JURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMA 627,0..

23ME ANNEE—No 23 MONTREAL, MERCREDI 28 NOVEMBRE 1906 14 PAGES—UN CENTIN

Lev Ed Paradis Seminaire

TERRIBLE COLLISION A SAINT-LAMBERT

Deux trains de marchandises de l'intercolonial et du Grand-Tronc se tamponnent près du pont Victoria, à deux heures et demie. — Plusieurs wagons réduits en aiguillettes. — La locomotive 878 désemparée.

Les employés de l'Intercolonial sautent du fourgon de queue pour éviter une mort certaine, mais le mécanicien du Grand-Tronc reste à son poste malgré la perspective d'un terrible écrasement.

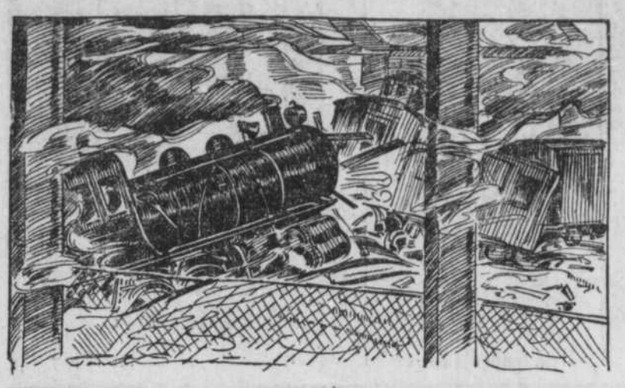

TERRIBLE COLLISION A SAINT-LAMBERT — LA LOCOMTIOVE 878 ENTRANT DANS LE FOURGON DE QUEUE DU TRAIN DE L'INTERCOLONIAL, AU PONT VICTORIA.

Une terrible collision s'est produite la nuit dernière à Saint-Lambert, près du pont Victoria, à deux heures et demie, et c'est par un véritable miracle que personne n'a perdu la vie. Pas un seul des employés du train n'a été blessé. Mais une locomotive, un tender, et plusieurs wagons ont été réduits en aiguillettes et en ferraille de rejet.

Les pertes et les avaries sont également divisées entre le Grand Tronc et l'Intercolonial, mais il reste encore à savoir à qui imputer le blâme de cet accident.

Les directeurs des deux compagnies sont à faire une sévère enquête à ce sujet.

Si les lecteurs de "La Presse" rencontrent, au cours de la journée plusieurs employés de chemin de fer mal vêtus, ils pourront attribuer le débraillé de la toilette des malheureux à l'accident de la nuit dernière; car tous les employés des deux trains ont perdu leur garderobe dans l'écrasement des wagons.

Un train de l'Intercolonial, pesamment chargé de marchandises embarquées à toutes les gares importantes, de Halifax à Montréal, venait d'entrer sur le pont Victoria. Un train du Grand Tronc, venant des Cantons de l'Est, aussi lourdement chargé, suivait à quelque distance. Le premier train ralentit un peu sa marche dès l'arrivée au pont. Le dernier wagon de marchandises et le fourgon de queue étaient encore sur le remblai lorsque la locomotive 878, tirant le train du Grand Tronc, vint donner fortement sur l'arrière du train de l'Intercolonial. Les employés de l'Intercolonial, qui se trouvaient dans le fourgon de queue avaient vu le danger, et ils avaient sauté sur la voie.

Le fourgon et quelques wagons de l'Intercolonial furent réduits en miettes. Le train du Grand Tronc, cependant, avait subi de graves avaries. Malgré la perspective d'une mort certaine, le mécanicien de la locomotive 878 resta à son poste. La locomotive fut éventrée jusqu'au dôme et sauta la voie avec le tender et deux wagons, venant s'arrêter à deux pieds du bord du remblai qui descend à quarante pieds de profondeur vers le fleuve Saint-Laurent. Les deux wagons, chargés de grain et de marchandises diverses, furent enfoncés par la violence du choc, et tout le chargement tomba sur la voie.

Un train de sauvetage arriva de la Pointe Saint-Charles vers trois heures et, à dix heures, ce matin, il n'y avait plus trace de la collision.

Conducteurs, mécaniciens, chauffeurs et serre-freins ont tous perdu leurs vêtements de ville dans la collision. L'un des employés disait au représentant de "La Presse", ce matin, qu'il avait perdu pour quarante dollars de vêtements. Il ne lui restait plus qu'un faux-col sale, qu'il voulait faire blanchir à Montréal.

LES ATTAQUES NOCTURNES

Le chef Carpenter déclare qu'il est décidé à les faire cesser coute que coute.

Interrogé ce matin par un représentant de la "Presse" au sujet des attaques nocturnes qui se font si fréquentes depuis quelque temps, le chef des détectives a bien voulu nous donner son opinion à ce sujet.

"Je suis décidé à faire tout, entendez-vous, tout ce qu'il est humainement possible de faire pour arrêter cette peste. Le nombre des attaques nocturnes et des vols à main armée augmente avec une rapidité véritablement alarmante, je le sais aussi bien que n'importe qui, mais ce que je sais aussi, c'est que nous n'avons pas tous les moyens à notre disposition pour faire la guerre aux apaches. Bien souvent nous arrêtons des individus dont la culpabilité ne fait aucun doute pour nous mais un avocat arrive et fait libérer l'individu sur une technicalité ou une autre ,et tout est à recommencer.

"La semaine dernière, nous avons arrêté un jeune homme que nous avons accusé de cambriolage ; il a été libéré sous caution et nous l'arrêtons de nouveau en possession de bijoux qui ont été volés à un citoyen alors que celui-ci retournait paisiblement chez lui. Vous comprenez que nous déplorons la facilité avec laquelle certaines cautions sont acceptées. Loin de moi l'idée de critiquer l'administration de la justice, mais si le Code a été établi pour inspirer une juste crainte de la justice aux malfaiteurs, il devrait être appliqué dans toute sa rigueur.

"Je ferai tout en mon possible pour faire punir les trois derniers arrêtés. Ce sont des individus bien connus de tous mes hommes, et je suis humainement certain qu'ils ont trempé dans plus d'un vol à main armée. La difficulté d'établir une preuve est souvent la cause que ces gens échappent à une juste punition, mais je crois pouvoir faire un exemple cette fois-ci.

"Le jour où je possèderais tous les moyens possibles pour faire mettre en prison une foule de désoeuvrés que je ne puis que soupçonner, vous verrez que ces vols et cambriolages se termineront comme par enchantement. Je ne suis pas en faveur de la punition à outrance, loin de là, mais quand il s'agit de types de ce genre, rôdeurs de nuit, souteneurs et habitués de restaurants borgnes, je crois que la clémence serait mal placée et qu'il faut sévir autant que possible. Il ne faut pas accuser les détectives de négligence ; la plupart du temps ils se trouvent en face de conditions telles qu'il leur est impossible de faire une cause, bien qu'ils aient l'intime conviction de l'identité du coupable. Mes hommes travaillent en plein jour et ne possèdent pas les ressources qu'ont ces gens pour se cacher et se réfugier. Ces bandes de voleurs et de bandits sont plus solidaires en fait de crime que ne pourraient l'être les détectives et vous en trouverez toujours un certain nombre prêts à venir jurer quoi que ce soit pour faire libérer un complice.

"Mais, je le répète, cette ère de crime va cesser, car j'ai entre les mains les fils conducteurs qui vont me permettre de faire punir les criminels. Une fois que les bandits sauront que Montréal n'est pas une "bonne" ville pour travailler à leur métier néfaste, ils chercheront à se faire pendre ailleurs."

LE MANQUE DE COMBUSTIBLE DANS L'OUEST

Ottawa, 28 — M. Wiliam L. Ramsay, président du conseil municipal de Bladworth, Saskatchewan, a écrit à Sir Wilfrid Laurier, lui disant que le hameau Bladworth est le centre d'approvisionnement de combustible de douze cantons de cinquante colons chacun. Le bois vient de Prince Albert et le charbon, de Lethbridge. Or, il est absolument impossible d'obtenir de bois, et le dernier wagon de charbon venant de Lethbridge a été reçu en avril dernier. Les colons ont brûlé du bois de construction, des branches de saules, de la paille et du grain. Maintenant ils n'ont plus rien, et à moins de prompts secours, la population endurera des souffrances atroces. Les écoles sont fermées faute de combustible. Le thermomètre est tombé à zéro et les gens sont découragés.

M. Ramsay termine sa lettre en priant Sir Wilfrid de régler la difficulté des mines et de prendre en mains la cause de ceux qui souffrent.

LE MEURTRIER D'HELEN QUINN

Le chef Clermont recueille des témoignages importants à Saint-Laurent, à Sainte-Thérèse et à Saint-Louis, et fera plusieurs arrestations sous peu.

Le coupable présumé, qui aurait fait des déclarations importantes, alors qu'il était sous l'influence de la boisson, est en prison.

"La boisson a parlé, et avant vingt-quatre heures, un mandat d'arrestation sera émis contre le meurtrier présumé d'Ellen Quinn". Telles sont les paroles que le chef Clermont de la ville Saint-Louis adressait à un reporter de "La Presse", à midi, en arrivant de Sainte-Thérèse de Blainville.

—Comme cela, il va y avoir une arrestation sous peu ?

—Pour une, c'est très probable, car le prévenu est en lieu sur.

—Il est en prison peut-être?

—C'est possible, dit en souriant le policier; toujours est-il que le mandat sera facile à exécuter.

—N'y en aura-t-il qu'une?

—Ah! il y aura plusieurs arrestations,

PEUT-ETRE QUATRE

ajoute le chef Clermont, et cela avant 48 heures. Il nous faut en revenir à ma première enquête ajoute-t-il, j'ai tout noté alors, et les témoignages que j'ai recueillis depuis deux jours, à Saint-Laurent, à Sainte-Thérèse et à Montréal confirment en tous points mes premiers soupçons.

Je dois interroger deux autres personnes de la ville cet après-midi, et si elles me disent ce à quoi je m'attends, il y aura sûrement arrestations."

Comme "La Presse" a très souvent eu l'occasion de le dire, le chef Clermont possédait des indications précieuses pour en arriver à une arrestation, et ce n'est que la continuation de son enquête qui semble se terminer.

LE PREVENU PRINCIPAL

aurait, il y a quelque temps, fait des déclarations importantes alors qu'il était sous l'influence de la boisson. Une conversation entendue dans un tramway par le constable Huot, du poste de police No 12, a fait ébruiter ces déclarations, et lundi soir, le chef Clermont recevait les confidences de l'un de ces deux personnages qui avaient conversé dans le tramway.

C'est alors qu'il fit confirmer ces déclarations par des gens de Saint-Laurent et de Sainte-Thérèse.

Le chef Clermont se déclare même en état de dire où a été jeté l'instrument avec lequel le meurtrier présumé a frappé sa victime à la figure. Cet instrument était

UNE LIME

Le prévenu devra dire, a ajouté le chef avec un air de satisfaction, où il a passé la nuit du 18 juin, où il a pris tout l'argent qu'il possédait le jour du meurtre, où il a pris le billet de $5.00 qu'il a fait changer le même jour.

—Vous le connaissez donc personnellement ce prévenu ?

—Sans doute, dit le chef ; Ellen Quinn s'en est souvent plainte à moi-même, en disant qu'elle en avait peur. Mais je n'ai jamais pu rien faire contre lui.

Mes premiers soupçons ont porté sur lui lors de la disparition d'une femme de la ville, et je fis une enquête, mais finalement, m'appuyant sur l'expérience de plus vieux policiers que moi, je dirigeai mes efforts vers un autre côté c'est ce qui a causé tant de retard dans cette affaire.

En terminant, le chef paraissant

COMPLETEMENT SATISFAIT

n'hésite pas à dire que, au plus tard demain, il sera en état de tout dire ce qui en est.

Le meurtre de la pauvre vieille couturière de la rue Esplanade, de la Ville Saint-Louis, serait donc bientôt vengé.

Ce meurtre terrible est survenu, comme on se rappelle le 18 juin 1905. Depuis, le théâtre du drame est resté à peu près le même. La maisonnette est encore debout et personne n'a encore osé l'acheter de la famille Quinn. De temps à autre des gamins, cependant, arrachent tantôt une fenêtre ou une porte pour pénétrer à l'intérieur et s'en retournent effrayés.

LA FLOTTE FRANCAISE AU MAROC

Toulon, France, 28 — L'escadre française, sous le commandement de l'amiral Touchard est partie à minuit et demi ce matin, pour Tanger, Maroc, au reçu d'instructions du ministre de la marine.

L'escadre se compose des cuirassés "Suffren", "Saint-Louis" et "Charlemagne" et est accompagnée du transport "Lahire".

EN FACE DE LA SITUATION

Paris, 28 — Le cabinet s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Fallières, et a discuté au long la question marocaine. M. Jonnard, gouverneur-général de l'Algérie, qui avait été mandé à Paris dans ce but, a expliqué au cabinet la situation locale et indiqué les mesures de précaution à prendre sur la frontière.

Le transport français "Lahire," en route pour le Maroc

L'amiral Touchard, qui a été chargé de faire respecter le drapeau français au Maroc.

A L'ATTAQUE

Tanger, Maroc, 28 — Des membres de la tribu d'Anghers, ont attaqué hier la maison autrefois occupée par Walter J. Harris, le correspondant de journaux, en dehors de la ville. Des soldats du gouvernement défendent la maison, et on rapporte que quelques hommes ont été tués et d'autres blessés. M. Harris n'occupe pas cette maison depuis deux ans, à cause des nombreux assauts qu'elle a subis.

RAISOULI EN SCENE

Tanger, 28 — On annonce que les troupes qui défendent la maison de M. Harris ont été fournies par Raisouli, aussi bien que par le gouvernement. On leur envoie du renfort. L'incident n'est pas regardé comme ayant une grande importance, des scènes du même genre se passent ici tous les jours.

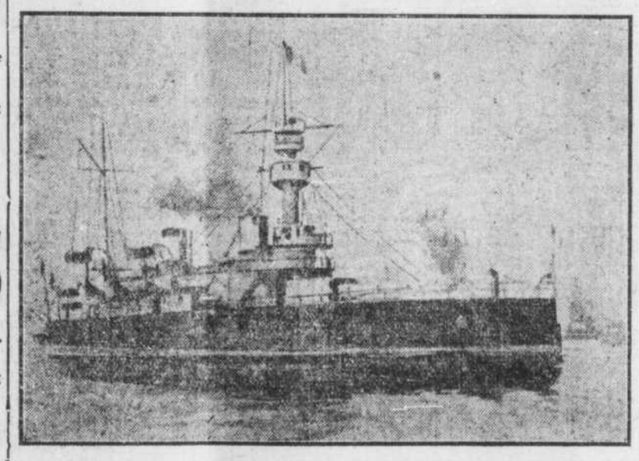

LE CUIRASSE FRANCAIS "SUFFREN," VAISSEAU AMIRAL DE LA FLOTTE ENVOYEE AU MAROC

LE MEURTRE DE HORACE GRIGGS

Un verdict tout particulier est rendu au sujet de cette affaire

PAR LE JURY

Le gouvernement est prié de maintenir une patrouille montée dans les municipalités non protégées,

COMME MONTREAL OUEST

L'enquête au sujet de la mort tragique de William-Horace Griggs, ce jeune comptable blessé à mort par un inconnu dans la nuit du 13 novembre dernier, s'est terminée, ce matin, sans que de plus amples renseignements aussent été fournis à la police.

Le jury, après une courte délibération a, en conséquence, rendu le verdict suivant:

"Que William - Horace Griggs est décédé à l'hôpital-Général de Montréal, le 19 novembre 1906, à la suite de coups de revolver tirés sur lui, le 13 novembre, par un voleur de grand chemin inconnu, près de la gare du Pacifique Canadien, à Montréal Ouest..

"Le jury se permet de déclarer, à la suite des témoignages entendus que les autorités de Montréal Ouest ont négligé leur devoir en ne faisant pas assez d'efforts pour amener promptement l'arrestation du meurtrier.

"Et qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux autorités provinciales suggérant au gouvernement provincial, que pour les cas d'urgence, il pourvoit au maintien d'une patrouille montée aux frais des municipalités laissées avec si peu de protection."

LES BOUEES

L'équipage du navire du gouvernement "Druid" est occupé à enlever les bouées du chenal du fleuve devant le village des Aulnaies.

NOTES DE LA SESSION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 28 — Le caucus conservateur qui a eu lieu ce matin sous la présidence de M. Marshall, le nouveau député d'Elgin-Est n'a pas été de longue durée. Rien n'a été fait, si ce n'est la formation de divers comités pour préparer le travail de l'opposition.

M. Robitaille ,le nouvel élu de Québec, a donné avis de l'interpellation suivante pour demain :

"Le ministre de la justice a-t-il prononcé les paroles suivantes ou d'autres au même effet, à une assemblée publique tenue à Wiarton, le 27 octobre dernier, tel que rapporté par le "Globe," de Toronto, du 25 du courant ? "

"Pas plus tard qu'hier encore, dans le comté de Québec, le feu de la haine sectaire a été allumé sous le prétexte que Sir Wilfrid Laurier est trop anglais pour ses adversaires politiques dans cette partie du pays.

"Et dans le moment même que ses adversaires de Québec, qui désirent sa chute, proclament qu'ils ont remporté la victoire sur les plaines d'Abraham, ceux qui dans Ontario se réjouissent de la victoire sur Sir Wilfrid Laurier, creusent inconsciemment la tombe des institutions britanniques au Canada."

Dans l'affirmative, sur quoi le ministre base-t-il son opinion ?

M. Gauvreau, de Témiscouata, interpella le ministre des chemins de fer pour savoir s'il est à sa connaissance que le long de la voie de l'Intercolonial, dans la province de Québec, la compagnie d'Express Canadienne a un monopole excessif et qu'elle en profite pour ne mettre de ses agents qu'aux endroits qu'il lui plaît de choisir, privant ainsi le commerce, dans certains centres importants, d'un avantage que seuls d'autres possèdent.

Si oui, le gouvernement a-t-il l'intention de mettre cette compagnie d'express et toutes les compagnies d'express en général, sous le contrôle de la commission des chemins de fer, ou bien former une compagnie d'express de l'Intercolonial, qui donnerait justice à tous, sans distinction aucune ?

IMPORTANTE ARRESTATION

UNE CHASSE A L'HOMME DANS LE "PETIT NORD" S'EST TERMINEE PAR LA CAPTURE D'UN RECIDIVISTE.

Hier après-midi, les constables spéciaux Beauchamp et Martin, du poste No 14, ont opéré l'arrestation d'un repris de justice du nom de Wilfrid Berthiaume, après qu'il eut été pris en flagrant délit de voies de faits sur la personne d'un vieillard.

Beauchamp entendit les cris du vieillard que Berthiaume assommait et il courut au secours du malheureux, mais le bandit n'attendit pas le constable et une course s'engagea dans les ruelles qui avoisinent la rue Dufferin.

Après une demi-heure de chasse mouvementée, le poursuivi entra dans une maison mais fut suivi de près par le constable qui l'arrêta. La femme qui habitait cette maison fut tellement surprise de cette entrée inopinée, qu'elle en laissa tomber un bébé qu'elle tenait dans ses bras.

Ce matin une seule accusation a été portée contre Berthiaume, celle d'ivresse, car deux autres plaignants étaient absents; mais le procès a été remis à demain, alors que plusieurs autres accusations seront faites contre ce dangereux individu qui en est à sa huitième arrestation.

LE DRAME SANGLANT DE SHAWINIGAN FALLS

L'Italien Antonio Pizzannia déclare à l'article de la mort que son agresseur l'a blessé sans avoir, en aucune façon, été provoqué. — La déposition " ante-mortem " de la victime.

On s'attend d'un instant à l'autre à la mort du malheureux ouvrier une des balles du revolver de l'assaillant s'étant logée dans l'abdomen, d'où elle n'a pu être extraite.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, Qué., 28 — M. le magistrat de district, J. M. Désilets et M. le député-greffier de la paix, Napoléon Gélinas, qui, accompagnés de M. le grand connétable Edmond Lupien, étaient partis de Trois-Rivières, par le train du chemin de fer des Piles, lundi midi, pour se rendre à Shawinigan Falls, afin de tenir une enquête au sujet du drame sanglant qui a eu lieu à cet endroit, dimanche après-midi, sont revenus ici par le train d'hier soir.

Le grand connétable Lupien avait sous sa garde

L'ITALIEN CESARI MARIZZA

qui a blessé avec un revolver son compatriote Antonio Pizzannia, si gravement, que l'on craint qu'il ne puisse y survivre.

L'accusé a été conduit à la prison de Trois-Rivières en descendant du train. Il semblait prendre sa situation très froidement et ne paraissait aucunement préoccupé du sort qui le menace si sa victime succombe à sa terrible blessure.

Quant au malheureux Antonio Pizzannia, son état est si critique qu'il a dû être

LAISSE A L'HOPITAL

de Shawinigan Falls, où il a signé de sa propre main, malgré sa grande faiblesse et les douleurs qu'il endure sa déposition "ante-mortem" au sujet de cette déplorable affaire.

Grâce à la courtoisie de M. le magistrat Désilets, de M. le greffier Genest, j'ai pu prendre de ce document une copie textuelle.

AU LIT DE L'AGONIE

"Déclaration ante-mortem d'Antonio Pizzania, journalier, 29 ans, de la ville de Shawinigan Falls, dans le district des Trois-Rivières, faite devant le soussigné, Joseph Moïse Désilets, écuyer, magistrat de district dans et pour le district des Trois-Rivières, le vingt-sixième jour du mois de novembre, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent six, à la ville de Shawinigan-Falls, dans le dit district des Trois-Rivières.

"Ici, le témoin parle en langue italienne, mais il est interprété par Eugénio Demarchi, âgé de 22 ans, contremaître, résidant à la ville de Shawinigan-Falls, dit district, interprète assermenté à cet effet, un Italien qui traduit la déclaration du témoin de la langue italienne en langue française comme suit :

"Je, Antonio Pizzannia, journalier de la ville de Shawinigan-Falls, dans le district des Trois-Rivières, susdit, déclare solennellement et sincèrement par les présentes ce qui suit :

"Je sais âgé d'environ 29 ans. Je sens et je comprends que je suis maintenant dans un très grand danger de mort et je n'entretiens aujourd'hui aucun espoi de recouvrer ma santé, ni de revenir à la vie.

Je m'attends à ma

MORT PROCHAINE

"Je suis maintenant malade et mourant par suite des circonstances suivantes : "Cette affaire a commencé vers 2.30 heures, de l'après-midi, hier, dimanche.

"Césari Marizza et moi sommes partis pour aller à notre maison de pension. Ensuite nous sommes revenus au camp, où étaient les autres hommes. Après notre retour, Marizza s'est mis à faire de la musique; moi, je ne voulais pas parce qu'il y avait un malade dans le camp. Quand je lui ai dit de ne pas faire de la musique, Marizza me dit :

"Tu n'as pas le droit de parler".

"Après avoir dit cela, Marizza a déchargé un coup de revolver dans mon côté gauche et ça été fini. Nous ne nous sommes pas parlé après. En recevant ce coup, je suis tombé par terre, et les compagnons qui étaient avec moi dans notre camp,sont venus à mon secours.

"Avant le coup de revolver, j'avais poussé Marizza en lui disant de s'en aller. Je ne l'ai pas frappé

A COUPS DE COUTEAU

Je n'avais pas de couteau sur moi. J'ai entendu dire que Marizza avait reçu un coup de couteau après que j'eus reçus le coup de revolver. J'avais un petit couteau dans ma poche pour couper mon pain. Je ne me suis pas servi de ce couteau pour frapper Marizza. Ce couteau était dans la poche de mon paletot, à l'étage supérieur de la cabane. Je n'avais aucun couteau sur moi lors de l'accident.

Le couteau qui m'est maintenant montré était dans la poche de mon paletot comme je l'ai dit. Il y avait environ quinze personnes dans la cabane quand l'accident est arrivé. Marizza et moi étions bons amis. Nous avions toujours travaillé ensemble. Dimanche,

NOUS ETIONS SOBRES

tous deux quand l'accident est arrivé. Vers trois heures de l'après-midi, nous avions bu, Marizza et moi, une bouteille de bière. Cet accident est arrivé vers 6 heures moins quart, dimanche, le 25 novembre 1906.

"Ici, le magistrat siégeant note que les faits relatés ci-dessus par Antonio Pizzannia dans sa présente déclaration "ante-mortem" ont été indiqués par lui comme ayant eu lieu au village Saint-Onge, dans la ville de Shawinigan Falls, dans le district des Trois-Rivières. Et le dit déclarant ne dit rien de plus et sa présente déclaration lui ayant été dûment lue par le magistrat susnommé et soussigné, le dit déclarant déclare et affirme que sa dite déclaration contient la vérité y persiste et a signé le tout après lecture faite comme susdit et interprète et traduit en langue italienne par le dit interprète susnommé.

Signé, PIZZANIA ANTONIO,

La déclaration "ante-mortem" qui précède, de Antonio Pizzannia, a été reçue par moi, le magistrat sus-nommé et soussigné, ce 26 novembre A. D. 1906, à la dite ville de Shawinigan-Falls, dans le district des Trois-Rivières.

Signé, J. M. DESILETS,

Magistrat de District.

LA BLESSURE

D'après l'examen de la blessure faite par la balle du revolver, le médecin dit que le projectile a pénétré dans le côté gauche à peu près au septième espace intercostal et qu'il a dû selon toute probalité se loger dans la fosse iliaque. La plaie est d'environ un tiers de pouce de diamètre et le sang vermeil qui s'en échappait en assez grande abondance à chaque battement du coeur dénotait qu'il y a eu très probablement rupture d'une artère importante.

Quant au prisonnier, il a reçu un coup de couteau dans le corps, et comme à la dérobée, après qu'il eût tiré son coup de revolver ou a frappé et fait tomber Antonio Pizzannia, mais on n'a pas encore pu découvrir l'auteur de cet tragique affaire et dans l'excitation facile à comprendre l'arme tranchante a fait son oeuvre sans être remarquée.

Cette blessure n'est pas grave, dit-on. La victime du coup de revolver et le prisonnier étaient deux travailleurs employés à la construction de la nouvelle voie ferrée de la compagnie du chemin de fer de la vallée du Saint-Maurice qui doit sous peu être mis en opération entre Trois-Rivières et Shawinigan-Falls.

UN INTERPRETE ITALIEN

Le drame de Shawinigan augmente encore le nombre des affaires criminelles où les Italiens jouent le rôle principal.

Depuis le Jour de l'An, la Justice, à la connaissance de la "Presse", a été saisie de causes où le couteau, la dynamite ou le revolver a armé le bras d'un Sicilien ou d'un Calabrais.

L'affaire de la rue Chatham, celle de la Pointe Saint-Charles, les menaces faites au pénitencier de Saint-Vincent de Paul le 21 février, le coup de l'épicerie Martel, rue Saint-Charles Borromée, et une vingtaine d'autres, ont ensanglanté la ville et la province.

Chaque fois que des prévenus italiens ont été convaincus, la police a dû son succès à l'aide que lui procure M. J. M. Viglino, interprète officiel de la province, dont les états de services sont trop connus pour qu'il soit ici nécessaire de les rappeler.

Il est indispensable d'avoir un interprète possédant bien la confiance des Italiens, connaissant à fond leur manière d'agir, leurs moeurs et leurs coutumes. Et c'est surtout dans les drames de la campagne qu'un interprète est nécessaire. L'affaire de Shawinigan serait vite tirée au clair, si M. J. M. Viglino se rendait à la scène du drame. Tous les témoins de la querelle, et ils sont nombreux, n'auraient plus d'objections à raconter les phases de la bagarre à un compatriote qui connait bien leurs trucs et qui sait leur arracher leurs secrets.

LA MORT FRAPPE

UN VIEUX CITOYEN DE BERTHIERVILLE EST DECEDE HIER — LES SYMPATHIES SONT GENERALES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Berthierville, Qué., 28. — M. L. Tranchemontagne est mort hier à 4.30 p.m. à l'âge de 67 ans et 8 mois. Il était malade depuis plusieurs mois. Il est né à Berthier. Son père était François Rémi Tranchemontagne, et sa mère, Dame Marie Claire Douaire de Bondy. Il a succédé à son père comme marchand et a été maire de notre ville environ une douzaine d'années. Il s'est présenté au Parlement de Québec en 1867, contre l'hon. M. Paquet, et plus tard contre M. L. Sylvestre, mais il a été défait dans ces deux luttes. Il était conservateur.

Il avait épousé Mlle Aglaé Léveillé. De ce mariage, sont nés deux filles et un garçon. Une fille seule lui survit : Claire, mariée à M. Alfred Pelland, du bureau de la colonisation de Québec. En 1903, M. Tranchemontagne s'est retiré des affaires. Le magasin est maintenant occupé par M. Oscar Daviault. Le service funèbre aura lieu à 8.30 hrs vendredi.

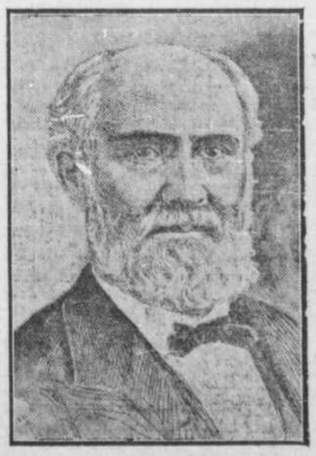

Sir William McDonald, le roi du tabac, propriétaire de l'immense école d'agriculture, ed Sainte-Anne de Bellevue, qui sera inauguré officiellement demain, par l'Hon. M. Weir.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON,
M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
24 NOVEMBRE

LUNDI	92,339
MARDI	92,287
MERCREDI	92,294
JEUDI	92,271
VENDREDI	92,395
SAMEDI	115,863
TOTAL	577,449
HEBDOMADAIRE	50,062
	627,511

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,241

SUITES DU PROCES DE HUGH McMILLAN

ALVAREZ LAUZON, FRERE DE LA VICTIME OSCAR, NE PARAIT PAS SE SOUVENIR BEAUCOUP DES CIRCONSTANCES DU CRIME.

Hull, 28 — La seconde journée du procès de Hugh McMillan, accusé de meurtre, a été exempte de toute particularité importante.

Le seul témoin important entendu fut Alvarez Lauzon, le frère de la victime de cette malheureuse tragédie du canton de Montigny.

Le jeune Lauzon a relaté les circonstances du crime qui sont analogues à ce que "La Presse" a publié hier sur le sujet. Au cours de l'interrogatoire, le fameux piquet ensanglanté qui a servi à causer la mort d'Oscar Lauzon a été exposé aux regards des jurés. Cette pièce de bois est aujourd'hui séparée en trois ou quatre bouts sur lesquels on remarque encore des taches de sang desséché. Le frère de la victime a rendu son témoignage avec passablement de difficulté, ne paraissant plus se souvenir d'un grand nombre de détails de la tragédie.

Ce dernier a été sur la sellette tout l'avant-midi et une partie de l'après-midi, hier. Dès que ce témoin aura été entendu, la cause marchera rondement, les avocats des deux parties désirant terminer la cause au plus tard jeudi soir.

Complètement Epuisé

Absence de vitalité, de vigueur, de courage,—c'est un état que personne ne devrait négliger, car c'est la cause prédisposante la plus commune de la maladie. Le sang est en défaut; il demande à être purifié ou enrichi et le meilleur remède à prendre est la

Hood's Sarsaparilla

le grand altérant et tonique—reconstitue tout l'organisme,

Pour certificats de guérisons remarquables, demandez le livre sur la sensation de fatigue, No 8, C. I. Hood Co., Lowell, Mass. w B (321)

CHRONIQUE

LA FORCE ET LE DROIT

Au sujet de ma chronique fautaisiste du 23 novembre, intitulée "Annexions," un Belge de Montréal, M. Paul F...., m'écrit sérieusement pour m'assurer que l'annexion de la Belgique à l'Allemagne n'est pas un fait accompli, et qu'elle est même impossible, à cause de la neutralité que lui ont garanti en 1832 tous les Etats d'Europe. Et mon correspondant, qui voudra bien m'excuser de ne pas reproduire sa lettre en entier, termine ainsi :

"Si, comme vous le dites, Guillaume d'Allemagne rêvait de s'asseoir dans le fauteuil de Léopold II, je crois qu'il y aurait en Belgique assez de marteaux et de claies pour rendre le chemin qui y conduirait si pénible, si épineux, qu'il abîmerait beaucoup les augustes pieds de l'illustre monarque des monarques."

Mon correspondant est, comme tous ses compatriotes, animé d'un vif sentiment de patriotisme, et il semble croire, ainsi qu'un trop grand nombre des siens, qu'il est inutile d'assurer la défense nationale, parce que la Belgique est protégée par les "traités."

Ah ! la belle protection !

Il est certain que si l'Allemagne tentait de violer la neutralité belge, l'Europe se mettrait de la partie et lui rendrait peut-être la tâche impossible ; mais, hélas ! la lutte aurait lieu en Belgique, à moins que celle-ci ne soit assez puissamment armée pour barrer la route aux envahisseurs.

Or, ce n'est pas à coups de marteaux qu'on fracasse les armées ennemies, ni avec des claies qu'on empêche les boulets d'arriver à destination. La patriotisme sans bataillons et sans forteresses n'est appréciable qu'au théâtre, dans de beaux décors et avec de la belle musique. Actuellement, la Belgique s'épuise en discussions stériles au sujet de ses fortifications et de son armée, semblant compter, si jamais elle est en danger, sur l'Europe pour la protéger.

La majorité gouvernementale qui s'oppose ainsi à des dépenses militaires a des imitateurs en France, dans un parti dont elle ne partage cependant pas la manière de voir.

Des socialistes, des collectivistes, des organisateurs de sociétés idéales ont congressé à Limoges et ont solennellement condamné le service militaire. On a recommandé la grève des conscrits.

Un orateur s'est fait conspuer en demandant ce que la France ferait sans armée, si l'Allemagne voulait recommencer l'invasion de 1870.

"Le peuple irait à la frontière," a clamé une vieille barbe.

"Nos frères d'Allemagne ne marcheraient pas contre nous", a claironné un jeune coq.

Et on a imaginé cette chose mirifique de rédiger un manifeste engageant les compatriotes de l'empereur Guillaume à refuser, de leur côté, le service militaire. On traduira le morceau de style dans le meilleur allemand qu'on pourra trouver à Limoges et on le répandra par milliers d'exemplaires dans le pays de la choucroûte. L'effet sera prodigieux. L'Allemagne désarmera tout de suite et s'empressera de mouiller sa poudre.

Pauvres gens qui se paient de telles billevesées !

Les Belges, eux aussi, parlent de voler à la frontière ; comme les moines de la révolution brabançonne, qui s'organisèrent en bataillons pour combattre les Autrichiens. Les patriotes belges ont confiance dans le papier des traités, comme les socialistes limousins dans celui de leurs proclamations.

Ces hommes sont dangereux. Ils encouragent ainsi ceux qui veulent se soustraire à leurs devoirs civiques sous prétexte d' "humanitarisme", alors qu'il n'y a, en réalité, dans leur conduite qu'égoïsme et peut-être couardise.

Non, le règne du droit n'est pas encore arrivé. Sans doute, on peut espérer que la force ne continuera pas à le primer toujours et quand même ; mais le droit sans force à son service n'existe pas. Voilà la vérité.

Puisqu'on invoque toujours l'opinion des penseurs et des philosophes allemands, qu'on médite donc ce mot de Bebel, le chef du parti socialiste allemand, dans un congrès international sur les retraites ouvrières, — Bebel disait aux délégués français, en haussant les épaules : "Vos ouvriers auront leurs retraites quand nous les aurons annexés".

L'Allemand est fort aimable pour l'étranger qui visite son pays. Mais conservateur ou socialiste, l'Allemand a la conviction que le monde ne peut être régénéré que par le germanisme.

Les Etats-Unis d'Europe.... parfait, dit l'honnête Allemand ; mais il va sans dire qu'ils ne pourront exister que s'ils sont avant tout germaniques.

L'Allemagne apportera la paix, le bonheur, la puissance, la fraternité au monde ; et si le monde récalcitre quelque peu à recevoir ces bienfaits, on lui fera entendre raison : les uhlans aideront les philosophes.

A chaque instant un télégramme sensationnel, un discours retentissant rappellent au monde que l'Allemagne tient sa poudre sèche et son sabre affilé. Qu'on inaugure un hôpital, un pont, un canal ou simplement une école, l'occasion est saisie de présenter à la foule une Germania casquée, armée jusqu'aux dents, appuyée sur une pièce d'artillerie. Le peuple suit la voix de son empereur.

Si le patriotisme allemand n'est pas exubérant comme le patriotisme français d'avant la guerre, s'il ne crie pas "A Paris !" ou " à Bruxelles" ! il n'en est pas moins convaincu que l'avenir du monde est dans la germanisation.

Les pangermanistes impriment des livres et des cartes où, sans autre effort que quelques traits de crayon et quelques lavis coloriés, ils annexent la Belgique, la Hollande, un morceau de la Russie, toute l'Autriche et un peu de l'Italie ; quant à la France, ils en laissent juste de quoi constituer le pays où l'on ira pour "s'amuser."

Les socialistes allemands sont parfaitement dans le mouvement.

Ils sont convaincus de l'infériorité de leurs "frères" de race latine.

Le socialisme vrai ne se fait qu'en Allemagne.

Voilà ce qui ressort clairement des échanges de vues humanitaires dont se contentent les pauvres intelligences qui se paient de mots.

Or, l'idéal pour l'Europe en général, et pour la Belgique en particulier, n'est pas de devenir allemande.

Que la Belgique laisse là ses marteaux et ses claies pour des moyens de défense plus efficaces, car le jour où elle serait plus ou moins annexée, les antimilitaristes n'en mèneraient pas large. Il leur faudrait coiffer le casque à pointe, et quiconque y rechignerait irait goûter les douceurs de l'internement en des forteresses dépourvues de confortable.

Oui, le désarmement, la fraternité... c'est fort bien.

On pourra en reparler, en France et en Belgique, quand l'usine Krupp ne fera plus de canons, et l'empereur allemand plus de discours.

LAURENT BART.

LE Dr HEBERT A ETE OPERE

Londres, 28. — Le Dr Hébert a subi une opération à Paris, ce qui retardera de beaucoup sa convalescence. A Versailles, la femme Pesnel — ou Guérin — a répondu à l'accusation de complicité dans une tentative de meurtre : "Croyez-vous que nous voulions faire de la chair à pâté avec le pauvre cher docteur" ?

ELLE SPECULAIT SUR LA MORT

Philadelphie, 28 — Bridget Carey, 32 ans, a été arrêtée, hier soir, accusée d'avoir empoisonné son mari, ses deux enfants et deux des pensionnaires de la maison, dans le but de retirer une assurance de $1,000.

RHUMATISME

Prix: 25c

Je vous remettrai votre argent s'il échoue.

Le remède de Munyon contre Le Rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulation en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme.—MUNYON F

LA POUDRE A PATE

Qui est supérieure à touses les autres, c'est celle de

MACE

En vente partout en paquets de 5c et en boites de 10c.

A. H. MACE & CO., Montréal.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

En parle avec connaissance.

STRATFORD, ONT.

Je suis heureux de voir que vous avez un agent dans notre ville. J'ai été témoin de plusieurs cures merveilleuses opérées par le Tonique du Père Koenig pour les Nerfs.

Rév. E. B. CILROY, D. D.

Folle pendant un an.

Thetford Mines, Co. Mégantic, Can.

Sur la recommandation du Rév. M. Wilde, de Wingdale, N.-Y., je me procurai quelques bouteilles de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs, pour ma sœur qui demeure en Allemagne. Elle souffrait de l'hystérie depuis huit ans et était tellement malade qu'elle est restée folle pendant un an. Les premières doses lui procurèrent du soulagement, et, aujourd'hui, elle est complètement guérie. Elle m'est reconnaissante d'avoir attiré son attention sur un aussi grand remède.

Mme JOSEPH CYR.

GRATIS Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé Gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement.

Ce remède est préparé par le REV. PASTEUR KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876, et il est préparé aujourd'hui sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00. Agents au Canada : —The Lyman Bros and Co., Ltd., Toronto; The Wingate Chemical Co. Ltd, Montréal. (3) xk

Gin Kiderlen

Le Plus Pur. Le Plus Fort. Le Meilleur au Goût.

Fabriqué par la Distillerie "Netherlands," la plus considérable dans la Hollande. le Gin Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et jouit d'une vogue immense.

S. B. TOWNSEND & CIE, AGENTS POUR LE CANADA MONTREAL

2—Mai

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES

LES ECOLES DEVRONT ETRE POURVUES D'APPAREILS DE SAUVETAGE — LA LOCATION DES SALLES DES ECOLES POUR LES FINS POLITIQUES.

Il y eût séance de la Commission des Ecoles Catholiques, hier soir. Une lettre de l'Inspecteur provincial des édifices publiques invitent les commissaires à se conformer sous 15 jours à la loi pour la protection en cas d'incendie, en munissant les Ecoles d'échelles de sauvetage et autres moyens propres à protéger les enfants en cas de feu, soulève la vive critique de la part de certains membre de la commission. Ceux-ci ont peur que de pareils échelles de sauvetage et autres systèmes contre le feu vont défigurer les écoles. Enfin après discussion, M. P. G. Martineau est charger de visiter les écoles pour fafre un raport sur les meilleurs moyens à prendre pour se conformer aux règlements sans trop détruire l'apparence de ces édifices.

Les commissaires inscrivent sur leur liste les noms de MM. S. L. Lebrun et Robitaille qui désirent devenir professeurs.

Le secrétaire communique aux membres une lettre du Bureau des Ecoles Protestantes demandant aux commissaires catholiques de les aider à faire amender le Statut 32 Victoria, ch. 16 rect., 23, de façon à toucher en deux versements, les 1er janvier et de juillet, le montant des taxes colectées par la Cité. La question est renvoyée au comité des Finances avec instruction de conférer avec un délégué du Bureau des Ecoles Protestantes.

M. Martineau appelle l'attention de ses collègues sur le fait que durant la dernière campagne électorale dans Sainte-Marie, on s'est servi, sans l'autorisation de la commission, de la Salle Sainte-Brigide pour des assemblées politiques. L'une de ces assemblées a été plus qu'orageuse, et l'école a failli subir de graves dommages. M. Lacroix est chargé de faire enquête et de savoir qui a loué la salle et d'en faire rapport à la commission.

Le surintendant de l'Instruction publique écrit à la commisson approuvant le règlement sur les congés. Ce règlement abolit les congés de l'année et les reporte aux vacances de Noël. Le surintendant demande toutefois d'excepter le Vendredi Saint, afin de permettre aux enfants de suivre les cérémonies religieuses.

La séance est ajournée après quelques affaires de routine.

ASTORIA — Elégant, sans exagération. Paraît mieux avec une grande cravate bouffante. Beaucoup d'espace entre les pointes. 1¾ pouce en arrière. N'irrite pas le cou — en

Quarts de Points

Un collet étranger en coton peut bien paraître, mais si vous désirez avoir des collets durables achetez ceux en toile IRLANDAISE; ils dureront plus longtemps. Couture double.

20c chacun — Demandez la Marque W.G.&R. — 3 pour 50c.

CASTORIA.

Porte la Signature de — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée — Chas. H. Fletcher

UNE QUESTION DE BRETELLES ou SUSPENSEURS DE PANTALONS ?

Quelle espèce portez-vous ? Avec-vous donné quelque attention à cette question. Il y en a de différentes marques, toutes bonnes, mais il y en a de meilleures les unes que les autres. Nous avons un assortiment complet et nous serons heureux de vous vendre l'espèce qu'il vous faut ; il nous fera aussi plaisir de vous faire voir nos diverses marques et de vous expliquer le mérite de chacune. Voici quelques-unes de nos lignes.

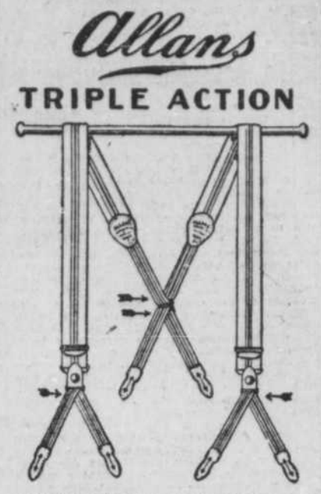

Allans TRIPLE ACTION

ATHLETIC BRACE Canadienne.

Argosy anglaise

Style français Guyot

"Président"

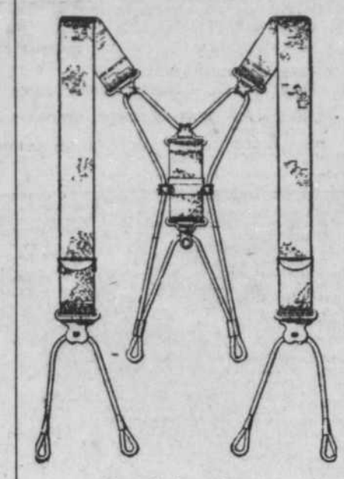

Américaine.

Tous les Styles ci-dessus se vendent 50c la paire.

Nous en avons aussi pour les hommes de police, les pompiers, les facteurs, avec coussin, à 25c.

En bon tissu élastique et avec boucles métalliques, à 25c et le choix sur plusieurs autres lignes.

Venez nous voir si vous avez besoin de bretelles, ceintures, jarretières, brassards, etc.

allan Angle des rues Craig et Bleury et 401 rue Ste Catherine Ouest.

PRETRES VISITEURS

CINQ MEMBRES DISTINGUES DU CLERGE CATHOLIQUE D'AUSTRALIE, PASSERAIENT BIENTOT PAR MONTREAL.

Le clergé de Montréal aura bientôt comme hôtes, cinq membres distingués du clergé catholique d'Australie.

Ces dignitaires sont : le Très Révérend O'Connor, évêque d'Arundale, Nouvelles-Galles du Sud ; le Révérend James Dunne, de Campbellton, Nouvelles-Galles du Sud ; le Révérend M. Shanahan, Hamilton, Victoria ; le Révérend J. S. Marshall, de Maryborough, Victoria. Ces distingués visiteurs sont accompagnés de deux religieuses : les Révérendes Soeurs Burke et Marshall. Ils sont actuellement à Buffalo, N. Y., et c'est leur désir de visiter tout le continent américain.

CHEZ LES DIPLOMATES

Londres, 28—Le gouvernement a décidé de ne pas nommer d'ambassadeur à Washington avant quelques mois.

Sir Mortimer Durand restera pratiquement en fonctions jusqu'au 1er mars prochain, bien que son départ de Washington soit fixé pour le 1er janvier.

MEUBLES ET TAPIS

Chez F. Lapointe vous pouvez acheter des meubles et tapis aux plus bas prix de toute la ville et aussi: à des conditions très faciles si vous le désirez. F. Lapointe 625 rue Ste Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 9 hrs tous les soirs. 18-n

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. n

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c, la botte. r.

NAUFRAGE D'UN NAVIRE

Tous l'équipage et les passagers ont péri — Epaves et cadavres trouvés par des sauvages.

Wiarton, 28 — Le vapeur "J. H. Jones", la propriété de la Crawford Tug Company, a, croit-on coulé, jeudi dernier, près du Cap Croker. Tout l'équipage qui se composait de douze hommes de Wiarton, a péri. C'est un grand deuil pour toute la ville. Le "Jones" qui faisait le service entre les ports d'Owen Sound, Wiarton et les Iles Manitoulin, était un excellent navire. Il était commandé par un vieux marin de grande expérience, le capitaine Crawford. Des débris déchirés et deux cadavres qui n'ont pas encore été identifiés, ont été trouvés par des sauvages sur la rive nord des Iles Christian. Plusieurs navires ont été dépêchés en différents endroits à la recherche des survivants, s'il y en a.

En plus de l'équipage, le navire portait un grand nombre de passagers dont tous les noms ne sont pas connus.

PERTE DE BESTIAUX

Caron, Sask., 28. — Olaf Olafson a perdu au milieu de la dernière tempête, une centaine d'animaux. Un autre colon en a perdu trente.

FOURRURES

Assortiment complet de manteaux de mouton de Perse. De tous les modèles. Garnis de vison et non garnis. Nous défions toute concurrence quant à la qualité et au prix. Venez voir. Chas. Desjardins et Cie, 485 Sainte-Catherine Est, coin Saint-Timothée. Tél. Bell Est, 1538, 1537. r

Ses jouets sont vite oubliés pour sa **'Phosphatine Falières'**

TOUTES LES FEMMES aiment un Gâteau bien glacé. Rien n'est plus facile pour cela que le

SUCRE A GLACER LES GATEAUX DE COWAN

Chocolat, Rose Perlé, Blanc, Citron, Orange, Sucre d'Erable et Crème de Coco, notre Nouveauté.

THE COWAN CO., Ltd., Toronto. (2) 5-M-n

Composé à la racine de cotonnier de Cook

Le grand tonique utérin et le seul remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force — No 1 $1.00: No 2, 10 degrés plus forte $3.00; No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit Adresse:

The Cook Medicine Co., - - Toronto, Ont.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME
ou L'ENFANT VOLÉ

PREMIERE PARTIE

43 Suite

Ainsi, tout va bien ; nous pouvons dire, comme ce grand homme de l'antiquité : Nous n'avons pas perdu notre journée !

Allons reprendre le train pour dîner à Paris ; j'ai une faim de chacal.

—Moi aussi, conclut Bibi-la-Taupe.

Puis il parut devenir songeur tout à coup, préoccupé par la découverte de l'enfant perdu.

Les deux associés arrivèrent bientôt au pont de Château-Thierry ; ils le traversèrent et s'engagèrent dans la rue Carnot, tout en bavardant de choses indifférentes.

Dix minutes plus tard, ils touchaient à l'avenue de la Gare, au moment même de l'arrivée du train de Châlons-sur-Marne.

Ils allaient traverser la place de l'Embarcadère, lorsque Darlou s'arrêta soudain, frappé de stupéfaction.

—Ah ! Dalbret ! s'écria-t-il.

Et s'approchant vivement d'un passant qui s'éloignait à grands pas, il lui frappa familièrement sur l'épaule.

—Eh bien, mon vieux, comment vas-tu ?

En voilà une chance de te rencontrer à cette heure-ci.

Dalbret, car c'était lui, en effet, se retourna, très surpris.

—Darlou, fit-il, que viens-tu faire à Château-Thierry ?

—Je vais te le dire tout à l'heure, si tu as un instant à perdre.

Avant cela, permets-moi de te présenter mon associé, M. Eugène Laflotte, dont je t'avais parlé déjà.

En disant ces mots, le pseudo-baron mit Dalbret en présence de Bibi-la-Taupe, qui venait de se rapprocher.

Les deux hommes eurent un même regard effaré ; tous deux tressaillirent en même temps, puis demeurèrent immobiles, comme médusés.

Ils venaient de se reconnaître et de se rappeler chacun en même temps la terrible nuit de leur complicité.

Ils demeurèrent en face l'un de l'autre sans parler, horriblement gênés, au grand étonnement de Darlou qui les observait.

Cependant ce dernier rompit le silence pesant, en disant à son associé :

—Mon ami Dalbret est propriétaire à Essômes de ce joli pavillon que tu as vu tantôt.

—Ah ! vraiment, ricana Bibi-la-Taupe, se ressaisissant le premier.

Je croyais que M. Dalbret habitait Meaux.

Je ne suis pas fâché de connaître sa véritable résidence, pour le cas où nous aurions l'occasion de nous revoir.

En prononçant ces paroles, le misérable regardait fixement son ex-complice.

—Cela pourrait arriver certainement, fit Dalbret, affectant un ton dégagé.

Je dois ajouter que j'ai, en effet, habité Meaux autrefois, mais depuis quelque temps, je résidais à Essônes.

—Et tu reviens de voyage, sans doute ? interrogea Darlou.

—Oui, justement.

—Vas-tu rester ici maintenant ?

—Je ne sais pas. Je voyage beaucoup.

—Pour votre plaisir ? insinua Bibi-la-Taupe ironique.

—Non, monsieur, pour mes affaires. Je suis obligé de travailler ; je ne possède pas de fortune.

Cette réplique audacieuse déconcerta Bibi-la-Taupe.

—Mais, pardon, poursuivit Dalbret, je suis très pressé ce soir.

Au plaisir de vous revoir, messieurs.

—Un instant, fit Darlou, j'ai un petit renseignement à te demander.

—Lequel ?

—Où pourrais-je t'écrire si j'avais besoin de te voir ?

—A Essônes, jusqu'à nouvel ordre.

Et, sans plus attendre, Dalbret pressant légèrement la main du pseudo baron, s'éloigna très vite, sans même saluer Bibi-la-Taupe.

—Toi, je te retrouverai, maugréa celui-ci entre ses dents.

Et tu marcheras, s'il le faut !...

—Ca pourrait être utile, fit simplement Darlou qui avait entendu.

Son associé se mordit les lèvres ; il avait parlé trop haut.

—Oh ! des blagues, murmura-t-il sur un ton de plaisanterie ; je ne connais pas ce bonhomme-là.

—Vois-tu, mon petit, continuait Darlou sans paraître attacher d'importance aux paroles de son associé, j'en reviens à ce que je t'avais dit avant-hier.

Il doit y avoir entre l'affaire Leval et le bonhomme que tu viens de voir, certains rapports secrets dont il faudrait s'occuper.

N'as-tu pas remarqué son air gêné, mystérieux même ?...

Et comme il était pressé de filer...

—Ma foi non, repartit Bibi-la-Taupe, jouant la naïveté ; je croirais plutôt que c'est un poseur ou un imbécile.

Nous avons à nous occuper de choses plus pressantes que de cette personnalité sans intérêt.

—Ce n'est pas tout à fait mon avis, riposta Darlou.

Et, pour mon compte, je ne le perdrai pas de vue.

Sur cette conclusion, les deux associés se préparèrent à monter dans le train qui allait les emporter vers Paris.

Dix minutes plus tard, ils s'éloignaient de Château-Thierry.

Pendant ce temps, Dalbret marchait d'un pas pressé dans la direction d'Essômes, où il lui tardait d'arriver pour accomplir un mystérieux travail.

Trois quarts d'heure plus tard il pénétrait dans sa propriété.

Il ouvrit les portes de la maison, visita successivement toutes les pièces avec soin, en s'éclairant d'une lampe électrique de poche.

Puis il redescendit dans le jardin, ouvrit la resserre aux outils et y prit une bêche.

Ensuite il se dirigea vers l'endroit où gisait, enfouie dans la terre, la plus grande partie de la fortune volée à Leval, puis il se mit à creuser avec ardeur.

Après vingt minutes de travail continu, il découvrit la précieuse boîte de zinc, dans laquelle reposaient l'or et les billets de banque.

Il la déposa près de lui, dans le massif, et combla rapidement le trou.

Puis il remonta dans sa maison, enveloppa soigneusement la boîte, la ficela très solidement et la prit sous son bras.

Ensuite il saisit un écriteau de bois, apporté dans son bagage, et se mit en devoir de l'aller pendre à sa grille, après avoir refermé toutes ses portes.

Cet écriteau portait en lettres noires :

MAISON A LOUER.

S'adresser à Paris, rue Taitbout, 53.

Cette opération terminée, Dalbret reprit en hâte le chemin de Château-Thierry.

Il s'y embarqua pour Dormans, peu de temps après.

Une fois installé dans son compartiment, il se mit à réfléchir aux événements de la soirée.

—Dès demain, pensait-il, la fortune que j'emporte sera tout à fait en sûreté.

Je l'enfermerai dans le coffre-fort de la maison Clairville, et comme je suis seul à en posséder la clé, je serai tranquille.

Les deux gaillards que j'ai rencontrés ce soir sont canailles et roublards, ils auraient pu flairer ma cachette, puisque déjà l'un d'eux sait ce que je possède.

A présent, toutes leurs recherches seront vaines ; mon argent sera bientôt à l'abri.

N'empêche que si la rencontre de ces deux bonshommes m'a causé une désagréable surprise, elle me servira d'avertissement.

Bibi-la-Taupe lié avec Darlou, et venant dans ma région, ce n'est pas clair, il y a anguille sous roche.

N'importe, un homme averti en vaut deux !

Je me tiendrai sur mes gardes !

Ce fut en faisant de multiples réflexions, dans cet ordre d'idées, que Dalbret arriva enfin à Dormans, vers onze heures du soir.

Il se hâta jusqu'à la ferme du Bocage, puis se coucha sans bruit, après avoir mis sa précieuse boîte sous son oreiller.

VIII

MIRKA S'ENFUIT

Le vieux Joachim n'avait pas menti lorsqu'il avait dit à ses compagnons de rencontre à Essômes, que le fils de Leval se trouvait près d'Orléans.

En effet, deux mois plus tôt, c'est-à-dire le soir même du jour où le malheureux enfant perdu avait appelé son frère Jean, par la fenêtre de la roulotte, à la foire d'Epernay, le départ de la tribu avait été résolu d'un commun accord.

Et dans la nuit, vers deux heures, les bohémiens se mettaient en route, prenant la direction de Montmort, petite ville du département de la Marne.

De là, ils gagnèrent Sézanne, puis entrèrent dans l'Aube, par Romilly-sur-Seine.

Ils traversèrent ensuite la pointe Ouest du département et rejoignirent enfin Montereau.

Deux jours plus tard, ils se trouvaient dans le Loiret.

Ils avaient fait ce long trajet en s'arrêtant fort peu, prenant juste le temps strictement nécessaire au repos de leurs animaux.

—Cette fois, avait dit alors Joachim, je défie bien les cognes de Château-Thierry ou des environs de nous retrouver par ici.

Quant au frère Jean, il peut se fouiller, lui aussi ; jamais il ne songerait à rechercher le petit dans cette contrée.

—Pour sûr, ajouta rudement Nathaniel.

Et le môme l'Aztèque, peut essayer de tirer des pattes maintenant.

A suivre.

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

Guérissent en 5 minutes tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred. Demers" gravé sur chaque cachet. r

FOURRURES

Votre plus grand intérêt avant d'acheter vos fourrures est de voir notre assortiment et nos prix. Vous êtes invités. Chas. Desjardins et Cie, 485 Ste Catherine Est, coin St Timothée. Tél. Bell Est, 1536, 1537. r

Boeuf bouanné de "Clark"

Un plat appétissant pour le déjeuner ou le souper. Saveur délicieuse. Boeuf de choix. r

LE COMBAT BURNS-O'BRIEN

Le match pour le championnat du monde provoque un vif intérêt.

McGill a commencé hier à se préparer à sa partie de samedi avec les Tigers.

LUTTE

A MONTREAL

STEURS ET PERRELLI AU STYLE LIBRE

NOLLYS ET PIETRO AU GRECO-ROMAIN

A MANCHSTER

PIETRO CONTRE SWEENEY JEUDI SOIR

LE TURC MAHMOUD EN AMERIQUE

LE Dr ROLLER SONGE A LUTTER CONTRE GOTCH

STEURS LUTTERA VENDREDI

Les amateurs jubilent depuis qu'ils ont appris que Steurs ne partirait pas. Ils ne cachent pas d'autre part leur mécontentement contre la manière injuste avec laquelle certains spectateurs traitent ce lutteur.

"Voyez, disent-ils, comme c'est fou. Tout le monde voulait un homme capable de tenir tête aux Américains, et quand on a cet homme, ils l'insultent au point de le pousser à s'en aller. Si les Américains avaient un pareil champion, ils lui feraient une ovation chaque fois qu'il sortirait vainqueur d'une rencontre."

PERRELLI AU STYLE LIBRE

Perrelli est, avec Gotch et Rogers, le lutteur le plus indomptable que l'Amérique et le style libre nous aient fourni. Comme batailleur agressif, sans peur, brutal, il n'a pas de supérieur ; Gotch lui-même, qui le dépasse par la science, ne le dépasse pas par le courage et la détermination.

Cette année, Perrelli a un style plus effectif que l'an dernier. Il joue mieux des jambes, il noue son adversaire, le contortionne en tous sens, et l'entortille. Comme Gotch, il travaille les jambes, presque rien que les jambes. Si l'adversaire ne cède pas il lui fait mal en le mettant dans des positions affreuses, et quand il a assez joué, il force un peu sur les effets de levier et l'adversaire se laisse tomber.

Dans sa lutte avec Piétro, l'Italien eut le Français complètement à sa merci à la lutte libre. Piétro était incapable de se défendre, et plutôt que de se faire faire du mal, il préféra se mettre sur le dos lui-même. C'est après cette lutte que les amateurs eurent l'idée de faire rencontrer Perrelli avec Steurs, au style libre, pour voir si le Belge serait plus capable de se défendre contre Perrelli, et incidemment pour juger le Belge à sa juste valeur, si jamais il rencontre Gotch aux Etats-Unis.

Un petit groupe très hostile à Steurs, prédit que Perrelli va le tordre et lui donner une leçon. Ils prétendent que Steurs ne saura jamais où mettre sa force, et que les prises de jambes vont le rendre complètement fou. Perrelli connaît si bien son affaire qu'il va droit au but, rapide comme l'éclair ; le coup sera fait tandis que le Belge sera encore à se demander comment ça c'est passé. Quand il aura tiré la situation au clair, et appliqué une défense utile, Perrelli sera lancé ailleurs.

STEURS PEUT-IL SE DEFENDRE ?

Il est bien certain qu'aucun lutteur de 200 livres au moins n'est capable de tenir le Belge à terre par des prises au-dessus de la ceinture. Steurs se lève debout avec un homme, comme Rogers sur le dos, comme s'il n'y avait rien, et ouvre les deux bras qui l'enserrent, pour bondir en liberté. Tout ce que Steurs peut craindre sont ces cruelles prises de jambes que Perrelli applique avec un art barbare. Il y a une défense contre ces prises, mais cette défense y demande une expérience que Steurs n'a pas encore.

UNE LUTTE DESESPEREE

Cette rencontre, où toutes les prises seront permises — moins le strangle — ne se terminera pas sans des péripéties violentes. Steurs n'a pas encore été mis sur le dos à Montréal, et celui qui le mettra sur les épaules peut s'attendre à une résistance désespérée. Malgré l'immense avantage que la science et l'habitude des prises américaines donneront à Perrelli, Steurs garde toujours sa force extraordinaire. Ceux qui croient que Gotch battrait Steurs au style libre, sont forcés d'admettre que la chose ne sera pas aisée, et que le vainqueur peut s'attendre à une lutte désespérée.

Il en sera de même pour Perrelli ; s'il gagne, et la chose n'est pas encore faite, l'Italien va passer par une bataille comme il n'en a pas encore vu.

NOLLYS, LE LUTTEUR BELGE

Voici les mesures de Nollys, le lutteur Belge, qui fera face à Piétro vendredi. :

Poids, 175 livres ; taille, 5 pieds, 6 pouces ; poitrine, 43 pouces ; biceps, 16 pouces ; ceinture, 35 pouces ; cou, 16½ pouces.

Nollys revendique le titre de champion des poids légers, qui est à 180 livres en Europe.

RECORD DE NOLLYS

Nollys a battu Butsson de Toulon. Sabis ; a fait match nul avec Constant le Boucher en 1899 ; arrivé deuxième au championnat ; match nul avec Lassartesse, pendant ce championnat.

Nollys est un athlète court, trapu, ramassé, puissamment musclé ; il fait une partie admirable. Il est l'un des artistes connus en gréco-romaine.

Avec Pietro, cette rencontre devrait fournir un match aussi beau, sinon plus, que le match Pietro-Maupas.

LE TURC MAHMOUD

Le Turc Mahmoud vient d'arriver en Amérique, où il se propose de faire une tournée de luttes. Mahmoud n'a jamais lutté en France, il luttait dans son pays seulement, où il était très considéré.

Mahmoud pèse 210 livres.

LE CHIRURGIEN ROLLER

Roller, l'athlète extraordinaire, qui fut tour à tour capitaine de football à l'Université de Pensylvanie, champion amateur homme fort, lutteur célèbre, et chirurgien en vue, songe sérieusement à planter là sa pratique pour deux ou trois mois, avec l'idée d'arracher à Gotch le titre de champion lutteur.

Dans une dernière correspondance, il consent presqu'à venir à Montréal, si on lui fait des termes qui le paieront mieux que la médecine.

"Bien entendu, dit-il, que les prix demandés ne seront payés qu'à condition que je sois capable de battre Gotch, comme je vous l'affirme."

En voilà un qui n'a pas l'air de douter du résultat.

PIETRO LUTTE A MANCHESTER JEUDI SOIR

Pietro, le gentil Pietro, qui ne se fâche qu'à toutes les deux minutes, est parti pour Manchester, où il doit rencontrer Paul Sweeney dans une lutte à outrance.

Avant de partir, Pietro a dit à un de ses amis qu'il allait contenter Sweeney une fois pour toutes. "Il dit qu'il peut me battre, je vais lui montrer ça."

Sweeney n'a qu'à bien se tenir.

LE CLUB DE MANCHESTER

Un club athlétique vient d'être fondé à Manchester. Ce club, bien organisé donne de grandes luttes à toutes les semaines, que "La Presse" racontera à ses lecteurs américains.

LA BOXE

LE COMBAT BURNS-O'BRIEN

IL AURA LIEU DEMAIN SOIR A LOS ANGELES

LES PARIS SONT DE 10 A 6 EN FAVEUR DE O'BRIEN

Los Angeles, Cal., 28 — La joute de boxe entre Tommy Burns et Jack O'Brien, pour le titre de champion du monde aura lieu demain soir au Pacific Athletic Club.

Le combat sera de 20 assauts. Depuis la retraite de James J. Jeffries, les deux hommes ont réclamé le titre de champion. Jeffries lui-même sera le referee de ce match, qui est pour une bourse de $12,000. O'Brien recevra sur ce montant $1,200 pour avoir signé le contrat. La balance des $10,000 sera divisée de façon à ce que le vainqueur reçoive $8,100, et le perdant, $2,700.

On croit que Burns pèsera de 10 à 12 livres de plus que son adversaire qui, hier, pesait 172 livres.

Les paris sont de 10 à 6 en faveur de O'Brien.

On offre 10 contre 7¼ que Burns ne résistera pas pendant 20 assauts.

JOUTE DE BOXE ENTRE HERMAN ET GANS.

Tonopah, Nev., 28. — Les représentants de Joe Gans et de Kil Herman ont signé hier un contract pour une joute de boxe "to a finish" qui aura lieu le jour de l'an à Tonopah, pour le titre de champion du monde dans la classe des poids légers, et une bourse de $20,000. Le combat aura lieu au Casino A. C. Chacun des deux hommes déposera une garantie de $5,000.

FRED. COOLEY BATTU EN 2 RONDES

Peoria, 28 — Les seconds de Fred. Cooley ont hier soir jeté l'éponge au deuxième assaut de sa rencontre avec Hugo Kelly. Le combat devait être de 10 assauts.

FOOTBALL

ROUGH RIDERS II vs HAMILTON II.

Ottawa, 28. — La seconde équipe des Rough Riders qui n'a pas subi une seule défaite cette saison se rencontrera samedi avec les Tigers II, de Hamilton, dans une partie de football pour le championnat intermédiaire du Canada. La joute aura lieu à Kingston. Comme leurs adversaires, les Tigers II, n'ont pas été défaits cette année.

LA JOUTE McGILL-TIGERS

Le club McGill a commencé à se préparer à sa partie de samedi avec les Tigers de Hamilton, pour le championnat du Canada. Le terrain de l'université était couvert de neige et très peu propice pour jouer au football, néanmoins, les étudiants se sont mis à l'oeuvre avec ardeur. Vingt-trois ont revêtu l'uniforme et se sont mis à la pratique avec enthousiasme.

Percy Roberts et Gordon, du club Montréal, étaient présents, et ils ont dirigé la pratique. Ils ont promis d'aider le McGill toute la semaine et de lui prêter leurs lumières.

Les Tigers arriveront ici samedi matin.

Aucun arbitre n'a encore été nommé, mais Frank Woodworth et King Clancy ont été suggérés comme referee et umpire, respectivement.

ATHLETISME

SEANCE ATHLETIQUE CE SOIR A LA SALLE TREMBLAY

Le programme préparé pour ce soir à la salle Tremblay, est des plus intéressants. Pour commencer, il y aura un match de tir au poignet entre Philias Charron, et le fameux Dandurand.

Il y aura ensuite trois luttes entre les athlètes suivants :

Aubert Côté vs Saint-Amour, à 130 livres.
Jos. Montferrant vs Gamache, à 125 livres.
Archambault vs A. Bénard, à 115 livres.

BILLARD

GALLAGHER ET TAYLOR VICTORIEUX.

New-York, 28. — Tom Gallagher a défait hier soir Albert G. Cutler de Boston par un score de 400 à 200 dans le tournoi de billard à 18.2 pour short-stops. Dans l'après-midi, Alexander Taylor de Chicago, a battu Frank Hoppe jr., de cette ville, par 400 à 236.

LA MORT D'URBAIN ROUX

Sa veuve réclame $16,000 de dommages.

Madame veuve Urbain Roux, d'Arthabaskaville, réclame $16,000 de dommages-intérêts de la "Montreal Street Railway." Son mari étant à Montréal, fut tué par un tramway, alors qu'il désirait monter dans un tramway pour se rendre au Parc Dominion. M. Roux était en compagnie de M. Bertl, un commis voyageur, quand il fut tué au coin des rues Bienville et Saint-Denis. Mtre J. F. Walsh, d'Arthabaska, est l'avocat de la demanderesse.

FOURRURES

Nos fourrures sont les plus belles et les meilleures au même prix qu'ailleurs, 40 pour cent meilleure valeur. Chas. Desjardins et Cie, 485 Sainte-Catherine Est, coin Saint-Timothée. Tél. Bell Est, 1536, 1537. r

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c, la boîte. r.

A QUEBEC

MORT SUBITE D'UN COMMIS-VOYAGEUR — LES TRIBUNAUX — LE "BAVARIAN" — VOL — LE THEATRE — LA VISITE DES ETUDIANTS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 28. — Une dépêche de Disraëli, P. Q., annonce la mort subite de M. Aimé Champagne, de Québec, arrivée à cet endroit lundi soir. M. Champagne était commis-voyageur de la maison W. Brunet et Cie, pharmaciens. Il était âgé de soixante ans. Ses restes mortels ont été transportés hier soir à Québec, rue Alfred, Saint-Roch, où demeure sa famille. Le défunt était bien connu dans les cercles commerciaux.

—La Cour de Révision s'est ouverte hier sous la présidence des hons. juges Cimon, Lemieux, Malouin et McCorkill. Les causes de Québec ont été entendues hier, et celles de la campagne le sont aujourd'hui. La Cour d'Appel siégera à Québec les 4 et 5 décembre prochain, pour entendre les causes des districts ruraux.

—Par jugement du juge en chef Langelier, S. Jules Largue, notaire, de Québec, a été nommé commissaire de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit, pour la province de Québec.

—Le propriétaire d'un hôtel de la Haute-Ville a été condamné à payer $75 d'amende et les frais, pour avoir vendu de la boisson le dimanche. Le recorder Déry lui a en outre servi une rude leçon, car le délinquant est loin d'en être à sa première offense du même genre. Cette affaire résulte du vol d'une montre qui a été perpétré récemment, un dimanche, dans la buvette de cet hôtel.

—Que va-t-on faire du "Bavarian" ? Personne ne le sait encore. Le malheureux steamer repose toujours sur le sable, près du quai Gilmour, à Saint-Joseph de Lévis. On en est encore à considérer la possibilité de le faire entrer dans la cale-sèche de St Joseph de Lévis.

—Deux jeunes gens de cette ville, Georges Thompson et P. Lapointe, ont été traduits en cour de police, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir volé trois paletots à l'Université Laval.

L'un des paletots disparus a été retrouvé dans un magasin de bric-à-brac. Il appartient à un étudiant nommé Bourget.

—Pour se conformer à l'ordre des autorités municipales, qui ont limité à 600 le nombre des spectateurs devant être admis au théâtre Populaire, les directeurs de ce théâtre se voient actuellement dans la pénible obligation de refuser du monde presque tous les jours. C'est ce qui les a portés à se hâter de construire les escaliers et autres améliorations recommandées par l'inspecteur des bâtiments, et tout sera bientôt prêt. En attendant, on nous donne en vedette chiche, "Les deux timides", sont fort joliment interprétés, et Villeraie et Legrand y figurent avantageusement. Villeraie est toujours impayable dans ses chansons comiques. Les vues animées sont très bonnes.

—C'est samedi prochain que les étudiants de l'Ecole Polytechnique se rendront en excursion à Québec. Les étudiants de Québec ont formé un comité de réception, et voici ce qui a été arrêté :

Samedi avant-midi, à neuf heures et demie, les étudiants, drapeaux et fanfare en tête, vont chercher leurs hôtes, arrivés le matin à l'hôtel Victoria, et les escortent jusqu'à l'université, où Monsieur le recteur les reçoit officiellement. On visite l'université et à onze heures, on se rend saluer Son Honneur le maire Garneau, à l'hôtel de ville. Le comité de réception offre ensuite un lunch au café de l'Auditorium, aux officiers de l'Ecole Polytechnique. Les officiers des diverses facultés de l'Université Laval assisteront à ces agapes fraternelles. Dans l'après-midi, les excursionnistes se rendent au théâtre Populaire, gracieusement mis à leur disposition, et le soir, au Victoria, où Son Honneur le maire donne à dîner aux excursionnistes et aux officiers des facultés de Québec. Après le banquet, joyeuse excursion au Sault Montmorency, en grande voiture avec chiens, fanfare et drapeaux. Nos amis de Montréal prendront quitteront dimanche matin, à neuf heures.

—M. L. A. Moisan, manufacturier, donnera une conférence à l'Institut Canadien, le 4 décembre prochain. Il traitera de l'ouest canadien.

—Le coroner a tenu une enquête hier, à la Rivière aux Chiens, sur la mort d'une femme nommée Gilbert. Verdict : "Morte d'une congestion pulmonaire."

FEU Mme MARCHAND

Les funérailles de la défunte auront lieu demain matin à l'église St Jacques — Les élèves de Melle Lanctôt.

Mlle Lanctôt prie ses élèves, tant anciennes qu'actuelles, de se réunir aux cours, 784 rue Saint-Denis, jeudi matin, à 8.30 heures, afin de se rendre à l'église Saint-Jacques où auront lieu les funérailles de Madame Marchand, leur regrettée bienfaitrice. Toutes se rappelleront, avec un pieux souvenir, l'émulation que madame Marchand a donnée à leur institution et se feront un devoir de venir payer un tribut de reconnaissance à celui qui n'est plus, mais dont la mémoire vivra.

FUNERAILLES DE MICHEL BIRON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 28 — Les funérailles de Michel Biron, décédé vendredi, ont eu lieu lundi matin à l'église de Saint-Philémon, de Stoke, au milieu d'un nmbreux concours de parents et d'amis de la famille.

L'office funèbre a été présidé par M. l'abbé A. E. Martel, curé, et la dépouille fut inhumée au cimetière paroissial.

Les porteurs du corps furent MM. Joseph Longval, James Guillemette, Augustin Dubreuil et Joseph Beauchesne.

Représentaient le deuil : MM. Raphaël-A. Biron, dép.-shérif, de Sherbrooke, frère du défunt; Georges et Emeril Biron, de Lowell, Mass., fils; Joseph Malenfant, gendre; Omer Biron, neveu; E. Biron, James Biron, Arthur et J. Lemire, Salomon Dufort, Arthur Malenfant, cousins, etc.

GARE PROJETEE A SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 28 — Il est rumeur que de bonne heure, au printemps prochain, la Compagnie du Pacifique érigera sa nouvelle gare depuis longtemps projetée, sur le chemin Belvidère et devant remplacer avec avantage le présent édifice, qui ne répond plus aux exigences d'un bon service.

Cette température n'éveille-t-elle pas l'idée d'un

CHAUD PARDESSUS D'HIVER?

En achetant un "Male Attire" vous avez—
—les meilleurs tissus,
—la bonne confection,
—votre pardessus tout de suite—le jour même que vous donnez votre commande—vous n'avez pas à attendre une semaine ou deux en gelant pendant ce temps.

Nous pouvons vous vendre un pardessus de $12 à $30 selon le tissu choisi. Nous ne faisons rien qui ne soit garanti—votre argent remis si vous n'êtes pas satisfait.

Il est de votre avantage de venir visiter un des magasins "Male Attire"

"MALE ATTIRE"

3 MAGASINS
ANGLE CRAIG & ST PIERRE,
336 RUE STE CATHERINE OUEST, près Victoria
475 RUE STE CATHERINE EST.

CONFIRMATION D'UN ARRET DE FEU LE JUGE MADORE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 28 — La nouvelle nous est arrivée hier, de la confirmation par la Cour de Revision, du jugement rendu par le regretté juge Madore, dans l'intéressante affaire de Morin vs Pagé.

Le demandeur Joseph Morin, notaire et député de Saint-Hyacinthe, à l'Assemblée Législative, avait obtenu, en mars dernier, jugement au montant de $600 pour avances par lui faites au docteur J. L. Henri Pagé, alors que ce dernier poursuivait ses études médicales à Québec.

M. Pagé avait fait inscrire sa cause en révision et c'est cette cour qui vient de confirmer sur toute la ligne le jugement rendu en Cour Supérieure, à Saint-Hyacinthe.

UNE PAGE D'HISTOIRE INTIME

Découverte d'une tentative pour voler le système Semi-ready.

Il y a un an l'établissement de coupe Semi-ready a subi une expérience qui pourrait être comparée à l'histoire d'une mine d'or. Des années d'efforts et de magnifique énergie ont été employées à faire progresser le système Semi-ready qui est maintenant si bien accueilli par les messieurs.

On peut se rappeler les exemples où des années de travail et des milliers de dollars ont été employés à développer plus d'une mine d'or avant que la vraie veine de quartz soit découverte dans toute sa richesse, découverte qui est bientôt suivie de querelle et de procès pour la conquête de l'or.

Le système de coupe Semi-ready, sur mesure du type physique et son étiquette précieuse a passé par les mêmes phases de luttes vives, avec quelques exploiteurs qui virent que la veine de la faveur populaire était atteinte. L'on déjoua l'effort que l'on fit pour séparer les ouvriers qui l'avaient mené à bonne fin. La Compagnie Semi-ready est aujourd'hui une des industries les plus prospères du Canada. Avec des ateliers bien outillés, construits expressément pour sa confection, et avec 69 garde-robes Semi-ready établies dans tout le Dominion, sa marque de fabrique internationale a été évaluée à un million de dollars.

Mais l'allégorie de la mine d'or n'est complète que lorsqu'un monsieur se rend compte qu'il peut obtenir une pépite de cinq ou six dollars chaque fois qu'il épargne ce montant en préférant un habillement ou pardessus Semi-ready.

Trois garde-robes Semi-ready à Montréal, McLean et Campbell ont les agences 237 rue Saint-Jacques et 505-507 rue Sainte-Catherine-Ouest, tandis que F. X. Borduas, à Saint-Henri, a la garde-robe au No 3521 rue Notre-Dame (21) r

LES SANS-TRAVAIL

Schenectady, New-York, 28. — Un forgeron, de Brooklyn, Joseph Reilly, sans ouvrage et pressé par le besoin, a lancé lundi soir sa sacoche dans la vitre d'une fenêtre d'un grand magasin à rayons, évaluée à $600. Son but était de se faire arrêter et de se procurer trois repas par jour. Il attendit patiemment que la police vint lui mettre la main au collet. Il a été, hier matin, renvoyé devant le grand jury. Le minimum de la peine pour cette offense est deux ans à la prison d'Etat.

LES DETTES DU KAISER

Berlin, 28. — Un mémoire soumis hier au Reichstag, relativement à la législation sur les emprunts publics depuis 1875, indique que le 1er octobre dernier la dette impériale se montait à $950,000,000, dont plus de la moitié a été employée pour l'armée et la marine.

NOCES D'OR A POINTE-AUX-TREMBLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Pointe-aux-Trembles, 28 — M. J. Bte Dagenais, 70 ans, et son épouse, 72 ans, viennent de fêter leurs noces d'or. A cette occasion, dimanche dernier, une messe solennelle, diacre et sous-diacre pour assister M. l'abbé J. O. Roussin, curé, qui officiait.

M. et Mme J. B. Dagenais, dont on vient de célébrer les noces d'or à Pointe-aux-Trembles.

La quête fut faite dans l'église par deux petits-enfants des jubilaires.

Il y eut messe en musique et morceaux de violon par M. Wilfrid Reeves, fils. Les jubilaires ont trois enfants et sept petits-enfants.

Trois adresses ont été lues, une par les enfants, l'autre par les petits-enfants, et la troisième par les citoyens de Saint-Léonard Port Maurice, avec présentation de deux bourses en or par la famille et les citoyens de Saint-Léonard Port Maurice. Quatre-vingt personnes assistaient à cette fête de famille.

IMPORTANTE CAPTURE

Les détectives arrêtent deux jeunes gens soupçonnés de vol à main armée.

"La Presse" annonçait hier la nouvelle d'une attaque nocturne dont M. Baldwin, 119 rue Drolet, avait été la victime. M. Baldkin rentrait chez lui, vers six heures, lundi matin, quand il fut attaqué par quatre rôdeurs qui se précipitèrent sur lui et l'entraînèrent dans un terrain vague situé près de là. Après l'avoir battu sans pitié, les apaches lui enlevèrent une somme de $16.00 et prirent la fuite.

Le service de la sûreté, immédiatement prévenu, mit sur une piste les détectives Laberge et Giguère, et ceux-ci arrêtèrent hier deux jeunes gens dont l'un d'eux est soupçonné d'avoir participé à l'attaque nocturne contre M. Baldwin.

Ce même jeune homme fut arrêté il y a quelques jours pour cambriolage et remis en liberté sous caution en attendant son procès.

Les agents disent que depuis cette libération provisoire, le jeune garçon n'a pas chômé et on dit qu'avec son ami, il aurait été mêlé à plusieurs affaires de vol à main armée. Celui-ci a été trouvé en possession d'une montre volée.

Un troisième individu attend son procès pour une accusation du même genre et on le croit complice.

NOTRE SYSTEME PLANETAIRE

Jolie conférence donnée, hier soir, par Mtre Gonzalve Desaulniers, C. R., au club Saint-Denis.

Maître Gonzalve Désaulniers, C. R., avantageusement connu dans le monde des lettres, a fait une intéressante conférence hier soir, sur "notre système planétaire". Les salons du club Saint-Denis, rue Sherbrooke, étaient remplis.

Le conférencier a passé en revue les systèmes discutés depuis Pythagore, et a fait voir comment les savants, après des hésitations et des triomphes sont parvenus à accepter les démonstrations des calculs astronomiques.

C'est le chemin parcouru par la vérité de la rotation diurne de la terre sur elle-même et du mouvement héliocentrique des planètes autour de notre système, que le conférencier a décrit dans une heure de causerie.

On remarquait dans l'auditoire: l'hon. juge Robidoux, l'hon. Israël Tarte, MM. Honoré Gervais, député ; N. Dupuis, Henry Hamilton, N. G. Valiquette, Godfroy Langlois, J. M. Fortier, O. Normandin, A. Parent, J. A. Beaulieu, A. Gauthier, A. Berthiaume, A. Labbé, Henri Lionais, N. Tétrault, Alfred Lionais, Thomas Côté, MM. les docteurs Parizeau, Cormier, J. L. Warren, Masson, F. de Martigny, Gendreau, Versailles, Delorme, l'échevin DeSerre, l'échevin Proulx, et une foule d'autres.

L'hon. Israël Tarte remercia le conférencier en quelques mots éloquents.

CAUSERIE SUR RAPHAEL

Le professeur Giuseppe Nelli, du Conservatoire de McGill, a donné lundi soir au Fraser Hall, une intéressante conférence sur Raphaël.

BLE NATUREL ET SAIN. — "SWISS FOOD", ce beaucoup supérieur à la farine d'avoine, c'est le blé naturel roulé prêt à cuire. Déjeuner et souper parfaits et fortifiants. 15 cents le paquet de 3 livres.

DANS LES REGIONS POLAIRES

LETTRES DU CAPITAINE BERNIER SUR SA CROISADE DANS LES MERS POLAIRES— IL DOTE LE CANADA DE ONZE NOUVELLES ILES.

Le capitaine Bernier, commandant de l'"Arctic," donne des nouvelles très importantes sur sa croisière dans la mer du Nord. Onze îles ont déjà été découvertes pour le bénéfice du Canada. Deux lettres, l'une adressée à l'hon. M. Brodeur, l'autre à M. Bruneau, sont arrivées des lointains rivages de la Terre de Baffin. Voici ces lettres, qui, d'ailleurs, parlent par elles-mêmes :

A bord de l'"Arctic,"
Steamer du gouvernement canadien, Pond's Inlet, Terre Baffin,
9 septembre 1906.

A l'hon. L. P. Brodeur, Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa, Ont.

Monsieur le ministre,

Je vous inclus des copies photographiques prises par M. Lancefield, pendant notre voyage du mois dernier, ainsi qu'une vue de Port Albert, où nous nous sommes réfugiés et où nous avons établi nos quartiers d'hiver.

Nous avons attendu chaque jour les baleiniers qui doivent se rapporter à nous, à qui nous devons accorder leur licence et de qui nous devons percevoir les droits de pêche.

Jusqu'ici, notre voyage a été des plus florissant, et si nous avons décidé de ne pas passer l'hiver à l'île Melville, c'est que la glace ne part pas tous les ans de cet endroit et que nous courrions le risque de passer de force, un autre hiver à cet endroit.

A cause de cette perspective de retard forcé, dans la crainte aussi de voir nos provisions s'épuiser inutilement, et afin de préserver notre steamer qui était surchargé de glaces, nous nous sommes consultés et nous avons décidé d'abandonner l'île Melville, n'y pouvant plus faire aucun travail effectif après avoir, au nom du gouvernement canadien, pris possession de l'île Melville, de Prince Patrick, d'Eglinton, Emeraid, Byam Martin, Bathurst, Cornwallis, Griffiths, Lowther, Young's Garret, Russell, Davy, Bylot et autres îles.

Nous attendons maintenant les baleiniers qui doivent nous arriver d'une journée à l'autre. Je compte partir d'ici dans les derniers jours de juillet prochain pour avancer plus au nord, à travers les îles Lincoln et Jones Sound.

Au printemps prochain, nous aurons dépensé à peu près la moitié de notre charbon. Je tiens à mentionner ici que nous avons laissé un dépôt de 5,718 livres de provisions diverses et choisies, à Port Léopold ; nous y avons aussi construit une maison. A la baie de l'Erèbe—Erebus,—nous avons restauré le monument de sir John Franklin, installé dans un endroit plus propice, la pierre commémorative et repeint à neuf les autres pierres portant les noms des différents découvreurs.

Quant à l'"Arctic," il tient bon et il est solide ; il a bien fait son devoir ; on ne doit cependant pas compter qu'il puisse passer à travers des glaces vieilles de plusieurs saisons ou générations, mais si nous y mettons le temps, nous le conduirons bien où nous voudrons.

Les officiers et l'équipage sont tous en excellente santé, ils sont joyeux et contents de leur sort. Nous avons eu la rare bonne fortune de voir un immense iceberg venir s'échouer tout près du navire, ce qui nous garantit notre provision d'eau douce pour l'hiver.

Nous avons aussi nos fusils et nos munitions qui nous aideront à nous approvisionner de viande fraîche pour notre consommation pendant l'hiver. Nous avons installé autour de nous pas moins de 60 pièges, de sorte qu'il est fort dangereux de venir rôder près de l'"Arctic."

Mes officiers et mes hommes tiennent à vous présenter leurs hommages ainsi qu'à vos chefs de ministère, et ils vous remercient pour tout ce que vous avez fait pour nous ainsi que pour les êtres bien-aimés que nous avons abandonnés derrière nous là-bas, au pays. Nous vous serions très reconnaissants si vous vouliez leur donner de nos nouvelles dans les journaux, afin que nous puissions recevoir leurs lettres à Port Burwell, Baie d'Hudson.

Je demeure, monsieur le ministre,
Votre obéissant,
J. E. BERNIER,
Commandant de l'"Arctic."

P. S. — Le capitaine de la baleinière "Eclipse" de Dundee, me dit qu'il nous apportera nos lettres à Pond's Inlet, avant que nous partions d'ici. N'oubliez pas d'en prévenir les journaux.

La deuxième lettre, un peu plus familière, se lit ainsi :

Port Albert, Pond's Inlet, Terre de Baffin, Extrême nord canadien, steamer "Arctic."

M. A. A. Bruneau, député,
Cher monsieur,

Vous serez peut-être heureux d'apprendre que nous avons rempli notre mission. Nous avons pris possession de onze îles, au nom du Canada, et accompli d'autres travaux dont le ministère de la marine doit bénéficier.

Je vous autorise à dire que j'ai fait quelque chose pour mon pays et que l'honneur en retombe sur ceux qui, les premiers, ont poussé à la roue alors qu'il était temps. Rappelez-moi au bon souvenir de tous les amis de Sorel ainsi qu'à celui de tous ceux qui s'informeront spécialement de nous au club de Sorel, où j'ai eu le plaisir de passer des heures si agréables, l'an dernier.

Il nous reste encore beaucoup de choses à faire, mais j'ai l'espoir qu'au retour, nous aurons fait assez de travail précieux pour que ce soit un encouragement à nous envoyer de nouveau dans cette région, plus tard.

Acceptez mes meilleurs souhaits et agréez mes salutations.

Je demeure votre sincère,
J. E. BERNIER.
A bord de l'"Arctic."

Le Vin St-Michel

EXCITE L'APPÉTIT,

Réchauffe l'estomac, Rend la digestion facile et le sommeil paisible.

Il enrichit le sang et fortifie le système nerveux.

LE NOUVEAU REMÈDE FRANÇAIS.

MARQUE DE THERAPION FABRIQUE

CE remède efficace et populaire, au succès consacré, employé dans les hôpitaux du Continent par Ricord, Rostan, Jobert, Velpeau et tant d'autres, renferme tout ce qu'on recherche dans un remède de ce genre et surpasse tous ceux employés jusqu'ici.

THERAPION No. 1 arrête en un temps remarquablement court, en quelques jours seulement dans un grand nombre de cas, tous les écoulements des organes urinaires ; il remplace avec efficacité les injections dont l'usage produit des désordres profonds et amène des rétrécissements et d'autres maladies sérieuses.

THERAPION No. 2 s'emploie dans l'impureté du sang, le scorbut, les boutons, les pustules, les douleurs et l'enflure des jointures, la goutte, les rhumatismes, les accidents secondaires, et dans toutes les maladies dans le traitement desquelles ce n'était que trop la mode d'employer le mercure, la salsepareille, etc., au détriment des dents du malade et de sa santé que ces médicaments ruinaient. Cette préparation purifie le sang et par suite toute l'économie et élimine complètement du corps tous les poisons.

THERAPION No. 3 s'emploie dans l'affaiblissement nerveux, l'insomnie, l'incapacité pour les études ou les affaires et dans toutes les affections pénibles résultant des soucis, du surmenage, de la dissipation et des excès, du séjour dans les pays chauds et malsains etc. Il possède un pouvoir récupérateur surprenant pour les malades débilités.

THERAPION est en vente chez les principaux pharmaciens. Prix en Angleterre 2 shillings 9 pence et 4 shillings 6 pence. En commandant, il faut indiquer quel numéro de Therapion l'on désire. La marque de fabrique ci-dessus est le fac-simile du mot "THERAPION" tel qu'il apparaît sur le timbre du Gouvernement Britannique (lettres blanches sur fond rouge) fixé par ordre des autorités *sur chaque paquet*, les paquets qui ne porteraient pas ce timbre *sont des contrefaçons*.

Vendu par Lyman Bros., Ltd, Toronto, et E. Fougera et Co., New-York. Prix $1.00, frais de poste 4 cents. 27—Ma-n

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39. 176—1Mvan

ATTAQUE NOCTURNE

Un homme est dévalisé à deux pas du poste de police No 6, au coin du square Chaboillez.

Hier matin, vers une heure, un M. J. H. Bisaillon, demeurant 525 rue Notre-Dame Ouest, a été attaqué et pillé par deux hommes, au coin du Square Chaboillez, à quelques pas du poste de Police No 6. L'attaque fut si prompte que la victime n'eut pas le temps de pousser un cri et fut dévalisée en un tour de main.

M. Bisaillon a porté plainte aux constables du poste No 6, mais les hommes du capitaine Bourgeois, malgré d'immédiates recherches, n'ont pu retrouver les rodeurs.

Pour guérir scrofules, herpès, dyspepsie, catarrhe et rhumatisme, prenez la Salsepareille de Hood. (10)

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c, la boîte. r.

C'est Chose Difficile

que d'essayer d'étirer une camisole qui a été rétrécie plusieurs fois au lavage. Permettez-nous de vous en fournir d'irrétrécissables vendues avec notre garantie comme ne rétrécissant pas. Vous allez en trouver dans notre stock de toutes les pesanteurs et de tous les prix. Quelle que soit la grandeur, nous vous accommoderons et nous vous fournirons des sous-vêtements convenables à nos 3 magasins.

R. J. TOOKE,
177 RUE SAINT-JACQUES.
493 RUE STE CATHERINE OUEST.
473 RUE STE CATHERINE EST.

LA PRESSE
MONTREAL, 28 NOVEMBRE 1906

L'INDEPENDANCE DE M. BOURASSA

La "Presse" a déjà exprimé l'idée qu'il est bon d'avoir parmi la députation des esprits indépendants usant de leur franc-parler. Nous disions le 29 octobre dernier :

"La présence de M. Bourassa à la Chambre et son rôle politique ne sont pas inutiles. Si M. Bourassa n'entreprend pas de briser l'union canadienne sous l'égide de Laurier, s'il se contente d'être un chevalier sans peur et sans reproche, son franc parler permettra à Sir Wilfrid d'ouvrir les yeux de ses collègues anglais qui, à leur tour, nous concilieront l'opinion anglaise dans la mesure du possible."

Lundi, monsieur Bourassa s'est donné beaucoup de peine pour défendre parlementairement son attitude en Chambre. Ce travail n'est pas nécessaire ; car, dans l'enceinte législative, il n'a jamais outrepassé ses droits. Il s'est opposé à l'envoi de contingents en Afrique, il a demandé plus de liberté pour l'enseignement catholique dans les écoles du Nord-Ouest et pour les récréations du dimanche ; il a combattu l'impérialisme. Personne ne lui reproche une attitude qui lui a valu de la popularité.

Mais, ce qu'il a besoin d'expliquer et ce qu'il n'a pas expliqué, c'est sa conduite, ce sont ses dénonciations peu mesurées en dehors de la Chambre.

Dans le comté de Québec il a déclaré, durant la dernière élection, que Sir Wilfrid Laurier a trahi sa race et sa religion dans la loi constitutive des deux nouvelles provinces.

Dans l'élection de Sainte-Marie, il a traîné tous ses collègues, tout le parti libéral dans la boue, en traitant les partisans de Sir Wilfrid Laurier de paresseux et de marionnettes. Voilà qui n'est plus de l'indépendance ; mais de la révolte.

Il est bien permis à la population ouvrière de songer à un troisième parti, parce qu'elle a des intérêts de classe, de collectivité à faire valoir. Ni les conservateurs, ni les libéraux ne peuvent se rallier d'emblée à toutes ses théories ou réclamations, bien qu'ils éprouvent de fortes sympathies pour elle, puisque le gouvernement était prêt à laisser élire son candidat. Alors, les ouvriers s'organisent en groupe pour faire entendre leur voix dans le grand public. C'est une prétention légitime et constitutionnelle.

Mais, quel prétexte pourra donc invoquer un particulier qui n'a ni mission à montrer, ni griefs individuels à faire corriger, ni intérêts personnels à défendre? Il s'écriera: "Mais, mes convictions! ma conscience!" Très bien; mais, alors, ses convictions, sa conscience sont seules contre quarante ou cinquante autres consciences qui se sont consultées et ont mûrement délibéré. Lui, simple et jeune député, se pose, du coup, comme l'adversaire et le juge du Premier Ministre, à la sagesse duquel sont confiées les destinées du pays. Donc, lui seul est infaillible, lui seul a de l'oeil pour la conduite de nos affaires publiques. Voilà la négation la plus absolue du système parlementaire anglais, qui veut voir le pays conduit par les partis.

Il n'y a, en effet, de garantie, de sauvegarde pour la chose publique que dans l'existence des partis. Et, plus les partis sont forts, bien organisés, plus cette chose publique est protégée. Tuez l'esprit de parti, et, il ne reste plus que l'anarchie en politique. Chacun a le même droit que son voisin de faire prévaloir son opinion. La belle situation que nous aurions si tous, les uns après les autres, allaient courir les campagnes pour dire aux électeurs ahuris : "Ce n'est pas M. Bourassa qu'il faut croire ; c'est moi et moi tout seul. M. Bourassa n'est qu'un mouton qui suit aveuglément M. Armand Lavergne ! Et, même, M. Lavergne n'est qu'un outil entre les mains de M. Robitaille !"

Les partis ont une force incommensurable, parce qu'ils sont le fruit d'une sagesse commune. Croit-on, par exemple, que Sir Wilfrid Laurier se conduit en autocrate avec ses amis ? Il est plus en état que tous d'apprécier une situation, parce que tous les renseignements convergent vers lui. Il reçoit les approbations et les désapprobations. Les députés à "l'esprit indépendant" ne manquent jamais de lui faire valoir leurs objections. Il pèse, il juge ; il fait une moyenne de "pour" et de "contre" ; et, en définitive, il consulte la masse de ses partisans dans ce qu'on appelle un CAUCUS. Précisément, il y en a un aujourd'hui. Là, tout le monde donne sa façon de penser, sans réticences et sans ambages. Le député "indépendant" y a un beau rôle à jouer. Puis, la reunion adopte une décision quelconque, résultante de toutes les bonnes têtes réunies. Sortis de la salle, les membres les plus récalcitrants se soumettent au jugement de la majorité.

Telle est la véritable INDEPENDANCE, qui éclaire un parti sans le ruiner. Elle vaut cent fois celle du particulier qui se contente de dire : "Tous les autres sont des imbéciles ; moi seul suis doué de la raison irrécusable et irréfragable."

Si, dans notre société absolument démocrate, quelques-uns aiment un dictateur, qu'ils suivent cet homme-là ; ils ne s'embêteront pas à discuter sur les intérêts du pays et ne perdront pas leur temps à tirer des plans. Les choses leur arriveront toutes mûries de ce cerveau puissant qui ne se trompe jamais.

On nous dira que cette théorie du pacte, de la solidarité, détruit la prétention des journaux indépendants. Au contraire. Si le jeu serré des partis est nécessaire dans une lutte où la seule arme véritable est la sagacité, le travail, l'intégrité, l'émulation du bien, il faut, en même temps, une exposition impartiale qui permette à l'opinion publique de se former en toutes connaissances de cause. Les journaux sont entre les deux camps comme les hérauts d'armes dont le devoir était, disent les chroniques, "d'indiquer les conditions de la joute, de faire un rapport sur ceux qui ont mieux combattu, de tenir des registres de LA NOBLESSE ET DE VISITER TOUS LES DEPOTS D'ARCHIVES." Autrefois, ces hérauts étaient nommés par le Roi. C'est le peuple, aujourd'hui, qui les institue. Que saurait-il sans eux ?

Monsieur Bourassa, qui est bien doué, qui a commencé à rendre des services importants à ses compatriotes, est sur le chemin de la perdition, c'est-à-dire d'une impuissance que nous serons le premier à regretter.

Encore ici, nous avons à répéter ce que nous disions l'autre jour :

Si tous les députés canadiens-français et catholiques se mettaient à la remorque de M. Bourassa parlant sur les hustings, nous aurions bientôt la guerre civile, la guerre religieuse ; car MM. Sproule et autres sont, au point de vue anglais et protestant, ce qu'est M. Bourassa au point de vue français et catholique.

Avant Laurier, Sir Georges Cartier n'avait pu faire rectifier les écoles anti-catholiques du Nouveau-Brunswick.

Sir John Thompson n'avait pas osé désavouer, bien qu'il en eut le pouvoir, la loi des écoles de Manitoba, dont les catholiques souffrent encore, ni celle dirigée contre la langue française dans le Nord-Ouest.

M. Bourassa se vante qu'à la place de Laurier il aurait contraint la majorité libérale anglaise à accepter le sentiment catholique dans son entier, l'école séparée et confessionnelle. Il prétend que l'Anglais plie devant qui ne plie pas et écrase celui qui plie. Ce n'est pas l'expérience de notre histoire, à commencer par Papineau.

Si nous mentionnons le nom de Papineau, c'est parce que M. Bourassa l'a fait surgir lui-même dans le débat de lundi. Ce n'est pas diminuer le député de Labelle que de lui attribuer de l'atavisme ; car, Papineau est une des figures les plus brillantes du Canada. Dans une phase critique, pénible, de notre histoire, il fut, à lui tout seul, une forteresse inexpugnable. Rendons donc à César ce qui appartient à César.

Mais, à son retour de l'exil, quand il n'y eut plus rien à défendre parce que Lafontaine avait tout sauvé, le grand tribun ouvrit une seconde ère de sa carrière qui ne ressembla pas à la première. Il s'était fait élire en 1848, tout en protestant contre l'Union, comme le partisan du ministère Lafontaine-Baldwin. Ici vient un détail dont ses contemporains ont laissé le récit. Papineau, qui avait déjà été le Président de l'Assemblée Législative pendant vingt et un ans et qui revenait avec un énorme prestige, n'avait jamais imaginé un autre que lui pour ce poste dans la nouvelle Chambre. Or, il arriva que le gouvernement proposa M. A. N. Morin. Aussitôt, l'hon. L. J. Papineau se leva de son siège et sortit dramatiquement de l'enceinte parlementaire son manteau sur le bras. Il ne se doutait pas, à ce moment-là, croyant prendre le chemin du pouvoir, qu'il sortait de la vie publique pour toujours. La Providence le laissa vivre vingt-trois ans de plus dans un effacement presque complet, bien qu'il conservât sa vigueur physique et intellectuelle jusqu'à la fin, et qu'il eut un état-major puissant dont M. Bourassa ne dispose pas : A. A. Dorion, Dessaulles, Laberge, Papin, LaBrèche-Viger, Doutre, J. B. E. Dorion, Blanchet, Laflamme etc., des colosses. Il était devenu cet astre que Marc-Aurèle appelle : "Le soleil qui fait de la pluie."

C'est avec crainte et avec douleur que nous voyons M. Bourassa imiter plutôt cette seconde manière d'un grand homme que sa première. Papineau se tourna contre tous ses anciens amis, Vallières, Debartzch, Lafontaine. Il appelait celui-ci un naïf bafoué, un ventru, un corrompu, de même que M. Bourassa accuse Sir Wilfrid Laurier d'avoir été traître à sa religion, et ses collègues d'être des affamés dont on achète le silence et la liberté.

De même que Papineau donne le nom de lâcheté à l'acte de génie par lequel Lafontaine accepta la constitution de 1841, pour la faire tourner à l'avantage du Bas-Canada, de même M. Bourassa reproche à Sir Wilfrid d'avoir sauvé le parti catholique dans l'organisation des nouvelles provinces en obtenant de ses partisans protestants formant une grosse majorité des concessions qui répugnaient à leurs idées et qui pouvaient les conduire à une révolte désastreuse pour eux dans leurs comtés respectifs.

Il n'y avait pas plus de possibilité pour Sir Wilfrid Laurier d'imposer notre système d'écoles catholiques au Nord-Ouest qu'il y en avait pour Lafontaine de briser l'Union de 1841.

L'aïeul et le petit-fils ont donc sacrifié au même autel de la prétention vaine ; mais, le petit-fils, en déposant ses offrandes dans le temple redoutable avant d'avoir conquis, a jeté sa pincée d'encens sur des charbons morts.

DOS A DOS

L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée hier aux Communes et au Sénat.

La discussion aux Communes a porté spécialement sur la corruption électorale. C'est un sujet mis à l'ordre du jour par les révélations faites dans l'affaire de la dernière élection de London, Ont.

L'opposition a profité de l'enquête conduite à Toronto par le magistrat Denison, pour accuser le gouvernement de se maintenir au pouvoir au moyen de fraudes électorales. Les députés ministériels en réplique, ont rappelé tous les scandales qui de temps à autres ont été mis au débit du parti conservateur durant les derniers trente ans.

Nous estimons, là, que ce sont de part et d'autre, récriminations de mauvais aloi. Nous l'avons déjà dit : les deux partis ont péché dans le passé. Tous les deux, ils ont trop souvent mis en application la doctrine que "les élections ne se gagnent pas avec des prières".

Pourquoi ne point franchement l'admettre ?

Et les deux partis, ayant sans hypocrisie admis ce fait, pourraient alors se regarder honnêtement dans les yeux et s'unir pour mettre fin aux fraudes électorales, à l'achat des consciences, aux manoeuvres coupables.

CHOSES ET AUTRES

Ironie des mots! Voici qu'avant même d'être construit, le Palais de la Paix, de La Haye, menace d'allumer la guerre entre les architectes. Ce sont nos confrères hollandais qui l'affirment.

Les architectes ayant participé au concours pour la construction de l'édifice, protestent en effet contre la décision du jury; ils mettent en cause, par exploit d'huissier, à la fois la Carnégie, et exigent la nonexécution de la décision en se basant sur ce fait que le jury s'est écarté du programme du concours.

Qu'on nous donne vite un Palais de la guerre, pour effacer tous ces dissentiments!

× × ×

Quand il était simplement le prince de Galles, Edouard VII avait un beau jour mis son alliance dans sa poche et c'est là qu'il avait continué à la porter.

On sait que le souverain anglais fut toujours pour ses compatriotes l'arbitre des élégances. Bientôt il fut de bon ton pour tous les Anglais mariés de porter leur alliance, les hommes dans leur gousset, et les dames dans leur petite bourse en or.

Mais Edouard VII a depuis quelque temps remis son alliance à son annulaire. Aussi voit-on maintenant sur toutes les mains aristocratiques et conjugales de l'Angleterre reparaître le petit cercle d'or uni au milieu des bagues plus ou moins somptueuses ou endiamantées.

× × ×

Nous avons cité dernièrement le cas du jockey canadien qui avait 105 ans. Voici son pendant: le cycliste de 103. Il est Anglais, celui-là. Et les journaux anglais, à leur tour, nous donnent son portrait.

C'est un M. Thomas Enstone, de Sandhurst, près de Gloucester.

En l'honneur d'une récente élection politique, les gens de son pays ont donné un banquet. Il y est venu de son village, monté sur un vieux tricycle, moins vieux que lui pourtant.

Ce centenaire tricycliste boit, fume, marche, raconte des histoires salées, se lève à sept heures tous les matins.

Et — "nota bene" — c'est seulement à l'aube de sa 98e année qu'il s'est fait baptiser.

Mieux vaut tard que jamais.

× × ×

Nous avons dit quelle émotion joyeuse avait soulevée en Allemagne l'aventure du fameux capitaine de Koepenick. Après la librairie, c'est le théâtre qui, à son tour, a essayé d'en tirer parti.

Et un journal de Berlin nous apprend que, tout dernièrement, une troupe de Dresde, de passage à Zeuloroda, avait annoncé la représentation d'une pièce à sensation intitulée: "Le Capitaine de Koepenick."

Des affiches avaient été placardées à profusion dans toute la ville et de nombreuses annonces avaient paru dans les journaux. La représentation promettait de faire salle comble, bien que les prix des places eussent été augmentés. Mais au dernier moment, la police, alléguant que la pièce pouvait troubler l'ordre public, interdit la représentation.

C'est dommage !

LA GARDE REPUBLICAINE A MONTREAL

Vous pouvez l'entendre si vous avez un "Phonographe Pathé", le seul phonographe français vendu au Canada. Venez l'entendre afin de vous convaincre de sa supériorité.

Vous pourrez en même temps examiner les célèbres pianos "Hazelton" de New-York, dont la réputation est universelle. Grand choix des pianos des plus célèbres manufactures canadiennes et américaines au plus bas prix et avec conditions faciles.

Hurteau & Cie Ltée., 316 Ste Catherine Est. r.

FOURRURES

C'est le temps, s'il vous faut des fourrures. Avant d'acheter, voyez notre assortiment qui est le plus considérable au monde. Chas. Desjardins et Cie. 485 Sainte-Catherine Est, coin Saint-Timothée. Tél. Bell Est, 1536, 1537. r

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL" 15c, la botte. r.

Common Sense Détruit
Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto Canada. 143-D

DONAT GAREAU- DENTISTE
993 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431. 155—nad

"IL EST SAGE" D'EMPLOYER LE THÉ CEYLAN "SALADA"
"IL EST FOU" D'ACCEPTER DES IMITATIONS

Votre Théière vous le démontrera en cinq minutes

'SALADA'

THE DE CEYLAN, NOIR, MELE OU VERT

En Paquets Cachetés Seulement. (6) y

LES BUVEURS DE THE JAPON Devraient boire le "Salada" Vert.

W PIANOS

WILLIS & CO., LIMITED, 600 rue Sainte-Catherine ouest, ont, depuis un an, choisi un assortiment de pianos, d'orgues et d'instruments jouant automatiquement pour le commerce des fêtes, comprenant pianos à queue de concert, de salon et de boudoir, et orgues pour églises, chapelles, loges et salons.

Les magnifiques caisses de ces instruments sont en bois naturels rares.

Ces pianos et orgues sont des instruments ayant une âme qui parle le langage universel de la musique.

Il nous en arrive des pleins chars pour le commerce des fêtes. Pour vous convaincre que ces pianos vous donneront une satisfaction parfaite sous tous rapports, il nous suffit de dire qu'ils proviennent de la célèbre

"DOMINION" PIANO & ORGAN CO. LIMITED

qui est fondée depuis près de quarante ans, et qui a atteint un haut degré d'excellence incontesté.

Fabriqués et vendus sur l'honneur et le mérite.

Ces pianos "Dominion" sont de divers formats, depuis le petit boudoir, à sonorité puissante, jusqu'aux pianos à queue d'un style vertical à nouvelles gammes et nouveaux dessins de caisse.

Faites venir aujourd'hui le nouveau catalogue illustré.

AGENTS demandés pour territoire non représenté.

Willis & Co., Limited,
600 Rue Sainte-Catherine Ouest,
k MONTREAL

Radway's Ready Relief
POUR USAGE INTERNE ET EXTERNE
Guérit : Mal de Gorge, Toux, Grippe, Lumbago, Sciatique, Diphtérie, Rhumes, Pneumonie, Névralgie, Rhumatisme

Il y a plus de 50 ans que ce merveilleux remède se révèle le meilleur et le plus sûr antidote du monde contre la douleur. Dans toutes les familles on devrait toujours avoir à la portée cet inestimable spécifique contre toutes les maladies inflammatoires. Il ne coûte qu'une bagatelle et fait épargner plus de vingt fois le montant dépensé en compte de médecins ou de pharmaciens.

En vente chez tous les pharmaciens
25c et 50c la bouteille.
N'ACCEPTEZ PAS de SUBSTITUTIONS.
RADWAY & Co. Limited, MONTREAL, CAN.
6 k

FUMEZ LE TABAC
ANGLAIS PUR
B.D.V.
Le Roi des Tabacs.
(En Paquet Seulement)
N'A DE RAPPORTS AVEC AUCUNE LIGUE ou AUCUN TRUST
Agents: Frank L. Benedict & Co., Montréal.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Vente Spéciale de Couvrepieds blancs
50 Couvrepieds en satin blanc mercerisé (simples et doubles) moins 25 p. c.

RAYON DE LA SOIE
Soie Japonaise Habutai naturelle, 36 pcs (une verge de large)

Un achat des plus avantageux nous a mis en possession de 50 pièces, qui sont équivalentes à 2,500 verges d'une très belle qualité de soie blanche Japonaise Naturelle et pure, plein poids, brillante et soyeuse, garantie, marchandise de premier choix, se lave magnifiquement bien sans diminution du lustre naturel.

Très à la mode et se portant beaucoup pour soirées.

Robes d'enfants pour soirées, blouses séparées, etc., etc. Valant bien 75c la verge. Mercredi et jeudi au prix spécial de 48 cents la verge, moins 5 p.c. d'escompte au comptant.

Attention spéciale donnée aux commandes par la malle.

Le catalogue de Noel sera envoyé gratuitement par la poste à toute adresse, sur demande.

Henry Morgan & Co. Ltd, Montréal

Cette "marque de qualité" a été l'étalon d'excellence pour les chaussures de caoutchouc pendant plus d'un demi-siècle. 202r

CLAQUES "CANADIENNES"

ALMANACH DU PEUPLE

L'Almanach du Peuple pour 1907 contient les portraits de Sa Sainteté Pie X, et de tous les archevêques et évêques de la province; la liste complète des membres du clergé; les portraits et notices biographiques de Sa Majesté Edouard VII, de leurs Excellences le Gouverneur Général du Canada, le Lieutenant-Gouverneur de Québec, le Président de la République française, de tous les ministres et députés fédéraux et provinciaux, de tous les sénateurs et conseillers législatifs de la province de Québec, des Canadiens-français qui occupent des positions officielles aux Etats-Unis, des Disparus en 1906; conte de Noël, "La Hère", par M. Louis Fréchette; Scènes de Moeurs électorales, par M. A. D. Decelles; Petit traité de politesse et de savoir-vivre, par Françoise; Leçons d'hygiène pratiques, par le docteur E. F. Panneton; le P'tit coup, par Mme Dandurand; le Danger des énormes fortunes aux Etats-Unis, par M. C. Moffett; l'A. B. C. Canadien; les Ephémerides de 1906; les Observations météorologiques de l'observatoire du Collège McGill; les Budgets de 1906 du Canada, de la province de Québec, de la ville de Montréal, de la ville de New-York; Notre avenir est dans nos mains, par Mme de Thèbes; la Conquête de l'air, par Santos-Dumont; les Mystères de la double vue, par Khaldah; le Tableau magique, permettant de trouver l'âge d'une personne à son insu; la Banane dans l'alimentation; l'Oracle de 1907; bons mots, recettes, etc.

L'Almanach du Peuple pour 1907 renferme plus de 300 portraits et gravures, et est imprimé sur beau papier satiné. Format, 5 x 7½ pouces, 450 pages. Prix, broché 15c; relié 40c. Sera en vente chez tous les libraires vers le 15 décembre.

Librairie Beauchemin Limitée, Editeurs
256 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

25 1,5,7,12,15

Rappelez vous que c'est le Département de Photogravure de "La Presse" qui vous donnera le plus de satisfaction pour les illustrations des annonces dont vous avez besoin pour votre commerce des fêtes de Noël et du Nouvel an.

Le TRESOR des NOURRICES et MERES du Dr PICAULT
EST LA PREDILECTION DE L'ENFANT— IL CALME ET FORTIFIE
(4) EN VENTE PARTOUT

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

Faites affiler vos patins maintenant

Et soyez prêts pour l'ouverture de la glace dans quelques jours.

Note—Il reste encore quelques heures pour les clubs de hockey. 23n

Théâtre des Nouveautés Comédie-Française Tél. Bell Est 1493.
Semaine du 26 Novembre
Le dernier grand succès parisien,
"TRIPLEPATTE," Comédie en 5 actes par Tristan Bernard
Godfernaux. Intermède lundi soir. Matinée Samedi. Semaine prochaine : "NAPOLEON." 21-6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS — Coin Ste Catherine et Beaudry. Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 539. Matinée tous les jours. Semaine du 26 novembre :
LES PIRATES DE LA SAVANE.
et par MM. Ariget Bourgeois et Ferdinand Dugué
Prix : Matinées, 10, 15, 25, 30c. Soirées, 10, 25, 35, 50, 50c. Semaine prochaine : NAPOLEON. 21-5

Théâtre BIJOU 14 rue Lagauchetière Est. Tél. Bell 4368.
Semaine commençant le 26 Novembre, L'abracadabrant Vaudeville de Sylvane et Mouezy-Eon.
TIRE-AU-FLANC | Matinées Mercredi, Samedi
Prix des places : 75c, 50c, 25c. Loges : $1.00 Baignoires : 75. Semaine prochaine : LUI. 21-5

Cinématoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 26 Nov. Réouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—7 représentations par jour, après-midi à 2½ hrs; soir à 8½ hrs. Prix populaires : 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 21-6

HIS MAJESTY'S toute la Semaine. Kyrie Bellow
dans BRIGADIER GERARD. 21—6

ACADEMIE Toute cette semaine
Matinées : Mercredi et Sam.
CHARLEY'S AUNT. 21-6

FRANCAIS — Tous les après-midi et soirs cette semaine, The Eye Witness.
Prix : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine The QUEENS OF THE HIGHBINDERS. 21-6

ROYAL Toute cette semaine. Matinee tous les jours.
RIALTO ROUNDERS. Semaine prochaine : WATSON'S BURLESQUERS. 21—6

FRANCHERE DENTISTE
144 SAINT-DENIS - Tél. Est 1591
257-1Mj-nE

PROFESSIONNEL
Dr Arthur Beauchamp
CHIRURGIEN-DENTISTE
168 St Denis. Tél. Bell Est 3549
Vis-à-vis l'Université Laval.

NOCES D'OR A LA VILLE SAINT-LOUIS

M. ET MME PAUL LEMAY ONT CELEBRE, CE MATIN, LE 50e ANNIVERSAIRE DE LEUR MARIAGE.

M. Paul Lemay, ancien maire du Sault-au-Récollet, et Mme P. Lemay,—Philomène Thibault, de son nom de fille,—ont célébré ce matin, à l'église du Saint-Enfant Jésus, Ville Saint-Louis, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Cette démonstration a pris les proportions d'une fête de paroisse, comme on en voit rarement. "La Presse", d'ailleurs, le laissait entrevoir samedi en publiant l'historique de la famille Lemay.

M. l'abbé G. M. LePailleur, V.F., chanine hn. et curé, officiait, assisté de MM. les abbés Victor Therrien et Albert Benoit, diacre et sous-diacre.

Une belle messe en musique a été rendue sous la direction du Dr Ls. Verschelden. M. Ernest Langlois présidait à l'orgue.

A l'offertoire, M. Arthur Pruneau a rendu le "Pater noster", de Niedermeyer.

Au commencement de la messe, Mlle Antonia Lemay a présenté un joli bouquet aux jubilaires.

M. Stanislas Parizault servait de témoin à M. P. Lemay, et M. Narcisse Fortin servait de témoin à Mme Lemay.

L'église était totalement remplie.

M. le curé LePailleur a prononcé une courte allocution.

Après la cérémonie religieuse les jubilaires et les parents se sont rendus chez leurs fils, M. Victor Lemay, rue Saint-Urbain.

On y remarquait leurs fils : MM. Victor, Adolphe, Aimé et Arthur ; leurs gendres : MM. Achille Moineau, P. Corbeil, Maxime Corbeil ; puis MM. et Mmes Ls. L'Archevêque, Ferdinand L'Archevêque, Jos. L'Archevêque, H. Fortin, Alfred Fortin, Eugène Dagenais, Adéric Moineau, Siméon Gagnon et un grand nombre d'autres, y compris 25 à 35 petits-enfants.

La fête se continue cet après-midi chez M. Adolphe Lemay, où une adresse sera présentée aux vénérables jubilaires.

TOUJOURS DES VICTIMES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 28 — Ce matin, à l'âge de 20 ans et 11 mois, est décédé Joseph Ernest Côté, étudiant, fils unique de notre concitoyen bien connu, M. Magloire Côté, manufacturier.

C'est encore l'impitoyable phtisie qui a eu raison de cette jeune vie qui pourtant s'écoulait heureuse.

La maladie frappa le regretté défunt alors qu'il commençait ses belles-lettres au séminaire de notre ville, où il se faisait remarquer par sa conduite exemplaire, sa grande piété et son amour pour le travail. Ses camarades l'aimaient et ne pourront que garder de lui le plus vivace des souvenirs.

Les funérailles auront lieu samedi à 8.30 hrs. Le service funèbre sera chanté en la cathédrale.

La famille si douloureusement éprouvée voudra bien accepter nos sincères sympathies.

LE "DUNDEE"

Ce navire est entré dans le canal ce matin, en route pour Hamilton—Le départ des autres navires.

Le "Dundee", de la compagnie R. O. et A. B. Mackay, de Hamilton, venant de Glasgow, a quitté notre port, ce matin, pour Hamilton.

Il était 10 h. 30 lorsque le grand navire s'est engagé dans la première écluse du canal Lachine.

De nombreuses barges continuent à arriver dans le canal.

Toutes les lignes de la compagnie Richelieu et Ontario sont à présent suspendues pour l'hiver, si l'on excepte les bateaux traversiers entre Montréal et Laprairie; Montréal et Longueuil, et Montréal et Boucherville. La saison a été exceptionnellement fructueuse pour cette compagnie.

Le "Manchester Trader" part aujourd'hui; le "Montréal" demain et le "Degama", de la ligne Elder Dempster qui sera le dernier à quitter notre port, partira dimanche matin.

BRAS FRACTURE

Vers une heure, ce matin, un nommé Oscar Piché, domicilié rue Saint-Jacques, No 1126, a été transporté du No 243 rue Gain, où il s'était fracturé le bras gauche en travaillant, à l'hôpital Notre-Dame.

LE FEU A SOUTH ROXTON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 28 — L'établissement de M. Eugène Saint-Pierre, à South Roxton, a été considérablement endommagé par un incendie, samedi soir.

NOUVEAU JUGE DE PAIX

Les nombreux amis de M. Wilfrid Malouin, secrétaire des carrières d'Outremont, apprendront avec plaisir sa récente nomination comme juge de paix pour le district de Montréal. Le dernier numéro de la Gazette Officielle contient un ordre du lieutenant-gouverneur en conseil, à cet effet. M. Malouin, pendant au-delà de vingt

M. Wilfrid Malouin qui vient d'être nommé juge de paix pour le district de Montréal. — Photo. Laprés et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

ans, a fait partie de tous les clubs libéraux de cette ville où il s'est toujours montré un partisan fidèle et enthousiaste, un lutteur énergique et dévoué.

Depuis une dizaine d'années, M. Malouin est entré au service de la corporation de Montréal comme secrétaire des carrières d'Outremont, poste qu'il a su occuper à la satisfaction générale.

EMBAUCHAGE ILLEGAL

W. Saunders, un agent de placement de la rue Saint-Jacques, a été condamné à $40 d'amende ou un mois de prison pour avoir embauché des matelots non libérés et les avoir fait travailler. Le juge a déclaré que cet acte était en contravention avec les lois maritimes et bien que l'accusé ait plaidé ignorance de ces lois, il a prononcé la condamnation. "Dura lex sed lex".

L'ELECTION PARTIELLE DE HAMILTON-EST

Hamilton, Ont., 28 — Notre ville semble jouer de malheur. Outre la grève qui vient d'éclater, notre population est jetée dans la tourmente d'une élection partielle. La nomination des candidats a eu lieu hier midi. Les candidats sont : MM. J. J. Scott, C.R., conservateur, Allen Studholme et S. L. Landers, candidats ouvriers.

COMMENCEMENT DE CAMPAGNE

Les détectives arrêtent trois individus sous soupçon de vol à la tire.

La campagne entreprise par le chef Carpenter pour la suppression des voleurs et des pickpockets a déjà produit des fruits. Hier soir, les détectives Samson et Sloane suivirent pendant deux heures trois individus, les nommés John Murray, Felix Young, et W. Chas. Johnston, qui, à leur tour, suivaient un quatrième individu, immigrant arrivé depuis peu d'Angleterre.

Dans un restaurant de la rue Saint-Jacques, les détectives virent les trois individus tenter de s'emparer de l'argent que portait l'immigrant et ils les mirent en état d'arrestation.

Ce matin, ces hommes se sont dits matelots et ont protesté de leur innocence. Ce sont en réalité des matelots qui ont été chassés de leurs navires pour inconduite.

Le chef nous dit qu'il y a toute une bande de ces individus qui errent aux alentours de la gare Bonaventure, guettant les immigrants, les entraînant dans des restaurants et les dévalisant quand ils le peuvent. Il ajoute que quatre autres arrestations sont imminentes.

LES COMPTES PUBLICS

Les comptes publics pour la dernière année fiscale ont été publiés hier.

Ils indiquent que les recettes au compte du fonds consolidé ont été de $80,139,360 et les dépenses au même compte de $67,240,640; soit un excédent de $12,898,719 du côté des recettes.

Les dépenses au compte capital ont été de $11,913,870 et une somme de $818,811 s'est ajoutée à la dette nette du Dominion qui se chiffre maintenant à $267,042,977.

Les subsides payés aux chemins de fer se sont élevés à $1,637,574 et il a été versé, en bonus, une somme de $2,400,771.

A la fin de l'année fiscale, la balance au crédit des déposants dans les caisses d'épargne des bureaux de poste et les banques d'épargne du gouvernement s'élevait à $61,910,622, soit une diminution de $106,274.57 sur la balance au 30 juin 1905. Les retraits ont excédé les dépôts de $1,907,761.62, tandis que l'on encaissait une augmentation de $1,801,487.05 pour intérêt accru.

Le Dr Janson LaPalme, propriétaire du "Progrès," de Lawrence, Mass., est en visite à Montréal pour quelques jours.

LES ORIGINES DE NOS CANAUX

Interessante conférence de M. E, Marseau, ingénieur en chef des canaux

AU CHATEAU DE RAMSAY

Des 1700, Messieurs de Saint-Sulpice faisaient commencer un canal reliant la rivière Saint-Pierre

A LACHINE

M. Ernest Marceau, ingénieur en chef des canaux, du Dominion, ex-président de la Société Canadienne des Ingénieurs Civils, a donné hier soir, à la séance mensuelle de la Société de Numismatique, une conférence illustrée sur les origines de la canalisation dans notre pays depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. Le juge Sicotte présidait cette séance qui a eu lieu au château de Ramezay.

A la distance qui nous sépare des premières tentatives faites pour rendre possible la navigation sur notre fleuve et nos rivières, si fréquemment interrompue par des rapides, il est difficile de se faire une idée des efforts qui ont présidé à ces travaux.

Nous avons peu de documents sur la première période. Grâce cependant à quelques rapports et à quelques lettres des ingénieurs du roi, et à des documents collectionnés, avec beaucoup de patience et d'intelligence par feu M. Douglas Brymner, archiviste du

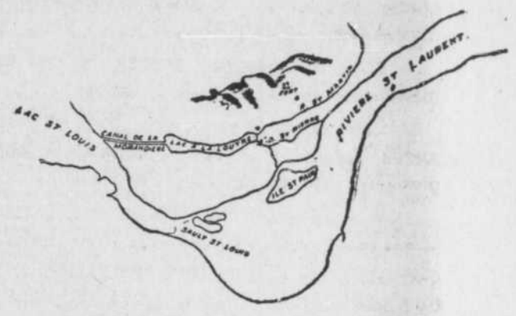

CARTE HISTORIQUE, D'UNE PARTIE DE L'ILE DE MONTREAL, MONTRANT LE CANAL DE LA MORANDIERE—1701—

Dominion, on possède des notions précises sur une série de petits canaux entre le lac Saint-Louis et le lac Saint-François et sur une écluse construite au Sault Sainte-Marie, dans les premières années du 18e siècle.

Avant ce temps on avait cependant déjà fait des tentatives pour améliorer la navigation du Saint-Laurent. Quelques années seulement après l'arrivée des Français à Montréal, on avait reconnu la nécessité de meilleures communications avec Lachine, Sainte-Anne, etc.

La route des canots suivait la rive nord du Saint-Laurent, mais elle était très dangereuse et en 1700, le supérieur de Saint-Sulpice entreprit de rendre navigable la petite rivière Saint-Pierre, de son embouchure au lac Saint-Pierre, à environ mi-chemin entre Montréal et Lachine. Ce projet fut abandonné, l'entrepreneur n'ayant pu y donner suite. Le lac Saint-Pierre dont il s'agit ici a disparu depuis, lors des travaux de construction du canal de Lachine.

En 1708, Louis XIV ordonna que les plans et les calculs de ce travail lui fussent soumis, mais l'état des affaires à la fin du règne du Grand-Roi, força encore le gouvernement à retarder les travaux. Ils furent repris en 1717, par M. Chaussegros de Léry. On retrouve des vestiges de ces travaux, près de Rockfield. En 1763, le canal occupait la position approximative que montre l'une de nos vignettes. On le connaît sous le nom de canal de la Morandière, mais il n'existe aucune preuve que cet ingénieur ait complété ce travail.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, le développement rapide des territoires des grands lacs, rendit impérative la nécessité d'améliorer la navigation du Saint-Laurent, et vingt ans ne s'étaient pas écoulés qu'on commença la construction des premiers canaux à écluses. En 1779, quatre canaux furent commencés par les ingénieurs du roi pour permettre aux canots d'éviter les rapides situés entre le lac Saint-Louis et le lac Saint-François. Ces quatre canaux étaient les suivants : le plus bas, un peu au-dessus de la Pointe aux Cascades, le deuxième au Trou du Moulin, le troisième, au rapide de la Roche-Fendue, et le quatrième, au Coteau-du-Lac. La longueur totale de ces canaux était d'environ 1700 pieds avec cinq écluses ; ces travaux furent terminés en 1783.

En 1800, le colonel Gother Mann, voyant qu'ils étaient insuffisants, recommanda plusieurs changements qui furent effectués en quatre ans à peu près.

En 1816, une écluse en bois fut construite à Sainte-Anne.

La seconde période de la construction de nos canaux s'ouvre en 1816, et se termine en 1840. Pendant ce temps sont construits les canaux de Lachine et de Welland, sur le Saint-Laurent, de Chambly, sur le Richelieu, de Carillon et Grenville, sur l'Ottawa, et de Rideau, entre Ottawa et Kingston.

Par la suite, ces canaux furent agrandis, d'autres furent construits et, à l'heure actuelle, la route entre les grands lacs et Montréal, ainsi que les tributaires du Saint-Laurent possède les canaux suivants : Lachine, Soulanges, Cornwall, Rapide Plat, Pointe à Farrau, des Galops, Welland et Sault Sainte-Marie ; Chambly et Saint-Ours, Sainte-Anne, Carillon et Grenville, Rideau et rivière du Lièvre.

SOIREE MUSICALE

On annonce pour ce soir aux Salons Artistiques, 88 rue Saint-Denis, une jolie soirée musicale sous le patronage de Mlles Paul et Lachapelle.

Le programme suivant sera exécuté :

PREMIERE PARTIE

1. Beriot — Scène de Ballet. Solo de violon. Monsieur Alphonse Dansereau.
2. Massé — "Les Noces de Jeannetet". Air du Rossignol. Mlle Paul.
3. Mendelssohn — Romance No 18. Solo de piano. Monsieur Hector Dansereau.
4. David — "La Perle du Brésil". Le MysoE. Mlle Lachapelle.

DEUXIEME PARTIE

1. Beriot — 1er Concerto. Solo de violon. Monsieur A. Dansereau
2. a. Tremisot — Le Noël des Matelots.
   b. Grieg — Chanson de Solveij.
   c. Hahn — Si mes vers avaient des ailes. Mlle Paul.
3. a. Dubois — Extrait de "Xavière".
   b. Grieg — Le Cygne.
   c. Ribaud — Chanson. Mlle Lachapelle.
4. Chopin — Valse No 2. Solo de piano. Monsieur H. Dansereau.
5. Massenet — "La Vierge". Duo de l'Annonciation. Mlles Lachapelle et Paul.

Pianiste accompagnatrice : Mlle Henriette Casavant.

MEDECIN CANADIEN HONORE EN FRANCE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 28 — Le docteur Charles N. DePlois, de cette ville, a non seulement été nommé officier d'Académie par le gouvernement français, mais il a également reçu de France les distinctions honorifiques suivantes : Il a été élu membre correspondant étranger de la "Société de Médecine de Paris" et de la "Société française d'Hygiène", et correspondant de la "Société de Thérapeutique de Paris", c'est-à-dire agrégé à la Société, par délégation officielle et sans candidature.

Nos félicitations.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Les anciens élèves de l'Ecole normale Jacques-Cartier, résidant à Montréal ou en dehors de la ville, actuellement dans l'enseignement ou dans d'autres professions, sont tous convoqués en assemblée préliminaire, dimanche prochain le 2 décembre, à 2½ heures p. m., dans le but d'aviser aux moyens de célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de leur Alma mater. Le lieu de cette réunion est à l'Ecole normale elle-même au Parc Lafontaine.

FRANCE ET MAROC

Toulon, 28 — La flotte partie la nuit dernière pour Tanger a été rappelée presque aussitôt au moyen de signaux transmis par les réflecteurs électriques.

RETOUR DE VOYAGE

L'agent spécial Murray, du Pacifique, est revenu ce matin de Halifax, où il a conduit 65 Chinois qui se rendent aux Indes Occidentales.

FIN DU TERME DE NOVEMBRE

La Cour d'Assises a virtuellement terminé ses travaux, cet avant-midi.

LES APPELS

Plusieurs causes ont été remises au prochain terme, et les sentences seront prononcées vendredi.

DEUX MOTIONS

Le terme de novembre, de la Cour du Banc du Roi, s'est virtuellement terminé ce matin, par l'acquittement du notaire Bayne, accusé d'avoir aidé à faire payer un chèque dont l'endossement avait été forgé. L'accusé avait déjà été acquitté honorablement dans un procès se rapportant à cette affaire.

Le procès de Charley Yep, accusé de parjure, et celui de Thomas Vendetti, accusé de libelle criminel, ont été ajournés au terme de mars prochain. L'honorable président du tribunal, étant obligé de se rendre à Québec pour siéger durant le terme de la Cour d'Appeu, le terme de la Cour Criminelle sera officiellement clos vendredi matin.

Demain matin, la cour entendra les motions de Mtres Wilson et Laflamme, demandant la mise en liberté d'Alexandre Duclos, et de Mtre Dubreuil pour l'émanation d'un bref d'habeas corpus, pour faire sortir de la prison commune deux individus condamnés pour vagabondage.

Les appels dans les différentes causes qui se sont déroulées durant ce terme seront entendus le 17 décembre prochain.

Les sentences contre les accusés trouvés coupables seront prononcées vendredi à dix heures de l'avant-midi.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Les permis de construction suivants ont été pris ce matin à l'hôtel de ville. On considère cela un peu comme un record, pour une seule journée, à cette époque de l'année.

B. Forget, 6 logements, rue Gain, $6,000.

M. Racine, 3 logements, rue Moreau, $3,400.

N. Véchard, 3 logements, rue Moreau, $3,400.

Dr Bernier, 2 logements, rue Ontario-Est, $4,000.

J. O. Gagnon, 8 logements, rue Aylwin, $5,000.

A. Grégoire, 2 logements, 1161 rue Saint-Hubert, $2,000.

Benoit & Fils, 3 logements rue Saint-Hubert, $6,500.

Louis Lamoureux, 4 logements, rue Dorion, $3,000.

Valeur totale: $33,300.

VOL DE FROMAGE A WEEDON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Weedon, 28 — M. Isaac Magnan, fabricant de fromage avait fermé depuis quelque temps son établissement et après avoir laissé à M. Gagné le soin de chauffer la fromagerie, chaque jour, était venu habiter sa maison du village.

Lundi matin, ayant à expédier les 71 meules de fromage qui lui restaient, il se rendit de bonne heure à sa fromagerie.

Quelle ne fut pas sa consternation de ne retrouver que trois meules de la quantité qu'il y avait laissé.

M. Magnan a tout de suite averti les autorités et des recherches se font avec activité pour retracer les voleurs.

Le plus profond mystère plane encore sur cette affaire. Personne des alentours n'a entendu de bruit, ni vu de voiture. On s'est probablement servi d'une fausse clef. Les pertes excèdent $600.

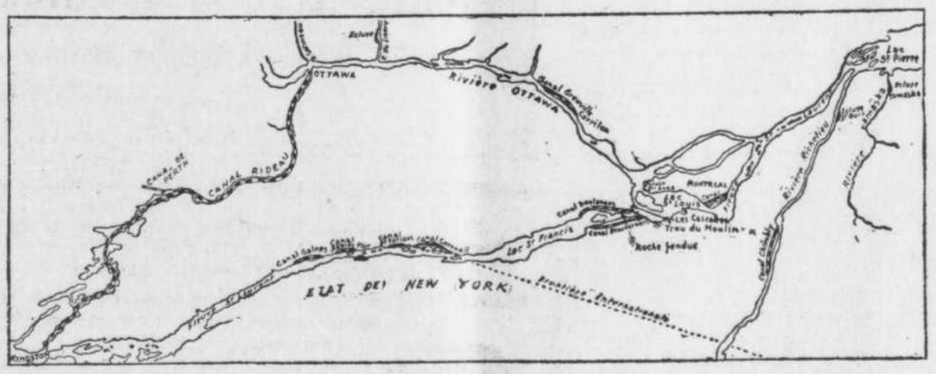
OTTAWA
Rivière Ottawa
Canal de Rideau
Canal Lachine
Canal Soulanges
Canal Beauharnois
Canal Welland
Les Cascades
Trou du Moulin
Rapide Plat
Rapide Rideau
Rapide Plat
Rapide Richelieu
Rapide Plat
Rapide Rideau
Rapide Richelieu
Rapide Plat
Rapide Rideau
Rapide Richelieu
Rapide Plat
Rapide Rideau

TARIF

(Invariablement payable d'avance)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT. 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BARYTON — Expérimenté dans les deux langues, demande emploi pour chanter dans un théâtre ou cinématographe. Ecrire Boîte 514 "La Presse." 20—6

COCHER — Belge demande place comme cocher ou jardinier. Ecrire Boîte 572 "La Presse." 22—3

COCHER — Jeune homme sachant bien soigner et conduire chevaux, demande place, peut donner les meilleures références. Ecrire Boîte 570 "La Presse." 22—2

COUPLE marié sans enfant désire place dans maison privée ou autre. Ecrire à boîte 585 "La Presse." 22—3

COUTURIERE — On trouvera une couturière travaillant à domicile, dans les modes et lingeries. S'adresser 365 Amherst. 22—3

COIFFEUSE expérimentée française, demande dames pour la coiffure à domicile, par abonnement. Ecrire M. E., 35 Prince-Arthur. 23—6

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée au No 7 Tansley. 22—5

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée, pour ouvrage général et de cuisine. S'adresser 1143 Saint-Jacques. 23—1

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée au No 115 Dorchester Est. 23—1

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée pour lavage et repassage, au No 28 Rivard. 23—1

HOMME sérieux, connaissant la fabrication de tous les sirops en général demande emploi. S'adresser à Boîte 564 "La Presse." 22—3

HOMME — En vous adressant au No 42 Sanguinet, vous trouverez un garde de nuit, garde-malade, chauffeur de fournaise, laveur de vaisselle, ouvrage à la journée. 23—1

JEUNE DAME, sachant très bien le français, capable de faire la correspondance, demande emploi à un journal ou dans un bureau. S'adresser par lettre, A. M., 47 Sainte-Catherine Est. 18—6

JEUNE HOMME, ex-employé d'une direction de chemin de fer, parlant le français, l'allemand, l'italien, le grec, le turc et un peu l'anglais, demande position quelconque. S'adresser No 160A rue Saint-Urbain. 21—8

JEUNE femme demande à faire journées. S'adresser Mme J., 823 Dorchester Est. 21—3

JEUNE HOMME connaissant les deux langues, avec expérience, comme teneur de livres et muni des meilleures références, demande place. Ecrire B. P. 40, Maskinongé, Qué. 22—6

JEUNE homme, 21 ans, 8 ans d'expérience dans le commerce d'un magasin général, désire position chez marchand de gros ou comme voyageur de commerce. Ecrire Emile B., St Joachim, Shefford. 22—4

MEUNIER — On trouvera un bon meunier, bonne expérience. Ecrire 1157 rue des Erables Montréal. 23—3

MODISTE connaissant bien la coupe, demande ouvrage chez elle, ou dans familles privées, prix modéré, ouvrage garanti, 36A rue Sanguinet. 22—3

STENOGRAPHE-CLAVIGRAPHISTE. — Une jeune fille diplômée en clavigraphie et sténographie, (anglais et français), désire se trouver un emploi. Excellentes recommandations. S'adresser par lettre à Boîte 578 "La Presse." 22—5

UN MENUISIER au courant de la construction, demande emploi. S'adresser 88 Visitation. 22—3

UNE INSTITUTRICE d'expérience, diplômée pour l'anglais et français, demande une école dans la campagne. S'adresser à P. O. Box 723, Sherbrooke City. 22—3

UNE JEUNE FILLE connaissant la sténographie anglaise et française, et la clavigraphie, demande un emploi. Ecrire Boîte 592 "La Presse." 23—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Ecole du soir, 967 rue Dollard, Saint-Henri. Enseignement gratuit en anglais, arithmétique, etc. Les classes se font les mardis et jeudis, à 7.30 heures. 6—27

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous apprendre l'anglais ou le français? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise ? Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute en 30 jours, et une position payante. Voulez-vous apprendre la tenue de livres ? Nous pouvons vous l'enseigner en 3 mois, par le fameux système Goodwin. Nous enseignons aussi la télégraphie en 3 ou 4 mois. Adressez-vous pour taux spéciaux à Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine. 21—6

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 6—24

HOMMES, GARCONS DEMANDES

ASSISTANTS SURINTENDANTS—On demande deux bons assistants-surintendants Canadiens. Seuls, ceux qui ont l'ambition de devenir surintendant peuvent s'adresser à E. J. Payette, gérant général L'Industrielle, Cie d'Assurance vie, Québec, Can. 13—12

ASSISTANT-TAILLEUR — On demande un jeune homme comme assistant tailleur, coupeur désirant se perfectionner. S'adresser 111 Notre-Dame Ouest. 23—1

APPRENTI — On demande un apprenti tailleur et une fille de deux ans d'expérience, chez C. O. Gravel, 1727 Sainte-Catherine Est, Hochelaga. 22—6

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI BOUCHER — On demande un bon apprenti boucher de 2 à 3 ans d'expérience, avec références. S'adresser 71 Lasalle, quartier Duvernay. 23—1

APPRENTI — On demande un apprenti couturier de deux ans d'expérience, aussi couturier pour habits d'hommes. S'adresser W. J. Harrington, coin Centre et Wellington. 23—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, S'adresser au No 910 ouest Notre-Dame. 23—1

BOUCHER — On demande un boucher de 2 à 3 ans d'expérience, pour l'étal des viandes. S'adresser L'Etoile, 481 Notre-Dame Ouest. 13—6

BOUCHER — On demande un bon commis boucher, bons gages payés à un homme compétent, avec pension ou sans pension. S'adresser à Sauvé, 141 rue Davidson, Boulevard Saint-Paul. 23—1

BOUCHER — On demande un bon boucher, aussi un jeune commis pour épicerie, avec références. S'adresser A. Lamy, 3555 Notre-Dame, Saint-Henri. 23—1

BIJOUTIER-APPRENTI — On demande un apprenti bijoutier de 14 à 15 ans, et un jeune homme de 2 ou 3 ans de métier dans la bijouterie. S'adresser J. U. Thibaudeau, 20 Notre-Dame Est. 23—1

CORDONNIERS et fitteuses demandés, 10 cordonniers, ouvrage Turn, 4 poseuses d'empeignes, 6 piqueuses générales, Ouvrage à l'année et bons gages. S'adresser à J. and T. Bell Co., 180 Inspecteurs, ou 784 Sainte-Catherine Est. 20—6

COUTURIER — On demande un bon couturier, chez J. V. Mayer. S'adresser 1187 Saint-Jacques. 23—1

CIGARIERS compétents demandés. S'adresser E. Youngheart and Co., 149 rue Saint-Maurice. 22—6

CUISINIERS — On demande deux cuisiniers pour petits ordres. Boston Quick Lunch, 101 Est Sainte-Catherine. 23—1

COMMIS d'expérience dans magasin marchandises sèches, ou épicerie demande emploi, pouvant fournir les meilleures références. S'adresser Ephrem Berger, Saint-Théodore d'Acton, Qué. 20—6

COMMIS voyageurs demandés par une fabrique de vins et de liqueurs françoise, ainsi que d'importation en général, désire voyageurs pour 1er janvier, donner expérience et références en écrivant à Boîte 542 "La Presse." 21—6

COMMIS-VOYAGEUR demandé, dans une maison de marchandises sèches en gros, pour voyager de Montréal à Québec, la rive nord, une partie de la rive sud. Un homme avec de l'expérience sur ce terrain et bien recommandé. Ecrire à boîte 544 "La Presse". 21—3

COMMIS — On demande immédiatement un commis d'expérience pour magasin général à la campagne. Bonne position. Doit être bien recommandé. L'appliquant devra être tempérant. S'adresser à R. Urquhart, 510 Besserer, Ottawa. 22—3

COMMIS — On demande un commis ayant quelqu'expérience dans un magasin général. S'adresser à A. et A. Martin, 396 Saint-Joseph, Lachine. 23—1

COUPEUR de fourrure et finisseurs demandés. Robertson and Co., 233 rue Saint-Jacques. 22—2

FILEURS demandés pour presse à cylindre. Cie d'Imp. Perrault, 78 Saint-Jacques. 23—1

FINISSEURS en ciment demandés immédiatement. S'adresser à D. G. Loomis and Sons, 282 rue McGill. 23—2

FINISSEURS — On demande immédiatement des finisseurs de fourrures de première classe. Bons salaires payés. J. Bradner, 523 rue Sainte-Catherine Ouest. 23—2

FLOORWALKERS

On demande deux "floorwalkers" compétents. S'adresser à W. H. Scroggie, Ltd. 19—6 F

FORGERON demandé pour ouvrage général, spécialement pour le ferrage des chevaux, place à l'année, bons gages. S'adresser immédiatement à F. X. Auger, Upton, Bagot. 20—6

Garçon demandé

Pour bureau d'une maison de vins en gros; doit parler les deux langues. Salaire $4.00 par semaine. S'adresser 87 rue Saint-Jacques. 23—2 F

GARCON DEMANDE — On demande un garçon de 15 ans, pour se rendre utile dans un magasin de gros. Ecrire, donnant l'âge et les références. S'adresser à 749 Saint-Denis. 23—3

GARCON actif d'environ 14 ans, demandé. Il devra parler un peu anglais. 409D rue Saint-Antoine, près rue Fulford. 23—1

GARCON demandé de 15 à 16 ans. S'adresser de suite, au No 10 rue Saint-Pierre, département des bretelles. 23—2

GARCON de 14 à 16 ans demandé pour avoir soin d'un cheval et pouvant se rendre utile dans une fabrique de chaussures. S'adresser chez Dupont et Frère, 203 rue Champlain. 23—1

GARCON — On demande un garçon à la pharmacie Migneron, 540 Saint-Denis. 23—1

HOMMES demandés, qui veulent être bien habillés, — Nous vendons nos habillements et pardessus faits sur mesure, meilleur marché que ceux achetés tout faits. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements, faits sur mesure. Pantalons, $3, $4, $5. Trois magasins, 564 Saint-Paul, 61 et 502 Sainte-Catherine Est, Montreal Custum Tailoring Co. 15—12

HOMMES demandés et presse à foin. Ecrire à boîte 453 "La Presse." 18-6

HOMMES — L'Industrielle, Compagnie d'assurance sur la vie, demande des agents avec promesse de promotion à des hommes travaillant. S'adresser à A. G. Casault, surintendant, 502 Sainte-Catherine Est. 19—8

HOMME OU FEMME demandé pour solliciter, primes gratuites. On se fait aisément $15 à $20 par semaine. Gibson, 161 Sainte-Catherine Est, après 7 heures du soir. 18—6

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $80.00 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 21—6

HOMMES —On demande de bons hommes ayant de l'expérience comme solliciteurs, ceux ayant déjà acquis cette connaissance en assurance, seront préférés. Références requises. S'adresser par lettre, à Boîte 566 "La Presse." 22—n

HOMME — Une maison de vins et liqueurs en gros demande un homme de caves, ayant de l'expérience. Bons gages. Correspondance confidentielle. Boîte 537 "La Presse." 22—3

HOMME — On demande un homme âgé pour scier du bois, aussi quelques jeunes gens désirant faire de l'argent. Chambre 3, Monument National, 296 Saint-Laurent. 23—1

HOMME — On demande un homme sobre pour écurie, connaissant les chevaux. S'adresser T. Deery, 42 et 43 Marché Bonsecours. 23—1

HOMMES — On demande deux hommes sobres et actifs, ayant plusieurs années d'expérience dans le commerce de carrosserie générale. Voyageurs préférés. Ecrire à boîte 596 "La Presse". 23—2

HOMME — On demande un homme pour le soin des chevaux et de la cour, $5.00 à $7.00 par semaine, chambre et pension à l'hôtel Côté, près du terrain des Shamrocks, ou 184 rue Saint-Georges, près Sainte-Catherine, dans la cour. Tél. Est 1878. 23—1

HOMMES demandés pour une firme d'épiceries et liqueurs en gros, 2 hommes d'expérience dans le département d'emballage, et une demoiselle comme sténographe et clavigraphiste. Ecrire à boîte 602 "La Presse". 23—1

HOMMES — On demande deux hommes connaissant la ville et le soin des chevaux, sachant lire et écrire. S. Robillard, marché Saint-Jacques, ou 692 Sherbrooke Est, après 6 heures p. m. 23—1

JEUNES GENS demandés, désirant apprendre la télégraphie, pour le qualifier pour des fonctions payantes de chemins de fer. Cours du jour et du soir. S'adresser Ecole de télégraphie, Monument National, Montréal. 24,26,28

JEUNES GENS demandés pour remplir des positions de premier ordre comme télégraphistes. L'école de Télégraphie Moon est mieux outillée pour enseigner ce sujet que toute autre école. Le directeur, à la tête de cette école, est un opérateur pratique et un expéditeur de trains de 12 ans d'expérience sur la ligne du C. P. R. Nous traitons le sujet d'une façon intéressante et nous pouvons qualifier des opérateurs tant pour la télégraphie commerciale que pour la télégraphie des chemins de fer en trois à quatre mois. Passage de chemin de fer payé jusqu'à $5.00. Conditions de paiement faciles, et une réduction spéciale de $5.00 allouée à tous ceux qui présenteront cette annonce. Pour prospectus, écrire aujourd'hui à Ecole de Télégraphie Moon, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. 21—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme ayant de l'expérience dans le commerce d'épicerie, pour ouvrage de bureau, pour une épicerie en gros. Références exigées. S'adresser par lettre, à Boîte 517, bureau poste, Montréal. 22—2

JEUNES GENS forts demandés comme chauffeurs et serre-freins, sur les chemins de fer canadiens et autres chemins de fer. Expérience pas nécessaire. Chauffeurs, $100 par mois ; deviennent mécaniciens et gagnent $200. Serre-freins, $75 par mois, deviennent conducteurs et gagnent $150. Dites la position que vous préférez. Dites l'âge, la hauteur, le poids — Important. — Association des Chemins de Fer, chambre 146, 227 rue Monroe, Brooklyn, N. Y. 2—M5—n

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme, 18 à 20 ans, sachant avoir soin des chevaux et harnais, avec références. Se présenter avant six heures, 53 carré Youville. 23—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme très intelligent pour bureau, âgé de 18 à 20 ans, avec bonnes références. S'adresser 563 Saint-Laurent. 23—1

JEUNE HOMME demandé pour conduire un tombereau. S'adresser immédiatement 1212 Sainte-Catherine Est, coin Parthenais. 23—7

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon pour apprendre un métier et faire les courses. Bon salaire. F. Dufour, 395 Ontario Est. 23—1

JEUNE HOMME demandé, bien recommandé et connaissant bien les deux langues, dans un magasin de fer en gros, pour ouvrage de bureau. S'adresser 294 rue Saint-Paul. 23—2

JEUNE HOMME demandé, ayant quelqu'expérience dans la reliure. S'adresser à The Shareholder, Côte du Beaver Hall. 23—1

LETTREUR — On demande un letireur de première classe, chez J. Charlebois, 25 rue Chabolliez. 22—6

MEUNIER — On demande immédiatement un meunier pour prendre charge d'un moulin, à Williamstown, comté Glengarry, pour faire de la moulée. Faut qu'il dresse les meules. Bons gages payés. S'adresser à W. McPherson, Williamstown, B. P., Ont. 21—3

ON DEMANDE dix jeunes gens, de 16 à 20 ans, pour apprendre un bon métier, salaire, $3.00 par semaine, en augmentant, pendant l'apprentissage. S'adresser à J. M. Fortier Limited, 414 Notre-Dame Ouest. 16—6

ON DEMANDE un régleur de premier ordre pour prendre charge du département. Doit parler l'anglais. S'adresser à la Herald Publishing Co. 23—2

OPERATEURS demandés pour toutes les parties des chemises; aussi examinateurs expérimentés. S'adresser à Smith et McKeown, 16 rue Côté. 23—2

PRESSEUR — On demande un presseur pour jupes, manteaux et costumes. Inutile de se présenter sans références. S'adresser à A. Amyot, 568 Sainte-Catherine Est. 22—n

PRESSIER de 3 ou 4 ans d'expérience demandé. S'adresser 4 Donegana. 23—1

PLOMBIER demandé. Un capable de faire le travail des tuyaux en fer. S'adresser à 208 rue McGill. 23—1

REPASSEUR de devant de chemises, à la main, demandé, à la Canada Steam Laundry, 62 rue Sainte-Catherine Est. 23—1

TAILLEURS de cuir et tailleurs de fournitures demandés pour ouvrage fin de femme. Ouvrage continu à des hommes compétents. Smardon et Percival, 92 Beaudry, 3e étage, après 6 heures. 468 Cuvillier. 26,28,1

TAILLEURS demandés pour travailler dans la fourrure. S'adresser 311 Saint-Paul, Acme Glove Works. 20—6

TAILLEUR de coton dans les chaussures demandé chez Dupont et Frère, 203 rue Champlain. 23—1

UN GARCON demandé pour le département des presses. S'adresser immédiatement à "La Presse," au département des presses. 23—2

VENDEUR demandé pour notre voiture de distribution de tabac de la ville. Devra parler des deux langues et être bon distributeur. Domiuion Tobacco Co., 80 avenue Papineau. 22—2

VOITURIER — On demande un homme à bois, aussi un forgeron. S'adresser Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. Le soir, 231 Visitation. 22—6

VOYAGEUR — On demande pour une épicerie licencié en gros, un voyageur avec expérience, pour la ville. Mentionner où employé. Ecrire à boîte 91 "La Presse". 5—Ms—n

VOYAGEUR — On demande pour une maison de gros un voyageur pour la campagne, avec expérience dans l'épicerie et les liqueurs. Mentionner où employé. Ecrire à boîte 89 "La Presse". 5—Ms—n

$12.00 par semaine, pension et dépenses, à des personnes énergiques et de bon caractère, pouvant parler et écrire l'anglais. The John C. Winston Co., Ltd., Toronto, Ont. 192—Ms—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES entendues à la confection des jupes demandées. Les meilleurs gages et position garantie stable. S'adresser à A. Sommer et Co., 507 rue Saint-Paul. 19—6

COUTURIERES — On demande de bonnes couturières pour habits de pratiques, place permanente, bons gages pour personnes compétentes. S'adresser 207 Notre-Dame Est.

COUTURIERES — On demande des filles pour travailler dans les habits, spécialement pour l'ouvrage à la main, bons gages payés. Montreal Custom Tailoring, 564 Saint-Paul, A. Dorion. 23—1

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière ayant des références. S'adresser 326 rue Saint-Denis. 18—6

CUISINIERE ET FILLE DE CHAMBRE — Bonne cuisinière, aussi fille de chambre sont demandées. Trois personnes, bons gages. 12 avenue Seymour, avenue commençant vis-à-vis du couvent des Pères Franciscains. 20—6

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille de chambre, bonnes recommandations, 30 avenue Laval. 19—6

CUISINIERE — On demande une première cuisinière française, ainsi que pour gérer la maison d'un monsieur ayant d'autres serviteurs. Ecrire à Boîte 536 "La Presse." 21—3

CUISINIERE demandée, et une fille de chambre, immédiatement, 3 personnes, pas de lavage, S'adresser 19 Sainte-Famille. 23—2

COMMIS

On demande des filles comme commis pour départements de JOUETS et VERRERIE, parlant l'anglais et le français. S'adresser chez O. Lemire & Cie, 1163 Saint-Jacques. n-F

DAME demandée comme assistante dans un salon de coiffure, manicure, etc. Sam. Tarrante, 373 Sainte-Catherine ouest. 23—3

FAISEUSES de chemises, pantalons et overalls demandées, pour travailler au moulin électrique. Bons gages. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 21—6

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 34

PHARMACIE

ED. MORIN

1307 rue Ste Catherine Est, coin Dufresne.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FEMME de cuisine expérimentée demandée. S'adresser immédiatement au chef, hôtel Place Viger, Entrée de la rue Berri. 23—1

FEMMES — On demande des plieuses et empaqueteuses de blouses et costumes-blouses de dames. Beaucoup d'ouvrage aux plus hauts prix. S'adresser à M. Barry. The G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 23—3

FEMME demandée pour faire les lavages. S'adresser au Café Parisien, Jos. Gravel, propriétaire, 21 Sainte-Catherine Est. 23—1

FEMME DE JOURNEE — On a besoin d'une femme de journée. S'adresser Hôtel Casino, 64 Place Jacques-Cartier. 23—1

FILLES actives demandées pour empaquetage des conserves. S'adresser 301 Coristine Building, rue Saint-Paul, près rue Saint-Pierre, département "B". M. A. de Haaff. 19—6

FILLE — On demande une fille pour réparer les habits, confectionnés. S'adresser à M. Gray, chez John Allan, coin Craig et Bleury. 21—3

FILLES demandées comme faufileuses de bords et finisseuses d'habits. Bons gages. Emploi constant. S'adresser à la fabrique E. A. Small Co., Ltd., 8 rue Latour. 22—3

FILLES demandées pour les machines Wilcox Gibb, aussi apprenties. S'adresser à The Eclipse Umbrella Co., Ltd., 454 rue Saint-Jacques. 22—2

FILLES — On demande des filles pour apprendre à plier les chemises. Gages, $7.00 à $8.00 par semaine. S'adresser à M. Williams, The Standard Shirt Mfg. Co., 213 rue Delorimier. 22—2

FILLES — On demande de bonnes filles de moulin, fitteuses, pour les chaussures. Aird and Sons, 585 Saint-Timothée. 22—2

FILLES, GARCONS — On demande de bonnes filles et deux garçons, et des apprenties pour coudre dans les vestes. S'adresser 931 avenue Coloniale. 23—1

FILLES demandées pour ouvrage général dans la cuisine, bons gages, pas de travail le dimanche. 61 Saint-Laurent. 23—1

FILLE — On demande immédiatement une fille pour servir la table dans une maison de pension. S'adresser 21 avenue Hôtel de Ville. 23—1

FILLES — On demande des filles d'expérience pour faire des sacs en papier. Bons gages. 390 Notre-Dame Ouest. 23—1

FINISSEUSES de première classe demandé dans la fourrure, ouvrage permanent. S'adresser chez Trudel et Graham, 107 Bleury. 18—6

GOUVERNANTE demandée. Doit parler l'anglais. S'adresser à Mme Llerch 531 avenue Grosvenor, Westmount. 22—6

JEUNES FILLES très actives demandées pour travailler dans les fleurs artificielles. S'adresser No 29 rue Saint-Gabriel. 22—6

JEUNES FILLES — On demande dix jeunes filles pour ouvrage facile à apprendre. Département des Bretelles, No 10 rue Saint-Pierre. 23—3

JEUNES FILLES — On demande immédiatement deux jeunes filles pour servir des liqueurs de tempérance, dans un restaurant. 1408 Saint-Laurent, coin de la rue Marie-Anne. 23—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme caissière dans un magasin de marchandises sèches. S'adresser à L. H. Laramée, 305 Notre-Dame Ouest. 23—1

OPERATRICES demandées pour travailler dans nos départements de lingerie, de blouses et de chemises, et gagner les meilleurs gages à Montréal, 10 rue St Pierre. 8—42

OPERATRICES demandées pour faire robes d'enfants et habillements de garçonnets. Ouvrage à l'année. Jno. P. Black and Co., Ltd., avenue Mont-Royal et rue Clark. 3—20

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 182 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES de chemises demandées pour toutes parties. S'adresser à Smith and McKeown Co., 16 rue Côté. 23—6

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT

Une nourrice. S'adresser au Dr Blackader, 236 rue de la Montagne. 22-2 F

PERSONNE demandée pour faire la cuisine, dans une famille à la campagne. Bon chez-soi pour personne sérieuse. Ecrire à Chs. Caron, Rougemont, P. Q., ou s'adresser à Mme Charest, 400 Montcalm. 21—6

PIQUEUSES — On demande des piqueuses expérimentées pour colets; aussi des apprenties. Gages de $6.00 à $8.00 par semaine. S'adresser immédiatement à M. Powers, The Standard Shirt Co., 213 avenue Delorimier. 23—4

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, dans une famille de 4 personnes. S'adresser 641 Boulevard Saint-Joseph, près rue Saint-Laurent, ville Saint-Louis. 18—6

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille. S'adresser à 140 Visitation. 17—n

SERVANTE générale demandée, petite famille, pas d'enfant, un étage, pas de lavage, bons gages. 436 Saint-Hubert. 18—6

SERVANTE générale demandée, bons gages, petite famille. Se présenter au No 10 avenue Somerville, Westmount. 19—6

SERVANTE générale demandée, bon chez-soi, petite famille, 1191 Saint-Laurent. 21—3

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, gages $12 par mois. S'adresser à 21 Laval. 21—n

SERVANTE — On demande tout de suite pour une petite famille, une servante, gages $10.00 par mois, pas de lavage, pas de cuisine. S'adresser 1044 rue Saint-Laurent. 22—2

SERVANTE — On demande une bonne servante. S'adresser No 147 rue Cherrier. 22—2

SERVANTE — On demande une servante générale de première classe, pour un couple sans enfants, pas de lavage. 537 St Hubert. 22—2

SERVANTE générale demandée immédiatement, famille de trois. Bons gages. S'adresser No 484 Saint-Denis. Tél. Bell Est 2886. 23—1

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille, lavages en dehors, travail léger, bons gages. S'adresser 820 Saint-Denis. 23—1

SERVANTE demandée pour servir les tables et ouvrage léger, parlant l'anglais et le français préféré. Références. S'adresser 1367 Notre-Dame Est, coin Dufresne. 23—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille de trois personnes. S'adresser au No 174 Cherrier. 22—3

SERVANTE demandée, au No 53 Cherrier. 23—1

SERVANTE — On demande une jeune fille ou une personne âgée comme servante, au No 816 Aylwin, Hochelaga. 23—1

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante, au No 1269 Saint-Denis, pas de lavage, ni repassage. Bons gages. 23—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas de lavage, ni repassage, pas de cuisine. Bons gages à une personne compétente. 142 Saint-Denis. 23—1

SERVANTE — On demande une bonne servante dans une famille de 4 personnes. Pas de lavage, ni repassage. 63 Laval, vis-à-vis le carré Saint-Louis. 23—1

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. Une personne recommandable aura le confort du chez-soi. Bon salaire, ouvrage facile, sur plain-pied. S'adresser 141 Saint-Christophe. 23—1

SERVANTE — On demande une servante. Recommandations requises. Bons gages. S'adresser 897 rue Saint-Denis, près de l'avenue Duluth. 23—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas de lavage, ni repassage, au No 386 rue Saint-Hubert. 23—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, bons gages. 439 St Hubert. 23—1

SERVANTE demandée. Se présenter avec références, au No 1129 rue Saint-Denis. 23—3

SERVANTE générale compétente demandée pour petite famille. Ni lavage ni repassage. Devra être bonne cuisinière et parler l'anglais. Bons gages. 4071 Dorchester. 23—1

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'adresser Mme A. Saint-Onge, 106 Quesnel.

SERVANTE — On demande une servante, famille deux personnes, No 42 avenue Laval. 23—2

AGENTS DEMANDES

AGENTS à salaire ou à commission. L'article qui se vend le mieux; tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent à première vue. 200 p. 500 pour cent de profits. Un agent a vendu pour $620 en une semaine ; un autre pour $82 en deux heures. Monroe Mfg. Co., X., 236 La Crosse, Wis. 18—6

AGENT local demandé dans toutes les villes du Canada pour le "Digest of Canadian Mercantile Laws." Pas d'égal comme article se vendant très bien. Magnifique commission. W. H. Anger, éditeur, Toronto. 21—C

AGENTS recommandables demandés à l'instant, pour vendre arbres fruitiers et arbrisseaux qui fleurissent. Arbres garantis formellement à l'épreuve du froid. Salaire hebdomadaire, accessoires de vente gratuits, territoire exclusif, correspondance en français. Pour conditions, écrire à Pelham Nursery Company, Toronto. 175—1Ms—n

AGENTS — Nous payons chaque semaine nos agents, pour vendre l'unique ligne de produits de pépinières et graines vendue rapidement. La plus longue liste de produits supérieurs. Echantillons végétantes. Territoire protégé. S'adresser Capital Nurseries, Ottawa. 272—M,s,n

AGENTS DEMANDES — Aimeriez-vous avoir un territoire de clients réguliers et employer des sous-agents? Si oui, n'attendez pas jusqu'à ce que le territoire que vous désirez soit pris par quelqu'un. Alfred Tyler, thés, London, Ont. 23—1

AGENTS demandés pour vendre des polices d'assurance contre la maladie. Primes mensuelles. Système nouveau. Bon salaire à des solliciteurs d'expérience. S'adresser entre 9 et 10 heures a.m., à R. A. Leduc, No 7 Place d'Armes. 23—6

AGENTS demandés pour vendre des vues stéréoscopiques et des stéréoscopes améliorés de Kilburn. Réputés les meilleurs et les plus modernes qu'il y ait sur le marché. Pale la plus haute commission. Expérience pas nécessaire. Tâche des plus agréables et profitables pour dames et messieurs. Profitez du commerce d'automne. Ecrire à F. E. Hare and Co., 349 avenue Spadina, Toronto, Ont. 26,28,30

AGENTS demandés pour articles les plus vendables, pour solliciter de porte en porte. Forte commission payée. S'adresser à 166 Christophe-Colomb. 23—6

AGENTS — On demande 25 agents pour solliciter des abonnements aux Frais Funéraires. S'adresser à Juneau et Bélisle, entrepreneurs de pompes funèbres, 90 Vinet, Sainte-Cunégonde. 23—1

LA PROVIDENCE, assurance contre le feu, demande des agents actifs pour les villes et la campagne. Commission généreuse. L. A. Picard, gérant, 52 Saint-Jacques, Montréal. 20—26

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — Je désire m'associer quelqu'un pouvant disposer de $1,000 pour acheter un restaurant licencié. Un bon marché pouvant rapporter $4,000 de profit par année. Adresser "La Presse," Boîte 496. 19—6

ASSOCIES — On demande des associés pouvant disposer de cinq mille piastres chacun, pour industrie payant deux cent pour cent, ayant déjà un capital engagé de vingt-cinq mille piastres. S'adresser à Boîte 594 "La Presse." 23—6

ASSOCIE demandé avec $2,500 à $3,000 de capital pour continuer commerce déjà établi et très payant, devra s'occuper de la finance. Ecrire Boîte 590 "La Presse." 28,1

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, grande chambre meublée à neuf, étage du bain, gaz, usage cuisine. 275 Ontario Est. 22—3

A LOUER — Belle chambre garnie sur étage du bain, pour monsieur seulement. Avec déjeuner. No 15 avenue du Parc, près de la rue Sherbrooke. 22—5

A LOUER, magnifiques chambres meublées. 57 Saint-Denis, près du carré Viger. 23—3

BELLE chambre, confortablement meublée, avec garde-robe, lumière Auer, et eau chaude, dans une famille privée. 303 rue Saint-Denis. 21—3

BELLES chambres confortablement meublées, avec bassin à eau chaude et froide, chauffées par la vapeur, bain etage. Téléphone. 312 Dorchester Est. 23—3

CHAMBRE meublée à louer, avec pension si désirée. S'adresser à 374 Amherst. 6—27

CHAMBRE meublée, couple sans enfants, ou deux demoiselles, $2.50 par semaine, chauffée à l'eau chaude, bain, garde-robe. Est, 3221. 402 St Denis. 18—6

CHAMBRE meublée à louer, simple et double, avec usage de la cuisine, si désiré. 17 avenue Desjardins. 21—3

CHAMBRE A LOUER — Grande chambre en avant, aussi une simple nouvellement meublée, dans une famille anglaise. Prix modique, 48 rue Milton. 21—3

CHAMBRES à louer, jolies chambres en suite, bien meublées, chauffées, éclairées lumière Auer, bain, possession immédiate. Conditions très faciles. 228 Saint-Hubert. 23,26,28

CHAMBRE meublée à louer, avec l'usage de la cuisine, gaz, garde-robe, 63 Hôtel de Ville. 23—3

CHAMBRE meublée à louer, chauffée eau chaude, bain, gaz, pas d'affiche, maison de premier ordre. 144 rue Visitation. 29,1

CHAMBRES meublées à louer, bien chaudes, bain, gaz, près théâtre Nouveautés, 64 Sainte-Catherine Est. Montez et sonnez à droite. 23—3

CHAMBRE meublée, sur la rue Sainte-Catherine, gaz, chambre de bain, etc. Usage de la cuisine, si désiré. 211 Champlain. 23—2

CHAMBRE à louer, en avant, salon double, et simple, meublée, famille privée, bâtisse neuve, bien finie, étage du bain, usage de la cuisine, monsieur seulement. Dame G. Bruneau, 221 Amherst, près Sainte-Catherine. 23—1

CHAM. MEUBLEES A LOUER

DEUX grandes chambres meublées, chauffées à l'eau chaude, lumières Auer, pour couple marié ou messieurs. Téléphone. 50 Saint-Denis. 22—3

GRANDE chambre meublée, pour un ou deux messieurs, étage du bain, lumière électrique, chauffage à l'eau chaude, famille privée. 531 Saint-Denis, en face du carré Saint-Louis. 21—6

GRAND salon double meublé ou non. — Aussi chambre double meublée pour couple. Pension si désirée, étage du bain. Possession immédiate. 278 Sanguinet. 22—6

TROIS chambres louer, sur le devant, salon, avec améliorations modernes, meublées ou non. 7 Boyer, près Rachel. 23—6

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, deux jolies chambres non meublées, bien chaudes, améliorations modernes, usage de la cuisine, pour couple marié, famille privée, 1461A Saint-Urbain.

A VENDRE

VOLAILLES A VENDRE — Vente à réduction, minorques noirs, polonais blancs, Plymouth Rock blancs et barrés, Leghorn bruns, Langshan noirs, Games Indiens, Anconas, Tyandottes blancs. S'adresser Poulailler des Pins, Sainte-Elisabeth, comté Joliette. 19—6

FOURRURES A VENDRE

A VENDRE, manteau mouton de Perse, avec garniture de vison, garanti pelleries peaux. $65 à $95. Near Seal et capois chat. Ecrire ou s'adresser le soir, O. de Belefeuille, 628 Notre-Dame Ouest. 22-6

A VENDRE, manteau en mouton gris, ayant eu quelques années d'usage. Manteau en tweed brun doublé, long jusqu'en bas. S'adresser 366 Saint-Hubert, près Sherbrooke. 24,26,28

A VENDRE, manteau mouton Perse, collet en vison, à ordre, peaux choisies, dame, demoiselle, de corporence d'une centaine de livres, peuvent s'adresser 366 Saint-Hubert. 24,26,28

A VENDRE, manteau de mouton de Perse, pleine peau, avec collet en vison, aussi manchon de vison en parfait ordre. S'adresser immédiatement 173 Saint-Timothée. 23—1

ETOLE A VENDRE — Une magnifique étole en Alaska, valeur, $20.00, vendra à un prompt acheteur pour $10.00. S'adresser au No 408 Parc Lafontaine, Cité. 23—1

FOURRURES — Occasion extraordinaire de se procurer de la fourrure à bon marché. Aucune offre raisonnable refusée. D. Chabot, 722 Sainte-Catherine Est, près Visitation. 22—6

FOURRURES — Magnifiques fourrures, échantillons choisis, comprenant un élégant manteau tout en fourrure, avec revers en vison, magnifique étole en vison. Aussi quelques manteaux en mouton de Perse de choix, à $45. Ca vaut la peine d'aller voir. 95 rue Hutchison, première rue passé Bleury. 23—1

GRANDE VENTE de fourrures à réduction, au "East End Furs Store, 874 Sainte-Catherine Est. Pour novembre, Fourures prêtes à vendre, faites à ordre, manteaux near seal, garanti pour bien ajuster, $40, 5 pour cent d'escompte pour comptant. 8—24

FOURRURES à sacrifice. Seul, la douce température et notre grand assortiment consistant en manteaux de Perse garnis en vison, seal électrique et near seal, étoles, pèlerines, manchons en vison ; il faut vendre. Aucune offre raisonnable refusée. Venez voir et vous serez surpris de nos bas prix. Adressez-vous immédiatement, 39 Saint-Hubert. Ouvert le soir. 19—6

MANTEAU mouton de Perse garni en vison, manteau seal électrique, étole de vison, capot chat doublé en fourrure, à bon marché. Réparations de toutes sortes de fourrures. D. Pearson, Craig, coin Saint-Dominique. 20—6

MESDAMES ! Nous avons une ligne d'étoles en martre naturelle d'Alaska ; choix sur une grande quantité et nos prix sont raisonnables. Nous avons aussi fourrures de toutes autres espèces, manchons, tours de cou, manchons, bonnets, en fourrures de toutes autres espèces, des manchons, tours de cou, manchons, bonnets, pardessus en chat sauvage pour hommes. Pardessus doublés fourrure, etc. Fourrures réparées et remises à neuf, chez les marchands courreurs pratiques. — 35 ans d'expérience. —Ouverts le soir. R. Davis and Co, 647 Saint-Laurent, à trois portes rue Sherbrooke. 20—6

PARDESSUS en fourrure à vendre, collet en loutre, doublé en rat musqué de Russie. S'adresser 803 Boulevard Saint-Laurent. 21—6

SPECIAL

Nous offrons en vente à des prix absolument spéciaux un manteau en seal véritable, buste 36; un manteau en loutre piquée, buste 38, et une demi-douzaine de doublures en vison. Tous ces articles sont de première qualité. Aussi quelques manteaux en mouton de Perse, garantis en pleine peau, pour $65. Les mêmes garnis en vison, $85. McComber et Cummings, 516 rue Saint-Paul. 299—Mv—n 7

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE — Voitures neuves et seconde main, express Gladstone, crachoir cutter, sleigh pour boucher et épiciers. Avant d'acheter, venez voir ces voitures. S'adresser 240 Cadieux. 13—12

A VENDRE, un des meilleurs étalons Percherons importés dans ce pays. Enregistré en France et en Amérique, âgé de quatre ans, pesant environ 1800 livres, couleur Rouen avec taches noires, de conformation et disposition parfaites ; très doux et sallies garanties. Il est réputé le plus beau type de Percheron jamais vu dans cette partie du pays. Il gaguera surement son prix d'achat en un an. Garantit absolument sain sous tous rapports. Venez le voir et vous l'achèterez. Adresse : S. C. Nutter, Sherbrooke, P. Q. 305—Man

A VENDRE, 1 express sleigh avec bobs, 1 berxot, 2 lauries neufs, 1 cutter sleigh, 1 crachoir d'occasion ; à sacrifice. Chez F. Chevalier, 42 Mitcheson. 22—6

A VENDRE — Une cariole et trois robes brune, en parfait ordre, bon marché. S'adresser 367 Duluth, après 7 heures du soir. 23—1

A VENDRE, jument canadienne, pesant 1100 livres, bien saine et garantie sans défaut, aussi harnais et sleigh à neige, le tout pour $30. S'adresser 397 Notre-Dame, Maisonneuve. 23—1

CHEVAL bai,—sans défauts, — environ 1100, très convenable pour voiture de charretier, express ou n'importe quel autre genre d'affaires. A vendre très bon marché. S'adresser 463 Wellington. 23—2

CHARIOT à pain d'hiver de seconde main à vendre, un neuf, six sleighs de boucher, deux d'épiceries, avec bob. 336 Rachel, 88 avenue Labelle. M. 2088. 18—6

CARIOLES de poney et berlots, sleighs d'épicier et boucher, sleighs de course, traineaux d'affaires et de famille, carioles, bobsleighs, harnais, robes. Prix raisonnables pour prompt acheteur. R. J. Latimer and Co., 21 rue Saint-Antoine. 22—6

EXPRESS, sleighs, à vendre, neufs et de seconde main. Berlot, bon marché. Aussi un express d'été. S'adresser 1401½ St Urbain, ville. 18—6

MAGNIFIQUE sleigh Sainte-Catherine à vendre, pour $75.00 ; surrey sleigh à 2 traineaux, $90.00, ainsi qu'un express sleigh, $75.00. Ces trois sleighs sont neufs et de bonne qualité. La Cie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 22—6

PONEY — A vendre, un magnifique poney, 700 livres, avec harnais neuf, voitures d'été et d'hiver en bon ordre. S'adresser de 9 heures a. m. à 6 p. m., à Arthur Denis, 150 Craig Ouest. 21—n

SLEIGH d'épicier, boucher, plombier, devant en S, sur bobs, tout neuf, aussi berlots, gladstone d'hiver et d'été de seconde main. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. 1056 Saint-Laurent. 20—6

SLEIGHS à vendre, pour épicier, boucher, neufs et d'occasion. Aussi gladstone, cutters, Sainte-Catherine, crachoirs, etc. J. T. Garépy, 712 de Montigny Est, coin Visitation. 22—6

SLEIGH de famille à vendre, n'ayant servi que deux mois, prix $25.00. Z. Brabant, 567 Notre-Dame Ouest. Tél. Bell Main 2364. 23—2

SLEIGH de travail à vendre. S'adresser 1511 Saint-Urbain, ville Saint-Louis. 23—1

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Piano droit neuf, d'une célèbre maison, comptant ou à conditions faciles. Archambault, marchand de meubles, 936 Saint-Denis, angle Rachel. Ouvert le soir. 23—6

A VENDRE, pianos droits américains neufs, Chickering Bros. et Howard, argent comptant ou $7.00 par mois. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. Ouvert le soir.

A VENDRE — $195.00 comptant achètent un piano droit presque neuf. Un très bon marché. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond.

A VENDRE — Achetez les célèbres pianos Mason et Risch, recommandés par Madame Albani. Au comptant ou par paiements faciles. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. 23—2

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, à très bon marché piano droit presque neuf, au comptant ou à courte échéance. Magasin de meubles Fernet, 302 avenue Mont-Royal, près Saint-André. 23—6

A VENDRE, les célèbres pianos Bell. The Leach Piano Co., Ltd. 560 rue Sainte-Catherine ouest, est maintenant représentant des pianos Bell pour la ville de Montréal et l'ouest de la province de Québec. 23—2

MAGNIFIQUE piano cottage, vendra $160.00, $10 comptant, balance $5 par mois. S'adresser à Cordeau, 1644 Sainte-Catherine Est. Bell Est, 1096. 23—6

PIANO — A vendre, magnifique piano, ayant coûté $300 pour $100. 687 rue Notre-Dame, Maisonneuve. 18—6

PIANO A VENDRE—$145 comptant achèteront un bon piano droit Williams. Gamme complète, moiture en fer, clavier très fort. Paiements de $6.00 par mois acceptés si on le préfère. Layton Bros. 144 rue Peel. 23,26,28

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Crain, fois. Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Marchands, 131. Bell Est, 4251. 279—58

SLABS sciés, $1.00 le voyage ; bois franc, $1.00 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 Demontigny Est. Tél. Est 1286. 282—72

AUTOMOBILE A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre, tonneau, 2 cylindres, 10-12 C. V. peu être réparée suivant dernier modèle à peu de frais, vendra bon marché. Chambre 17, 30 St John. 19—6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, $8,200.00, magnifique maison neuve, à Vlauville, devant en brique pressée, 9 logements, rapportant $75.00 par mois, conditions faciles. S'adresser à Legault, épicier, No 723 Ontario, Maisonneuve. 24—5

CHANCE EXCEPTIONNELLE, faut vendre, d'ici à deux jours, 4 logements, bois et brique, loués $256 pour $1,375, $300 comptant.
Deux logements, rue Gilford, $2,300, façade en pierre.
Rue Saint-André, près Mont-Royal, $3,100, façade en pierre.
Rue Huntly, 4 logements, $4,500, maison neuve.
A. W. DAGENAIS, 186 rue Saint-André. Tél. Est 4130. 23—6

LOT — A vendre, coin Saint-Viateur et Waverley, lot, 72 x 88, à 40c, un bon marché. S'adresser à L. R. Trudeau. Tél. Est 1706. 22—6

LOT A VENDRE — Magnifique lot à bâtir, à Notre-Dame de Grâce, tout près d'une station de tramway. Adressez à "La Presse," Boîte 588. 23—4

COTTAGE à vendre pour $3,600, rue Berri, un cottage isolé, en brique avec cuisine à rallonge, fournaise à eau chaude Grand jardin, façade de 88 pieds rue Berri. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 20-6

AHUNTSIC

Plusieurs lots à vendre, situés sur la Rivière des Prairies, près du couvent du Sacré-Coeur, proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux en construction. S'adresser à l'hôtel Péloquin, tous les jours. Conditions faciles. Tél. E. 4711, sonnez 2 coups. 6—n F

MAISONS à vendre $4,500, Nos 211 à 217, rue des Manufactures, blocs en brique solide contenant 8 logements. Terrain 48 x 100. Loyer annuel, $540. Prix $4,500. Conditions faciles. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 20-6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 204—n

PROPRIETES à vendre, payant de 10 à 12 pour cent. Toutes les améliorations modernes. Les tramways passent à la porte ; 10 à 15 minutes du centre ; gaz, électricité, plomberie découverte, w.c., eau chaude et froide, doivent être vendues pour cause de maladie seulement. Personnes solvables seules doivent se présenter. S'adresser Louis Henry, Jr., 22 rue Sherbrooke Ouest. 20—7

LOGEMENTS — A vendre $5,800 Nos 108 à 114 rue Montana, près Cherrier, un bloc en brique, contenant cinq logements, cuisine à rallonge, écuries, hangars. Loyer, $588. Conditions faciles. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 20-6

PROPRIETES A VENDRE, coin Logan et Panet, un beau coin, nouvellement bâtie ; servirait bien pour un hôtel. Rapporte actuellement 10 p.c., net.

RUE PAPINEAU, maison bois et brique, donnant actuellement un revenu de $700; peut aisément se louer $800. Prix $5,000; termes faciles.

PETITE MAISON, bois et brique, très bien finie, rapportant 10 p.c., net. Prix $900 dont $300 comptant; balance, termes faciles.

RUE SAINT-HUBERT, bois et brique, façade en pierre artificielle, 2 logements, 7 et 8 pièces, rapportant $288. Prix $2,800 comptant. $500, balance, termes faciles. Prendrait en échange un terrain.

MASSICOTTE ET BRUNET, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314. Correspondance sollicitée. 20—6

MAISON neuve à vendre, rue Saint-Laurent, ville Saint-Louis, pierre et brique solide. Deux logements et deux magasins. Loyer $900.00. S'adresser à 1744 Saint-Laurent. 22—6

PROPRIETE à vendre, située rue Ontario, entre Visitation et Beaudry, belle propriété comprenant 2 magasins et logements au-dessus, aussi quatre autres logements en arrière, conditions faciles, moitié comptant. S'adresser 330 rue Visitation. 19—6

PROPRIETE A VENDRE — Un particulier vendra propriété, comprenant magasin et trois logements, au centre, de première classe, rapportant 12 pour cent. S'adresser 898 Beaubien, après 2 heures p. m. 18—6

PROPRIETE à vendre, rue Bréboeuf, près Gilford, 3 logements, façade en pierre écurie 4 places, cour contée, loyer $300, $3,200. $1,500 comptant. Pour 15 jours seulement, V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. 19—6

MAISON à vendre $9,500 à Outremont, 4 cottages avec façade en pierre; deux maisons de bois, semi-briques et un cottage détachée; terrain de coin contenant 47,000 pieds. Doivent être vendues en bloc. Loyer annuel $816. Conditions facile. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 20-6

PROPRIETE A VENDRE — Nos 481C, 483 Saint-Denis, belle maison en pierre de sable rouge, à quatre étages, avec toutes les améliorations modernes, le tout bâti de première classe, avec écurie en brique à deux étages, de deux places, avec grande cour, deux grands logements, bon revenu, très bien située pour un médecin. Conditions faciles. S'adresser à R. Gohier et Fils, 50 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. 20—6

PROPRIETES A VENDRE — Un bon coin de commerce, coin rues Marie-Anne et Bréboeuf, terrain 83 x 26, magasin et logements. Prix $3,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest.

UN COIN D'AVENIR — Coin rues Dorchester et Carrières, magasin et logements, terrain 74 x 58. Prix $4,000. Loyer $442. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 21—6

TERRAIN A VENDRE — Terrain à vendre par licitation, 25 x 88, situé rue Clark, entre les numéros 724 et 726, sur les lieux, à midi, le 20 du courant. Conditions, argent comptant. S'adresser à S. Bolleau, N. P., 740 Ontario Est. 24,28

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS vacants à vendre, avantageusement situés, rue Saint-Denis, aussi propriétés de plein rapport, rue Saint-Dominique et rue Cadieux. Conditions faciles. Nap. Théorêt, notaire, 61 Saint-Gabriel. 20—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—8

HOTELS A VENDRE

HOTELS A VENDRE — Restaurant licencié, rue Sainte-Catherine, coin de rues, loyer bas, beau grand logement, recettes $200.00 par semaine. Prix $14,500, $2,000 comptant, balance à conditions faciles. S'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, un des meilleurs du centre de la ville, à vendre à très bon marché et avec peu comptant, à un homme d'expérience. Pour plus amples informations s'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, coin de rues, bail de 5 ans, loyer — logement compris — $30.00 par mois. Recettes $200.00 par semaine. A vendre d'ici à quelques jours, $2,000 comptant. S'adresser à Johnson et Grace.

PLUSIEURS épiceries licenciées et non licenciées, de $500.00 à $4,000.
Magasins de cigares et bonbons, de $200 à $1,000.
Deux clos de bois, faisant $200.00 à $500 par semaine. Prix $1,000 et $2,000. S'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1404. March. 98. 20—6

HOTEL à vendre, rue Sainte-Catherine Est, faisant des affaires pour $300 par semaine, presque pas de dépenses, vendra pour $12,000 ou échangera contre bonne propriété de la ville ; le vendeur se retire des affaires. Ecrire boîte 161 "La Presse". 19—6

HOTEL A VENDRE — A vendre un restaurant licencié, situé près des usines du Grand-Tronc et du Pacifique Canadien, Saint-Henri, bail 7 ans, loyer $35.00 par mois. Recettes $200.00 à $250.00 par semaine. Prix $2,000 comptant, $2,000 en balance à termes faciles. S'adresser à 2341 rue Saint-Jacques, ou à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 21—6

HOTELS A VENDRE — Hôtel sur rue commerciale, 45 pièces, pourvu de tout le confort et de toutes les améliorations modernes. Ameublement et décors complètement renouvelés. Bail de 9 ans. Recettes de $800 à $900 par semaine. Prix $35,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue Saint-Jacques.

RESTAURANT LICENCIE, rue Saint-Jacques, principal coin de la ville. Belle clientèle, le rendez-vous de tous les sportsmen. Recettes moyennes de $600 à $700 par semaine. Prix $25,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue St Jacques.

HOTEL rue Saint-Jacques, dans le centre des affaires. Bail de 9 ans. Recettes $350 par semaine. Prix $17,000. Comptant, $5,000 à $6,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL rue Notre-Dame, à Maisonneuve. Installation très moderne. Loyer $15. par mois, le haut étant sous-loué. Le plus beau bar de l'endroit. Recettes $150 par semaine. Véritable chance d'affaires, à $7,500. Comptant, $1,500. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL rue Sainte-Catherine Est, avec logement privé de 9 pièces. Le plus beau coin de l'Est et le plus achalandé. Recettes $300 à $350 par semaine. Prix $18,500. Conditions des plus faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL à Maisonneuve. Installation de première classe, avec logement de 16 pièces au-dessus du bar, très bien meublées, plusieurs chambre sont convertles en salons. Bail de 9 ans à $75 par mois. Recettes $250 par semaine. Prix $12,000. Comptant, $1,500. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié dans le centre de la ville, avec salle à dîner attenante. Long bail. Installation des plus modernes. Recettes $600 par semaine. Prix $19,500. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL rue Notre-Dame Est, avec logement privé de 9 pièces. Recettes $200 par semaine. Prix $10,000. Comptant, $2,000. Balance paiements mensuels. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 20—6

MAGASINS A VENDRE

JOFFRE en vente mon magasin de meubles, établi depuis 20 ans. Chance exceptionnelle pour un commençant, me retirant d'affaire, je vendrai à de très bonnes conditions à un jeune homme compétent. Ecrire à boîte 515 "La Presse". 20—6

MAGASIN à vendre, un magasin de chapeaux de dames, situé au No 1033 Boulevard Saint-Laurent, très bonne localité, stock et fixture de valeur, de $1,000, vendra pour $300 à prompt acquéreur. S'adresser 1011 ou 1009 Boulevard Saint-Laurent. J. E. Brault, N. P., 1011 Boulevard St Laurent. 20—6

MAGASIN — Librairie à vendre, établie depuis plusieurs années, bonne place d'affaires, vente pour cause de santé. Pour conditions, s'adresser à 291 rue Sainte-Catherine Est. 20—6

MAGASIN et restaurant à vendre, pour cause de santé, établis depuis longtemps. Conditions faciles. S'adresser à H., 213 rue Maisonneuve. 18—6

MAGASIN de papeterie à vendre, établi depuis dix ans, encadrage, objets de piété, cartes postales, etc., 1364 Sainte-Catherine Est, coin Poupart. 19—6

MAGNIFIQUE magasin de cadres à vendre, bonne clientèle, bonne place d'affaires. Cause de vente : quitte la ville. Ecrire à boîte 582 "La Presse." 22—6

MAGASIN d'orfèvre, bijouteries, montres, chaînes, jones, pendures, assortiment de fantaisie. Cause de vente, maladie. Ecrire Boîte 580 "La Presse." 22—6

MAGASIN de modes à vendre, rue Saint-Laurent, stock neuf, clientèle choisie. Cause de vente : maladie. Ecrire à 568 "La Presse". 22—6

MAGASIN — A vendre, chance sans pareille, magasin de cigares, bonbons, à Saint-Henri, loyer $8 prix $225. Cause : maladie. Aussi 3 autres magasins cigares en ville, bonne place. S'adresser Jean Castelli, 87 Notre-Dame Est. 23—1

MAGASIN de chapeaux et fourrures à vendre, pour meneleurs, dames et enfants, situé dans excellente localité, rue Notre-Dame Ouest. S'adresser A. A., 343 Saint-Paul, Montréal. 23—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE non licenciée à vendre, établie depuis longtemps. Bon centre d'affaires. Cause de vente : maladie. S'adresser 71 Poupart. 21—6

EPICERIE à vendre, cheval et exne offre raisonnable refusé. S'adresser immédiatement, il faut vendre. 327 Mont-Royal. 22—6

OCCASION EXCEPTIONNELLE — Bonne épicerie, avec licence, stock environ $700, à vendre d'ici au 10 décembre, offre raisonnable considérée. J. F. Prédette, 925A Saint-Andre. Bell Est, 601. 23—6

FERMES A VENDRE

CHATEAUGAUY BASSIN — Terre à vendre à Chateauguay Bassin, 60 arpents en culture, bonne terre. Pour autres détails, s'adresser Joachim Boursier, Chateauguay Bassin, 2ème terre du dépôt du N. Y. C. 18—6

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—n

PERSONNEL

PERSONNEL—The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent, au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 161—n

PERSONNEL— Essayez nos traitements pour toutes maladies de la peau, du cuir chevelu, poils, poils follets, verrues, môles enlevés permanemment. Pédicure, manicure—diplôme.—Satisfaction garantie. Miss Grant, 6 avenue du Collège McGill. Téléphone Up 3126. 260—Ms—n

ALLEES

NOUs faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière Ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 6—n

PRELARTS PRELARTS

1,500 coupons prélarts de 2 verges à 16 cents ; 50 pièces de prélarts linoléum, valeur 50, 60 cents, à 29 cents. Maison Viau, 1527 Sainte-Catherine Est, 629 Mont-Royal. 281—n

LAMPES A GAZOLINE

LAMPES A GAZOLINE — Nouvel éclairage à gazoline, par le système Pitner qui est permis par les assurances et 400 % meilleur marché que le gaz. P. Gadbois et Cie, 151 Sainte-Catherine Est. 23—1

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 302 Mont-Royal. Marchands, 2130. 5—24

REPARATIONS DE POELES — Ne jetez pas votre vieux poêle, vous pouvez avoir des grilles et réparations de toutes sortes, vieux et neuf, à notre département de réparations, 875 Saint-Laurent. Ecrivez ou téléphonez 3254 Est. Wm Clendinning and Son. 19—6

REPARATIONS de canapés fauteuils, chaises, matelas, etc. Spécialité d'ameublements de salon et draperies. F. Dufour, 395 Ontario, coin Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures. Bell Est 3380. 20—6

PEAUX DE VISON

2,000 peaux de vison à 99c, $1.25, $1.50, $2.95, $3.95 et $5.00. Maison Viau, nouveautés, 1527 Sainte-Catherine Est ; 629 Mont-Royal. 281—n

SOCIETES DE BIENFAISANCES

I. O. F. GRAND CONCOURS — Les personnes désireuses faire partie de cette société, trouveront avantages tout spéciaux en s'adressant directement Idor Larivière, Député Suprême Chef, 398 avenue Delorimier, Bell Est 1812. 17—26

MANTEAUX DE MOUTON PERSE

MANTEAUX de mouton de Perse, vrai bijou de fantisie, mode parisienne, ajusté à perfection, aux dames de venir en juger, seul endroit pouvant vous les procurer à $50. 39 Saint-Hubert. 19—6

POELES EN ACIER HOOLAHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieurs à tout autre en fini et qualité, 689 rue Notre-Dame ouest. 19—26

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale". Nouveau quartier, 5 rue Berthelet, Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français : habits de messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 22—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Boulevard Saint-Laurent. 12—26

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Les personnes connaissant l'adresse de Louis Austin, autrefois de New Durham, N. H., sont priées d'écrire à sa soeur, Mme Léon Lortie, 250B Champlain, Montréal. 21—6

INFORMATIONS DEMANDEES — Desparois, Arthur âgé de 32 ans, natif de Lachine, est prié d'envoyer son adresse à sa soeur, Mme Alexandre Cousineau, née Desparois — Adéla, — 305 Delisle, Montréal. 23—1

INFORMATIONS DEMANDEES — Georges Lapierre, 53 ans, natif de Saint-Roch de l'Achigan, est prié d'écrire à sa soeur, Mme Joseph Desjardins, 315 avenue Lalonde, Montréal. Affaire importante, règlement de l'héritage de leur mère. Les personnes le connaissant, sont priées d'écrire à l'adresse ci-haut. 23—5

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction, bois de charpente de différentes dimensions, madriers, planches embouvetées ou non, aussi bois de chauffage. S'adresser coin Ontario et Cadieux. 21—6

FOURRURES REPAREES

FOURRURES REPAREES — Pour avoir de belles réparations en fourrures ou fourrures faites sur commande à meilleur marché que partout ailleurs. Satisfaction garantie. Allez à 406 Plessis. 22—6

POISSONS ET HUITRES

POISSONS frais de tous genres, Huitres fraîches en écaille ou à la mesure, chez Phelps et Binns, 56 square Victoria. Phone Main 417. 21—26

TEINTURE ET NETTOYAGE

TEINTURE ET NETTOYAGE — Laisser vos effets chez Mlle Fucrault, 520 rue Notre-Dame ouest, pour être nettoyés et teints, par The Canadian Dyeing and Cleaning Co. Ouvrage garanti. 21—26

MANTEAUX MOUTONS DE PERSE

A VENDRE, des manteaux de moutons de Perse et capots chat ; toutes sortes d'étoles et manchons, aucuns prix raisonnables refusés. Venez examiner nos fourrures avant d'acheter ailleurs. M. Marks, 137 Craig Est. 305—21

MARCHANDS DE BOUTEILLES

STANDARD Bottle Exchange, 262 rue Cadieux, Est 3728. Toutes sortes de bouteilles achetées, vendues, échangées. Gros et détail. Pleins chars reçus. Attention spéciale aux maisons privées. 17—26

LA MAISON PAULETTE

MADAME PAULETTE, modiste parisienne, 80 rue Drummond, exposera pour jeudi prochain, des chapeaux de toilette et de réception, importés spécialement de Paris, pour sa maison. 1—26

CAPOTS DE CHAT

75 CAPOTS de chat à vendre, de choix, assortis dans toutes les grandeurs, à $40. Venez nous voir avant d'acheter, venez comparer nos fourrures et nos prix. 39 Saint-Hubert. 19—6

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 rue Berthelet, Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 22—6

POUDINGS DE NOEL

A VENDRE, poudings de Noël de Mme Lukes. Mince Meat et Plum-Cake, marinades et conserves domestiques. Prix raisonnables. Propreté et pureté garanties. 183 rue Bleury. 17—26

RHUMATISME, NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 20—6

PERDU

CHIEN — Perdu, un chien collie jaune et blanc. Une récompense de $5.00 à celui qui le ramènera à 571 Pierre. Celui qui le retiendra après cet avis sera poursuivi. 22—5

CHIEN — Perdu, le 8, rue Jollette, lundi, un chien "fox terrier" blanc et brun, répondant au nom de "Sport." Récompense libérale sera donnée à la personne qui le retournera à l'adresser ci-dessus. 23—1

MONTRE — Perdue, sur la rue Mont-Royal, entre Saint-Denis et Christophe Colomb, une montre de dame, en argent, avec initiales. Prière de rapporter au No 79 Montcalm, ou écrire. 23—1

PERDU un coeur et une chaîne en or, initiale A. K., dans l'église Notre-Dame, mercredi après-midi. S'adresser 1017 Berri. Récompense. 23—1

PORTE-MONNAIE — Perdu dimanche, le 25 du courant, sur la rue Saint-Laurent, porte-monnaie contenant la somme de $20.00, ainsi que menues monnaies. Récompense libérale, en remettant à Wilfrid Joron, photographe, 129 Saint-Laurent. 23—1

TROUVE

TROUVE, samedi, le 24 du courant, deux chèques et argent. Le propriétaire pourra réclamer en s'adressant 23 Saint-Alphonse, Saint-Henri. 21—3

TROUVE un gros chien collie jaune pâle, s'il n'est pas réclamé dans cinq jours, il faudra payer pour les dépenses. S'adresser 77 Brebeuf. 23—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER sur propriétés, par montants de $2,000 à $15,000 : on paiera 5, 5½ et 6 pour cent d'intérêt. Ecrire Boîte 538 "La Presse." 304—26

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER par gros et petits montants, à 5 et 6 pour cent d'intérêt. S'adresser J. A. Théorêt, 74 Saint-Gabriel, Montréal. Tél. Bell Main 424. 305—26

ARGENT A PRETER — E. Rivet se charge de négocier toutes espèces d'emprunts, sur billet promissoire, salaires, meubles, stock ou toutes autres garanties, taux : 12 pour cent par année. Aussi sur première et deuxième hypothèque, 4½ à 6 pour cent. E. Rivet, évaluateur, 11 Saint-Jacques. Soir, 169A Visitation. 19—6

$200,000 à prêter et à placer en achats d'immeubles ; quiconque désire emprunter ou vendre sa propriété, s'adresser à R. Dalbec, régisseur d'immeubles, 58 St Jacques. 16—12

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, débentures, fabriques, corporations municipales et scolaires, aux taux courants du marché. S'adresser Oscar Hébert, notaire, 806 bâtisse New-York life, Montréal. 303—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

A PRETER — 5 pour cent en ville ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, tôt, assurance. Ecrivez Osw. Chaput Cie, Edifice "La Presse". 5—22

ARGENT — Nous prêtons sur hypothèque. Comme nous avons toujours l'argent sous la main, les choses se font promptement et sûrement. Massicotte et Brunet, 76 Saint-Jacques. 12—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 14—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, débentures, fabriques, corporations municipales et scolaires, aux taux ordinaires du marché. S'adresser Oscar Hébert, notaire, 806 bâtisse New-York Life, Montréal. 23—26

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales .O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêts 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence, 1257 Provost. Tél. Main 424. 2—24

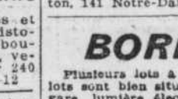

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-1M-v-n

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14846. — T. O'Brien vs Dr J. Stevens. — Le 7ième jour de décembre, 1906, à 10.30 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1242 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 27 novembre 1906. 23—1

PROVINCE de QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 17638. — O. L'Heureux demandeur vs F. Bessette défendeur. Le 7ème jour de décembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 535 rue Huntley, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent Comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 23 novembre 1906. 23—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 3969. — Ridley S. McKenzie demandeur vs Frank A. Wake défendeur. Le 7ème jour de décembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 3A rue Tower

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 28. — Le troisième jour du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône a été plutôt monotone. M. Archibald Campbell, député de York Centre, a commencé par un discours d'une heure et demie. Ayant, dès le début, qualifié de "paroles en l'air et de déclarations injustifiables et fausses" les affirmations de M. Boyce au sujet de l'élection de London, il fut sur un ordre de l'orateur obligé de se rétracter, et substitua le mot "inexactes" à "fausses."

Il déclara H. Hyman innocent, disant qu'il n'avait pas eu connaissance de ce qui s'était passé dans la fameuse élection. M. Campbell fit ensuite un long exposé des fautes dont le parti conservateur s'est rendu coupable dans le passé. Après avoir demandé au Parlement de supprimer la corruption, M. Campbell exprima l'opinion que c'était jeter de l'argent à l'eau que d'acheter des votes, que cétait là son expérience. En terminant, il déclara quil était convaincu que les élections en général se faisaient d'une façon décente au pays.

Quelques-unes des remarques de M. Campbell donnèrent l'occasion à M. Andrew Broder, député de Dundas, d'attaquer le champion du gouvernement. M. Broder rappela que M. Campbell avait été disqualifié comme député de Kent à cause de corruption. M. Broder allégua que la corruption avait tellement envahi les rangs du parti libéral que ce dernier était maintenant forcé d'acheter le vote de ses propres membres. M. Broder parla ensuite de la circulaire lue la veilel par M. Johnson, et démontra que ce document qui est censé contenir les instructions d'un chef d'élection conservateur pour frauder avec les bulletins a été reconnu comme une pièce forgée. Il ajouta que tous les moyens préconisés dans la circulaire ont été employés par les libéraux. M. Broder déclara qu'aussi longtemps qu'un parti politique maintiendrait un riche fonds de campagne électoral, il y aurait des gens qui voudraient en avoir leur part.

Le colonel Tisdale condamna l'état de choses disgracieux et condamnable, qui, dit-il, existait dans le pays. M. Talbot, député de Bellechasse, avait demandé quel était le plus coupable, celui qui demandait de l'argent ou celui qui en offrait. Le colonel affirmait, lui, qu'ils étaient également coupables. Il déclara qu'il y a 40 ans, on faisait une campagne électorale avec $600. Aujourd'hui aucun homme n'a de chances de se faire élire s'il ne dépense pas de $5,000 à $10,000. Le colonel exprima l'opinion qu'il y avait plus de fraude que de corruption, et se déclara en faveur du retour au poll ouvert. Il déclara en terminant que le gouvernement aurait l'appui de toute la Chambre dans ses efforts pour amener un meilleur état de choses que celui dont on vient de parler.

Le Dr Stockton, de Saint-Jean, N.B., répondit à quelques mots qui avaient été dits la veille au sujet de sa position dans les travaux publics. "Je ne veux pas de travaux dans mon comté," dit-il, "à moins qu'ils ne soient d'utilité publique." Et il ajouta : "Les travaux qui ne sont pas d'utilité publique sont des extravagances." Il déclara ensuite que $200,000 ou $300,000 dépensés dans les six ou sept dernières années étaient un placement mort. On avait fait construire un élévateur à grain qui ne servait qu'à décharger quelques minots de blé lors des élections.

M. Stockton lut une entrevue donnée par M. Copp, représentant de Digby, dans laquelle il déclarait que les pêcheries allaient en décroissant, et que la raison en était que les fonds votés pour leur protection n'étaient pas sagement dépensés. Il dit que c'était là une preuve des extravagances commises par le département de la Marine et des Pêcheries. M. Stockton cita en outre le fait que le gouvernement avait payé le pemmican $1.25 la livre pour le steamer "Arctic," alors que le prix régulier était de 35 cents. C'était là une petite affaire, mais le principe était important. M. Stockton aborda ensuite les derniers cas de corruption électorale et lut des extraits de la preuve dans la cause de Sheburne-Queen's, dans laquelle M. Fielding, suivant en cela l'avis de son avocat, avait refusé de répondre à toute une série de questions.

Parlant de ce que Sir Wilfrid Laurier avait dit au sujet de ne pas jouer avec le feu, il ne croyait pas que le premier ministre comprenait toute l'importance de la situation qu'il avait en face de lui aujourd'hui. Il déclara que le peuple avait droit au bulletin secret, à un compte honnête, et ajouta que le candidat n'avait pas le droit de nommer les sous-officiers-rapporteurs. Il condamna fortement l'usage de documents forgés dans les débats de la Chambre. M. Stockton termina en disant qu'il espérait que le gouvernement ferait adopter des mesures sévères pour remédier au mal actuel.

Cela termina le débat, et l'adresse fut adoptée. Elle sera présentée à Son Excellence par les membres du Parlement, qui font partie du Conseil Privé.

Avant l'ajournement, M. Borden attira l'attention sur la situation grave créée dans l'Ouest par la grève des mineurs de charbon de Lethbridge. Il dit qu'un grand nombre de familles avaient un grand besoin de combustible, et que la situation deviendrait encore plus grave si la grève se prolonge.

Sir Wilfrid Laurier dit qu'il avait reçu un message de M. Mackenzie King, sous-ministre du travail à l'effet que l'on en arrivait à une entente et quel l'on attendait l'approbation des autorités de l'union. Le premier ministre déclara qu'il espérait que la difficulté serait réglée aujourd'hui. Dans le cas cependant où son espoir ne se réaliserait pas, la situation serait grave, et il ne savait pas trop ce qu'il faudrait faire.

Les mines produisaient 500 tonnes par jour, ce qui pouvait, espérait-il, pourvoir aux besoins les plus pressants.

M. Borden déclara qu'il croyait que le gouvernement serait justifiable de prendre charge des mines pour éviter une calamité.

Le premier ministre fit remarquer qu'il y avait à cela des difficultés légales et autres.

A 9 heures, la chambre fut ajournée.

Il y aura aujourd'hui un caucus libéral. On dit que M. Bourassa n'a pas été invité.

Au Sénat, l'Hon. M. Scott a continué son débat sur l'adresse. Il a dit qu'il ne pouvait approuver une foule de choses dites par le chef de l'opposition. Il ne pouvait croire que la Providence seule avait donné au pays la prospérité dont il jouit depuis l'avènement du parti libéral au pouvoir. Le gouvernement avait aidé la Providence. Parlant du tarif, il dit que le gouvernement n'avait jamais promis le libre-échange. Le gouvernement libéral avait encore comme but la réduction du tarif. Les conservateurs avaient établi la protection, et les libéraux ne pouvaient introduire le libre-échange sans ruiner de vastes intérêts. Tout ce que le gouvernement avait essayé de faire était de modifier le tarif de protection des conservateurs.

Le sénateur McMullen parlant du tarif dit qu'il était heureux de voir qu'il n'y avait pas une grande différence d'opinion à ce sujet. Le Canada ne pouvait progresser sans une certaine protection pour les intérêts manufacturiers. Les Etats-Unis avaient établi un tarif qui avait rendu impossible des relations commerciales entre les deux pays. Le Canada, cependant était entré en relations avec l'Angleterre et était indépendant des Etats-Unis. C'était maintenant les Etats-Unis qui recherchaien à obtenir de meilleures relations avec le Canada.

L'adresse fut adoptée et le sénat s'ajourna.

LA GREVE D'HAMILTON

TOUT EST CALME, EN ATTENDANT LE RESULTAT DES NEGOCIATIONS, QUI SE POURSUIVENT ENTRE LA COMPAGNIE ET SES EMPLOYES.

Hamilton, 28 — Le plus grand calme n'a cessé de régner dans le cours de la journée d'hier ici. La compagnie n'ayant pas fait circuler ses voitures, hier soir, aucun acte de violence ne s'est produit non plus durant la soirée.

M. Mahon, le président général de l'union internationale des employés de tramways, est arrivé, hier, et les perspectives des négociations qui se poursuivent entre la compagnie et les grévistes sont très encourageantes.

Hier matin, plusieurs "strike-breakers" en état d'ivresse et qui étaient en charge d'un tramway, ont créé toute une sensation en conduisant leur char à une allure vertigineuse à travers les rues de la ville. On réussit finalement à les arrêter à l'angle des rues King et McNab et ils furent de suite congédiés. Les grévistes se plaignent que les "strike-breakers" enfreignent trop librement les règlements de la ville et on a promis de s'enquérir de la chose.

Le grand évènement de la journée d'hier a été la comparution des citoyens arrêtés dans le cours de la nuit de samedi dernier, pour avoir pris part à l'émeute. Plusieurs ont été acquittés de suite, mais trois d'entre eux devront subir leur procès en Cour d'Assises, ayant choisi eux-mêmes un procès par jury. On a refusé de les admettre à caution, et ils devront demeurer en prison jusqu'au 11 décembre, date de l'ouverture du terme.

LE SANG COULE

Belgrade, Servie, 28 — On annonce qu'une bande de Bulgares a incendié deux villages serves, dans le villayet d'Uskub, tuant 14 personnes et en blessant un grand nombre d'autres.

UN EXEMPLE A SUIVRE

Chicago, 28 — Les autorités ont décidé de surveiller étroitement le service des tramways afin d'empêcher l'encombrement, cause, durant l'année dernière, de 132 pertes de vies.

Des mesures sévères vont être prises contre les compagnies de traction pour toute infraction qu'elles commettront aux réglements adoptés à ce sujet.

FATAL COUP DE CARABINE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 28 — On rapporte de Bakersfield, que Harlow C. Pomeroy, un jeune élève de l'Académie Brigham, a été tué instantanément, au retour d'une partie de chasse, dimanche après-midi, par la décharge accidentelle d'une carabine aux mains d'un compagnon de classe, nommé Ovitt. L'affreux accident a eu lieu dans une des chambres de l'académie.

Le Dyspeptique EST Un Malheureux

Il est découragé, ses idées sont confuses. Il est oublieux, irrésolu, somnolent, lent et incapable de travailler.

Cette maladie se présente sous un si grand nombre de formes qu'il n'y a pas de symptômes qui, d'une manière ou d'une autre, ne se ressemblent pas. Les symptômes les plus communs sont les suivants: la constipation, l'acidité de l'estomac, l'appétit variable, les brûlements d'estomac, la pituite, les gaz dans l'estomac et les intestins, malaise après les repas, etc.

BURDOCK BLOOD BITTERS

est un remède efficace contre la dyspepsie, et toutes les maladies de l'estomac, du foie, des intestins ou du sang. Il active la sécrétion de la salive et des sucs gastriques facilitant par là la digestion; il chasse l'acidité, purifie le sang, tonifie tout le système et redonne la santé et la vigueur.

Mme M. A. McNeil, Brock Village, N. E., écrit: "Je souffrais de dyspepsie, perte d'appétit et de pauvreté du sang. J'essayai inutilement tout ce que je pus me procurer; finalement je commençai à faire usage des Burdock Blood Bitters. Dès le premier jour je ressentis les bons effets de ce remède. Je puis maintenant manger tout ce que je veux sans en éprouver aucun malaise. Je suis de nouveau forte et en bonne santé.

Prix $1.00 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.00. (4) yw

LE BEL ORGUE DE ST JACQUES

CINQUANTE JEUX

L'inauguration de l'instrument aura lieu le 20 décembre, par M. G. Dethier, organiste de New-York.

COUT DES TRAVAUX

L'église de Saint-Jacques, l'un des plus beaux temples religieux dont s'honore Montréal, va être dotée d'une orgue qui sera une merveille du genre.

Les travaux de construction, de réparation, plutôt, car l'on conserve presque tous les anciens tuyaux, avancent rapidement.

M. le Dr S. Duval, organiste de Saint-Jacques, depuis trente et un an.

Les réparations commencées le 20 novembre, seront terminées pour le 8 de décembre. Cet orgue presque unique dans son genre contient 50 jeux, trois claviers avec consoles détachées, mécanisme électrique. Il a des combinaisons fixes et des combinaisons ajustables.

L'organiste de Saint-Jacques est M. le Docteur S. Duval et il occupe cette importante fonction depuis trente et un an.

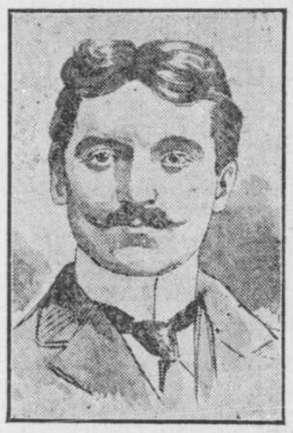

M. Gaston Dethier, de New-York, qui fera l'inauguration de l'orgue de Saint-Jacques.

Il est probable que le nouvel orgue sera inauguré le 20 décembre, par M. Gaston Dethier, organiste de l'église Saint-François de New-York. Notre population sera alors appelée à aller entendre l'un des virtuoses les plus célèbres des temps modernes.

LE LANCEMENT DE CETTE DRAGUE

La plus gigantesque sortie des chantiers du gouvernement à Sorel.

SAMEDI PROCHAIN

L'hon. L.-P. Brodeur, ministre de la marine, présidera à l'imposante cérémonie.

DETAILS INTERESSANTS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 28 — Le lancement de la grande drague en acier construite aux chantiers de la marine, et dont "La Presse" a donné, en primeur, une description détaillée, la semaine dernière, sera lancée à 2 heures p.m., samedi prochain.

L'Hon. M. Brodeur présidera au lancement de ce vaisseau gigantesque et Madame Brodeur en sera probablement la marraine.

Cette draque est la plus considérable qui ait été construite aux chantiers de Sorel. Cette masse d'acier, du poids de 2000 tonnes, mesure 264 pieds de longueur, par 45 pieds de largeur et 20 pieds de profondeur. Son déplacement, lorsqu'elle sera terminée, sera de 3,200 tonnes.

Le lancement d'un navire est toujours une

OPERATION DELICATE

et lorsqu'il s'agit d'un vaisseau d'un aussi fort tonnage, cette opération devient encore plus intéressante.

M. Desbarats, le directeur des chantiers, et ses officiers, ainsi que les braves ouvriers qu'ils dirigent si habilement, ont lieu d'être fiers de cette construction qui est unique au Canada. Aussi les chantiers seront en liesse samedi, et cette fête du lancement sera mémorable à tous les points de vue.

LA DIRECTION

du lancement a été confiée à M. Napoléon Badeau, constructeur aux chantiers de Sorel, depuis 43 ans, et à ses contremaîtres, MM. Francis Péloquin, Edouard Lussier et autres, qui ont également une grande expérience dans ce genre de travaux.

Ce vaisseau sera le 47e que M. Badeau lance des chantiers de la marine, qui sont certainement les plus anciens du pays.

Il y a 70 ans, les capitaines Vand. Dubord et autres, y dirigeaient les travaux des premières constructions destinées au dragage. Plus tard les MM. McCarthy y firent d'importantes constructions pour eux-mêmes et pour le compte du gouvernement et de la commission du port. Le gouvernement

PRIT POSSESSION

des chantiers de MM. McCarthy, le 1er octobre 1888, et depuis cette date, que de progrès se sont accomplis. De vastes usines parfaitement outillées ont fait place aux anciennes constructions qui ne répondaient plus aux besoins actuels et des centaines d'ouvriers travaillent maintenant à la construction et à l'entretien d'une flote de dragage qui leur fai honneur à eux et au pays tout entier.

L'Hon. M. Tarte, pendant qu'il était ministre des Travaux Publics, a contribué énormément à l'établissement et à l'expansion de ces importants travaux, et chacun se souvient ici de l'intérêt qu'il portait aux chantiers de Sorel. C'est aussi dû aux instances de notre dévoué député, M. A. Bruneau, si le gouvernement a décidé la reconstruction des usines et par le fait même en a assuré la permanence.

LES CHANTIERS

étaient alors sous le contrôle du département des Travaux Publics et M. James Howden en était le directeur en même temps qu'il était le surintendant de la flotte de dragage, poste qu'il occupe depuis une trentaine d'années.

En 1901, les chantiers prirent tellement d'importance, que le contrôle en fut partagé ; M. G.-J. Desbarats fut nommé directeur et M. Howden conserva la surintendance de la flotte. Plus tard, à l'avènement du regretté M. Préfontaine à la tête du département de la Marine, les chantiers passèrent sous son contrôle. M. Howden resta surintendant du dragage de la flotte des Travaux Publics et M. F. W. Bowie eut le contrôle de la flotte de la Marine, position qu'il occupe actuellement, avec pleine compétence.

LA FLOTTE DE DRAGUAGE

qui se compose actuellement de huit dragues et de dix remorqueurs, et d'un grand nombre de vaisseaux de moindre importance, compte près de cinq cents hommes d'équipage, qui travaillent jour et nuit durant toute la saison, au creusage du chenal du fleuve Saint-Laurent, où les besoins toujours croissants du commerce et de la navigation exigent l'exécution de ces importants travaux d'améliorations.

L'hon. M. Préfontaine, dans le court espace de temps de son administration, a fait faire d'immenses travaux sur la route du St Laurent, et aujourd'hui, l'hon. M. Brodeur, qui lui a succédé, pousse activement ces

AMELIORATIONS DU CHENAL

afin de le rendre plus sûr pour les vaisseaux de plus en plus nombreux qui y circulent et dont le tonnage s'accroît tous les ans.

Avant longtemps, la voie du Saint-Laurent sera draguée à une profondeur qui permettra aux plus gros navires de se rendre jusqu'à Montréal, et la navigation, grâce aux phares et aux nombreuses lumières qu'on y installe actuellement, se fera sans interruption et en toute sûreté la nuit comme le jour.

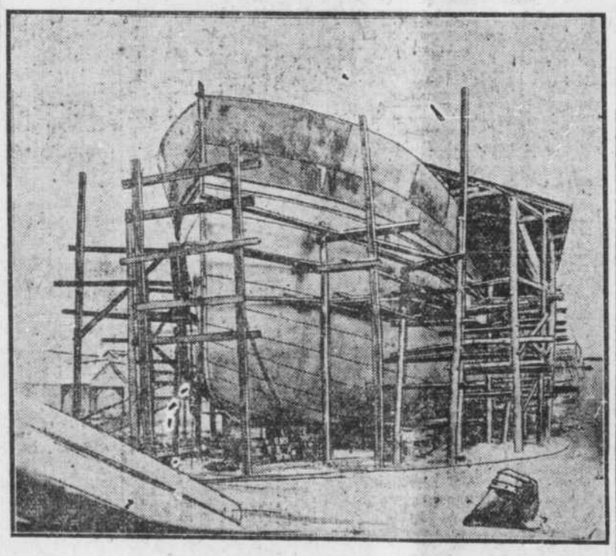

VUE DE LA DRAGUE GIGANTESQUE QUI VIENT D'ETRE CONSTRUITE A SOREL, TELLE QU'ELLE APPARAIT ACTUELLEMENT SUR LES CHANTIERS DU GOUVERNEMENT. CETTE DRAGUE SERA LANCEE DANS LE RICHELIEU SAMEDI PROCHAIN. — Photo. Desjardins, Sorel.

DANS LES CANTONS DE L'EST

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 28 — Austin Healy, l'un des plus anciens résidents du canton de Cleveland, est décédé samedi soir, à l'âge de 84 ans.

—Une dame Clare, résidente en vue du village de Rosenberg, a été trouvé morte à sa demeure, la semaine dernière.

Le coroner ayant été averti ne crut pas une enquête nécessaire.

—La manufacture de tinettes Clark Bros, de Sutton, a suspendu temporairement ses opérations samedi, en attendant un nouvel approvisionnement de bois.

L'élection annuelle des officiers de la Congrégation des Enfants de Marie, fraternité des hommes,a eu lieu dimanche comme suit : Chapelain, M. l'abbé J. W. LaRue ; président, C. O. Genest ; assistants, M. Marcotte et Jos. Simoneau ; secrétaire-trésorier, G. E. Bégin ; portier, Alf. Gadbois ; assistants, H. H. Langlois et F. Drapeau ; instructeur, L. J. Codère ; directeurs de musique, F. Prunelle et J. M. Choquette ; sacristain, F. X. Rousseau ; conseillers, L. A. Codère, Joseph Paré, L. H. Guay, Philias Boucher, C. A. E. Lefebvre Moïse Audet, Eug. Labadie.

—Basile Laroue, arrêté, la semaine dernière, par le grand connétable Boisvert, de Sweetsburg, sous l'accusation grave d'incendiat, a été admis sous cautionnement de $1,000 et comparaîtra en enquête préliminaire devant le juge Mulvena, le 6 du mois prochain. Le prévenu proteste de son innocence.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c, la boîte. x.

Pour les Meilleures Valeurs dans les Tapis et Prélarts

Importés directement des Grandes Manufactures d'Europe,

VENEZ ICI !

Nous en avons un ASSORTIMENT TRES CONSIDERABLE, ainsi que **RIDFAUX** de NOTTINGHAM, BRUXELLES, SUISSE.
Aussi : POLES et ACCESSOIRES et FOURNITURES DE MAISON.

NOS PRIX DEFIENT TOUTE CONCURRENCE.

Filiatrault & Lesage, 429 A 433 BOULEVARD SAINT-LAURENT. TEL. BELL EST 635.

ENTRE PATRONS ET EMPLOYES

UNE FETE ENTHOUSIASTE EST OFFERTE PAR LES EMPLOYES DU DEPOT DE LA RUE SAINT-DENIS, M. S. R. A M. ARTHUR GABOURY ET AUX DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE.

Dans une salle tendue de mille décors et drapeaux, et brillamment illuminée, des centaines de conducteurs et gardes-moteurs de la Montréal Street Railway, de la division du dépôt Saint-Denis, acclamaient hier soir leur assistant-surintendant, M. Arthur Gaboury et ses chefs bienveillants MM. W. J. Ross, directeur-gérant et Duncan McDonald, gérant-général de la compagnie.

M. Gaboury fut salué à son entrée par les éclats, vibrants d'une fanfare

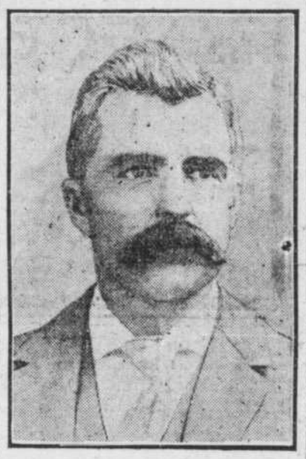

M. Duncan McDonald, gérant-général de la Montreal Street Railway Co., et président de l'Association Mutuelle de Bienfaisance des employés de cette compagnie.

de la compagnie sous la direction habile de M. Arthur Léger.

Le héros de la fête avait à sa gauche, sur l'estrade, MM. Ross, McDonald, Napoléon Boileau, opérateur de la compagnie, au dépot de la rue Saint-Denis, Alex Sauvé, inspecteur, le docteur Ethier; et à sa droite, MM. Raymond Blais, qui présidait la fête, W. J. Branchaud, assistant de M. Gaboury, Joseph Lachapelle, secrétaire de l'organisation et quelques autres invités.

M. Raymond Blais se leva au milieu des battements de mains et présenta au nom de ses confrères, à M. Arthur Gaboury, une magnifique adresse enluminée, par laquelle les employés du dépôt Saint-Denis remerciaient la compagnie, représentée par MM. Ross et McDonald, de l'augmentation de salaire qui venait de leur être accordée sans que la demande en ait été exprimée, et M. Arthur Gaboury, qui avait nécessairement concouru en grande partie à cette amélioration des salaires.

Dans des termes choisis où se trahissaient l'émotion et la sympathie, M. Gaboury remercia ses employés autrefois ses confrères et rappela que c'était au dépot de la rue Saint-Denis qu'il avait gagné ses premiers galons. M. W. J. Ross lui succéda et mêla au milieu de son discours de fines allusions qui égayèrent l'auditoire. Il rappela les bons termes qui devront toujours exister entre la compagnie et ses employés et parla de la sollicitude de la première pour ces derniers.

M. Ross donne des chiffres intéressants sur l'Association Mutuelle de Bienfaisance de la Compagnie des tramways de Montréal, organisée en octobre 1903 et incorporée en mai 1904.

Cette Association a pour président, M. Duncan McDonald, le gérant général de la compagnie et pour secrétaire-trésorier, M. Patrick Dubée.

Déjà, l'Association a en caisse un surplus de $8,995.08, grâce au généreux cadeau de $3,000.00 que la compagnie fit à ses employés, à Noël dernier. Ce cadeau, la compagnie le renouvelle cette année, malgré les $75,000, qu'elle vient de dépenser pour augmenter ses employés.

Quatre médecins sont maintenant attachés à l'Association. Ce sont: les docteurs A. R. Marsolais, J. P. Roux, J. D. Cameron et A. Ethier.

Pour la somme d'un dollars comme frais d'initiation, et de cinquante centins comme contribution mensuelle, ses membres ont droit en temps de maladie, à 60 centins par jour, pendant 90 jours, avec soins médicaux gratuits.

Une police d'assurance de $500 est de plus payable à la mort, et $50 sont données pour les frais funéraires.

Une pension est aussi payée lors de la mise à la retraite par âge ou infirmité.

Durant l'année qui vient de s'écouler, les employés ont payé $10,757.00 à l'Association tandis que la Compagnie a versé elle-même dans la caisse de l'Association, $13,461.23.

Cette année, le montant payé aux malades et aux blessés s'élève à $8,706,-70 et celui payé pour frais funéraires et assurances à $4,050.01.

Les médecins ont donné, cette année 7,885 consultations gratuites aux membres de l'Association.

Le nombre des sociétaires à l'heure qu'il est, se chiffre dans les 1846, et il ne reste que fort peu d'employés qualifiés, qui ne se sont pas encore présentés.

Depuis sa formation, la société a dépensé pour le bénéfice de ses membres $34,322.83.

M. Duncan McDonald, le populaire gérant-général, parla ensuite et commenta cette phrase d'un grand patriote irlandais : "chaque homme devrait aimer le pays de sa naissance, qu'il y demeure ou non," et l'appliqua aux employés de la compagnie. M. McDonald déclara que bientôt les employés verraient s'accomplir de nouvelles améliorations pour leur bien-être et que les salaires ne pourront aller qu'en augmentant. Il déclara aussi que la courtoisie et la politesse des employés de tramways de Montréal étaient reconnues par tout le continent.

Le reste de la soirée se passa joyeusement.

Le populaire chanteur comique, M. J. O. Chartrand, débuta par des chansons à tordre de rire et fut suivi de MM. Roy, garde-moteur ; Alfred Leblanc, conducteur ; Duchesnay, conducteur; Henri Blais, inspecteur ; Lemay, conducteur ; Pelletier, garde-moteur, et Arthur Léger, directeur de la fanfare, qui exécuta sur son cornet, avec accompagnement par la fanfare, "Le Carnaval de Venise," avec variations.

Sur l'invitation de M. McDonald, on chanta avant de se quitter "Chantons les combats et la gloire....," et des chants canadiens.

Bref, cette autre manifestation prouve hautement l'entente et la sympathie qui existent entre la compagnie du M. S. R. et leurs employés. Elle est un nouveau témoignage de la popularité qu'a méritée le populaire assistant-surintendant, M. Arthur Gaboury.

LES ROIS AU VATICAN

La France s'opposait à la visite du roi Georges au Souverain Pontife.

Rome, 28. — Le roi Georges de Grèce est parti pour son voyage du retour, par voie de Brindisi. On affirme que les hésitations du souverain à visiter le Pape sont le résultat de pourparlers sérieux à ce sujet. La France, avec le support de l'Angleterre et de la Russie, l'aurait engagé à ne pas se rendre au Vatican, tandis que l'Autriche et l'Allemagne se prononçaient dans le sens contraire.

L'Italie, restait seule indifférente à ce conflit.

OFFRE D'ACTIONS DE MINES

En ces jours d'effervescence au sujet des transactions minières, l'annonce du contrôle obtenu par la Erie Cobalt Silver Mining Company, Limited, sur les propriétés Beaver, a causé un intérêt extraordinaire, et l'on a prédit que la nouvelle émission de stock serait abondamment souscrite. Comme résultat des arrangements faits, la Compagnie Erie possède présentement 40 acres dans le canton Lorrain, reconnu pour ses riches mines d'argent, et soixante acres dans le canton Coleman, où le travail déjà fait suffit à garantir le bon rendement de ces mines. Trois cent mille actions du fonds-capital sont offertes à la souscription publique à une valeur au pair de $1.00, et plusieurs demandes d'actions ont été faites par l'intermédiaire de la Trust and Guarantee Company, Toronto, les agents de transfert de la Corporation d'Erié. x

Le Savon Baby's Own Soap

Est le meilleur savon que l'on puisse faire. Il est impossible qu'un savon soit plus pur, plus beau ou meilleur.

Albert Soaps Limited, Mfrs,
MONTREAL.

Les mots "Baby's Own Soap" imprimés dans le savon et sur la boite ne sont JAMAIS TRADUITS.

(4-1-'6)

Avis Publie

REGLEMENT NO 361

Avis public est par les présentes donné que le conseil de la cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No 361 à l'effet de permettre à la Cie du chemin de fer du Grand Tronc du Canada de construire un tunnel au-dessous de la rue McGill pour établir la communication entre les deux édifices de ladite compagnie."

RENE BAUSET,
Greffier adjoint de la ville.

Bureau du greffier de la ville,
Hôtel de ville,
Montréal, 27 novembre, 1906. 23—1

CE PROJET DU RACHAT DES RENTES SEIGNEURIALES

Saint-Jean, 28. — Une foule considérable remplissait la salle de l'Hôtel de Ville, hier soir, pour entendre les orateurs discuter la question de l'abolition de la rente seigneuriale.

L'initiative de ce mouvement vient d'un comité de citoyens formé à Saint-Jean, pour étudier la question et racheter de la rente seigneuriale et supprimer les abus auxquels donne lieu l'application de la loi de 1854; à cette fin, on s'adresserait à la législature, qui pourrait opérer ce rachat comme autrefois celui des lots et ventes.

Ce comité se compose des officiers suivants: Edouard Marcoux, président; Jacques-Cartier, vice-président; Ed. Dorion, secrétaire.

L'assemblée était présidée par M. Edouard Marcoux, qui invita d'abord M. J. B. Demers, notaire, à faire l'historique de la question. Ce dernier s'acquitta de la tâche, d'une façon très intéressante, en parlant de l'époque de la domination française jusqu'aux temps présents, sous le régime britannique. Puis, ce fut le tour des députés. M. Philippe Roy, député de Saint-Jean, parla longuement des abus commis par les seigneurs envers les propriétaires. C'est un reste de l'ancien système féodal qui existait en France au moyen-âge. Il est prêt à faire tout en son pouvoir pour amener le gouvernement à remédier à l'état actuel, en nommant une commission pour faire une enquête sur les nombreux griefs qu'on invoque en faveur de l'abolition de la rente seigneuriale.

M. Roy est d'avis que le gouvernement devrait accorder une indemnité aux propriétaires pour le rachat de ces rentes.

M. Alfred Girard, le député de Rouville, traita aussi ce sujet d'une façon très sérieuse.

M. Girard connaît à fond cette question dont il s'occupe depuis 1890, alors qu'il fut appelé pour la première fois à aller représenter les électeurs de Rouville à Québec. C'est lui qui se chargera, à la prochaine réunion, de soulever cette question devant la chambre.

Les autres orateurs furent MM. Maurice Perrault, député de Chambly; J. A. Benoit, le nouveau député d'Iberville, et M. Salomon Roy, avocat de Montréal, qui furent écoutés avec beaucoup d'intérêt.

FEU LE CAPITAINE CHARLES PELLETIER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 28—Le capitaine Charles Pelletier, de Saint-Michel, qui a péri lors du naufrage de la barque norvégienne "Magda", à l'île Rouge, était un citoyen bien connu et vieux marin expérimenté. Il était âgé d'environ cinquante-cinq ans, mesurait cinq pieds dix pouces de haut, portait une moustache noire et avait les yeux bleus. Il avait épousé, en secondes noces, madame veuve Robitaille. M. le capitaine Pelletier a toujours demeuré à Saint-Michel, où il possédait deux maisons privées. Il avait succédé à son père comme pilote, depuis plus de trente ans. Quoiqu'entré très jeune dans la marine, c'était la première fois qu'il lui arrivait de faire naufrage. Il était le frère de feu Pierre Pelletier, de Beaumont, qui fut tué par la foudre il y a quelques années.

COMMERCE ET FINANCE

COMMERCE

BEURRES ET FROMAGES — On a reçu, hier, 1,856 boîtes de fromages. Le marché du fromage est calme et sans changement. On cote, fromages d'Ontario, première production d'automne, 12¼ à 12¾ cents, et produits de novembre, 12 à 12¼ cents; fromages de l'Est, production d'octobre, 12 à 12 1-8 cents, et novembre, 11 à 11¼ cents.

BEURRES — On a reçu, hier, 114 boîtes de beurres. Marché ferme, et demande active. Crémeries finies des Cantons de l'Est, 25¼ à 25½ cents; qualités moyennes, 24¾ à 24¼ cents.

Beurre de ferme, rare, 21 à 23 cents, selon qualité.

PRODUITS DE LA FERME — On a reçu hier 40 caisses d'œufs, contre 17, la veille. La demande est bonne et le marché actif. Oeufs, choisis, 25 cents; oeufs mirés, No 1, 21 cents; oeufs chaulés de Montréal, 20 cents la douzaine.

VOLAILLES — La température plus froide a activé le marché des volailles, qu'on vend à prix stables.

Dindes, choix, 13¼ à 14 cents; moyenne qualité, 12 à 12¼ cents; oies, 9 à 10 cents, poulets, 9 à 10 cents; canards, 10 à 11 cents et poules, 6½ à 7 cents.

PATATES — Marché assez actif. Prix sans changement, de 65 à 75 cents le sac, et par petits lots, de 75 à 85 cents; fèves, vendues aux jobbers, $1.32 ½ à $1.35, et au char, $1.30.

DIVERS — Sucre et sirop d'érable, peu de ventes. Sirop, 55 à 65 cents le gallon, mesure à vin, et 75 cents à 85 cents le gallon, mesure impériale, et au baril, de 6½ à 7 cents la livre; sucre, 8¼ à 9¼ cents; miel, prix stable, à 13 et 14 cents pour gâteaux, et miel coulé, 10 à 10¼ cents; miel brun, 8 à 9 cents la livre.

ALCALIS — Marché calme, mais stable. Perlasse, $6.40 à $6.50; potasse, première qualité, $5.40 à $5.50; deuxième qualité, $4.70 à $4.80 le 100 livres.

VIANDES ET SALAISONS — On a reçu, hier, 14 boîtes de saindoux; 24 boîtes de conserves de viandes, six boîtes de jambons et bacons et 44 porcs abattus.

Porc tué aux abattoirs, de $9.00 à $9.25 le 100 livres.

On cote, lard massif canadien, $33 à $34; par 375 livres, $22.50 à $23 par 200 livres; hauts côtés, $22.50 à $23.00; lard canadien, très massif, $23 à $23.50.

SAINDOUX, ETC. — Le marché est assez actif, mais les prix sont sans changement.

Saindoux composé, par tierces, 8 à 8¼ cents et de 8 à 9 cents, suivant la pesanteur et l'empaquetage; saindoux pur, par tierces, 12½ à 13 cents; en tinettes, 12 à 13¼ cents; seaux, 13¼ à 13½ cents; saindoux pur, 12 à 12¾ cents; jambon et bacon, 13¼ à 15 cents.

GRAINS ET FARINES — A Chicago, le blé n'a guère varié de prix. Le maïs a monté de 1-8 cent ainsi que l'avoine.

A Winnipeg, les prix du blé restent sensiblement les mêmes, et se maintiennent fermes: novembre, ouverture, 76 5-8 cents; fermeture, 76¾ cents; décembre, 73 3-8 73½ cents; mai, 77 1-8-77 3-8 cents.

A Montréal, marché d'exportation, blé de printemps de Manitoba, peu actif.

Avoines, prix fermes — Avoines blanches No 2, 42¼ cents; No 3, 41½ cents; No 4, 40¼ cents; mais jaune américain, 56 cents, et No 2, mêlé, 55 cents.

FARINES — Marché stable.

Farine de blé de printemps du Manitoba, $4.00; forte à boulangerie, $4.10; patente de blé d'hiver, $4.10 à $4.25; straight rollers, $3.75 à $3.80, et en sacs, $1.65 à $1.75; extras, $1.50 à $1.60.

ISSUES DE BLE — Marché sans changement. Le son est rare et beaucoup demandé.

On cote, son de Manitoba, en sacs, $20; gru, $22 la tonne; son d'Ontario, en sacs, $20 à $20.50; gru, $22.50 à $23; moulée de grains, $28 à $30; moulée de son, $21 à $25.00.

FARINE D'AVOINE — Les prix sont stables. On vend à $2.00 le sac. Farine de blé-d'inde, demande bonne à $1.25 et $1.a5 le sac.

FOIN — Marché local actif, mais exportation lente à cause des hauts prix.

No 1, $13 à $13.50; No 2, $12 à $12.50; trèfle mêlé de foin, $11 à $11.50; trèfle pur, $10 à $10.50.

LA BOURSE

New-York, 28 novembre — L'ouverture a été forte surtout dans les stocks de Hill et Harriman. Le B. R. T. a gagné 1¼ sur la rumeur d'un dividende.

Les transactions ont été moins nombreuses qu'hier.

Les bonnes nouvelles sont sans résultat sur le marché, car l'on suppose qu'elles ont été escomptées d'une façon complète, ce qui cause un déclin au lieu d'un gain quand elles sont annoncées.

La tendance générale est plutôt à la baisse, vu l'apathie du public et en attendant l'ouverture du congrès.

A MONTREAL

Le Power a baissé à 94 1-8 ce matin, et le Steel à 22¾, pendant que le Préférentiel touchait à 64, et les Bons à 78½.

Ces titres ont décliné depuis un mois considérablement, et devraient arriver à la fin de toute liquidation possible. Le Power a été au plus haut à 99 5-8 qui lui enlève 4¼ points aujourd'hui; le Steel Commun est descendu de 26 à 22¾, le Préf. de 71 à 74, et les Bons de 82¼ à 78½.

Le Steel reviendra bon; les actionnaires ont tort de vendre à perte. Ce qu'ils ont de mieux à faire c'est de payer leur stock, le serrer en sûreté et n'y pas penser pour un an.

Le Power a une trop belle position industrielle pour ne pas continuer à augmenter ses recettes et conséquemment ses profits. L'opposition dont on parle ne sera pas en mesure de se montrer avant deux ans. D'ici là il coulera beaucoup d'eau dans la rivière.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Aut.R.S.Co.	..	.....	BANQUES		
Bel Tél.	...	147	B.B.N. Am.	.....	.....
C.C.Pck A.	.....	...	B. Com.	.....	.....
" B.	...	...	B. Dom.	.....	.....
Ban. Con.	61	60	Eas. Town.	.....	161
Can-Pacific	182	181	Hamilton	.....	.....
New Pacific	...	.....	B. Hoche.	160	154½
Inst. E. R.	84½	84¾	B. Imperial	.....	.....
D. Coal Com	63	62	B. Merc.	169	.....
" Pfd.	.....	.....	B. Molson.	219	217
D.I.&S.Com	23	21½	B. Mont.	..	..
" Pfd.	66	63½	B.Nationale	...	.....
Duluth Com	...	.....	B. N. Scot.	.....	.....
" Pfd.	...	.....	N. S. new.	...	.....
Hal.E.R.	106	100	B. Ontario.	.....	...
Hav.E.R.	...	.....	B. Ottawa.	.....	...
" Pfd.	...	.....	B. Québec.	.....	.....
Illinois Tr P	94½	92½	B. Royal.	.....	.....
Int. G.Com	...	...	Royal New.	.....	.....
" Pfd.	...	...	B.Sovereign	136	135
L.Wds Pfd.	110	100	B. Standard	...	.....
" Com.	...	...	B. Toronto.	..	.....
L. Paie	...	.....	B. Union.	...	.....
" Pf	110	105	Cottons		
Mack.Co C.	74	72½	Can.C.C.Co.	65	57
" Pfd.	88¾	87	Mont. Cot.	136	135
Mex.L.&P.	57¾	56¾	Textile Com	102	99
Minn.St.Paul	...	...	BONDS		
M.L.H.&P.	94¾	94¾	Bell Tel.	.....	.....
M.S.R.	250	239	Can.Col. Cot	.....	98
Lous & M.	...	...	D. Coal.	99¾	...
Mont. S. W.	105	100	Dem. Con.	97	...
" Pfd.	...	...	Dom.I.&Steel	79¾	78
M. Tél. Co.	144	.....	Halifax T.	.....	101
Nipis.Mines	...	.....	Hav. E. Ry	.....	.....
N.O.T. & L.	92	.....	Keewatin M.	.....	.....
N.S.S.&Co	68½	68	Lake W.	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	L. Paper	.....	.....
N.W. Land	.....	...	Mex. E. L. Co	80	75½
North Star	...	...	Mex. L. H. P.	82¾	82
Ogil. Mill.	...	...	M. L. H. & P.	...	...
Ogil. Pfd.	...	...	M. St Ry.	...	164
K. & O. N. C.	90½	80	N.S.S.	.....	.....
R.o Jan L. P	48	47½	N. S. Con.	.....	.....
Rio Tramw.	...	...	Ogil. Mill. Co.	.....	116
St John E. R	...	...	Price Bros	.....	.....
Toledo E. R.	31	29	R. & O. N. C.	.....	.....
Tor. S. R.	153½	144¾	Rio de Jan	80	74
Trinidad El	...	...	Sao Paulo	97¾	96
Tri City Pfd	98	92	Textile S. A	95	93
T.C.E.R.	110	109	" " B.	96	94
Wm. E. R.	...	...	" " C.	96	93
West India	...	...	" " D.	100	98
W. Hotel.	...	...	Winnipeg	...	...

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Mont. St. Ry. — 2 à 240, 55 à 239.
Can. Conv. — 25 à 60¾.
Telephone — 4 à 147.
St. Ry. Rgs. — 300 à 13.
Lau. Pfd. — 25 à 109, 50 à 108¾, 75 à 107. 5 à 108½.
Textile Bds. — $3,000 à 93¼ A.
Twins — 20 à 109¾.
Iron Pfd. — 25 à 63¾.
Iron Bds. — $3,000 à 79, $2,000 à 78¾, $2,000 à 78¼.
Québec Bk. — 5 à 140, 7 à 140½, 46 à 140.
Iron — 175 à 22¼.
Scotia — 40 à 68½.
Hav. Bds. — $7,000 à 91.
Detroit — 100 à 84¾.
Coal Bds. — $1,000 à 99, $1,500 à 99½.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Detroit — 175 à 84 7-8, 50 à 85.
Packers Pfd. — 25 à 68.
Mex. Elec. Bs. — $5,000 à 79¾, $5,000 à 79.
Rich. et Ont. — 100 à 80.
Mont. St. Ry. — 10½ à 239, 10 à 238½, 99 à 239.
Twins — 25 à 109¼.
St. Ry. Rgs. — 145 à 13.
Toronto Ry. — 61 à 115.
Mexican — 210 à 57, 150 à 57¾, 25 à 57¼, 125 à 57.
Illinois Pfd — 25 à 92¼.
Power — 65 à 95, 100 à 94¾, 50 à 94¼, 25 à 94 1-8.
Telephone — 73 à 147, 50 à 147¼.
Mackay Pfd. — 20 à 69¼, 50 à 69.
Textile Pfd. — 50 à 99.
Coal — 50 à 62¼, 25 à 62.
Iron — 50 à 23, 100 à 22¾, 15 à 23, 50 à 22¾.
Iron Pfd. — 125 à 64.
Scotia — 50 à 68¼, 10 à 68¼.
Can. Conv. — 25 à 60¼.
Iron Bds. — $3,000 à 78¼.
Mer. Bk. — 8 à 169.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv
Am. Car F.	44	44	Kan.& Tex.	41¾	41¾
" prf.	....	.....	" prf.	74¾	74¾
Am. C. Oil.	....	.....	Ls.& Nash.	145¾	145¾
Am.Loc.Co.	....	.....	Mann.Elev.	.....	.....
A.L.Copper	113¾	113¾	Miss. Pac...	94¾	94¾
Am.Smel.C	154	153¾	Metrop. Tr.	.....	.....
" prf.	....	.....	Norf. & W.	94¾	94¾
A.Sug.R.Co	133¾	133½	MStP&StM	146	149
A. T. &S.F.	103¾	102¾	" prf.	165	170
" prf.	....	.....	N.Y.C.& H.	150½	151¾
Balt.&Ohio	119	119	N.Y.O.&W.	48¾	48
" prf.	....	.....	Nat.Lead C.	76	76
B. R. T.	79½	80	Pac. Mail.	41	41¾
C. & Al. Co.	....	.....	Penn. R. R.	138¾	138¾
Can. Pac.	182½	182	People's G.	114¾	115
Can. South.	38¾	38½	Pl. & Read.	91	92¾
Ches.&Ohio	53¾	53	" 1prf.	148	146¾
C. & N. W.	205	205	" 1prf.	.....	.....
C.M.&St P.	184	184	" 1prf.	.....	.....
C.R.I.&Pac	....	.....	R I sland,c.	31¾	31¾
" prf.	....	.....	South R. c.	34¾	34¾
C. G. N. pf.	....	.....	" prf.	.....	.....
Col. F.& I.	53¾	54¾	South Pac.	98	98¾
C.C.C.&St. L.	93½	93½	Ten.C.& I.	161½	161
D. L.ack.&W	...	.....	Texas Pac.	28¾	28
Del. Hud...	224	225	Twin City.	109	109¾
Det. U. Ry.	....	.....	U. S. L. C.	.....	.....
D.&R.G.Co	43¾	43¾	" prf.	.....	.....
" prf.	....	.....	U.S.S.Com.	47¾	47¾
D.S.S.& At.	....	.....	" prf.	103	104¾
" prf.	....	.....	U.S.Rub. c.	51¾	51¾
Erie Rail.	45	44¾	" prf.	.....	.....
" 1l prf.	....	.....	U. Pac. C.	188¾	187¾
" 1 prf.	....	.....	" prf.	.....	.....
Great Wet.	18¾	18¾	Wabash...	19¾	19¾
Gen. Elec.	176¾	177	" prf.	43	41
Hoc. Valley	....	.....	West U.Tel.	87¾	87¾
Il. Cent....	176	175	Wis. C.om.	...	...

LE DISCOURS DE M. BRIAND

Nous extrayons d'un journal français l'article suivant sur le discours de M. Briand, ministre des cultes, en France :

Pour va répondre tout à l'heure à M. Briand et j'attends son discours avec la confiante impatience d'une âme encore oppressée par la longue émotion dont l'a pénétrée l'inoubliable séance de vendredi.

Tandis que se déroulait la harangue ministérielle, devant la Chambre crispée en une saisissante attention, sous l'artifice des mots, sous le voile des paroles tour à tour habiles ou menaçantes, le grand drame qui va mettre en question, pour le pays tout entier, la paix religieuse, apparaissait, dans sa poignante réalité, toujours plus redoutable et toujours plus obscure.

Se tournant vers nous M. Briand a dit : "Il y a quelque chose de terrible dans votre position !"

Oui, cela est vrai : notre position est terrible, et ce n'est pas seulement la nôtre, à nous, catholiques, c'est la position de tous les bons Français. Ceux-là seuls peuvent en parler légèrement qui n'en connaissent que la surface ou la jugent sans responsabilité.

Mais si notre position est terrible, ce n'est pas, comme le croit M. Briand, parce que l'obéissance envers le Pape pèse à nos volontés et à nos coeurs ! Dans l'épreuve douloureuse que la folie des ennemis de l'Eglise impose à la France, une seule chose, au contraire, nous soutient et nous réconforte : c'est la certitude que nous sommes avec le Pape, c'est la pensée que, durant la tempête, le pilote veille assisté du Saint-Esprit, qu'avec lui nous pouvons être ballottés par les flots, mais que sa barque ne peut pas périr.

Si notre position est terrible, ce n'est pas non plus, comme le croit M. Briand, que nos consciences soient troublées par le regret d'avoir tout fait pour conjurer cette loi funeste, pour en démasquer les perfidies, pour en dénoncer la tyrannie. "Si vous aviez refusé de discuter avec nous, a osé dire M. Briand, nous n'aurions pas pu élaborer un projet de loi." Outrageante raillerie, dont suffit à faire justice la longue expérience du cynisme des passions ! Pisces sur le champ de bataille, nous y avons combattu avec toutes les armes qui étaient entre nos mains : c'était notre devoir. Si nous l'avions déserté, la loi eût été votée, six mois plus tôt, plus dure peut-être, et plus tyrannique, et M. Briand se plaindrait aujourd'hui de notre défection.

Laissons-là ces plaisanteries et parlons net. Notre position est terrible, parce que ceux qui ont juré la ruine de l'Eglise de France sont devenus, par l'aveuglement du pays, les maîtres du pouvoir. Voilà la vérité.

Mais M. Briand sait bien qu'en cette périlleuse aventure les vaincus d'hier sont de leur droit, ne sont pas ses plus inquiets du lendemain. Il l'a dit lui-même : "Nous sommes, les uns et les autres, en face de difficultés redoutables", et pour se délivrer du poids qui l'accable, à cette heure historique, il a aussitôt employé toute la dangereuse habileté de sa parole, à rejeter sur nous la responsabilité des conflits qui commencent.

Invoquant d'abord la lettre célèbre signée par quelques catholiques de marque, puis affirmant, sans mesurer la gravité de son aveu ou celle de son accusation, que sa qualité de ministre des Cultes lui avait livré les secrets de l'assemblée des évêques, il s'est vanté d'avoir avec lui la majorité des catholiques, "de ceux du moins qui ont le souci de la religion", et, nous regardant, il a ajouté : "Sur les épaules de quelques-uns d'entre vous pèseront lourdement les responsabilités d'une situation qu'ils auront conseillée."

C'est un défi formel. J'ose le relever, et non pas en mon nom seulement à moi qui, cependant, ai peut-être quelque droit de dire que "j'ai surtout le souci de la religion" ; je le relève au nom de tous ces petits, de ces simples croyants, de ces femmes chrétiennes "qui ne voient dans la religion que la religion," comme dit encore M. Briand, dont il a l'audace de revendiquer la complicité, et dont moi, humble serviteur de la cause commune, j'ai si souvent, durant le combat de deux années soutenu dans ce journal et ailleurs, senti battre les coeurs à l'unisson du mien ; je le relève au nom des quatre millions et demi de citoyens dont M. Briand a déchiré les pétitions, sans même, d'un mot, les honorer d'une réponse, et qui, tous, demandaient qu'on respectât le pacte séculaire conclu entre la France et la papauté.

Quoi ! pour obéir aux sommations de la franc-maçonnerie internationale, quelques hommes ont bouleversé l'organisation du culte catholique dans ce pays ; personne ne le demandait, l'opinion, celle même des incroyants était hostile à cette folle entreprise ! Dans le Parlement, la moitié des députés n'en voulait pas. M. Briand le sait, il le dit, il reconnaît que c'était une oeuvre difficile, dangereuse, qui pouvait, qui devait, en troublant toutes les habitudes, en blessant toutes les consciences, agiter profondément la nation, il sent, il avoue presque, qu'en voulant donner à la religion catholique, sans l'assentiment du pape, un statut nouveau, on allait se heurter à l'impossible, et il dit : "Nous n'avions plus d'ambassade auprès du Vatican et, par conséquent, il nous était impossible de négocier une dénonciation du Concordat." Par conséquent ! Il faut répéter ce mot d'une sucerbe inconscience. Ainsi volontairement, brutalement, à la faveur d'un "mensonge historique," on a tourné le dos au pape, claqué derrière soi toutes les portes par où on aurait encore pu l'aborder, verrouillé toutes les issues par lesquelles on aurait pu s'échapper de l'impasse où, traîtreusement, les ennemis de l'Eglise avaient poussé la France, et, après cela, c'est le Pape qui est responsable du conflit ! c'est nous qui, parce que nous ne voulons pas être catholiques sans le pape, n'avons pas le "souci de la religion !"

Quelque M. Briand rassemble aujourd'hui toutes les ressources de son esprit pour essayer de démontrer que la loi de séparation n'est pas contraire à la constitution de l'Eglise : il invoque les jurisconsultes catholiques ! "La loi de 1905 ne parle pas de l'évêque, mais elle le rend omnipotent." Ahi je ne suis pas jurisconsulte, mais j'ai des souvenirs politiques très nets et très présents : je vois encore M. Bienvenu Martin au moment de la discussion de l'article 4, pris entre les menaces des radicaux et les sommations de M. Ribot, embarrassé, ne sachant que répondre, et quand enfin il eut balbutié le nom de l'évêque, j'entends encore les cris de colère, et l'accord socialo-papalin" de M. Clémenceau et M. Jaurès. Vainqueur, s'écriant pour justifier son triomphe : "C'est nous qui sommes les adversaires les plus efficaces de l'Eglise catholique !"

L'article 8 est sorti de là. l'article 8 que M. Briand nous montre aujourd'hui comme une arme forgée tout exprès pour nos protections ! il est sorti de là, avec la suprématie du Conseil d'Etat, avec les "circonstances de fait" d'après lesquelles il devra juger ; il est sorti de là, comme la revanche victorieuse et acclamée du parti radical.

Au Sénat, le rapporteur, le président de la Commission eurent bien soin de le consacrer. "L'avis de l'évêque sera un des éléments du jugement !" Il ne sera que cela.

Voilà son omnipotence : et comment pourrait-elle exister en fait, quand il s'agit d'associations où, aux termes de la loi, l'assemblée générale est souveraine ?

M. Briand n'osa reprocher au Pape de n'avoir pas voulu les associations canoniques ! il jura qu'elles eussent été légales ! Mais sur quel texte de la loi de séparation, eût-il donc appuyé cette légalité ? L'omnipotence de l'évêque, c'eût été la négation même de la loi.

Oh ! je crois bien qu'au moment où se discutait l'article 4, M. Briand qui, déjà, commençait à sentir le poids de son fardeau et l'étendue de sa responsabilité, eût mieux aimé s'en tenir à cet article, que lui avait donné notre honnête et loyal désir de la paix religieuse ; je crois surtout qu'aujourd'hui il voudrait qu'il n'y en eût pas d'autre, et je me souviens de quel ton il apostrophait ses amis, les adjurant de ne pas faire de la séparation, "une gifle sur la face de l'Eglise."

Mais la gifle a été donnée, elle demeure là, injurieuse et cuisante, et c'est nous qu'on accuse de l'irrémédiable discorde !

× × ×

Les espérances de schisme, cela est entendu, à l'heure présente, personne ne veut plus les avouer ouvertement. M. Briand les répudie avec indignation ; il n'a pas contre les cultuelles de fantaisie, contre les prêtres en révolte, de paroles assez mordantes. Il n'en a pas d'assez dures contre les secrets calculs de certaines âmes protestantes. La ici n'a pas été faite pour susciter une Eglise dans l'Eglise catholique." Soit ! il faut louer ces hardis désaveux. Mais alors, que voulait dire M. Briand, quand il se vantait de vouloir donner à l'Eglise "la liberté la plus large, parce qu'elle serait pour elle l'adversaire le plus redoutable" ?

Que voulait dire M. Ferdinand Buisson quand il demandait que les biens de l'Eglise ne fussent pas attribués à un dogme représenté par une hiérarchie, mais à des groupements de citoyens libres ?

Que voulait dire M. Clémenceau quand il parlait, comme d'un avenir menaçant pour l'Eglise, "de l'inévitable rivalité des associations cultuelles", quand il annonçait aux catholiques que la loi nouvelle allait les libérer de la discipline romaine et leur permettre "d'évoluer" en une république, et qui, quand, ayant reproché à cette loi, qu'il votait "prisonnier de son parti," ses concessions trop nombreuses, il se consolait à cause de sa "partie destructive" ?

Qu'est-ce donc que tout cela, sinon l'appel au schisme, dont, avec l'article 8, le Conseil d'Etat devait être l'artisan ?

Il n'y a pas jusqu'à la police des cultes dont on ne veuille, maintenant, faire un privilège concédé par l'amour de la liberté à nos insatiables prétentions ! "Nous vous offrons de vous protéger, en vous surveillant. Il est vrai ! mais si votre conscience ne vous reproche rien, en quoi la surveillance de l'Etat peut-elle vous inquiéter ?"

Je n'imagine pas qu'on puisse formuler, par un plus audacieux paradoxe, l'exercice de la tyrannie. M. Briand ignore-t-il que la conscience d'un prêtre catholique lui fait un devoir étroit de condamner l'école sans Dieu, et de rappeler aux fidèles l'obligation formelle d'envoyer leurs enfants à l'école chrétienne ?

Ignore-t-il que la conscience d'un prêtre catholique lui fait un devoir étroit de condamner la loi du divorce et d'avertir les fidèles qu'ils n'ont pas le droit d'en user ?

Peut-il déclarer que jamais un prêtre catholique ne sera, en vertu des articles sur la police des cultes, poursuivi pour avoir, en accomplissant l'un ou l'autre de ces devoirs, attaqué une loi de l'Etat ? S'il ne le peut pas, que signifie cette anologie de la liberté mise en surveillance ?

On a donc tout oublié, tout et jusqu'à la parole de M. Pillaye au Sénat : "Voilà votre loi ! je la repousse du pied !"

× × ×

Oui, on a tout oublié : et la guerre de vingt-cinq ans, et l'athéisme proclamé comme la loi fondamentale de la nation, établi dans les chaires publiques et dans toute la législation, et l'enseignement chrétien, détruit d'un bout à l'autre du pays, et les écoles fermées brutalement au mépris des engagements les plus solennels, et les Congrégations dépouillées, les couvents violés, les religieux dispersés, les Soeurs jetées misérables sur tous les chemins de l'exil, et Dieu chassé du lit des mourants et le Christ arraché des prétoires et des carrefours !

Non, on a tout oublié, et c'est avec ce lourd passé de persécution, de haine et de violence, c'est au lendemain du jour où, dans une sorte d'ivresse impie, qu'aucun peuple du monde n'a connue, un ministre parmi les acclamations, glorifie l'oeuvre d'irréligion accomplie dans ce quart de siècle, c'est l'homme qui, il y a deux mois, affirmait officiellement la nécessité pour la République d'en finir "avec les mensonges confessionnels," c'est M. Briand qui, satisfait d'avoir distingué l'irréligion et l'a-religion, vient aujourd'hui parler aux catholiques de paix et de concorde, et s'étonner que la loi de séparation, couronnement prémédité de cette guerre sans merci, ne leur paraisse pas, sur sa parole, une loi de liberté.

Ah ! le ton a changé. A pied d'oeuvre on connaît enfin la folie de l'aventure ! Et, alors, le langage se fait souple et insinuant. Qui donc appelait nos évêques et nos prêtres des fonctionnaires de l'étranger ? N'était-ce pas M. Clémenceau, président du Conseil des ministres ! Qui donc accusait le pape d'être soumis à l'influence des puissances étrangères ? N'était-ce pas la déclaration ministérielle de lundi dernier ?

M. Briand a oublié cela, comme le reste ! Il a oublié qu'il y a trois jours, un de ses amis, en pleine Chambre, nous criait : "Vous êtes les sujets du pape allemand !" Il a oublié que tous les matins, les journaux qui applaudissent à son oeuvre, insultent "Sarto, le chef des sorciers !" A cette heure, il n'est plus question de cela ; le pape "n'est étranger en aucun pays, il est incorporé avec vous. Il est parmi vous ; c'est une grande autorité morale" ; et, déjà, dans les couloirs, des voix officieuses nous murmurent aux oreilles : "C'est le premier pas vers Rome !"

Je veux bien le croire. Mais une trop longue expérience m'a désabusé des paroles. Je demande des actes et des garanties.

× × ×

Car, enfin, que nous offre-t-on ? De nous laisser dans nos églises, qui nous appartiennent, et dont on sait bien qu'il serait impossible de nous chasser : c'est ce qu'on appelle une concession. M. Briand, il est vrai, y avait au premier moment apporté un correctif. Les fidèles pourraient entrer dans l'église, mais si un prêtre y célèbre la messe, il commettrait un délit ! Il a renoncé à ce libéralisme : c'était seulement comme il l'a expliqué à la Chambre, pour faire causer les journalistes. Mais alors quelle est sa solution ? Quel droit nous reconnaît-il ?

Pas même les restes d'un prétendu droit commun, dont on nous a dépossédés violemment en fermant, malgré lui, nos écoles et nos couvents, en chassant nos religieux et nos religieuses de leurs biens ! Pas même la liberté d'user, pour notre culte, de la loi d'association dont nul n'a cependant le pouvoir de nous exclure !

Non ! il nous offre, comme une grâce, la loi sur les réunions publiques, dont, si nous le voulons, la jouissance nous appartient déjà sans qu'il soit besoin pour nous l'octroyer, du bon plaisir ministériel ; il nous l'offre à la condition que nous en userons bien sagement, le gouvernement étant prêt, si nous lui paraissons trop entreprenants, à nous faire sentir toute la force de son bras. Il nous offre cela sérieusement, en ajoutant que, si ce régime ne nous satisfait pas, c'est que nous sommes donc indignes de la liberté.

Quoi encore ? On nous promet de laisser les églises ouvertes jusqu'à la date du 11 décembre 1907, après laquelle elles pourront être désaffectées par décret quand M. le ministre le jugera nécessaire ; et c'est précisément le texte de la loi que nous reproussons comme une odieuse profanation. On nous promet de garder sous séquestre les biens des paroisses jusqu'à cette même date, après laquelle on les distribuera aux communes qui se débrouilleront dans ce "nid de vipères" où les jettera la largesse gouvernementale : et c'est encore justement le texte de la loi que nous flétrissons comme une indigne spoliation. Un seul point nous restait douteux : c'était l'emploi des sommes données aux paroisses pour les fondations de messes, dépôt sacré que l'image auguste de la mort devait garder de toute atteinte.

M. Briand y a beaucoup réfléchi et il a décidé... que les Conseils de Fabrique n'existant plus, les associations cultuelles ne se constituant pas, les messes ne seraient pas dites, la volonté des morts serait méconnue, et que leurs héritiers ne pourraient même pas demander la révocation du contrat. C'est une variante de la fameuse théorie des biens sans maître : je vous tue, vous n'existez plus, donc vos biens ne sont à personne, donc ils sont à moi. Mais l'application faite aux morts est une odieuse nouveauté.

Ayant donné, de son libéralisme, ce dernier témoignage, M. Briand s'est tourné vers nous et il a dit : "Ce ne sera pas la moindre responsabilité qui pèsera sur la conscience catholique." Un instant plus tôt, il avait reconnu notre droit absolu de ne pas former d'associations cultuelles. Tout l'artifice du système éclate ici : nous sommes libres, mais si nous usons de la liberté, on nous dépouille et on dépouille nos morts. La loi de séparation est là, tout entière.

Voilà les offres de M. Briand. Je ne trouve pas que ce soit assez pour me rassurer. Bien qu'en termes galants ces concessions nous soient faites, j'attends autre chose. M. Waldeck-Rousseau parlait aussi très éloquemment, et il avait promis bien plus que M. Briand ; mais, voyant venir l'orage qui faisait monter l'horizon, il nous offrit la constitution que nous en userons sagement, le gouvernement étant prêt, si nous lui paraissons trop entreprenants, à nous faire sentir toute la force de son bras. Il nous offre cela sérieusement, en ajoutant que, si ce régime ne nous satisfait pas, c'est que nous sommes donc indignes de la liberté.

Quoi encore ? On nous promet de laisser les églises ouvertes jusqu'à la date du 11 décembre 1907, après laquelle elles pourront être désaffectées par décret quand M. le ministre le jugera nécessaire ; et c'est précisément le texte de la loi que nous repoussons comme une odieuse profanation. On nous promet de garder sous séquestre les biens des paroisses jusqu'à cette même date, après laquelle on les distribuera aux communes qui se débrouilleront dans ce "nid de vipères" où les jettera la largesse gouvernementale : et c'est encore justement le texte de la loi que nous flétrissons comme une indigne spoliation. Un seul point nous restait douteux : c'était l'emploi des sommes données aux paroisses pour les fondations de messes, dépôt sacré que l'image auguste de la mort devait garder de toute atteinte.

M. Briand y a beaucoup réfléchi et il a décidé... que les Conseils de Fabrique n'existant plus, les associations cultuelles ne se constituant pas, les messes ne seraient pas dites, la volonté des morts serait méconnue, et que leurs héritiers ne pourraient même pas demander la révocation du contrat. C'est une variante de la fameuse théorie des biens sans maître : je vous tue, vous n'existez plus, donc vos biens ne sont à personne, donc ils sont à moi. Mais l'application faite aux morts est une odieuse nouveauté.

Ayant donné, de son libéralisme, ce dernier témoignage, M. Briand s'est tourné vers nous et il a dit : "Ce ne sera pas la moindre responsabilité qui pèsera sur la conscience catholique." Un instant plus tôt, il avait reconnu notre droit absolu de ne pas former d'associations cultuelles. Tout l'artifice du système éclate ici : nous sommes libres, mais si nous usons de la liberté, on nous dépouille et on dépouille

Erie Cobalt Silver Mining Co., Limited

(Capital Autorisé $1,000,000.)

Offre de 300,000 Actions

AU PAIR A $1.00 CHACUNE.

La meilleure chance au Canada — la meilleure au monde — pour capitalistes ambitieux qui veulent retirer des profits sûrs et considérables de leurs placements.

Propriétés Fusionnées Immensément Riches en Minerai

La Erié Cobalt Silver Mining Co. Limited, qui possède 60 acres dans le Canton Coleman et 40 acres dans le Canton Lorraine, (propriétés bien exploitées) a acheté 400,000 actions du capital action, (500,000 actions) de la

BEAVER SILVER MINING CO. LIMITED

Titre Clair

Mais à raison de la fusion et pour se conformer aux exigences légales, la Compagnie Erié a passé

Un Bail en Bonne et Due Forme

louant les propriétés de la Compagnie Beaver, ce qui donne à la Compagnie Erié le plein contrôle des intérêts de cette dernière.

Propriété Beaver

Des propriétés si bien connues n'ont pas besoin de description bien élaborée. Elles comprennent 20 acres dans le canton de Coleman, adjacent au Témiscamingue, et faisant partie du groupe des grands terrains miniers Jacobs, Lawson, Foster et autres.

Valeur

M. Neil R. McDonald, ingénieur de mines depuis plusieurs années du groupe de mines Heinze, Helena, Montana dit dans un rapport officiel d'une inspection de mines : "Après vingt ans d'expériences de toutes sortes en fait de mines dans la plupart des états de l'ouest, des Territoires, de la république du Mexique, la Colombie Anglaise et le Yukon, je puis cordialement recommander la propriété comme un des meilleurs placements dans le canton de Coleman.

Opérations et Installation

Une installation d'un outillage moderne complet est faite immédiatement pour entreprendre une exploitation active. Sur la propriété de l'Erié on a creusé un puits de 50 pieds et fait une tranchée de plus de 6,000 pieds, et sept veines bien définies ont été ouvertes. Une veine s'étend sur plus de mille pieds et rapporte une bonne valeur d'argent. Le puits No 1 sur la propriété Beaver est maintenant creusé à 30 pieds. Le puits No 2 est creusé à 18 pieds et le minerai extrait a été mis en sacs prêt à être expédié.

ACTIONS A VENDRE

Des demandes pour trois cent mille actions du stock de The Erie Cobalt Silver Mining Company au pair, seront reçues jusqu'à

MIDI, MERCREDI, LE 5 DECEMBRE,

après quoi les listes seront absolument closes.

Toute demande doit être accompagnée de mandat de poste ou d'express ou d'un chèque endossé pour le plein montant, payable à J. H. JEWELL AND CO., et expédié par la poste ou livré à la

TRUSTS AND GUARANTEE CO., 14 RUE KING O., TORONTO, ONT.,

Agents de Transferts de la Compagnie.

On se réserve le droit de rejeter toute demande d'actions ou d'augmenter le prix d'icelles sans avis.

Au cas où les souscriptions ne seraient pas toutes acceptées, les montants en sus souscrits et payés seront promptement remis.

LA M

W. H. Scroggie LIMITED ST CATHERINE ST UNIVERSITY ST VICTORIA ST

Scroggie's LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE Satisfaction

Complets d'hiver pour hommes

Un Tiers de Moins que la Valeur Véritable

Tout l'assortiment de complets d'un manufacturier, de cette saison, confectionnés pour une bonne clientèle que nous avons achetés à une telle réduction, que nous pouvons offrir à ⅓ de moins que leur prix véritable.

Ces vêtements proviennent d'un des plus importants fabricants de vêtements de qualité supérieure, et nous donnent, depuis plusieurs années la plus entière satisfaction, ce qui est une garantie d'excellence digne de remarque.

$10--00--COMPLETS-- $5.00

Complets d'hommes d'affaires, en jolis mélanges foncés, worsted et casimir, faits pour vendre $10. Maintenant $5

$15.00 -- COMPLETS-- $10.00

Beaux complets en mélanges de worsted et tissu écossais, en un bon assortiment de modèles. Maintenant $10

$18.00 -- COMPLETS -- $12.50

Foncés et moyennement foncés, en une grande variété de tissus et de dessins, complets toujours vendus $18, pour $12.50

$22 et $25--Complets- $18.00

Complets de très bonne qualité, en worsted, en cheviote et en casimir, confection supérieure, à $18.00

Grandes valeurs en fait de Pardessus et Reefers pour Hommes et Garçonnets.

VENEZ DEMAIN. - - - - - CA VOUS PAIERA.

Une Section Attrayante

TOUS SONT INVITES

La grande ouverture du rayon pour les fêtes, au 3e étage, a eu un succès monstre et les visiteurs ont été unanimes à dire que c'était là l'assortiment de jouets le plus considérable, le meilleur, le plus joli, le plus merveilleux et le plus attrayant de la ville.

Tout ce que l'on peut imaginer pour les fêtes en faveur des petits est ici : jolies poupées ; poupées comiques; poupées drôles ; poupées parlantes ; poupées dormantes.

Un comptoir d'un intérêt particulier se trouve dans la section mécanique où vous pouvez voir en opération le merveilleux petit convoi, avec pont et tunnel, bateau à vapeur, ateliers, automobiles et beaucoup d'autres petits jouets. Vous serez émerveillés des inventions habiles et nombreuses que vous y verrez.

Modes Charmantes

Un splendide étalage de chapeaux très bien garnis, chapeaux en fourrure et pour thé. Remarquables pour leur beauté et leurs prix modiques. Nous pouvons satisfaire les dames les plus difficiles.

$2.50 -- Chapeaux 95c.

Une splendide variété de chapeaux prêts à mettre, garnis d'ailes, couleurs : cramoisi, brun, noir, marine, myrte.

BLOUSES DE SOIE

Styles Superbes

Nous exposons une grande variété de modèles, dont chacun est ce qu'il y a de plus élégant et de mieux pour le prix. Des centaines de modifications différentes de toutes sortes de styles ornent notre rayon des blouses.

Nous mentionnons spécialement cette ligne d'une beauté vraiment attrayante, admirablement bien confectionnées et garnis.

En soie japonaise blanche et noire, avec empiècement d'insertion de dentelle et de rempis, collet, larges poignets garnis d'insertion, 32 à 42 pouces de buste. Prix spécial $3.98

Offres dans le Sous-Sol

Bonnes nouvelles pour les acheteurs de jeudi.

Une magnifique série d'occasions concernant la célèbre vaisselle Royal Devon. Vous aurez le double de votre argent. Tous les articles sont marqués à bas prix. Ils ne peuvent pas être surpassés.

Offres remarquables de la Fameuse Vaisselle Royal Devon

Bols à mains	85c	Fromager	$2.45
Plateaux à fruits	85c	Jarres à marmelade	57c
Bols à salade	95c	Plats à fruits	25c
Plats à gâteaux	95c	Vases	$2.35
Jarres à biscuits	$1.50	Jardinières	69c

Savez-vous ce que Signifie "Un Savon Neutre"?

Cela signifie un Savon

—qui ne contient aucun alcali fort,
—qui ne gerce pas la peau,
—qui ne mousse pas trop,
—qui est une nourriture parfaite de la peau.

Le Savon J. R. pour Bébés

EST LE SEUL SAVON DE TOILETTE qui remplisse strictement ces conditions. Soyez sûr d'avoir ce que vous demandez : ***"Savon J. R. pour Bebés".***

DRYSALTERS, LIMITED
Fabricants.

WATSON JACK & COMPANY,
Agents Généraux des Ventes, Montréal.

BLOUSE

Il est à considérer que pour n'être pas toujours très élaborée une blouse peut néanmoins avoir une très belle apparence. Le poplin employé autrefois à été remplacé aujourd'hui par un autre tissu plus beau qui en a cependant conservé le nom. Ce poplin s'emploie pour la confection des robes et des blouses. On a un modèle de cette blouse dans la vignette ci-contre. On y remarque les groupes de petits plis étroits en avant et en arrière et un tour de cou prononcé. Pour grandeur moyenne, il faut 3 verges d'un tissu de 27 pouces.

6801. — Grandeurs, 32 à 42 pouces, mesure de buste.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 6801

Département des Patrons, à "LA PRESSE".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de buste.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE" avec 10 cents, et le patron No 6801 vous sera adressé quelques jours après.

POINTE-AUX-TREMBLES

M. Samuel Robert a été nommé marguillier de la paroisse de Pointe aux Trembles, M. Henri Pepin sortant de charge.

LE DEPART DE M. KLECZKOWSKI

L'ex-consul-général de France, a définitivement quitté Montréal hier soir.—Sympathique demonstration à la gare.

LA FOULE ENTOURANT M. ALFRED KLECZKOWSKI A LA GARE BONAVENTURE AU MOMENT DE SON DEPART

M. Kleczkowski, ex-consul général de France, récemment élevé à la dignité de ministre plénipotentiaire, a quitté Montréal hier soir, se rendant à Paris où il séjournera quelque temps avant d'aller prendre son nouveau poste à Montevideo.

Ce départ fournissait une dernière occasion aux nombreux amis de M. Klezkowski et à une partie de la colonie française d'aller donner à cet éminent fonctionnaire une dernière marque de sympathie.

M. Kleczkowski a paru très touché de cette démonstration, et c'est avec une émotion visible qu'il a serré les mains qui se tendaient vers lui. Puis il s'est réfugié dans son wagon, et lorsque le train s'est ébranlé il a salué d'un geste large, d'une cordialité profonde, tous les bons amis qu'il laissait ici.

Parmi les personnes présentes à cette manifestation intime, nous avons remarqué : M. de Struve, consul de Russie ; M. le consul d'Allemagne et Mme Frankson; M. Freyesleben, consul d'Autriche ; M. le baron d'Halewyn, vice-consul de France ; M. Jules Helbronner, président de l'Union Nationale Française ; M. le Dr E. P. Lachapelle, M. de Siéyès, M. le docteur et Mme Monod, M. de Crèvecoeur, M. Pinoteau, M. et Mme Emile Balète, M. Fréchon, M. L. J. A. Surveyer, vice-président de la Chambre de Commerce ; M. Louvigny de Montigny, M. et Mme J. B. d'Aoust, M. Beullac, M. le baron des Isles, M. Salone, Mlle Milhau, du McGill ; M. le professeur Arnould, M. et Mme Barbier, M. Michel Helbronner, M. Henri Roulland, M. Lambert de Roode, M. C. Galibert, etc., etc.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

ECONOMIE SOCIALE

Il y aura, jeudi soir, le 29 courant, à 8 heures précises, à l'Université Laval, une réunion des membres de la "Société Canadienne d'Economie Sociale".

Monsieur Ed. Monpetit, avocat, donnera une conférence sur "l'Economie politique, sa définition, son histoire et son utilité."

Le public est cordialement invité à cette séance.

DEGATS CAUSES PAR UN INCENDIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 28—Partis depuis un mois, pour un voyage à travers le continent, le Dr et Mme Meagher, de Windsor Mills, sont revenus, samedi soir, pour retrouver l'intérieur de leur nouvelle et magnifique maison, entièrement carbonisée par suite d'un commencement d'incendie qui s'était déclaré durant le jour.

On attribue les dégâts à une cheminée défectueuse.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Mort de madame Alex. Lumsden—Joûte de fottball pour le championnat intermédiaire — Mexicains prévenus de vol — Enquête sur la mort de Rikowski — Le bal annuel des pompiers de Hull.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 28. — Une dépêche de Philadelphie annonce la mort subite, arrivée en cette ville, de Mme veuve Alexander Lumsden, d'Ottawa. Le mari de la défunte a de même succombé à la maladie de coeur et subitement, il y a une couple d'années.

—Mlle Margaret McDonald, garde-malade, a été nommé assistante garde-malade à l'hôpital militaire de Halifax. Elle recevra le traitement d'un lieutenant.

—Le club de fottball Rough Riders II ira jouer à Kingston, samedi, contre le club Hamilton Tigers II, pour décider du championnat intermédiaire du Canada. Pour se préparer à cette joute, nos joueurs locaux pratiqueront à la patinoire Dey toute cette semaine.

—Les quatre Mexicains arrêtés à Hull il y a quelques jours pour vol à la Pointe Gatineau, comparaîtront demain devant les juges de paix Cousineau et Robitaille, à la Pointe Gatineau.

—Vu l'absence d'Ottawa de M. A. W. Whaley, ancien gérant du club de baseball "Ottawa Professionnal," la cause des quatre joueurs poursuivant les gérants du club pour leur salaire, sera ajournée demain, au 10 décembre prochain.

—Le conseil de ville, réuni en assemblée spéciale à l'hôtel de ville, hier soir, a décidé de ne pas donner de suite à sa première décision de tenir une enquête sur la conduite de M. Cluff, à propos de l'écroulement des murs de l'hôtel Gilmour. La raison est que M. Cluff a donné sa démission comme officier de la corporation.

—M. le juge O'Meara a refusé hier de recevoir une requête lui demandant le changement du nom de la rue Concession en celui de avenue Bronson. Le juge a déclaré qu'une requête du même genre et pour la même fin ayant été refusée l'année dernière, il ne voit pas la nécessité de s'occuper de nouveau de cette même question.

—L'enquête du coroner, au sujet de la mort de Joseph Rikowski, tué par un convoi du Grand Tronc à la traverse de la rue Concession, mercredi dernier, a été commencée hier soir au poste de police. Les trois témoins entendus à cette première séance ont démontré que la traverse où l'accident est arrivé offre un danger continuel pour la vie des piétons. L'enquête se continuera, ce soir, à huit heures.

—L'ex-constable municipal John Merrifield, qui a démissionné pour protester contre l'action du chef de police qui l'avait suspendu, menace de poursuivre la ville en réclamation de son salaire pour vingt-trois jours de travail, qu'il prétend lui être dû. La commission de police s'occupera de cette réclamation à sa prochaine assemblée.

—Le bal annuel des pompiers et de la police de Hull a eu lieu, hier soir, à l'hôtel de ville, qui avait été spécialement décoré pour la circonstance. Environ six cents personnes ont pris part à la fête qui a surpasse toutes celles qui ont eu lieu jusqu'ici.

Le chef Genest et le sous-chef Tessier ont été vivement félicités par la foule sur l'excellence du programme musical et vocal qui a été rendu. Dans la foule, qui comprenait tout ce que Hull compte de "select", on remarquait entre autres, le maire et Mme Thibault, tous les membres du conseil municipal et nombre de fonctionnaires publics.

L'ETAT PRECAIRE DE PHILIPPE BROCHU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 28 — Philippe Brochu, de Saint-Evariste, la victime du grave accident d'arme à feu arrivé vendredi dans un chantier près de Scotstown, a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur ici, dimanche.

Une opération jugée nécessaire par les médecins de l'hôpital, a été pratiquée sur la victime et bien que l'état du patient soit encore des plus critiques, on entretient cependant quelque espoir de sa guérison.

SAISIE DE HUIT PEAUX DE CHEVREUILS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 28 — Une nouvelle saisie de huit peaux de chevreuil, ne portant pas l'étiquette réglementaire du gouvernement, a été effectuée au débarcadère de la station du Pacifique, lundi, par le garde-chasse Gendron.

FOURRURES

Des tailleurs diplômés ont charge de notre département de pardessus de drap garnis ainsi que garnis et doublés de fourrures. Notre ajustement est garanti et parfait. Avant d'acheter, venez voir. Chas. Desjardins & Cie, 485 Sainte-Catherine Est, coin Saint-Timothée. Tél. Bell Est, 1536, 1537. r

Les pianos Karn sont au premier rang aux points de vue de la qualité du son, des dessins artistiques et de la durabilité. Layton Bros., seuls agents, 144 rue Peel. 23,26,28 x

Echos Mondains

Le premier banquet au profit des aveugles de Nazareth a remporté, hier soir, un bien légitime succès. On s'attend à une assistance non moins nombreuse et bien disposée pour celui de demain soir qui ne le cédera en rien au banquet d'hier soir.

× × ×

M. et Mme Charles Roberts sont partis pour New-York et Philadelphie pour une courte visite.

× × ×

M. et Mme Alex. Bourbeau, de Winnipeg, ainsi que Mlle Bourbeau, sont en visite chez leurs parents de Charlesbourg, près Québec.

× × ×

Mlle Blanche Talbot est à faire une visite d'adieu à ses amies de Montréal et de Victoriaville, ainsi que de différentes villes des Etats-Unis avant son entrée au noviciat des Soeurs de la Charité de Québec.

× × ×

On annonce d'Ogdensburg, N.Y., pour le 30 novembre, le mariage de M. Jos. Arould avec Mlle Alice Lalonde.

M. et Mme Lalonde, marchand, de St Emmanuel, M. J. B. Lalonde et Mme D. Leroux, de Montréal, assisteront à la cérémonie.

× × ×

M. et Mme Théophile Bérubé, 336 rue St Timothée, célébraient, samedi dernier, le 24 novembre, le 25ième anniversaire de leur mariage. A cette occasion, les parents et les amis des heureux jubilaires se réunirent à leur demeure pour leur offrir leurs voeux de bonheur dans une adresse qui fut lue par M. Bérubé, fils. Un superbe cadeau fut aussi offert au nom de tous à M. et Mme Bérubé.

× × ×

A l'occasion du 49ième anniversaire de naissance de M. W. Lahaie, de la rue Rachel, ses parents et ses amis lui ont offert, dimanche soir leurs voeux dans une jolie adresse accompagné de magnifiques cadeaux.

× × ×

Samedi soir, à l'occasion de l'anniversaire de Mlle Malvina Ouimet, fille de M. Alphonse Ouimet, de la rue Plessis, une très jolie fête eut lieu chez ce dernier. Il y eut présentation de divers cadeaux, entre autre d'un superbe piano offert par M. Ouimet, à sa fille. Mme Alphonse Ouimet reçut aussi une jolie bague en perles. Deux adresses furent lues à madame et à Mlle Ouimet.

× × ×

Mme Walker H. H. Savage (Mlle Aglaé Tellier) recevra demain pour la première fois depuis son mariage et ensuite tous les premiers et troisièmes vendredis à sa demeure, No 264 rue Mance.

× × ×

Mlle Laurence Courville, de Valleyfield, est à Montréal, en visite chez son amie Mlle A. Lalonde.

× × ×

Monsieur Georges Dufort, E.E.L., de l'Université Laval, à Montréal, après avoir visité St Alexis de Montcalm et St Roch l'Achigan, est de retour à Montréal depuis lundi soir.

× × ×

Mlle Alix Martin, de la rue Saint-Denis, offrait dimanche soir, à l'occasion de la Sainte-Catherine, une agréable réception à quelques intimes.

Les chansons succédèrent aux chansons, la musique et la déclamation occupèrent aussi les heures agréables passées chez l'hospitalière amie.

Mlle Alix Martin nous donna sur le piano ce que nous entendons souvent dans de grands concerts ; Mlle Claire Vanasse, la fine diseuse que l'on connait, récita quelques beaux vers ; Mlle Corine Payette chanta à ravir, et Mlle Julie-Anna Martin exécuta sur la mandoline de jolis morceaux.

Parmi les personnes présentes on remarquait Mlles Corinne, Albina et Antoinette Payette, Claire Vanasse, Marie-Anne et Clara Fortier, Alix, Albertine, Diane, Julie-Anna et Corinne Martin ; MM. Payette, Dubuc, F. Demers, Georges Etienne Léonard, J. Albert Léonard, Noël, Milhier, Beaulieu, Goudreau, Martin, et autres.

SAINT-NICHOLAS

Plus de cent personnes se sont réunies dimanche soir chez M. Basile Olivier, cultivateur, du 2e rang de la paroisse, pour fêter le 65e anniversaire du mariage de ses vieux parents. Ca a été une fête à la fois touchante et joyeuse.

Il a Raison

Le Dr Hamilton prouve que les Hémorroides sont causées par la constipation et les violents cathartiques.

Sachant combien souvent les gens souffrent de ces maux, le Dr Hamilton a fait une étude approfondie de la cause des hémorroïdes.

Il a trouvé que la partie inférieure des intestins est comme un réseau de vaisseaux sanguins et s'ils sont soumis à une pression constante, une section sort forcément et c'est ce qui constitue ce qu'on appelle communément les hémorroïdes.

Le seul moyen effectif de se guérir de ce dérangement est de faire un usage judicieux des Pilules du Dr Hamilton que l'on peut prendre avant de se coucher. Le lendemain l'on éprouvera un soulagement merveilleux.

"J'ai souffert des hémorroïdes jusqu'à la limite de l'endurance humaine, écrit Mlle Lueders, de Cornwall, Ont., J'étais employée dans une manufacture ici, mais pendant un certain temps, j'eus à abandonner l'ouvrage, jusqu'à ce que je fusse mieux de cette maladie. J'ai lu dans le "Herald" de Montréal ce qu'on dit au sujet des Pilules du Dr Hamilton et après les avoir employées pendant deux semaines, je fus guérie. Je puis recommander ces pilules très hautement. Il n'y en a pas de meilleures. Elles soulagent immédiatement et elles empêchent les intestins de se constiper et d'après ma propre expérience on peut compter sur elles, comme sauvegarde parfaite contre les hémorroïdes. Les Pilules du Dr Hamilton faites de mandragore et de noix huileuses, seront, j'en suis sûre, d'un grand avantage pour toute femme ou fille."

Prenez les Pilules du Dr Hamilton et votre organisme sera régénéré, tonifié et rendu réfractaire à la maladie.

Elles sont bonnes pour les hommes, excellentes pour les femmes et très effectives chez les enfants. Les personnes de tous âges et des deux sexes trouvent dans les Pilules du Dr Hamilton un merveilleux remède. Bien qu'elles soient actives elles ne donnent pas de coliques. Elles nettoient et purifient le système et par là contribuent au maintien de la bonne santé. Vendues par tous les marchands, 25c. la botte ou cinq bottes pour $1.00 ou par la poste de N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E. U. A., ou Kingston, Ont.

(10) w

UN TEMOIGNAGE DESINTERESSE

Un pasteur presbytréien rend hommage à l'Eglise catholique romaine.

INTERESSANTES STATISTIQUES

Les 2-5 seulement des élèves des écoles du dimanche fréquentent les temples plus tard.

ENSEIGNEMENT DEFECTUEUX

Le Révérend A. E. Armstrong, de Toronto, a donné une conférence, hier soir, à l'église Presbytérienne d'Amérique, au cours de laquelle il a cité des statistiques démontrant que les deux-cinquièmes seulement des élèves qui suivent les écoles du dimanche, fréquentent les temples, lorsqu'ils sont devenus hommes. Il a déclaré que les résultats obtenus jusqu'à présent étaient loin d'être satisfaisants. On a obtenu de bien meilleurs résultats en Orient qu'en Amérique.

La méthode suivie dans les écoles protestantes du dimanche sur ce continent est certainement défectueuse.

Le conférencier a adressé un compliment à l'Eglise Catholique. Il a demandé à son auditoire s'il avait un seul exemple d'un enfant élevé dans un orphelinat dirigé par l'Eglise de Rome qui ne soit pas devenu membre de cette Eglise. Les paroles du cardinal Manning : "Donnez-moi des jeunes Anglais, pour que je les instruise, jusqu'à l'âge de huit ans" devraient être mises en pratique, parce que c'est dans les premières années de l'enfance qu'on peut le plus facilement inculquer des principes religieux dans l'esprit des enfants.

L'ALLIANCE NATIONALE A L'ACADIE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

L'Acadie, 28. — Dimanche dernier, avait lieu, à l'Acadie, une jolie fête à l'occasion de l'installation d'un bureau de perception de l'Alliance Nationale, par M. Chs. Duquette, inspecteur en chef.

Voici les noms des nouveaux officiers : Chapelain, M. l'abbé H. Marsolais, curé; président, Cyrille Gagnon; comité de surveillance : Alcide Deland et Adélard Marier; percepteur, Joseph Béchard; médecin-examinateur, P. A. L'Ecuyer, M. D.

Cette cérémonie était rehaussée par la présence de M. le curé, des principaux citoyens, de dames et de demoiselles.

Après l'installation, M. Chs. Duquette fut invité par le président à adresser quelques mots. M. Duquette, dont la réputation comme conférencier sur les associations mutuelles est bien connue, sut, comme toujours, intéresser son auditoire.

Après avoir établi, par un état comparatif, la supériorité de l'Alliance Nationale, dans ses progrès rapides depuis sa fondation, sur les autres associations de ce genre, il s'attache à démontrer que tout citoyen qui possède réellement les sentiments du devoir vis-à-vis sa famille devrait bénéficier de ce système d'assurance, et en terminant, dans une magnifique péroraison, il parla de la mission qu'il est chargée de remplir, au point de vue national et religieux, la société de l'Alliance Nationale.

M. le curé félicita les nouveaux membres de la bonne idée qu'ils avaient eue de s'affilier à cette belle association, dont il était fier de voir l'établissement dans sa paroisse et comme preuve de la sincérité de ses sentiments, il s'inscrivit lui-même comme membre actif.

M. le docteur Leprohon, organisateur, termina cette séance par quelques suggestions pratiques à l'adresse des nouveaux membres.

L'ETAT PATRON

Le "Globe" d'hier publiait la lettre du maire de la ville de Bladworth Saskatchewan, décrivant la situation de la ville et des campagnes qui en dépendent, sans combustible, pendant un hiver déjà rigoureux.

Cette situation est très grave. Et M. Bladworth croit qu'elle justifierait la saisie et l'exploitation par l'Etat, pour le salut du pays, des mines dont les concessionnaires et les ouvriers se disputent la propriété depuis plus de six mois sans les exploiter, mettant ainsi en péril imminent la vie des citoyens.

COURS PUBLIC DE DROIT COMMERCIAL

Ce soir, à huit heures, au Monument National, M. G. A. Marsan, avocat, continuera à traiter des achats et ventes, des obligations de l'acheteur; de la résolution de la vente faute de paiement du prix; des ventes de meubles et d'immeubles; des ventes à réméré.

Le public est cordialement invité à suivre ces cours gratuits.

CONCERT AU MILE-END

Un groupe d'étudiants de l'Université Laval aidé de quelques artistes de talent a donné hier soir une fort jolie séance dans le sous-sol de l'église du Mile-End. Cette soirée était donnée dans le but de réunir les fonds nécessaires à la fondation d'un cercle pour jeunes gens, cercle qui leur donnera les amusements dont ils ont besoin.

La soirée fut charmante au possible, et les quinze cents personnes présentes s'amusèrent très agréablement. Il y eut chant, comédie, musique, récitations, etc.

LA NAVIGATION A VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 27 — La navigation est presque terminée, plusieurs navires ayant pris leurs quartiers d'hiver. Le vapeur "Salaberry" a fait son dernier voyage à Montréal lundi dernier et le "Chaffey" a cessé son service de Cornwall depuis quelques jours. Presque tous nos navigateurs, capitaines de barges et autres, sont rentrés en notre ville et vont pouvoir se reposer des fatigues des derniers voyages.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c, la botte. r.

Le Secret des 'Fruit-a-tives'

est dans le procédé secret de leur préparation. Le jus du fruit chimiquement préparé a sur le mécanisme humain une influence plus forte et son action contre la maladie est infaillible.

Fruit-a-tives

ou "Tablettes de Fruits pour le Foie"

sont faites du jus de pommes, oranges, figues et pruneaux frais et murs extraits par notre procédé secret et pressé en tablettes.

"Fruit-a-tives" ont fait des cures merveilleuses dans des cas graves d'estomac, du foie et des reins.

Chez tous les pharmaciens. 50c la boîte.

FRUIT-A-TIVES, Limited, OTTAWA.

y

Crème à Massage 'POMPADOUR'

Surnommée Nourriture de la Peau.

LA CREME POMPADOUR n'a sa pareille pour embellir le teint, faire disparaître de la figure le masque des rousseurs, les éruptions, les boutons à tête noire et toutes les autres taches, pourvu qu'elles ne soient pas de naissance.

ELLE FAIT DISPARAITRE LES RIDES, pattes d'oie, les lignes horizontales sur le front, etc.

DEVELOPPE LA POITRINE et donne au BUSTE et au cou des contours agréables. Enfin, la crème à massage POMPADOUR est au teint ce que la rosée est aux fleurs. Elle est en vente chez tous les pharmaciens : 35c et 75c la jarre, ou expédiée par la malle sur réception du prix, si votre pharmacien ne l'a pas en vente.

CONTINENTAL DRUG & CHEMICAL CO., 3234 rue Notre-Dame, Montréal, Can.

GRATIS. Sur réception de dix cents pour frais de port, nous vous enverrons tout à fait gratis, un échantillon très libéral et notre livre sur l'art de pratiquer le massage à la maison.

Toute correspondance absolument confidentielle. 303—nf

LA PLEURESIE...

Guérie par le

VIN PHOSPHATE

au Quinquina des RR. PP. Trappistes d'Oka.

EN VENTE PARTOUT

MM. Motard, Fils & Senécal

Seuls Agents

5 Place Royale, MONTREAL

Dépôt pour les Etats-Unis : Rouse's Point, N.Y.

LES POILS FOLLETS

peuvent être sûrement enlevés chez soi en faisant usage du

Merveilleux Epilatoire. Une Préparation Française. D'emploi facile et qui n'irrite pas la peau.

Toute bouteille garantie. Par la poste $1.00.

Seul Agent au Canada.

CHAS. SMUCK, 49 rue Carlton, TORONTO, Ont. 11-Mon,td

C'est si Facile

d'avoir, TOUS les jours de la Pâtisserie, du pain croustillant et délicieux, si seulement on sait s'y prendre. Les ménagères qui emploient la Farine "Fives Roses" ne connaissent pas le pain sûr et collant. La qualité du blé dont est faite cette marque et le soin avec lequel elle est moulue, assurent le pain le plus blanc, le plus délicieux et avec pas plus de trouble ou dépense que si on avait de la farine ordinaire.

Voilà pourquoi ça paye d'employer la farine "Five Roses" de préférence aux autres marques.

Lake of the Woods Milling Co. LIMITED. 26,28,30

L'APPEL D'UN AUTRE MONDE

IL SE PASSE EN CE MOMENT DES CHOSES ETRANGES — DEPUIS QUELQUE TEMPS, VERS MINUIT, LES POSTES DE TELEGRAPHIE SANS FIL ENREGISTRENT PENDANT UNE ASSEZ LONGUE PERIODE LE SIGNAL: TROIS POINTS OBSTINEMENT REPETE.

QUEL EST DONC CE" APPEL MYSTERIEUX ? VOILA TROIS POINTS QUI RAPPELLENT SINGULIEREMENT TROIS AUTRES POINTS OBSERVES SUR LA PLANETE MARS VERS 1901.

Toc-toc-toc!... toc-toc-toc!... toc-toc-toc!... Trois petits coups brefs et précipités résonnent obtinément dans le vaste silence du poste Marconi où les employés somnolent et les réveillent en sursaut, effarés, vaguement inquiets.

—Entendez-vous? voilà que "ça" recommence. Mais qu'est-ce que "ça" peut bien vouloir dire? Qui diable nous envoie "ça?"

—Vous ne savez plus votre alphabet Morse? Trois brèves, ça veut dire S.

—Ce récepteur qui ne cesse de faire S... S.... S.... sans qu'on sache pourquoi! C'est énervant, à la fin, Tenez.

Toc-toc-toc!... toc-toc-toc!...

—Eh bien, oui. Que voulez-vous? Toutes les nuits, c'est comme ça quand arrive minuit. Tant qu'on télégraphiera S, le récepteur enregistrera S. Quand "Ils" en auront assez, "ils" s'arrêteront.

Mais, dans leur poste perdu au bout de ce promontoire solitaire, par le silence pesant de cette nuit déserte, les employés du télégraphe sans fil sentent sur leur échine ce petit frisson douloureux qu'y fait courir en l'effleurant, l'aile noire du mystère. Depuis quelques jours déjà ces trois coups se répètent opiniâtrement. On s'est informé auprès des autres postes du monde entier: personne n'a lancé cet appel. Il y a "quelqu'un" qui télégraphie, mais "cela ne vient pas de la Terre." Alors, il faut donc que ce soit de quelque part au-delà de la Terre? Quelle est cette petite voix têtue qui nous appelle dans l'ombre à travers la froide immensité des espaces sidéraux?

CE QU'EST LA PLANETE MARS AU BOUT DU TELESCOPE.

Trois points? Attendez donc... Mais, en 1892, puis en 1901, on parla déjà de trois points, dans la chronique du ciel. En ces deux années, les télescopes puissants purent distinguer sur la planète Mars, un triangle fait de trois points lumineux, petit à notre vue, mais en réalité immense, un triangle dont les côtes avaient plusieurs centaines de kilomètres. Ces trois foyers lumineux tranchaient par la blancheur de leur éclat sur le fond rouge sang de Mars.

On ne les avait jamais remarqués auparavant et leur disposition régulière leur donnait un caractère très probablement intentionnel.

On se demanda alors si, habitée, la planète Mars ne nous faisait pas des signaux. Il fut même question d'y répondre.

L'idée fut lancée d'une souscription en ce but et puis survint sans doute quelque scandale retentissant; l'attention s'en détourna et l'on n'en parla plus.

Trois points signifient S en alphabet Morse, mais, en télégraphie acoustique familière, ça veut dire: "Etes-vous là? Peut-on entrer? ou encore: Attention! on va commencer."

Et peut-être Mars veut-elle frapper les trois coups annonçant le lever du rideau sur une grande première cosmique: L'entrevue de Mars et de la Terre. Le triangle, ce beau geste de pantomime, n'ayant pas été compris, les Martiens ont recours à la parole, au moins à l'onomatopée: Toc-toc!... Quelque chose comme: Allo! allo!

Faut-il donc que notre indifférence leur réponde: Personne! les décourage à jamais d'entrer en relations avec nous? Allons-nous rebuter ces frères lointains qui "nous font des avances"? Si les Martiens tentent de s'entretenir avec nous, allons-nous les traiter par le mépris sous prétexte qu'ils ne sont pas "de notre monde?" Il semble pourtant qu'une pareille conversation ne pourrait manquer d'être fort instructive et notre science et notre civilisation y gagneraient sans doute beaucoup si elles ne devaient pas en faire soudainement un pas de géant.

Mais, avant tout, qu'est-ce que Mars et l'existence des Martiens est-elle admissible ?

LA PLANETE MARS EST TRES SEMBLABLE A NOTRE TERRE, LES SAISONS, LES CANAUX.

Mars est la première des planètes "supérieures", c'est-à-dire de celles dont la distance au soleil est plus grande que la nôtre. Comme la Terre, elle possède une atmosphère dont la composition, étudiée au spectroscope, ce merveilleux instrument qui révèle les éléments des corps d'après la lumière qu'ils émettent, est sensiblement la même. C'est peut-être parce qu'elle apparaît d'un rouge de sang que les anciens l'avaient consacrée au dieu de la guerre et que Wells la veut habitée par des êtres monstrueux et épouvantablement féroces. Son diamètre est la moitié de celui de la Terre, et son volume est, par conséquent, sept fois moins considérable; une pomme d'api à côté d'une calville. Lorsque, dans sa course elliptique autour du soleil, elle s'approche de nous le plus possible, elle en est à 36 millions de milles, puis elle s'éloigne jusqu'à 266 millions de milles. Ce sont là des nombres qu'on énonce, mais dont aucune comparaison ne saurait donner une idée claire. Ils sont justes jusqu'à une très grande approximation, à cent milles milles: Une paille! disait, je crois le célèbre astronome Lalande.

Les jours de Mars sont à peu près égaux aux nôtres: 24 heures 39 minutes 23 secondes. Elle tourne autour du soleil en un peu plus de 686 jours, en sorte que les saisons y sont presque deux fois plus longues que chez nous. L'atmosphère de Mars est riche en vapeur d'eau. On y observe des mers, et, aux pôles, des glaces abondantes qui fondent quand vient l'été. Les variations de température y sont excessives. Elle reçoit moitié moins de chaleur solaire que notre globe. Le soleil y apparaît moitié moins large et ses nuits sont éclairées par deux lunes plus petites que la nôtre: "Deimos" et "Phobos". Le pesanteur y est telle qu'une de nos livres n'y pèserait plus que 6 onces. Un homme est tout au plus capable de porter sur son dos son propre poids. Transporté sur Mars, il porterait trois fois autant, quelque chose comme 350 livres, soit le poids d'un autre homme, mais plus beau, plus grand et à quatre pattes.

Quand on observe Mars au télescope, on voit un disque bien net, rouge et parsemé de taches plus ou moins et parsemé de taches plus ou moins brillantes. Les unes, verdâtres, sont les mers, d'autres, bien rouges, sont les terres, plus étendues que les premières, au contraire de ce qui se passe sur notre Terre. Enfin, les plus brillantes sont les glaces polaires. Certaines taches également brillantes sont les nuages. L'atmosphère de Mars est plus transparente que la nôtre et son ciel est incomparablement plus pur.

Les eaux de Mars sont très fractionnées, distribuées en mers intérieures que réunissent de longs bras parfois incurvés, mais le plus souvent presque rectilignes, qui coupent de traits sombres la brillante surface de la planète, comme les filets de plomb divisent les vitraux de nos églises. Tous ces traits sombres forment un enchevêtrement relativement symétrique, et qui ne semble pas le produit du hasard. Une pareille régularité doit être voulue et, depuis longtemps, les observateurs de Mars furent assez disposés à considérer ces traits comme des canaux creusés par les habitants de la planète pour les besoins de leur civilisation. Mais la particularité la plus curieuse de ces canaux, c'est qu'à certains moments, ils se dédoublent. Une ligne nouvelle apparaît, parallèle à l'un des canaux existante et c'est surtout au printemps que se manifeste ce phénomène. Les astronomes qui se sont surtout occupés de cette étrange et difficilement explicable question des canaux sont un Italien, M. Schroparelli, et M. Perrotin, de Nice.

L'EXISTENCE DES MARTIENS EST FORT PROBABLE. ILS NE SERAIENT PAS LES MONSTRES SANGUINAIRES IMAGINES PAR WELLS.

Mars est donc dans des conditions analogues à celles de la Terre, conditions nécessaires et suffisantes au développement de la vie d'après tout ce qu'enseignent nos savants. Atmosphère constamment remuée et assainie par de vastes courants d'air qui la parcourent d'un bout à l'autre, terres en contact avec autant d'eau fertilisante qu'il est nécessaire, chaleur appréciable du soleil. Cependant, si ces conditions physiques sont analogues, elles ne sont pas identiques. Nous avons dit que les écarts de température devaient être excessifs. Les inondations sont fréquentes et formidables. La pesanteur est trois fois plus faible. Cela posé, puisque Mars est probablement habité, que peuvent bien être les Martiens ? Il va sans dire que les Martiens de Wells, que nous présentions naguère à nos lecteurs, ne sont qu'un produit de l'ardente imagination du remarquable écrivain anglais et que cette création de toutes pièces ne repose sur rien d'observé, de scientifique. On comprendrait difficilement que ces êtres monstrueux, capables d'inventions extraordinaires et d'une si puissante intellectualité fussent en même temps des sortes de bêtes féroces affamées de meurtre et de sang.

Un savant, qui est aussi un rêveur et un poète, M. Camille Flammarion, dans son livre "Uranie", suppose que les Martiens sont des êtres très supérieurs, intellectuellement et physiquement à ceux que nous sommes. Ils posséderaient des sens que nous n'avons pas, entre autres celui qui permet de deviner la pensée d'un interlocuteur avant qu'elle ait été formulée en paroles. Leurs corps seraient semblables aux nôtres, mais "sublimés", faits d'une matière plus fine, délivrés des basses servitudes de la nourriture.

L'été, ils se rapprochent des pôles, alors que les neiges sont fondues ; l'hiver, ils retournent vers l'équateur.

Affranchis de toutes nos préoccupations vitales, ils ne seraient occupés que de choses intellectuelles. Ce seraient des sortes d'anges. Les animaux supérieurs, à peu près aussi intelligents que les hommes terrestres — merci bien ! — accompliraient tous les travaux nécessaires. Mais d'autres rêveurs ne sont pas de l'avis de M. Flammarion, estimant que son plan de vie martienne est plein de contradictions.

Les Martiens, vivant dans des conditions différentes des nôtres, doivent en effet posséder des organismes plus ou moins différents des nôtres. Leur planète, beaucoup plus vieille que la Terre, doit probablement en être parvenue à une civilisation très avancée. Il y a des chances nombreuses pour que leur science ait déjà percé des mystères qui nous échapperont encore longtemps. Leur machinisme peut avoir atteint un point de perfectionnement insoupçonné de nous et peut-être leurs appareils d'observation leur permettent-ils de nous voir vivre alors que nous en sommes encore à douter de leur existence. Il est vrai que, s'il en est ainsi, s'ils peuvent se rendre compte de notre misérable vie de polichinelles, on se demande quel intérêt ils trouvent à causer avec les gamins mal élevés que nous sommes par rapport à eux.

Mais, s'ils étaient aussi éthérés que les veut M. Flammarion exempts des soucis de la vie matérielle, ils se contenteraient de leurs ailes en fait de véhicules et auraient été bien sots de se donner tant de mal pour creuser des canaux innombrables, (dont certains sont longs de 3,000 milles et larges de 135) afin d'alimenter un commerce inutile et de transporter des marchandises dont ils n'ont cure, des bagages dont ils n'auraient pas l'emploi. Donc, s'il y a des Martiens, comme c'est probable, ils sont sans doute plus civilisés que nous, mais encore préoccupés de besoins matériels. On ne creuse pas de pareils canaux, on n'exécute pas de pareils travaux d'Hercule dans le seul but de se distraire et quand on n'a besoin que de remuer des idées, on laisse les eaux et les terres en place.

Nous nous imaginons volontiers qu'au sein de ce monde clément, en possession d'une civilisation et d'une science extrêmement avancées, ceux qui jouent là-haut le rôle d'hommes doivent être bons et fraternels et aimer le savoir par-dessus toutes choses.

Mais pourquoi nous torturer l'esprit alors qu'un occultiste américain afforme lui aussi, avoir dernièrement fait, le mois dernier, un petit voyage sur la rouge planète, tandis que des témoins nombreux surveillaient le sommeil somnanbulique dans lequel il avait commencé par se plonger.

Il eut du mal à respirer en traversant l'éther et cela se comprend. Il entra en transpiration au contact de bolides ignés, puis grelotta à faire pitié dans des régions abominablement froides.

Ayant abordé sur Mars au sommet d'une montagne, il vit les Martiens lui tendre les bras. Et il nous donne sur eux des "tuyaux" fort précis :

Les Martiens sont de deux sortes : les uns géants quatre fois plus grands que l'homme et extrêmement velus, n'ont pas besoin de vêtements ; leur voix produit un tapage épouvantable. Les autres Martiens qui sont des sortes de troglodytes, possèdent la précieuse faculté de se promener le long des murs à pic à l'instar des mouches.

Ils ont les yeux sur les côtés de la tête comme les chevaux et les trous dans les joues suppléent à leur nez absent . Ils vivent parmi des animaux qui ne ressemblent nullement aux nôtres et qui sont verts, roses, jaunes. Cet étrange voyageur, nommé Leyson, est, paraît-il, un homme de cinquante-quatre ans et des plus sérieux. Il a renouvelé trois fois sa promenade et a revu chaque fois les mêmes choses. Il s'est mis à instruire neuf médiums qu'il se propose d'emmener avec lui lors de sa prochaine excursion martienne. Si ce procédé est reconnu pratique, on organisera certainement de grands voyages collectifs et somnanbuliques qui auront ce singulier effet d'empêcher Cook de dormir.

COMMENT REPONDRE ? PROCEDES POSSIBLES. CONSEILS D'UNE AIEULE. L'INTERSIDERALE.

Il est permis de plaisanter. Mais, puisque beaucoup de gens sérieux et réfléchis estiment qu'il faut croire aux Martiens, bien qu'il nous soit difficile de décrire "a priori" leur aspect, leur caractère et leurs coutumes, ne devons-nous pas nous préoccuper de répondre aux signaux qu'ils semblent nous faire ?

Alors, comment nous y prendre? On a proposé bien des systèmes. Celui auquel on revient le plus fréquemment, fut, je crois, exposé pour la première fois par cet étonnant Charles Cros qui, non content d'être l'admirable poète du "Coffret de santal", fut encore le précurseur de la plupart des grandes découvertes faites après lui: phonographe, téléphone, téléphone sans fil, photographie des couleurs, reproduction artificielle et intégrale des pierres fines, etc., etc. Charles Cros eût voulu établir en plusieurs points de la terre, à de grandes distances, mais suivant une figure géométrique régulière, des sortes de phares électriques de très grande puissance et les laisser en activité jusqu'à ce qu'on eût vu la même figure reproduite sur Mars. On aurait alors la preuve que les Martiens existent, qu'ils ont compris notre appel et qu'ils y répondent. Alors, par tâtonnements, comme les prisonniers qui causent entre eux en frappant sur les murs de leur prison, on arriverait à constituer un alphabet, un code de signaux et la conversation commencerait. D'autres voudraient qu'on renforçat l'éclat de ces foyers en le recueillant dans de puis sants réflecteurs qui le renverraient, centuplé, vers la planète visée. Un inventeur proposait de projeter des caractères sur la lune qui servirait ainsi d'écran. On imagine sans peine tout le bénéfice que nous pourrions tirer des précieux conseils à nous prodigués par cette terre bien plus vieille et plus expérimentée, par cette aïeule qui nous donnerait un boeuf pour avoir un oeuf. Et ce procédé d'acquisition serait joliment conforme à notre goût du travail tout fait et des alouettes nous tombant du ciel toutes rôties.

Qui sait? Peut-être la fraternité véritablement universelle qui finirait par résulter de ces relations entre les astres nous aiderait-elle à réaliser la fraternité humaine apparemment encore si lointaine. L'"Intersidérale servant de préface à l'"Internationale" !

CONCLUSION PRUDENTE.

J'ai dit tout cela à un grand savant et je lui ai demandé ce qu'il en pensait. Il m'a regardé avec cette attention distraite qu'on accorde à un fétu de paille et a répondu :

—Il n'y a personne d'aussi présomptueux qu'un ignorant.

Pourquoi les savants se dispensent-ils si volontiers des formalités de la politesse? J'aurais dû me souvenir d'une semblable aventure arrivée avant moi au Père Gratry, qui n'était pourtant pas un âne. Il alla trouver l'astronome Poinsot et lui demanda de le tirer d'une doute angoissant.

—Dites-moi, M. Poinsot, les autres planètes sont-elles habitées ?

Poinsot releva une tête distraite, le regarda fixement et fit :

—Je n'en sais rien.

Et puis il se pencha de nouveau sur ses calculs. Le Père Gratry était bien avancé.

CHARLES TORQUET.

DES SIGNAUX A TRAVERS LES ESPACES INTERSIDERAUX.

FOURRURES

Manteaux de mouton de Perse, une spécialité. Bien faits, bien finis, ajustement garanti. Au même prix qu'ailleurs, 40 pour cent plus de valeur. Venez voir. Chas. Desjardins et Cie, 485 Sainte-Catherine Est, coin Saint-Timothée. Tél. Bell Est, 1536, 1537. r

Toux, rhumes, bronchites, grippe, maux de gorge sont toujours soulagés ou guéris par l'usage du

BAUME RHUMAL

un spécifique bien connu qui se vend 25 cents la bouteille.

Chaussures d'Enfants pour les Temps froids

Ce magasin offre un choix extraordinaire de bonnes chaussures pour enfants. Il y a des formes que vous ne pourrez trouver dans aucun autre magasin et vous n'en avez jamais vu faire aussi bien — à moins qu'il ne soit de la même sorte.

Offre spéciale de Samedi pour demoiselles et enfants
Grandeurs 8 à 11 . . $1.35
" 12 à 2 . . 1.65

Offre Spéciale de Samedi pour Garçonnets
Grandeurs 8 à 13 . . $1.35
" 1 à 5 . . . 1.65

Boston Shoe Store

Le Magasin de Chaussures le plus florissant du Canada.
Angle Ste Catherine et Mansfield.

COFFRE - FORT DE MEILINK

Reconnu aujourd'hui comme donnant le plus de satisfaction sous tous rapports. Pour Maisons, Bureaux, Communautés, etc.

LUDGER GRAVEL,
Seul Agent, 22 à 28 Place Jacques-Cartier, Montréal. Phone Main 5124-61. Après 6 p.m. Est 2314, Marchands 964. (3)

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

JOLIETTE

—On a commencé depuis quelques jours à transporter la pierre pour la construction du nouveau séminaire qui devra commencer de bonne heure le printemps prochain.

—Les travaux au monastère du Précieux-Sang sont poussés avec vigueur, vu l'approche de l'hiver. On est actuellement à faire la couverture.

—Madame F. X. Prévost, de Sainte-Scholastique, qui était à l'hôpital depuis quelque temps, est retournée dans sa famille parfaitement rétablie.

—On nous annonce que M. Armand Dugas, avocat et fils de M. F. O. Dugas, M. P., ne prend pas de mieux à l'hôpital de Winnipeg, où il est tombé malade pendant son voyage.

—Dimanche prochain commenceront à la cathédrale l'office des Quarante-Heures.

SAINT-ALEXANDRE

Il y a eu le 21 novembre, une charmante séance dramatique et musicale au couvent de la Présentation, à laquelle assistaient les Enfants de Marie de la paroisse. Cette jolie fête a eu un très grand succès.

MELOCHEVILLE

Un grave accident est arrivé ici samedi soir.

M. Joseph Hauger, père, s'est démis un pied, et Van Hauger s'est cassé une jambe. Ils avaient un jeune cheval, qui a pris le mors aux dents. La voiture a été renversée sens dessus dessous. Cet accident est dû au mauvais état des chemins de Melocheville à Beauharnois.

Les deux patients sont sous les soins du docteur Lamarche, de St Timothée.

—M. Palmire Hogue a failli se faire écraser sous un voyage de foin. Grâce à plusieurs personnes qui lui ont porté secours, on est parvenu à le tirer de sa mauvaise position sans beaucoup de mal.

LACHENAIE

Quelques citoyens distingués ont eu la bonne idée de passer dans les rangs afin de collecter, selon la générosité des gens, pour présenter à notre vénéré pasteur, une minime mais généreuse obole, comme preuve de sympathie à cause des grandes pertes qu'il vient d'éprouver par un vol. M. le curé a su remercier ses paroissiens par des termes appropriés et très touchants.

—La famille Philéas Mathieu est allée faire une veillée chez M. Edouard Prud'homme. Mlles Adèle et Julie Mathieu, M. et Mme Alphonse Desrochers, M. Arthur Mathieu, de Saint-François de Sales ; Mlle S. Mathieu, et quelques autres, assistaient à cette fête intime. La soirée a été des plus charmantes. Il y eut chant, musique, déclamation, par Mlles Eudoxie et Diana Prud'homme et Mme Philéas Mathieu, toutes rendirent leur morceau avec âme, avec une habileté qui leur est déjà connue, ils se retirent enthousiasmés et enchantés de leur veillée.

—M. Mayrand, de Maskinongé, père des institutrices de ce village, est venu passer la Sainte-Catherine chez ces dernières.

—M. et Mme Lamarche, ainsi que les demoiselles Mayrand, institutrices, sont allés prendre une chaude partie de cartes chez M. Edouard Prud'homme, ces jours derniers.

—Le choeur de chant de cette paroisse organise une belle messe de minuit. Tout promet quelque chose de bien et de distingué.

—Mlle F. Piché, de Montréal, était, dimanche dernier, en promenade chez Mlle B. Villeneuve.

—M. et Mme Louis Thouin, de Repentigny, étaient en visite chez leur gendre, M. Delphis Prud'homme.

DALHOUSIE STATION

Mardi dernier, avait lieu à l'église paroissiale, le mariage de M. Joseph Gauthier à Mlle Anna Rozon. La messe fut célébrée par M. le chanoine Campeau, d'Otawa, oncle du marié.

Mlle Lylia Gauthier, organiste et musicienne de talent, tenait l'orgue. Le choeur de chant des jeunes filles de Saint-Télesphore a été une fois de plus très apprécié.

Le samedi précédent, un grand nombre d'amis de M. Gauthier se réunissaient chez lui et lui présentèrent à l'occasion de son prochain mariage, une bourse bien garnie.

Ont pris part à cette fête : MM. Xavier Brabant, A. Vallée, Joseph Saint-Denis, MM. les Drs Boulet, Reid, Charbonneau, MM. Odilon Bériault, Alfred Lanthier, T. Dufort, J. McNaughton, F. Brouillard, J. A. Daoust, P. McCarragher, Stevens Liboiron, W. Graham, A. Charlebois, Albert Rozon, Théodule Gauthier, O. Gauthier, E. Séguin, Ferdinand Montpetit, J. A. McKay, John Dewar, etc.

—Il est question d'établir dans le village un système d'aqueduc, qui devient de plus en plus urgent, par suite du tarissement des puits causé par la sécheresse des mois passés.

—M. J. Avila Daoust est de retour de Montréal, où il a été l'hôte de son beau-frère, le Dr R. Gagné.

—Mlle Margaret Goodman, de Montréal, est en promenade pour un mois, chez son oncle, M. Neil A. McDonald.

BEDFORD

Le Cercle Catholique de Bedford a dignement célébré la Sainte-Catherine, dimanche soir, par un "progressive euchre." Dès huit heures, toute l'élite canadienne-française se pressait dans la salle du club, décorée avec beaucoup de goût par les demoiselles de la place. L'on s'amusa ainsi jusqu'à onze heures alors que le réveillon fut servi par les membres du club et leurs gentilles auxiliaires. L'on eut ensuite le plaisir d'entendre de jolis discours par MM. J. A. Dussault, président du club et M. A. Paré, ex-maire.

Le succès de cette soirée, dont on gardera longtemps le souvenir, est dû à l'initiative des membres puissamment aidés de Mlles E. Paré, M. L. Dussault et Mme W. Blanchard.

Les gagnants des premiers prix furent Mme W. Blanchard et Mme U. A. Paré, prix de consolation, Mme M. Dussault et M. Ernest Quinn.

ST FULGENCE DE CHICOUTIMI

La première neige a fait son apparition le 15 du présent mois. Il semble que la Providence protège les cultivateurs pour la rareté du fourrage, car nous n'avons pas encore eu de froid remarquable et presque pas de neige. Aujourd'hui nous avons eu les effets de la tempête par le gonflement de la haute marée, du 15 au 18. Les marées ont envahi les caves de la partie basse du village et plusieurs ont subi des pertes assez fortes sur les produits emmagasinés dans les caves pour l'hiver.

—Les funérailles d'Ernest Simard, fils d'Henri Simard, ont eu lieu le 22. Ce jeune homme était âgé seulement de 21 ans.

LOTBINIERE

Mlle Lucrétia Bernier, institutrice pour l'arrondissement du haut du rang Saint-Eustache, a obtenu la prime accordée par le gouvernement, en récompense de son assiduité et de la peine qu'elle se donne pour l'instruction et l'éducation de nos enfants. Cela a fait beaucoup plaisir aux contribuables qui apprécient beaucoup Mlle Bernier.

—La navigation est pratiquement fermée ici. Les bateaux sont en hivernement aux chenaux à Trois-Rivières, depuis la semaine dernière. Le vapeur "Sainte-Croix" a continué ses voyages toute cette semaine. Il y a beaucoup de gens de Lotbinière qui en ont profité.

STS ANGES, BEAUCE

Cette semaine ont eu lieu les funérailles de M. Achile Mercier, mort à l'âge de 31 ans. Son père, Achile Mercier, qui était aux Etats-Unis, est venu aux funérailles de son fils.

—Ont eu lieu également les funérailles de M. Edmond Bisson, âgé de 19 ans, fils de Louis Bisson. Ils sont morts tous deux de consomption.

—Monsieur le curé est parti pour faire un voyage aux Etats-Unis. Il est remplacé par M. le curéTremblay, de Frapton.

—M. Ferdinand Mercier a vendu son moulin à feu à M. Ignace Lapointe, de Standon.

NOTRE-DAME DU LAC

Deux graves accidents à Notre-Dame du Lac, sont arrivés le 22 du courant : M. Achille Moreau s'est cassé une jambe en pressant du foin, et un nommé Blanchette, de Saint-Hubert, s'est aussi cassé une jambe aux chantiers de la Temiscouata Lumber Co., camp de M. Jos. Bessé.

Le Dr Dubé a donné des soins aux deux patients.

ST FREDERIC, BCE, P. Q.

Quatre grandes personnes sont décédées ici ces jours derniers, dans l'espace de huit jours. Alexis Lessard, âgé de 92 ans ; Angéline Vachon, veuve de M. Guillaume Paré, âgée de 94 ans ; M. Cyrille Cloutier, âgé de 84 ans, et Mme Adéline Doyon, épouse de M. Paul Vachon, âgée de 74 ans.

—La neuvaine annuelle à saint François-Xavier commencera ici le deuxième dimanche de l'Avent, et sera prêchée par un R. P. Oblat.

—On annonce pour le 18 décembre prochain le service anniversaire de feu le Rév. J. E. Martin, ex-curé de Saint-Frédéric.

LE JEUNE BARREAU

Intéressante conférence sur la loi des brevets d'inventions, par Mtre Ryan.

"Le jeune Barreau", composé de jeunes avocats désireux d'approfondir les mystères de nos lois et devenir maîtres de tous les secrets de nos codes, offre à ceux qui suivent assiduement ses séances, un moyen sûr et efficace d'apprendre sans effort les notions qui font l'avocat sérieux et digne de la confiance du public.

Hier soir, l'assemblée bi-mensuelle avait lieu dans les salles de l'association sous la présidence de M. Jos. Laverty, président. Après l'expédition de quelques affaires de détails, le président, à la demande des membres, remit à la prochaine séance la question soulevée par M. Alban Germain, des changements à apporter à l'expédition des affaires judiciaires, entre autres, de charger la Cour de Pratique de la distribution du rôle, de façon à donner deux juges de plus à l'audition des causes.

Le président présenta ensuite Me Ryan à l'assemblée. Me Ryan est un studieux et un chercheur, et ses études sont toujours marquées au coin de la plus scrupuleuse exactitude.

Hier soir il a donné une conférence sur l'importante question de la loi sur les inventions et les brevets d'invention. Après un historique de cette loi dans les différents pays du monde, Me Ryan traite spécialement de cette loi en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada. "Notre loi, dit-il, se rapproche davantage de celle de nos voisins les Américains". Le conférencier fait voir la différence qui existe entre ces lois et conclut en faveur de la nôtre, pourvu qu'elle soit amendée de façon à adopter les conclusions du Dr Taché, député-ministre, dont la science légale en pareille matière est plus sûre que celle du dernier jugement de la Cour Suprême, qui, en même temps qu'il renversait la jurisprudence en force, jetait dans notre loi une confusion impossible à démêler.

Aussitôt après cette conférence, Me Edmond Brossard remercia Me Ryan de sa conférence. Le président annonça qu'à la prochaine séance, la discussion se ferait sur la question très importante pour le commerce, de savoir où, quand et comment prennent naissance et se forment les contrats de commerce. Et la séance est ajournée.

L'EXEMPLE ENTRAINE

Les conducteurs et gardes-moteurs des dépôts de Saint-Henri et d'Hochelaga ont aussi remercié, par une adresse portant des centaines de signatures, la compagnie qui vient d'augmenter leur salaire.

Le premier dépôt a par l'entremise de M. Arthur Léger, le populaire président de l'association, dans cette division témoigné vivement ses remerciements à M. Arthur Gaboury, et aux directeurs de la compagnie.

DIVISION SAINTE-MARIE

J. A. Renaud, officier rapporteur de la Division Sainte-Marie, sera à son bureau demain, jeudi, de 9 hrs du matin à 8 hrs du soir, pour y recevoir les sous-officiers rapporteurs des polls No 25 à 67.

The John Murphy Company Limited

Mercredi 28 Novembre. Le Magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

Chapeaux à écouler avant Noel

Le commerce de Noël est déjà à nos portes, mais avant qu'il arrive, il nous faut écouler tous nos chapeaux.

A partir de jeudi, nous allons commencer une grande vente d'écoulement. Les prix de presque tous les chapeaux qui se trouvent dans ce rayon seront réduits de 10 à 25 p.c. sans égard à leur valeur véritable.

Costumes au Rabais Jeudi

Alors que la saison des costumes ne fait que commencer pour vous, mesdames, elle tire à sa fin pour nous.

A l'approche du commerce de Noël comme nous le sommes il nous faut écouler à tout prix les costu- qu'il nous reste actuellement.

C'est jeudi que ces costumes devront partir—ils sont très à la mode et de dessins très variés.

Longueur à la hanche ou pleine longueur, en tweed, drap vénitien ou Broadcloth.
Prix antérieur $25.00.
Jeudi **$18.50**

Longueur à la hanche ou pleine longueur, en tweed ou Broadcloth fin, fini chiffon.
Antérieurement $30.00, $35.00 et $37.00.
Jeudi **$27.50**

De longueur à la hanche ou pleine longueur, dans le meilleur Broadcloth chiffon.
Prix antérieurs : $40.00 à $50.00.
Jeudi **$37.50**

CONTREXÉVILLE
SOURCE DU PAVILLON

GOUTTEUX, GRAVELEUX
RHUMATISANTS
ARTHRITIQUES

Observez cette bouteille d'origine c'est le **SOULAGEMENT** d'abord la **GUÉRISON** ensuite la **RÉGÉNÉRATION** point final.

EAU DE RÉGIME
Régulateur de la Nutrition et de la Digestion.

VENTE EN GROS : THE LEEMING, MILES Cie Ltée, Cor. Notre-Dame et St Lambert, Montréal.

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité. 291-m

DANDERINE

Opère des merveilles. Elle fait croître les cheveux tout comme la pluie et le soleil font croître les récoltes. Elle fait pousser une chevelure épaisse et luxuriante quand tout a échoué. Nous garantissons Danderine. Tous les pharmaciens la vendent; 25c, 50c et $1 la bouteille. Pour vous rendre compte de sa valeur, envoyez cette annonce avec 10c en timbres ou en argent, et nous vous expédierons gratis un gros échantillon. Knowlton Danderine Co., Chicago, Ill. A vendre et garantie par The Lyman Bros. & Co., Toronto, distributeurs en gros

PATERSON

5 WP CENTS

Tablettes pour la Toux

Prenez-en une quand vous sentez l'approche d'un rhume.—prenez-en une quand ce rhume vous harasse, —elles confortent la gorge et elles GUERISSENT. Recommandées par la profession médicale. Demandez l'exemplaire à trois coins dans la boîte rouge et jaune.

ELLES GUERIRONT

BRILLANTE FETE A NAZARETH

PLUS DE SIX CENTS PERSONNES ASSISTENT AU PREMIER BANQUET.

Plus de six cents personnes ont assisté au grand banquet d'hier soir à Nazareth. Ce dîner a été une très brillante affaire et l'on peut dire que l'élite de la société canadienne-française était là. L'immense salle avait été décorée avec un goût exquis, et était illuminée a giorno. Les murs disparaissaient sous les drapeaux et des banderoles aux claires couleurs s'enroulaient autour des colonnes. Les tables chargées de mille choses appétissantes présentaient un très joli coup d'oeil avec leurs pots de fleurs et leurs pyramides de fruits.

Au commencement du dîner, les tables furent bénies par Monseigneur Racicot, qui était venu en compagnie du chanoine Roy et du Rév. M. McShane, chapelain de Nazareth.

Le banquet a été un grand succès sous tous rapports et fait beaucoup d'honneur aux dames patronesses.

Présidaient aux tables: Mesdames J. A. Vaillancourt, L. O. David, D. Masson, L. D. Mignault, J. D. Rolland, G. Perkins, G. Pichette, J. M. Charrette, H. Poirier, J. W. Tabb, E. Roy, S. Côté, A. Lanctôt, A. Durocher, A. Williams, L. Renaud, A. Lemieux, et A. Bilodeau.

Remarqués dans la salle: MM. et Mmes Raymond, Laurence Boisseau, Charbonneau, Guillet, Dr Monod, Pauzé, Théoret, Gervais, Brosseau, Grenier, Mount, Letondal, Desjardins, et Mmes et Mlles Perrier, Levy, Barbeau, Comtois, Vaillancourt, Lajoie, Simard, Lasalle, Lachapelle, Maillet, Primeau, Robillard, Deserres, Desy, Robitaille, Mercier, Payette, Terrault, Dorion, Chevrier, Comtois, Emard, Beauchamp, Cadieux, Silgiano, Marquette, Lapierre, Boucher, Trottier, Perreault, Collin, Boudreault, Lauzon, Derome, Dupuis, Genest, Bisaillon, Goulet, Lafleur; MM. Dr Roy, Dr Dupont, Dr Leduc, Dr Rameaux, Dr Mireau, St-Germain, Landry, Lanctôt, Archambault, Chevrier, Deserres, Robillard, Robichon, Handfield, Raymond, Brunet, Roy, Deslauriers, Mathieu, Plamondon, Bouthilier, Bousquet, Courtois, Grant, Provencher, Paquin, Lindsay, Dupuis, Rolland, Leclair, Lefebvre, Lemay, O'Mara, Normandin, Théberge, Barbeau, Roger, Valois et un grand nombre d'autres.

Il y aura ces jours-ci un deuxième banquet au même endroit.

L'INCENDIE DE REGINA

Regina, Sask., 28 — L'enquête, au sujet des victimes qui ont trouvé la mort dans l'incendie de l'hôtel Windsor est terminée. Le jury a déclaré que l'hôtel n'était pas muni d'appareils de protection contre le feu. A la suite de nombreuses recommandations, il a aussi suggéré d'établir un corps de pompiers réguliers.

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

Le deuxième Régiment d'Artillerie Canadienne a célébré, hier soir, le cinquantième anniversaire de son organisation. Il y a eu dîner à la salle du manège et Jas. Wilson présidait.

Pouvez-vous utiliser la Nourriture lorsque vous l'avez?

Des milliers d'estomacs affamés lorsque les bouches sont bien remplies. Il n'en coute rien de remédier à cet état de choses.

Manger devient trop vite une partie de la routine quotidienne si non une simple invitation de l'appétit; chose à laquelle il faut remédier aussi promptement que possible. On songe peu à la "sorte de nourriture" qu'il faut prendre, à ses effets sur l'organisme et à sa puissance reconstituante sur les tissus du corps.

Votre estomac se révoltera s'il ne l'a pas déjà fait. Il faut le faire reposer pour le rétablir. Que pensez-vous des étourdissements et quelquefois de la douleur qui vous arrêtent après un lunch pris à la hâte? Que pensez-vous du malaise général après un copieux dîner, de ces serrements de coeur qui vous paralysent et rendent la respiration difficile? Il vous arrive souvent d'être oppressé par les vents et les éructations sûres. Etes-vous constipé et alors sacrifiez-vous de gaieté de coeur vos deniers au pharmacien pour avoir son remède le plus délectable? Gardez-vous des guérisons temporaires qui ne sont que des palliatifs. Il y a plusieurs antidotes pour les maux ordinaires auxquels notre chair est sujette, qui paraissent tout d'abord soulager, mais en réalité, s'ils n'infusent pas le poison dans le système, ils sont la cause de désordres plus profonds et plus difficiles à traiter.

Les trois-quarts de toutes les maladies ont pour origine la ruine de la digestion et les neuf-dixièmes de tous les troubles digestifs s'annoncent par un ou plusieurs des symptômes mentionnés plus haut.

Ainsi prenez garde à l'indigestion et à la dyspepsie. Si vous êtes souffrant, insouciant, sans ambition, alors que vous devriez être alerte,

Ne droguez pas l'estomac.

Il demande à se reposer de la nourriture et des drogues.

Ne nettoyez pas brusquement les intestins.

Il faut plus que forcer de la nourriture dans les conduits pour faire du sang, des tissus et des nerfs.

N'affamez pas votre estomac.

La nourriture ne vaut que pour ce qu'elle renferme de bon et votre estomac fera ce travail d'assimilation si vous l'aidez par des moyens naturels.

Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie ne contiennent que les éléments naturels qui entrent dans un estomac et des intestins sains pour faire faire la digestion. Ce fait est attesté par l'épreuve du gouvernement, des recherches et des témoignages assermentés. Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie vont à la source du mal et restaurent positivement les glandes et fluides des membranes muqueuses. Elles soulagent promptement les maux de l'estomac et des intestins (sauf le cancer).

Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie sont recommandées par les médecins et tous les bons pharmaciens. Si vous souffrez de l'indigestion ou de la dyspepsie essayez, dès aujourd'hui, un paquet de cinquante centins. Chez tous les pharmaciens, ou si vous le préférez envoyez-nous vos nom et adresse et il nous fera plaisir de vous expédier un paquet d'essai gratis par la poste. F. A. Stuart Co., 63 édifice Stuart, Marshall, Mich.

NOUVELLES OUVRIERES

Les plaintes de la Fédération Américaine du Travail au sujet des ouvriers de Porto Rico sont entendues par le président Roosevelt — A propos de ces difficultés aux chantiers de M. Boivin, à Beauport — La plus grande tranquillité a régné durant toute la journée d'hier à Hamilton — Patron condamné a l'amende à Toronto, pour infraction à la loi des aubains — Ce soir chez les valisiers, les tailleurs-couturiers, les tailleurs de pierre, les cordonniers du local 266 et au Conseil de District des charpentiers-menuisiers — Faits divers.

On se rappelle sans doute qu'à la récente convention de la Fédération Américaine du Travail, tenue à Minneapolis, le délégué des unions ouvrières de Porto Rico présenta une motion priant la Fédération de demander au président Roosevelt de s'enquérir des conditions qui existent actuellement à Porto Rico en vue de donner à l'île son autonomie et d'y améliorer le sort des ouvriers.

Une résolution fut aussi votée par la Fédération, demandant que le congrès reconnaisse les habitants de Porto-Rico comme citoyens américains et leur accorde tous les droits que comporte ce titre.

Le président Samuel Gompers dicta de suite une dépêche dans ce sens et l'expédia immédiatement au président Roosevelt.

Le résultat de cette démarche ne s'est pas fait attendre et une dépêche de Washington nous apprend que le président Roosevelt croit que le peuple de Porto Rico a droit au titre de citoyens américains, et qu'il en fera le sujet d'un message spécial au Congrès. Le président a déjà exprimé dit-on l'opinion qu'il est lamentable que les Portoricains ne jouissent pas de ce titre. Bien que Porto Rico ait envoyé un délégué au congrès pan-américain, ce délégué ne pouvait pas même se dire citoyen américain.

× × ×

Nous recevons de Québec la communication suivante:

M. le rédacteur,

La colonne ouvrière du "Soleil" de samedi, le 17 du courant annonce, suivie de "La Presse" que des difficultés ouvrières sont survenues entre M. Alfred Robitaille, distillateur de Beauport et ses ouvriers employés à la construction des édifices de la distillerie.

"Les ouvriers unionistes demandèrent à M. Robitaille de renvoyer les ouvriers non-unionistes, sinon ils se mettraient en grève.

"Les travaux de construction se continuent, le seul changement survenu est qu'au lieu de faire exécuter les travaux à la journée, ils sont faits par contrat.

"La condition du contrat est que M. Boivin ne devra employer que des ouvriers de Beauport."

Je crois devoir rectifier cette note qui contient des renseignements inexacts. Il est évident, à la lecture même de cette note, qu'il n'y a pas eu grève et que les travaux se continuent.

Ce sur quoi je désire cependant appuyer, c'est sur le paragraphe où mon nom est mentionné. Je désire qu'il soit bien compris de la classe ouvrière en général que mon contrat me donne entière liberté d'action sur le choix des employés. Qu'ils soient de l'Union ou non, de la ville ou du comté de Québec, je ne veux avoir que de bons ouvriers pour la bonne exécution de mon contrat.

Cependant, comme je l'entends, tout entrepreneur devant favoriser en premier lieu les ouvriers de la localité où il exécute des travaux, il me sera agréable d'employer de préférence ceux du comté de Québec. Tout de même, je suis convaincu que les Unions ouvrières seraient les premières à me blâmer si je renvoyais de mon emploi d'habiles et fidèles ouvriers qui sont à mon service depuis longtemps, parce que l'entreprise que j'aurais à exécuter se trouverait en dehors des limites du quartier où se trouvent mes ateliers.

Ceci dit, on comprendra j'espère, que je veux être juste envers les classes ouvrières comme je désire être fidèle dans l'exécution des contrats que l'on veut bien me confier.

LOUIS BOIVIN.
Entrepreneur menuisier.

× × ×

La compagnie des tramways de Hamilton n'ayant pas fait circuler ses voitures hier soir, il ne s'est produit aucun acte de violence, et la plus grande tranquillité n'a cessé de régner durant toute la journée.

L'événement le plus remarquable de la journée a été la comparution devant le magistrat des citoyens arrêtés dans la nuit de samedi pour avoir pris part à l'émeute.

Hier avant-midi, un certain nombre de "strike-breakers" en charge d'un tramway ont créé toute une sensation en traversant les rues de la ville à une allure vertigineuse. Plusieurs d'entre eux laissent la ville par dégoût pour leur besogne.

Tout semblait indiquer, ce matin, qu'un règlement des difficultés serait annoncé à brève échéance.

× × ×

Il y aura, ce soir, au No 25, rue Saint-Jacques, une très importante assemblée de l'union No 317, des tailleurs-couturiers, dans le but de discuter plusieurs questions qui intéressent directement tous les gens du métier sans exception.

Les officiers comptent absolument sur la présence de tous les membres.

× × ×

Les valisiers et faiseurs de sacs de l'union No 30 tiendront ce soir, à la salle Empire, leur assemblée régulière. On procédera à l'installation des nouveaux officiers, ainsi qu'à plusieurs autres affaires de la plus haute importance. L'assemblée s'ouvrira à 8 heures précises.

× × ×

Demain soir, l'union nationale des tonneliers, local No 1, donnera un grand "Euchre Party," à ses salles, situées au No 3 rue Craig Est.

Le prix d'admission a été fixé à la modique somme de 25 cents et les rafraîchissements seront servis gratuitement. Il y aura de plus de l'excellente musique ainsi que du très beau chant.

Tous les tonneliers de la ville sans distinction, ainsi que les autres citoyens sont invités.

× × ×

Une dépêche de Toronto nous apprend que M. Gerard Heintzman, président de la "Gerard Heintzman Co.", a été condamné à $50 d'amende lundi dernier pour avoir enfreint la loi des aubains.

Une grève éclatait dernièrement à cet établissement et c'est sans doute dans le but de remplacer les grévistes que cette importante maison avait engagé des ouvriers étrangers et qu'elle s'est trouvée en contravention avec les lois du pays.

× × ×

Ce soir, il y aura à la salle Saint-Joseph, assemblée régulière du Conseil de District de la Fraternité des Charpentiers-menuisiers, pour affaires urgentes. Prière à tous les délégués de vouloir bien y assister.

× × ×

L'union des tailleurs de pierre tiendra ce soir à la salle Saint-Joseph, son assemblée régulière pour la régie de plusieurs affaires d'une grande importance.

Tous les membres sont donc priés d'être présents sans faute.

× × ×

Il y aura, ce soir, à la salle Dionne, assemblée régulière de l'union locale No 266, des travailleurs en cuir. Chacun se fera sans doute un devoir d'y assister.

COMMISSION DE LA VOIRIE

LES EGOUTS DE LA PRISON DES FEMMES — LES MACHINES A CREUSER ET L'ECONOMIE QU'ELLES FERAIENT REALISER A LA VILLE.

La lettre du ministère provincial des travaux publics au sujet des mauvaises odeurs qui incommodent les pensionnaires de la prison des femmes, renvoyée par le conseil de la commission de la voirie a été discutée hier à la séance de cette commission. On se plaint dans cette lettre des égoûts de la rue Fullum. Le président, l'échevin Larivière, s'est fait donner des explications par M. Rousseau, contremaître de la division de l'Est. M. Rousseau dit que les égoûts sont fréquemment inspectés et que la dernière fois il n'y avait pas de mauvaise odeur.

L'échevin Larivière dit qu'il s'est aperçu de cette mauvaise odeur, mais il ne croit qu'elle soit due aux égoûts du quartier. Il serait plutôt porté à croire que ce sont les égoûts de la prison même qui sont en mauvais état. La question a été référée à la commission d'hygiène.

L'ingénieur en chef du service de la voirie, M. Barlow, a fait son rapport sur la machine à creuser Harris, que la commission est allée visiter il y a quelques semaines à Maisonneuve. M. Barlow constate que cette machine fait faire une grande économie de temps et de main-d'oeuvre. Dans une terre peu pierreuse par exemple, cette économie peut aller jusqu'à 50 pour cent. Avec cela l'ouvrage est très régulier et se règle comme on veut. Il n'y a même pas de grève à craindre, puisqu'il suffit de deux ou trois hommes pour faire marcher la machine. M. Barlow termine son rapport en recommandant à la commission de louer quelques machines pour les travaux de la voirie.

Comme la saison est trop avancée, rien n'a été décidé, mais au printemps une recommandation sera faite au conseil d'acheter ou de louer quelques machines à creuser Harris.

Plusieurs requêtes envoyées au conseil par des compagnies particulières, qui désirent vendre leur surplus d'électricité, avaient été transmises à la commission pour qu'elle étudie les moyens de permettre à ces compagnies de traverser les rues ou les ruelles.

Rien n'a encore été fait hier, les plans des circuits n'ayant pas encore été présentés.

La Marque Qui Dit Tout

Portez cette Marque de fabrique, dans une variété de styles, tissus et prix. Pour hommes, femmes et enfants. Formes ajustées. Les marchands qui vendent les Sous-Vêtements Pen-Angle sont autorisés à remplacer instantanément, et à nos frais, tout vêtement qui est défectueux en matériel ou confection.

La Marque de Fabrique Pen-Angle (en rouge) sur chaque vêtement Pen-Angle vous assure qu'il vous ira bien et ne rétrécira pas,—votre propre marchand vous le garantit ainsi. Les sous-vêtements portant cette marque de fabrique sont plus doux, plus chauds, plus flexibles, durent mieux. 206F

MEILLEURS SOUS-VÊTEMENTS

GOUTTE

Aucun remède connu jusqu'à ce jour pour combattre la GOUTTE et le RHUMATISME GOUTTEUX n'a donné de résultats comparables à ceux obtenus par la

Liqueur du Dr Laville

C'est le remède le plus sûr, employé depuis plus d'un demi-siècle avec un succès qui ne s'est jamais démenti.

F. COMAR & FILS & Cie, 20, Rue des Fossés-St-Jacques, Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES. 1048

RHUMATISMES

A. QUITTAED, seul agent pour le Canada - - - - MONTREAL.

Maux de Tête

Avez-vous mal à la tête? Avez-vous une douleur au fond des orbites? Etes-vous quelquefois faible et étourdi? Avez-vous une lourdeur dans la tête? Mauvaise bouche? Vos yivres vous fatiguent-ils? Etes-vous nerveux et irritable? Avez-vous déjà eu les bleus? Alors votre foie est tout détraqué! Remettez votre foie en bon état. Faites qu'il accomplisse mieux ses fonctions. Prenez une Pilule d'Ayer, tous les soirs, une seulement.

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes!

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

yw

L'HABITUDE DU WHISKEY ET DE LA BIERE

Tous les jours nous entendons dire du bien d'Orrine, le seul remède ganrati contre l'habitude du whiskey. Lautre jour, une dame nous disait qu'une personne qui l'intéresse intimement avait cessé de boire depuis qu'elle faisait usage d'Orrine. Ce traitement ne nuit pas au travail régulier, et c'est un simple remède facile d'emploi et qui guérit sûrement l'ivrognerie et fait disparaître le désir de boire. Nous le vendons avec la garantie absolue de remettre l'argent s'il échoue.

Orrine est sous deux formes: No 1 qui s'administre secrètement et le No 2 pour ceux qui désirent se guérir. Chaque forme coûte $1.00 et toutes deux sont garanties. Nous ne voudrions le recommander, si nous ne nous étions pas assurés de sa valeur. Commandes par la poste exécutées. The Orrine Co., Washington, D.C.

Orrine est vendu par Quenneville et Guérin, 700 rue Ste Catherine Est; 691 rue Sainte-Catherine; 1393 rue Ontario; 397 rue Saint-Antoine; 701 rue Notre-Dame Ouest; 1634 Saint-Laurent.

NOS VOIES FLUVIALES

CONFERENCE DE M. R. BICKERDIKE, M. P. AU "MONTREAL DEBATING CLUB."

Nos clubs sociaux et politiques de Montréal ont la bonne et heureuse idée de mettre à l'étude des questions qui intéressent tout spécialement l'avenir du Canada. Hier soir, le "Montreal debating Club" sous la présidence de M. F. A. Scroggie, avait au programme une conférence de M. Robert Bickerdike sur les améliorations de nos voies fluviales.

M. Bickerdike a d'abord traité de l'amélioration du chenal du Saint-Laurent. "J'ai, dit-il, organisé un mouvement d'opinion en faveur de l'établissement d'un chenal de trente-cinq pieds de profondeur. Dans l'exécution de ce projet, réside la seule chance que Montréal ait de conserver son importance dans l'avenir. Je crains toutefois qu'on ne puisse arriver au but visé uniquement par le draguage. Il est possible qu'il soit nécessaire de construire un ou deux barrages à écluses, à quelque point entre l'extrémité est du lac St-Pierre et l'endroit où la marée cesse de se faire sentir.

L'entreprise la plus importante après celle-là, selon M. Bickerdike, serait la construction du canal de la baie Georgienne. L'intention émise par les Américains d'élargir le canal de drainage de Chicago, laisse prévoir que la construction du canal de la baie Georgienne, sera, avant longtemps, indispensable.

M. Bickerdike croit que le port de Montréal devrait être déclaré port franc et administré directement par le gouvernement du Canada.

Le meilleur moyen de conserver à notre port sa puissance d'attraction, c'est, dit M. Bickerdike, d'abaisser autant qu'il est possible le coût du transport du grain de l'Ouest via Montréal.

M. Bickerdike a ensuite abordé la question des réformes électorales. Il s'est déclaré en faveur du vote obligatoire. Il reconnait qu'on peut élever contre cette mesure, de sérieuses objections mais il estime qu'elle aurait pour effet de mettre en échec la pratique de la corruption électorale. Peut-être même suffirait-elle à l'enrayer complètement.

Au point de vue politique, M. Bickerdike déclare qu'il n'y a plus aujourd'hui de profondes différences entre les programmes des deux partis politiques. L'ambition du pouvoir est le seul mobile qui guide l'élément conservateur.

Incapable de se Baisser ou Courber

PLUSIEURS MEDECINS NE PURENT LUI FAIRE AUCUN BIEN

Douleurs dans le Dos et les Reins.

Les gens se disent souvent: "Comment peut-on savoir si les reins sont en mauvais ordre?"

Comme les reins sont placés près du bas du dos, qui n'est sérieusement affecté par aucun autre organe, cela rend facile la localisation de toute maladie, affectant ces parties.

Le mal se fait d'abord sentir dans le dos. Dès que les reins sont fatigués ou en est averti par le mal de dos. Ceux qui tiennent compte de cet avertissement sont généralement peu affectés par ce mal. Le danger est dans le retard. Quelques doses des

PILULES de DOAN POUR les REINS

prises à propos, épargnent des années de souffrances et dans plusieurs cas la vie même.

Elles stimulent l'action des reins, auxquels elles permettent de remplir parfaitement leurs fonctions.

Mlle S. C. Pye, Ecum Secum, N. E., écrit: "Pendant les trois dernières années, j'ai enduré de grandes douleurs dans le dos et les reins. Je souffrais tellement que je ne pouvais ni me baisser ni me plier. J'ai eu recours à plusieurs médecins, mais sans bons résultats, jusqu'au jour où je mis la main sur un de vos Egypt an Dream Books et je trouvai votre fameux remède, les Pilules de Doan pour les reins. J'en achetai deux boîtes et j'ai été très surprise de leur effet, car elles m'ont complètement guérie. Je crois qu'elles n'ont rien d'égal pour les maladies des reins."

Les Pilules de Doan pour les reins se vendent 50c la boîte ou 3 boîtes pour $1.25 chez tous les vendeurs ou directement par la poste, sur réception du prix, par The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

(4) yw

FOURRURES

Avant d'acheter, voyez notre assortiment de pardessus doublés et garnis de fourrure. Ils sont bien faits, bien finis, le meilleur drap au monde. Ajustement garanti. Venez voir. Nos prix vous intéresseront. Chas. Desjardins et Cie, 485 Sainte-Catherine Est, coin Saint-Timothée. Tél. Bell Est, 1536, 1537. r

TROUVAILLE INTERESSANTE

Toronto, 28. — Une centaine de lettres et cartes postales ont été trouvées hier matin, dans un réservoir à eau de l'hôtel Iroquois. Elles portaient des adresses diverses. Plusieurs contenaient des chèques et elles étaient toutes en date du mois de novembre. On n'a cependant aucun rapport que des malles aient été volées.

TEMISCAMINGUE ET NORD

Toronto, 28. — Le chemin de fer Temiscamingue et Ontario Nord annonce un surplus de $144,511, pour l'année courante.

MORT D'UN AVOCAT

Bleinheim, Ont., 28. — R. M. Thompson, B. A., avocat de Bleinheim, est mort dans son canal, sur le lac Erié, à Rondeau, lundi soir. Une tempête s'éleva sur le lac et l'avocat, épuisé, trempé par la pluie religeuse et par les vagues, succomba bientôt. Son canot fut poussé à la côte.

ENTENTE PROBABLE

Londres, 28. — Les gouvernements anglais et américain apportent la plus grande attention à la question de Terreneuve. On espère qu'un règlement sera accepté avant la prochaine saison de pêche.

ENGINS MEURTRIERS

Londres, 28. — On mande de Kobe, Japon, au "Standard" qu'une mine flottante, reliquat de la guerre russo-japonaise, a fait explosion, à Akita, tuant dix personnes et en blessant cinquante-six.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

M. J. ADLER,

103 Rue Craig Ouest, Coin Coté

La grande vente rapide de liquidation a attiré au fameux magasin de la rue Craig des foules énormes, mais tout n'a pas encore été vendu. Pour écouler ce qui reste, M. Adler a réussi à obtenir du propriétaire la permission de garder le magasin jusqu'au premier janvier, et en conséquence

LA GRANDE VENTE SE CONTINUE

Venez au plus tot choisir ce que vous aimez. Les premiers arrivés sont les mieux servis et souvenez-vous que nous acceptons n'importe quel prix.

Venez voir un stock magnifique de paletots, de complets et de pantalons d'hommes à des prix qui en font presque des cadeaux

— CHEZ —

M. J. ADLER, 103 Rue Craig Ouest, Coin Coté.

PIANOS CHICKERING

FAITS A BOSTON. ETABLI EN 1823.

Les plus anciens et les meilleurs fabricants d'Amérique.

Les appartements de l'Orateur, dans le Parlement d'Ottawa, viennent d'être pourvus d'un Chickering Quarter Grand.

L'Université McGill vient d'acheter deux pianos à queue de concert Chickering pour le nouveau Conservatoire de Musique attaché à l'Université.

Catalogues illustrés et listes de prix expédiés gratuitement par la poste sur demande.

C. W. LINDSAY, Ltd,

512 rue Sainte-Catherine Ouest,

MONTREAL.

OTTAWA—141 rue Sparks. QUEBEC—204 rue St Jean.

28.30

Le Meilleur Pain avec le Moins de Trouble

C'est ce qu'on obtient facilement avec la

FARINE 'THREE STARS'

Le produit du meilleur blé dur du Manitoba, riche en valeur nutritive, sain et économique -:- -:-

WESTERN CANADA FLOUR MILLS CO., LIMITED,

Moulins à Winnipeg, Goderich et Brandon

BUREAU A MONTREAL: EDIFICE DU BOARD OF TRADE

k

Une Main Secourable aux Femmes

Il y a un soulagement pour toute femme qui souffre de mal de tête, faiblesse, dépression, mal de dos et autres maladies durant ces mois où la nature exige d'elle beaucoup de force et de vitalité.

Toutes les femmes devraient prendre les

BEECHAM'S PILLS

(PILULES BEECHAM)

afin de traverser ces périodes fatigantes et tenir le système dans une condition normale et de bonne santé. La fille qui atteint l'âge de puberté et celles d'âge mûr, retirent également des bienfaits de l'usage des Beecham's Pills. Prises aux premiers symptômes de dérangement, elles soulagent promptement. Lisez les indications spéciales pour les femmes sur chaque boîte.

Vendues partout au Canada et E.U. d'Amérique. En boîtes de 25 cents.

(9) k

Ross's Sloe Gin

SUPERIEUR A TOUS LES AUTRES

22—3

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

COUTURE — A Notre-Dame de Grâce, le 25 novembre 1906, l'épouse de M. Napoléon Couture, un fils, baptisé Joseph-Henri-Ovide.
Parrain et marraine, M. Ovide Bouchard, et Mlle Egiantine Couture.

DESJARDINS — A Montréal, le 24 novembre 1906, au No 692 rue Huntly, l'épouse de M. J. B. Osias Desjardins, un fils, baptisé Jean-Joseph-Cecilien.
Parrain et marraine, M. Delphis Desjardins, de Saint-Jérôme, et Mlle Selphride Desjardins, de Montréal.

LEBLANC — A Montréal, le 22 novembre, 1906, au No 322 rue Panet, l'épouse de M. Horace Leblanc, un fils, baptisé Joseph-Arthur Léo.
Parrain et marraine, M. Arthur Maynard et Mlle Marie Bernier.

LARUE — A Montréal, le 26 novembre 1906, au No 1201 Boulevard Saint-Laurent, l'épouse de M. Paul Larue, un fils, baptisé Joseph-Louis-Emile.
Parrain et marraine, M. Louis Larue et Mme N. Forget, oncle et tante de l'enfant.

PAQUIN — A Trois-Rivières, l'épouse de M. Henri Paquin, un fils : Joseph-Eugène-Léo.
Parrain et marraine, M. Eug. Paquin et Mlle Bebiane Paquin, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

BLAIS-LASSONDE — Mardi, 27 novembre, à l'église de Verdun, M. Joseph Blais, distributeur boulanger, de Verdun, conduisait à l'autel Mlle Albertine Lassonde.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Richard, curé.
Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

MASSE — COUSINEAU — Le 26 du courant, à l'église Sainte-Elisabeth, M. Elzéar Masse conduisait à l'autel Mlle Clarina Cousineau.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Beauchamp, vicaire.
L'heureux couple est parti pour voyage.
Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

DECES

ALEXANDER — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 57 ans, 6 mois et 11 jours, Francis Alexander, maître-charretier.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 256 rue Montcalm, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22—2

CARON — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 2 mois et 24 jours, Marie-Antoinette-Yvonne, enfant bien-aimée de Deus Caron.
Funérailles privées.

DAOUST — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 68 ans, 7 mois, Edmire Daoust.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, No 449 rue Saint-André, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FREGEAU — A la Pointe Saint-Charles, le 28 du courant, à l'âge de 24 ans, 10 mois et 5 jours, Marie-Elise Pepin, épouse d'Albert Frégeau, No 518A Centre.
Avis des funérailles plus tard.

LECAVALIER — A Valleyfield, le 20 du courant, à l'âge de 62 ans, Catherine Primeau, épouse d'Hormisdas Lecavalier.
Les funérailles ont eu lieu le 26, à Saint-Stanislas de Kostka.

MARCHAND — En cette ville, le 26 du courant, Madame veuve Médéric Marchand, directrice de l'académie, 48 rue Saint-Hubert.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 48 rue Saint-Hubert, à 8¾ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22—2

MALOUIN — En cette ville, le 27 du courant, décédée, à l'Hospice Gamelin, Octavie Dubois, épouse de feu Georges Malouin.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 du courant, à 8 heures, à l'Hospice Gamelin, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 70 ans, 2 mois, Jean-Baptiste Papineau.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 du courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 3293A rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde, à 8¼ heures, pour se rendre à l'Asile de Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Les membres du Tiers-Ordre, fraternité Saint-François, sont priés de se réunir mercredi soir, à 8 heures, pour la récitation de l'office. 22—2

PRINCE — En cette ville, le 23 du courant, Mme veuve Zénophile Prince, née Emma Hébert, de Saint-Grégoire.
Funérailles privées.

PAGE — A Lachine, Qué., le 27 du courant, à l'âge de 21 ans et 7 mois, Alice Page, fille de feu Anselme Page.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-père, Télesphore Cossette, No 143A rue Notre-Dame, à 7½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 28—2

TOUCHETTE — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 35 ans, Elisabeth Théoret, épouse de Napoléon Touchette.
Les funérailles auront lieu à Sainte-Thérèse, jeudi, le 29 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 5 rue Napoléon, à 7½ heures a. m., pour se rendre à la gare du Mile-End, et de là, à Sainte-Thérèse, où sera chanté le service après l'arrivée du train.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRANCHEMONTAGNE — A Berthierville, le 27 du courant, à l'âge de 67 ans et 8 mois, Rémi-Louis Tranchemontagne, ancien marchand.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9¼ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

SERVICES

LEFEBVRE — Un service sera chanté jeudi matin, à 8.30 heures, pour le repos de l'âme de feu M. Gaspard Lefebvre, chez les Soeurs de la Providence, coin des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine.
Parents et amis sont priés d'y assister.

MESSE DE REQUIEM

PROULX dit CLEMENT — Une messe de requiem sera chantée vendredi, le 30 du courant, à 6¼ heures, à l'église Sainte-Hélène, pour le repos de l'âme de feu Maxime Proulx dit Clément.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le SEL de TABLE WINDSOR ne prend pas en pain. Il est pur—net, en cristaux secs, se désagrégeant instantanément. Parfait pour la table. (68) o

Un modèle parfait d'un haut degré d'excellence en fait de produit manufacturé.
LA POUDRE A PATE
Cook's Friend
La Meilleure du Canada.
[2] VENDUE PARTOUT

LE PAIN DE CUNNINGHAM
ESSAYEZ-LE. (6)

Oh ! le beau jour que celui où j'ai été parfaitement guérie.

COMME J'EN AI RENDU GRACE AUX PILULES ROUGES !

J'avais tant souffert, qu'à certains moments je pensais devenir folle.

LETTRE DE MADAME V. DUMAS, DE WILLIMANTIC, CONN. E.U.A.

Nous recevions l'autre jour, aux bureaux de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, la visite d'une femme d'un certain âge, l'air évidemment fatigué, les traits tirés, sur le visage de laquelle on lisait immédiatement les souffrances d'un passage difficile de l'âge critique.

Elle venait nous consulter en nous disant, les larmes dans les yeux : "Venez à mon aide, messieurs, que puis-je faire ? Mon médecin ordinaire me conseille de me reposer, de changer d'air, de me distraire. Mais, est-ce que je le puis ? Mon mari ne travaille pas, j'ai mes enfants à élever, la famille à nourrir, comment voulez-vous que je me repose ?"

Eh oui, voilà la situation !

Que peuvent signifier les grandes doctrines de la science devant la réalité du moment, de l'existence?

Les Pilules Rouges que nous recommandons aux femmes malades, surtout à celles qui sont sur le retour de l'âge, sont justement préparées pour leur permettre de continuer leurs travaux, pour agir sans interrompre leur occupation.

Elles sont faciles à prendre, en tout temps et en tout lieu, et elles opèrent directement sur le sang, c'est-à-dire sur la cause de tout le trouble.

Aussitôt que la malade a commencé à les prendre, elle sent dans tout son corps circuler une bonne chaleur qui la réconforte, qui lui donne du courage et du nerf.

Au lieu d'interrompre son travail, elle est au contraire reprise d'une vigueur nouvelle qui lui fait oublier les fatigues et qui lui donne de la bonne humeur.

Le sang étant plus fort, la digestion se fait mieux, la respiration est facilitée, les lourdeurs de tête, les étourdissements disparaissent et les nuits deviennent bonnes.

Du même coup les inquiétudes, les tracas sont supportés plus facilement et, graduellement, sans secousse, on passe l'époque redoutée, pour se préparer une vieillesse alerte et vigoureuse.

Voilà l'action des Pilules Rouges, voilà la transformation qu'elles opèrent.

Et nous insistons sur ce fait qu'elles n'interrompent pas le travail et qu'au contraire, elles le facilitent.

D'ailleurs, vous pouvez lire à cet égard la lettre suivante d'une de nos clientes qui vous instruira mieux que ne pourrait le faire un long article :

Willimantic, Conn., 6 Oct. 1906.
Messieurs,

Vous m'excuserez bien si je ne vous ai pas écrit plus tôt, mais je suis si occupée depuis que je suis tout-à-fait guérie grâce à vos Pilules Rouges! J'ai toujours travaillé fort, vous le savez, mais je travaille maintenant avec plus de courage que jamais. J'étais si désolée quand les médecins me disaient que je devrais arrêter de travailler, moi qui ai tant de charges à la maison. Heureusement que vous m'avez sauvée de cette situation.

Que serais-je devenue sans les Pilules Rouges ? Je souffrais tellement du cou, des reins, des membres que toutes mes forces m'abandonnaient, avec ce terrible malaise du retour d'âge. Ma tête même n'était plus bien solide. Il y avait des moments où je pensais devenir folle et vous m'avez si bien rétablie.

Aussitôt que j'ai pris les Pilules Rouges, j'ai senti que je n'avais plus rien à craindre. Je revenais à vue d'oeil, la fatigue, le découragement n'avaient plus de prise sur moi et chaque jour je constatais des progrès nouveaux jusqu'au jour heureux où je me suis vue parfaitement guérie. Oh ! le beau jour et comme j'ai rendu grâce à vos bonnes Pilules Rouges.

Vous pouvez publier ce témoignage, c'est la pure vérité. Sans les Pilules Rouges, je n'aurais jamais pu passer l'âge critique.

Votre dévouée,
Mme VALEDA DUMAS.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi tous les traitements nécessaires à votre guérison.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges, que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

FAC-SIMILE D'UNE BOITE DE PILULES ROUGES

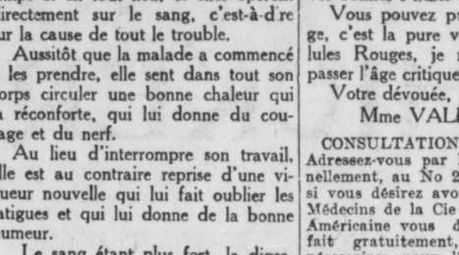

PARIS KID GLOVE STORE
441 STE CATHERINE OUEST.

GANTS LONGS MOUSQUETAIRES
Pour Soirées, Bals, Réceptions

Gants longs, Mousquetaires, Chevreau, Glacé ou Suède, toutes longueurs et dans les nuances les plus nouvelles, qualité extra, chaque paire garantie.

Gants longs Soie Mousquetaires, 2 fermoirs nacre, dans toutes les nuances pour soirées, rose, bleu-pâle, vert, rouge, héliotrope, crême, perle, blanc ou noir.

Notre stock de gants courts est comme toujours le plus complet, dernières nouveautés, dernières nuances. Gants doublés, laines ou fourrures pour Dames et Enfants.

Phone Up 1068. 22-4 Pas de Succursale.

J. J. HILL TEMOIGNE

M. James J. Hill a comparu lundi devant la commission des chemins de fer de l'état, à Saint-Paul Minn,, au sujet de la diminution des prix du fret de son chemin de fer, le "Great Northern".

L'assistant procureur général Stone a été asisgné par la commission pour examiner M. Hill et Mtre James Monahan représentait l'Association des Expéditeurs.

M. Hill a témoigné librement. Il a déclaré que depuis 25 ans, il avait essayé de faire diminuer les prix sur le grain et sur tout ce qui est nécessaire à la vie, et que c'était d'ailleurs la politique de la compagnie d'agir ainsi.

Pourquoi le coût du transport est-il moins élevé pour le charbon mou que pour le charbon dur, lui a-t-on demandé ?

La seule raison que je connaisse, a répondu M. Hill, c'est que le charbon mou est consommé par un plus grand nombre dans le Minnesota. Le transport nous coûte aussi cher que pour le charbon dur, mais seulement nous faisons une concession aux consommateurs nombreux.

FOURRURES

Toutes nos fourrures sont solidement faites, bien doublées et bien finies. Il vous faut voir. Chas. Desjardins et Cie, 485 Sainte-Catherine Est, coin Saint-Timothée. Tél. Bell Est, 1536, 1537. r

FEU CHEZ UNE MODISTE

Un incendie qui a causé pour $200 à $300 de dommages a éclaté hier soir vers 10h. 30 chez J. Hirchkovitch, modiste, 446 rue Saint-Laurent.

Les pompiers s'en sont promptement rendus maîtres et les dégats sont surtout causés par la fumée et l'eau. On croit que la cause a été une fournaise surchauffée.

LE SPECIFIQUE DU Dr MACKAY
Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des drogues.
Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m., à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. Adressez:
Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,
Le Jour — 893 Sainte-Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111.
Le soir — Au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. 280-n yw Phone Est 3768.

LES GREVISTES SERONT LIBERES

De l'accusation portée contre eux par le coroner MacMahon,

AUTRES ACCUSATIONS

Les prévenus auront à répondre à une accusation d'homicide et de participation à une émeute.

LE Dr RODRIGUE

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Buckingham, Qué., 27 — A la reprise de la séance cet après-midi, nous avons l'assurance que l'on terminera la cause des grévistes.

Son Honneur le juge Choquet nous déclare que les

GREVISTES SERONT LIBERES

sur la plainte portée contre eux par le coroner McMahon et que, désormais les procédures ne porteront que sur les deux nouvelles plaintes : avoir pris part à une émeute et manslaughter.

Le docteur McComb répète son témoignage au sujet de la blessure de Warner.

Le Dr I. W. Wallace, qui lui succède, dit qu'il a fait l'examen du cadavre de Warner ; il a constaté que le sommet du fémur était complètemnt pulvérisé.

L'agent Roy Ingram répète que Bélanger a tiré un

COUP DE PISTOLET

sur l'huissier Cummings. Il a vu les six accusés le jour de la bataille.

"J'avais un pistolet et j'ai tiré plusieurs fois dans la foule", dit-il. Après la première volée j'ai tiré environ une quinzaine de balles."

Il avu Alex. McLaren armé d'un pistolet. Il a vu Vallilee le 8, près du bureau de poste. Le midi tous les agents ont mangé sur le terrain.

Le Dr J. D. Sicard corrobore entièrement le témoignage du Dr Wallace, avec qui il a fait l'autopsie du défunt Warner.

L'agent Albert Liot croit que le premier coup a été tiré par les grévistes. Il reconnait Colbert Bastien et Charette. Il a reçu cinq ou six blessures causées par des pierres. L'homme qui était près de lui est Ingram.

"Les grévistes m'ont battu tant qu'ils ont voulu.

"J'AI TIRE QUELQUES COUPS

mais ils m'ont arraché mon pistolet".

L'agent Delorme parle une langue qui ferait hésiter le protocole à l'accepter comme officier. Il a vu la "Gang" des "strikers" qui venaient contre les "Policemen". Il dit que ce sont les "strikers" qui ont tiré la première "shot". Il était armé et a tiré plusieurs fois.

Madame Laforce — "Un jeune homme est venu trouver mon fils Jimmy, et lui a dit : "Viens avec nous, et si tu as un fusil, apporte-le." J'ai dit à mon fils de rester chez moi".

M. JAMES LAFORCE

"Isidore Renaud est venu chez moi et m'a dit : "Viens à la salle et, si tu as un fusil, apporte-le." Bélanger a fait un discours. Quelqu'un a dit : "Il faut empêcher les ouvriers de faire le flottage des billots." Bélanger a parlé en demandant aux ouvriers de défendre leurs droits. Mtre Lamontagne a parlé en français aux hommes, et je n'ai rien compris. Bélanger a parlé en français et je n'ai pas compris davantage. L'assemblée où ces gens ont parlé a eu lieu sept jours avant la bataille ; c'était un dimanche.

Les six accusés étaient là."

M. JOSEPH LANDRY

"Des grévistes m'ont fait signe de rentrer dans la cour et m'ont tendu deux ou trois fusils. Mon frère a embarqué dans la voiture près de l'Alexandra. C'est moi qui ai enveloppé les fusils. En avant des grévistes je n'ai vu que Hamelin et Charette. J'avais un pistolet dans ma poche ;

IL ETAIT VIDE

J'avais des cartouches. Après la bataille j'avais mon pistolet à la main. Bélanger, avant de partir de la salle, a dit : "On s'en va voir les McLarens et leurs agents.

NE FAITES PAS DE VIOLENCE

"J'ai arrêté ma voiture près de chez Paquette. Mon frère et le Dr Rodrigue étaient dans la voiture.

L'agent J. Thompson n'apporte aucun fait nouveau. Des six accusés, il ne reconnait que Charette. En un mot, il corrobore les témoignages de Kiernan et de Cummings.

MADAME MARY KING

"Charette est venu chez moi, le 8 octobre, pour demander si l'on avait un fusil. Je lui ai dit : "Ça n'est bon à rien, ce fusil-là ; il est vieux comme tout. C'est le fusil de mon arrière-grand-père. Nous l'avons prêté une fois pour tuer un chien, on nous l'a remis en disant que ça ne valait pas mieux qu'un vieux bâton avec un trou." Charette a emporté ce fusil-là.

HERMAS DESJARDINS

"Louis Gervais m'a dit que j'étais un "coupe-cou" et que je ne devais pas aller travailler. Ma femme était malade et l'on m'a promis $10.00. J'ai rien eu. Charette a dit à la salle : "On va aller chercher des fusils à Masson pour la bataille."

L'AGENT O'NEIL

Il avait un pistolet, mais il n'a pas tiré, car il était en arrière des agents, il aurait pu blesser des gens de son parti. Aussitôt que la bataille a commencé il a pris la fuite.

Les témoins Aurore Beaudry et Jessie Devanny déclarent que dans la procession, le jour de l'émeute, elles ont reconnu Clément, Louis Landry, Robinson Croteau et Hamelin.

Ce témoignage termine pratiquement la preuve dans la cause des grévistes. On procède aussitôt dans

LE CAS DU CORONER

le Dr Rodrigue.

M. MacDonald, père, dit qu'il a vu les deux Landry dans une voiture ainsi que le Dr Rodrigue qui lui a dit : "Il va y avoir du sang de versé". C'est tout ce qu'il a entendu.

Chisholm Pierson, aussi, a vu les deux Landry et Rodrigue dans la voiture. Il a vu environ six fusils dont les canons étaient découverts.

MTRE HAYLEN, C. R.

Le 10 je présentais Mtre Archer au Dr Rodrigue. On lui demanda s'il était dans la voiture où se trouvaient les fusils. La réponse fut : "Oui".

K. P. McCASKILL

On produit le document nommant le Dr Dodrigue juge de paix.

"Le lendemain de mon arrivée, dit le chef, j'eus une conversation avec le docteur qui m'a déclaré qu'il s'était trouvé dans une voiture où étaient des fusils dont on se servit pendant la grève, je téléphonai alors à Ottawa, à l'as'sistant procureur général qui fit mander le docteur. Ce dernier avoua qu'aussitôt après avoir vu les fusils, il avait sauté hors de la voiture.

M. Jos. Landry témoigne que le Dr Rodrigue a embarqué dans sa voiture et a débarqué au "Landing". Il est absolument certain que l'enquête préliminaire va finir aujourd'hui (mercredi soir). Son Honneur le juge Choquet nous l'a assuré à la fin de la séance de mardi.

(Voir suite ailleurs.)

NOUVELLES DE GASPE

LE "LADY EILEEN" RAVITAILLE LA COTE — NOUVELLE SCIERIE MECANIQUE — HUIT PIEDS DE NEIGE EN CERTAINS ENDROITS.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Gaspé, 28. — Une rumeur qui nous est parvenue dernièrement, a comblé la population de joie. Il paratrait que l'hon. M. Rodolphe Lemieux, député de Gaspé, a obtenu du gouvernement que le navire "Lady Eileen" fasse dix voyages supplémentaires. Ce vapeur fait le service entre Paspébiac et Gaspé. Cette décision de nos gouvernants a été prise pour permettre au "Lady Eileen" de transporter autant de provisions que possible sur les côtes de Gaspé, pour empêcher la disette relative qui aurait pu résulter de la perte de nombreuses goélettes chargées de provisions de toutes sortes, lors des tempêtes qui ont fait rage cet automne.

—Une magnifique scierie mécanique vient d'être érigée à Gaspé Bassin. On y emploie actuellement 400 hommes. Il y a huit ans, il n'y avait que 6 moulins à scie dans le comté de Gaspé. On en compte maintenant trente et un, employant plusieurs milliers de personnes.

—Les récentes tempêtes de neige ont été très fortes ici. Les portages sont entièrement interceptés par la neige qui en certains endroits a atteint 8 pieds d'épaisseur. Le Dr J. J. Lemieux, député du comté, à Québec, a obtenu du gouvernement l'ouverture de ces portages à même les deniers publics, afin de permettre le transport de la malle et le passage des voyageurs.

CHEZ LES BOUCHERS

Les membres de l'Association des bouchers ont eu, hier soir, une courte séance au Monument National, sous la présidence de M. J. Lamoureux.

On y a réglé un bon nombre de questions de régie interne, pour le plus grands bénéfice de l'Association.

La délégation nommée pour surveiller les intérêts des bouchers devant la Commission des marchés, assistera à la prochaine séance de cette Commission. De fait, il est entendu que le président, M. J. Lamoureux, et quelques-uns de ses collègues doivent surveiller attentivement, les séances de la Commission et défendre au besoin les intérêts bien entendus de l'Association.

Un calendrier de luxe sera publié, cette année, si les membres approuvent la recommandation du comité de régie, à la prochaine assemblée qui aura lieu le 11 décembre prochain.

LA POLOGNE CATHOLIQUE

Rome, 28. — Le pape a reçu hier en audience privée le cardinal Kopp, archevêque de Breslau. On attache beaucoup d'importance à la réception du cardinal, en vue du fait que, durant la longue lutte religieuse entre le Vatican et l'Allemagne à l'époque où le prince de Bismarck tenait les rênes de l'empire le cardinal occupait dans une certaine mesure la position d'intermédiaire entre le Vatican et l'Allemagne. Au cours de sa conversation avec le pape, hier, le cardinal a parlé presque exclusivement de la question polonaise.

UN COUTEAU D'ACIER DANS LA CHAIR

Voilà la sensation éprouvée par Robert Price, de Hecton, Ont. Il savait que c'était la sciatique et, naturellement, il fit usage de "Nerviline". Or ce remède le guérit, et voici ce qu'il dit : "Aucun remède n'est comparable à la "Nerviline" de Polson. Les douleurs aiguës m'avaient rendu infirme. Je ressentais dans le côté comme des pointes d'acier qui me traversaient les chairs. Grâce aux frictions répétées avec Nerviline, je suis complètement guérie." C'est un jeu pour Nerviline de guérir la sciatique et le rhumatisme. Elle pénètre à la source du mal qu'elle guérit promptement, 25c la grosse bouteille chez tous les vendeurs. (4) w

The Farrand-Cecilian
You can play it.

Vous n'avez pas besoin d'APPRENDRE pour jouer du piano—PAS AVEC CELUI-CI, le piano Farrand-Cecilian, car vous ou tout autre pouvez le jouer, quelle que soit la musique que vous désiriez—Classique, l'Opéra, Danse, Temps Syncopé, ou Chansons Nègres, même si vous ne connaissez rien en fait de musique ou de piano. Vous n'avez qu'à y introduire un rouleau de musique perforée comme vous en voyez un dans la vignette ci-contre, à mettre vos pieds sur les pédales et laisser faire—rien de plus.

Le Farrand-Cecilian est un piano de premier ordre d'une tonalité claire, riche et douce et possédant le mécanisme du Pianiste Automatique Cecilian agencé à l'intérieur de la caisse.

Vous pouvez jouer ce piano avec les droits comme si c'était un piano ordinaire, ou bien, vous pouvez le jouer avec le mécanisme du Pianiste Cecilian, qui se trouve à l'intérieur, de sorte qu'il est à la disposition et de la mère et de la fille qui ont consacré de longues années d'étude et de pratique pour apprendre le piano, et pour l'homme qui ne sait pas un traître mot en fait de musique.

Ne préféreriez-vous pas un pareil piano, un piano que toute la famille peut jouer, à celui que vous avez actuellement ?

Venez le voir, dans tous les cas. Nous nous ferons un plaisir de vous le montrer et de vous le faire essayer. Vous pouvez l'acheter à des conditions très avantageuses et nous prendrons votre vieux piano en échange, si vous en avez un.

WILLIS & CO., LIMITED, 600 rue Ste Catherine Ouest, Montréal, Qué.
y

BYRRH

L'OPINION DE M. MILTON HERSEY
L'éminent Chimiste de la Ville de Montréal, sur le Vin BYRRH.

C'est un vin pur et naturel auquel est ajoutée une quantité d'amers calculée exactement pour en augmenter les qualités toniques. Comme tonique et comme fortifiant je considère qu'il est appelé à rendre de grands services.

En vente dans le monde entier. 7,000,000 de Bouteilles vendues par Année.

HUDON, HEBERT CIE LTEE, - MONTREAL,
AGENTS.
VIOLET FRERES, France, Propriétaires.

Contre l'Asthme
Remède d'Abyssinie Exibard en Poudre, Cigarettes, Sirop. Soulagement immédiat
102, Rue Richelieu, Paris. — Toutes Pharmacies.

UNION D'OUVRIERS A VALLEYFIELD

Chaleureuses exhortations de M. l'abbé Vernier, directeur de l'association des jeunes gens de cette ville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 28 — Dimanche après-midi, a eu lieu une réunion d'ouvriers à la cathédrale de Valleyfield. L'assemblée a été tout à fait spontanée. Une quarantaine d'ouvriers y ont assisté. M. l'abbé Verner, directeur de l'Association des Jeunes Gens de Valleyfield, leur a exprimé l'affection qu'il porte aux ouvriers, et après leur avoir montré les dangers auxquels ils sont exposés, il les a vivement invités à se grouper.

M. l'abbé Verner, directeur de l'Association des jeunes gens de Valleyfield.

"On parle beaucoup d'union, a-t-il dit; la véritable union est celle qui est basée sur la charité chrétienne. La seulement se trouve le secret de cette affection réciproque qui embrasse toutes les classes de la société dans une même étreinte fraternelle.

"Pour cimenter cette union, pour établir cette fraternité, il est bon que tous se rapprochent afin de se mieux connaître; car, se connaissant mieux, on s'aime davantage. Il est bon que l'on prenne ensemble ses amusements, sous la direction de ceux que Dieu a établis nos guides.

"Le "Cercle Emard" semble bien l'endroit propice à ces groupements et à ces réunions. Le "Cercle Emard" est un magnifique édifice, ses salles sont belles et bien garnies de jeux variés et de lectures intéressantes et instructives."

Il a donc été décidé que tous les jeunes ouvriers qui peuvent faire partie du "Cercle Emard" s'empresseront de demander une admission que tous les membres actuels du cercle s'empresseront de leur accorder et il a été décidé aussi que tous travailleraient à recruter d'autres membres parmi leurs amis et leurs connaissances afin que cette oeuvre utile entre toutes prospère et grandisse. Déjà plusieurs ont donné leurs noms, et tout laisse croire que la majorité de nos jeunes ouvriers vont entrer dans le mouvement et donner au cercle, par leur concours nombreux, les moyens de devenir de plus en plus intéressant pour notre jeunesse qui a besoin de se distraire honnêtement et agréablement après les heures de travail.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

"N'en mettez pas trop"
Solide Extrait de Boeuf d'Armour
(MIS EN POT AU CANADA)

Gardez-vous d'employer une trop grande quantité d'Extrait de Bœuf d'Armour dans la préparation de vos thés de bœuf, soupes ou sauces. Une trop grande quantité ne donnera pas plus de saveur à vos mets. Prenez le quart de la quantité qu'il faut prendre avec les autres extraits de Bœuf liquides, car celui d'Armour est quatre fois plus fort que la plupart des autres.

Demandez le livret gratuit "CULINARY WRINKLES." 81
ARMOUR LIMITED - TORONTO
Fabrique Canadienne—77 rue Front East
yw

LES FORMES GRACIEUSES
Un teint clair et une peau veloutée sont les charmes essentiels de la femme.

Ces dons de la nature aident aux femmes à mériter et à conserver l'admiration. Il y a dans les formes, le teint et la peau une beauté qui attire plus que la régularité des traits. Etre une femme heureuse et conserver l'amour et l'admiration de son mari doit être le souci constant d'une femme. Si votre buste n'est pas assez développé ou manque de fermeté, si votre visage est couvert de taches de rousseurs, masque rides, boutons à tête noire, éruptions, rougeurs ou autres défectuosités qui ne soient pas de naissance. Si vous désirez corriger ces défauts de la nature et sentez le besoin de vous embellir et rester jolie, recourez aux bienfaits si accessibles de la célèbre préparation appelée LAIT DES DAMES ROMAINES surnommé "NOURRITURE DE LA PEAU." Soit comme lotion, soit comme massage, les résultats seront épatants. Partout, 50 cents la bouteille, qui peut durer trois mois, ou adressez : Cooper and Co, Montréal, ou W. Brunet et Cie, Québec, ou Geo. Mortimer, 247 Atlantic avenue, Boston, Mass. 23—M—n

A SAINT-LIN

Inauguration d'un club d'amusements.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Lin, 28 — Dimanche dernier, après l'office des Vêpres, avait lieu dans notre coquette petite ville l'inauguration d'un club d'amusements qui fut baptisé sous le nom de "Club d'Amusements des Laurentides".

Les personnes suivantes furent nommées comme officiers: A. P. Lebel, président; J. U. Desjardins, vice-président; F. Joly, gérant; J. Archambault, secrétrésorier; C. Lachapelle, J. Chaussé, Alcide Gauthier et G. Martel, directeurs.

Nos félicitations aux organisateurs et nos meilleurs souhaits de prospérité aux membres du club.

LE NOUVEAU REGISTRATEUR DU COMTE DE RICHMOND

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Shrbrooke, 28—M. Wm John Ewing, de Richmond, fils de feu John Ewing, ci-devant régistrateur du comté de Richmond, a reçu hier matin avis de sa nomination officielle à la succession de son père.

TEMPÉRATURE

Légère bordée de neige. Beau ce soir et demain.

28 novembre 1906.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est :

Aujourd'hui maximum.	29
Même date l'an dernier.	20
Aujourd'hui minimum.	21
Même date l'an dernier.	14

Baromètre — 8 a. m., 30.00 ; 11 a. m., 29.90 ; 1 p. m., 29.73.

NOS MINISTRES

L'hon. M. Weir, ministre de l'Agriculture, se rendra demain après-midi à Ste Anne de Bellevue, où il visitera le collège agricole actuellement en construction.

LE BUDGET DU CANADA

Les comptes publics de l'exercice 1905-1906, qui viennent d'être déposés sur le bureau de la Chambre à Ottawa, constatent un excédent de $12,898,719 des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires.

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE

Une dépêche de Paris nous annonce que par 8 voix contre 2, la commission parlementaire chargée d'étudier l'abolition de la peine de mort s'est prononcée hier en faveur de cette mesure.

LA RENTREE DE M. DELCASSE

M. Delcassé, ancien ministre des Affaires étrangères, fera sa rentrée à la Chambre des députés par un grand discours sur le rachat des chemins de fer par l'Etat, auquel il est opposé.

M. Delcassé n'a que très rarement paru au palais Bourbon depuis sa sortie dans l'affaire du Maroc.

UNE INTERPELLATION

M. Robitaille, le nouveau député du comté de Québec, interpellera, demain l'après-midi, aux Communes, l'honorable Monsieur Aylesworth au sujet des paroles que le ministre de la justice aurait prononcées dans le comté de Bruce-Nord, quelques jours après l'élection de Québec. M. Bourassa s'étant plaint lundi de ce langage, sans pouvoir obtenir d'explications de M. Aylesworth, le député de Québec demandera si le ministre de la justice a réellement prononcé les paroles qu'on lui prête et dans l'affirmative, pourquoi il les a prononcées.

Cette interpellation soulève une intéressante question de procédure parlementaire que nous traiterons demain.

AUX COMMUNES

La Chambre des Communes aujourd'hui ne siégera que durant l'après-midi, de 2 à 6 heures. Les députés auront leur soirée à eux. Il en sera ainsi tous les mercredis, dorénavant, en vertu d'une résolution votée par le parlement à la dernière session.

CHANGEMENTS AU PALAIS

Il est rumeur dans les couloirs du Palais de Justice, de la mise à la retraite, sur sa demande personnelle, de M. le recorder Poirier. La rumeur veut aussi que le recorder Poirier soit remplacé par M. le juge Pichè.

Cette nouvelle n'est pas encore confirmée et, bien que tout le monde semble au courant, on ne peut rien savoir d'officiel.

M. le recorder Poirier est en congé de maladie depuis l'été dernier et l'état de sa santé ne lui permettrait pas, dit-on, de reprendre les fonctions fatiguantes de recorder de la ville.

NOTES MONDAINES

Mme J. P. B. Casgrain a lancé des invitations pour un bal qu'elle donnera mercredi prochain le 5 décembre.

× × ×

Mme Rodolphe Forget et Mme Dumont Laviolette sont en visite à Québec.

UNIVERSITE LAVAL

Cours d'esthétique et d'histoire de l'art.

Ce soir, à 8¼ heures, dans la salle des Conférences, au premier étage, s'ouvrira le Cours d'Esthétique et d'Histoire de l'Art. M. J. B. Lagacé traitera de l'Art en Perse, en Judée, et en Phénicie, avant d'aborder l'étude de l'Art Grec qui fera l'objet de cinq autres conférences. Des projections lumineuses accompagneront les explications de M. le professeur.

Le public est cordialement invité.

CAUCUS MINISTERIEL

MM. Bourassa, Lavergne, Verville et Robitaille n'y assistent pas.

Ottawa, 28 — Le caucus ministériel s'est terminé à une heure cet après-midi. Il a été présidé par M. Archie Campbell, député de York. L'harmonie la plus parfaite a marqué les délibérations. Tel que nous l'avons annoncé hier, MM. Bourassa, Lavergne, (Montmagny), Verville et Robitaille, n'ont pas assisté à ce caucus.

Les députés ministériels ont discuté l'organisation des travaux de la session.

LE "KING EDWARD,,

Le navire du gouvernement "King Edward" a été rapporté, ce matin. Il est à la Pointe aux Esquimaux.

UN POETE CHEZ LES POLICIERS

Un ancien élève du séminaire de Jérusalem écrit une chanson sur l'air de

LA "PAIMPOLAISE"

Aux heures de réserve notre policeman trouve le moyen de tourner des vers assez curieux.

L'ORIGINE DE L'AUTEUR

Ce n'est pas un chef-d'oeuvre en vers que le constable Georges Farah dit Lajoie prétend avoir écrit, mais simplement une chanson rimée.

Aux heures de réserve, alors qu'au poste ils attendent qu'un appel à la protection les fasse quitter leurs lits ou leurs chaises, nos policiers emploient utilement leur temps.

La lecture des journaux, celle de leurs règlements prennent la plus grande partie de leur temps où ils n'ont qu'à penser; tandis que des amusements bien innocents remplacent quelquefois la lecture du code.

D'autres, ceux-là des très sérieux, s'amusent encore dans des livres où le latin se mêle au français, ou dans des lexiques gros comme des Almanachs Lovell.

Il en est enfin, et c'est le très petit nombre, qui songent à reprendre les essais de littérature auxquels on les soumettait, durant leurs courtes années de collège.

C'est de l'un de ces derniers que nous voulons parler puisque nous allons citer ce qu'on pourrait appeler son oeuvre poétique.

Le constable Georges Farah dit Lajoie du poste No 3, est un ancien élève du Séminaire de Sainte-Anne, à Jérusalem, étant né à Damase, Syrie, il y a 31 ans.

C'est sous la direction des Pères Blancs d'Afrique que le constable Farah dit Lajoie apprit les notions principales de la langue.

Le besoin de tout voir et d'observer le fit voyager en Europe, en Amérique du Sud et au Canada.

"Il n'y a pas de sot métier". C'est l'axiome auquel songea l'ancien séminariste syrien lorsque le 10 mai dernier il obtenait son admission dans la force de la police.

Farah dit Lajoie est à demi canadien puisqu'en 1900, il a épousé une Canadienne-française.

Nous offrons donc à l'indulgente appréciation de nos lecteurs la chanson rimée du constable Lajoie, chanson qu'il a intitulée :

UNE BLAGUE DE POLICIER

(Sur l'air de la "Paimpolaise")

Parc'qu'on n'lit pas dans les planètes,
Et qu'les Apaches nous trait' de buses,
Faut-il croire qu'à nous les dix muses
Sont plus ingrates qu'aux grands poètes ;
Non, non compagnons,
Sûr, nous nous trompons.
Ecoutez, messieurs, la chanson
D'un pauv' serviteur de la vill',
Semez-la tous à l'unisson
Si vous n'la trouvez pas subtil'.

× × ×

Montréal a son tour se flatte
D'avoir un beau corps de police.
Dans le choix des homm's, triplepatte !
Nous l'emportons sur la milice,
Nom champions sont forts,
Ils ont des records.
Montréalais, l'on vous invite
A d'mander pour nous du nouveau,
Puisque vous louez le mérite
Et la conduit' de not' chef Campeau.

× × ×

Nos échevins ont leur partage
Dans la belle organisation,
Ils font du zèle et de l'ouvrage,
Pour obtenir l'augmentation.
On est bien certain
Qu'nous l'aurons demain,
Messieurs, l'on admire notre oeuvre,
Montréal élevant sa voix,
Vous promet de coeur, non de lèvre,
Que sur vous r'tomb'ra son choix.

× × ×

A vous confrèr's de condescendre
Au bon désir toujours loyal,
Et que partout l'on puisse entendre :
"Viv' la police de Montréal."
Tel est mon refrain.
Aujourd'hui et demain,
Compagnons, en tout vous repose,
L'honneur, la gloire et la fierté,
Que pour nous la principal' chose
Soit d'protéger notre cité.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET LE SERVICE DE LA COTE NORD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 28 —

Il est à peu près décidé que le ministre de la marine va se rendre à la demande de la Chambre de Commerce et envoyer les brise-glaces "Montcalm" et "Lady Grey" faire quelques voyages sur la côte nord durant l'hiver prochain. Aucune date n'a encore été décidée.

ARRESTATION

Hier matin, vert 1 h. 30, un nommé Bisaillon a été assommé et volé au square Chaboillez. Les bandits lui enlevèrent des chèques sur la banque National. Vers 1 h. 30, aujourd'hui, les autorités de la banque ont prévenu la sûreté qu'un individu tentait de faire passer un chèque portant la signature de M. Bisaillon. Le détective Viens se rendit sur les lieux et arrêta un nommé John Ryan qui, prétend-on, avait le chèque en sa possession.

VENGEANCE MASCULINE

Comment les hommes se vengent du plaisir qu'ils ont à aimer les femmes?

En disant d'elles beaucoup de mal.

Ecoutez plutôt les proverbes qui courent tous les pays et qui marquent leur dépit et leur mépris:

"Femme rit quand elle peut, et pleure quand elle veut." (Proverbe picard.)

"Des femmes et des chevaux, il n'y en a pas sans défaut." (Proverbe normand.)

"Défie-toi des femmes méchantes et ne te fie pas aux bonnes." (Proverbe italien.)

"La femme a les cheveux longs et les idées courtes." (Proverbe chinois.)

Enfin, le mot de Talleyrand qui est le bouquet de toute cette galanterie.

"Rien ne repose comme une femme bête."

LA TRAGEDIE DE BUCKINGHAM

On a commencé ce matin l'enquête dans la fameuse cause

DES AGENTS

Les avocats de la défense demandent l'ajournement de la cause à huit jours.

VALLELEE EST LIBRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, Qué., 28 — Les procédures ont continué ce matin dans l'affaire des grévistes. Georges Mercier dit qu'il était à l'assemblée, le 8 octobre, dans l'après-midi. "C'est Adélard Mure, dit-il, qui m'a prié d'y aller".

Il a remarqué qu'il y avait des fusils, mais il n'en peut dire le nombre. Il a vu la voiture avec des fusils. M. Landry était dans la voiture. Le témoin dit qu'il est facilement excitable.

Dans les fusils il n'y avait rien. J'en ai ouvert un et il n'y avait pas de charge.

Mtre Perron demande que l'on produise la balle extraite du corps de Warner, mais le coroner Fontaine l'a apportée avec lui.

Son Honneur le juge Choquet ignorait que cet exhibit existât, il en demande la production.

Le maire Vallelee, de Buckingham, l'un des principaux acteurs du drame sanglant qui s'est déroulé à Buckingham. — Photographie prise à l'âge où M. Vallelee commencait sa carrière comme commis chez MM. McLaren.

On procède maintenant dans la cause des agents.

Les accusés sont Alex. McLaren, Roy Ingram, J. C. Cummings, le chef Kiernan, W. McManus, A. Liot, J. Délorme, P. Picard et F. J. Thompson. Ces derniers viennent d'être arrêtés en vertu d'un nouveau mandat les accusant de "manslaughter".

"Coupable ou non coupable" demande Son Honneur le juge Choquet.

"Non coupable" répond le groupe.

Mtre Perron dit alors qu'il comparait pour McManus, Picard, Thompson et Liot.

Mtre McDougall comparait pour McLaren, Cummings, Kiernan, Délorme et Ingram.

Mtre Rodier veut que l'on procède dès maintenant dans les causes.

Mtres Perron et McDougall demandent la remise de l'enquête à 8 jours, car ils n'ont pas même eu le temps de se consulter avec leurs clients.

Mtre Guérin. — "C'est étrange que l'on ne sache pas que cette enquête doit avoir lieu, quand c'est le sujet de toutes les conversations et que l'on sait que vous venez ici dans ce but."

Il croit que c'est dans l'intérêt de la justice de procéder au plus tôt.

Mtre Aylen invoque le verdict du coroner exonérant McLaren et croit que cela serait injuste de procéder de suite.

Son Honneur dit à Mtre Aylen : "Si vous voulez absolument du délai pour commencer votre cause, je vais vous donner jusqu'à deux heures pour vous consulter avec les agents Delorme et McManus."

La cour procède alors à l'enquête dans le cas de M. J. L. Vallelee, maire de Buckingham, et gérant des McLaren. Cet homme est accusé d'avoir omis son devoir en ne lisant pas l'acte des émeutes.

M. Carrière. — Le témoin dit qu'il connait M. Vallelee. J'étais au "Landing." J'ai vu l'accusé caché derrière un arbre, il était penché et regardait. Il était derrière les "policemen." Je ne me suis pas trompé.

Mtre McDougall montre un autre homme et le vieux dit : "Ça, c'est le fils de M. Vallelee."

Le vieux est atrocement sourd et son témoignage est bien faible.

M. Ménard.—Il ne sait rien des agissements de Vallelee le huit octobre.

M. Alfred Robillard succède à ce témoin. — Un peu avant une heure, le 8 octobre., j'étais dans une cave lisant le journal. J'ai entendu du bruit. Un nommé McCormick m'a dit : "Viens voir" Je fermai la porte et je vis M. Vallelee devant le bureau de la "Concern." Je ne sais pas si M. Vallelee connut ce qui devait arriver.

FRANCOIS FOURNIER

Dans l'avant-midi, M. Vallelée était sur le terrain. Quand la procession est partie, je ne sais où il était. A l'heure du dîner, je ne l'ai pas vu.

KENNETH McLAREN

"Le 8 octobre, tout le matin, je fus au bureau. A 1 heure de l'après-midi, comme je m'en allais, au bureau de poste, je vis M. Vallelée et M. McGee qui ajustaient des enseignes, "Défense de passer."

S. ANDERSON

"M. Vallelée et moi, allons d'ordinaire dîner ensemble. Le midi du 8 il est parti avec M. Alex. McLaren".

Ce témoin n'apporte aucun fait nouveau.

ALEXANDER McLAREN

Il n'a eu aucune connaissance des agissements de M. Vallelée le jour de la bataille.

M. VILLENEUVE

"J'ai vu M. Vallelée au bureau des McLaren, il était alors 11 heures et 20. Je ne sais absolument rien des agissements du gérant des McLaren cet avant-midi-là."

Le chef de police vient dire que jamais Vallelée n'est venu sur le terrain le 8 octobre.

Sur la demande de Mtre Guérin lui-même, le maire Vallelée est remis en liberté par le juge Choquet.

C'est le deuxième qui s'en sauve.

LE FAMEUX MANCHOT N'EST PAS RETROUVE

La police le recherche inutilement depuis hier. — Un autre italien, qui en saurait long sur le drame de la Pointe du Moulin à Vent, habiterait la Pointe Saint-Charles.

Le chef Carpenter endosse l'idée émise par "La Presse" au sujet de la nomination d'un détective italien.—Le coroner retarde l'enquête, en attendant les évènements.

Suite de la page 13

Malgré d'actives recherches, les détectives qui ont été chargés d'élucider le mystère qui entoure le crime de la Pointe du Moulin à Vent, n'ont encore pu réussir à retrouver le mystérieux inconnu qui a laissé tomber une lettre près de l'endroit où le crime a été commis et qui semblait être au courant du meurtre alors que personne ne connaissait encore l'identité de la victime.

Comme M. Sartori le disait hier à un représentant de la "Presse", le meurtrier sera retrouvé s'il n'a pas quitté la ville depuis dimanche.

"Je suis persuadé", nous disait-il, ce matin, "que le manchot qui est venu me trouver au chantier, lundi matin, en savait plus long qu'il n'a voulu dire. Comment se fait-il que cet homme ait pu m'annoncer la mort de mon frère, alors que personne ne l'avait encore reconnu à la Morgue ? Il y a là un mystère qu'on ne peut expliquer."

Les recherches des détectives se sont poursuivies toute la soirée d'hier dans les maisons habitées par la basse classe italienne, dans les environs de la ruelle Sainte-Agathe, rue Saint Paul et rue Latour. On n'a pas découvert de trace de celui que la police recherche, bien que les renseignements aient été aussi abondants qu'on pouvait le désirer.

Un représentant de la "Presse" qui a fait une tournée

DANS LE QUARTIER ITALIEN

hier soir, accompagné d'un interprète, n'a pu obtenir autre chose que de vagues informations, toutes plus ou moins fausses. On se souvient que la lettre trouvée sur les lieux du crime était signée Maria Priore et on se demande si cette femme a signé du nom de son mari ou de son propre nom. Il arrive souvent qu'une femme mariée signe du nom de son mari, mais c'est en Italie l'usage de signer du nom de fille et comme le nom de Priore est assez commun, il ne donne pas grand éclaircissement.

La date de la lettre—7 septembre 1906—prête aussi à diverses interprétations. Depuis cette date, la signataire de la lettre a eu vingt fois le temps de revenir à Montréal ou de changer de domicile et comme il y a plusieurs Helena aux Etats-Unis, on ne sait pas au juste de quel endroit cette lettre vient. L'enveloppe n'accompagnait pas la lettre, sans quoi nous saurions exactement à quoi nous en tenir.

Un journal du soir mettait le crime de la Pointe du Moulin à Vent sur le compte d'une

VENGEANCE D'AMOUREUX

éconduit, et nous demandons à M. Sartori ce qu'il pense de cette théorie. "Je ne saurais y ajouter foi, nous dit M. Sartori. Je connaissais parfaitement toutes les relations de mon frère, elles étaient d'ailleurs fort peu nombreuses et, en dehors des Della Patrona, il ne visitait personne. Il avait une fiancée en Italie qu'il devait aller rejoindre sous peu et ne s'était créé aucune connaissance ici. Il est donc inepte d'attribuer à la vengeance un crime qui n'a eu que le vol pour mobile.

Il est possible que mon frère ait montré à quelqu'un la somme de $60.00 qu'il avait dans ses poches le jour du crime et que cette vue ait excité la cupidité de l'assassin ou des assassins, car je ne crois pas que Francesco ait succombé

A UN HOMME SEUL

—"Mais, comment se fait-il que votre frère ait été trouvé à la Pointe du Moulin à Vent, là où il n'avait rien qui puisse l'intéresser ?

—"Je crois qu'il y a été entraîné par des offres d'ouvrage, je ne vois pas autre chose. Il gagnait 20 cents de l'heure aux chantiers de construction tandis que les hommes qui déchargent le charbon gagnent 25 cents. Quelqu'un a pu lui promettre de l'ouvrage pour l'entraîner dans cet endroit désert et le tuer."

—"Mais alors, comment expliquez-vous qu'on ait trouvé une somme de $8.00 sur le cadavre; le voleur aurait tout pris ?

—"Ou le voleur ignorait la présence de cette somme, ou il ne l'a pas pris simplement pour tâcher

D'EGARER LA JUSTICE.

J'étais le seul à le savoir que mon frère possédait des économies; ses compagnons de travail eux-mêmes, l'ignoraient, car il ne parlait de ses affaires à personne. En lui laissant la somme de $8.00 dans ses poches, on pouvait faire croire à une vengence et détourner les soupçons."

Dans une maison de la rue Sainte-Agathe, on nous dit connaître un nommé Priore et on nous donne son adresse rue Latour. Nous y allons pour découvrir que Priore a quitté la vil e depuis un mois au moins et qu'il est maintenant au Sault Sainte-Marie, où il travaille dans les scieries.

LE CHEF CARPENTER

avec qui nous avons eu une entrevue hier soir, ne croit pas qu'on puisse donner à la lettre trouvée toute l'importance qu'y attache le frère de la victime.

"Dès que la nouvelle du meurtre d'un Italien a été connue, nous dit le chef, une foule d'Italiens ont visité l'endroit où le cadavre a été trouvé et il est parfaitement possible que cette lettre soit tombée de la poche d'un simple curieux. Comme toujours, nous avons beaucoup de difficulté à obtenir des renseignements des Italiens quand un crime est commis dans la colonie. Chez certains, l'ignorance de la langue est une excuse, mais chez d'autres, il y a beaucoup de mauvaise volonté. Les Italiens n'aiment pas à discuter les affaires criminelles qui intéressent leurs compatriotes et surtout ils n'aiment pas à les discuter avec la police.

"Nous avons examiné hier

UNE DOUZAINE DE PERSONNES

qu'on croyait renseignées au sujet de ce crime, mais aucune ne nous a donné d'éclaircissements, et la cause ne semble pas beaucoup plus avancée qu'hier.

"Si, comme le dit le frère de la victime, Francesco Sartori portait sur lui une forte somme, il est possible que le vol ait été tout simplement le motif de ce crime, mais je crois qu'il peut aussi s'en trouver un autre que nous ne connaîtrons peut-être jamais.

"L'enquête du coroner aura lieu dans quelques jours, et je serai sans doute en mesure de donner alors des renseignements plus précis aux jurés; mais, pour le moment, je ne puis rien dire de nouveau dans cette affaire."

EXCELLENTE SUGGESTION

Questionné au sujet de l'opportunité de faire nommer un détective italien attaché au Bureau de la Sûreté, le chef Carpenter est complètement du même avis que "La Presse". Voici ce qu'il nous dit : "J'ai toujours senti la nécessité d'avoir des détectives qui parlent bien l'italien ; car il m'est très difficile d'obtenir des renseignements. Tout habiles et tout complaisants que soient les interprètes, il est impossible d'obtenir des Italiens les renseignements qu'on pourrait obtenir en leur posant les questions directement, dans leur langue.

Quand je fais faire une enquête dans une cause où les intéressés sont Français, je ne manque pas d'envoyer un détective français, de même quand il s'agit d'une cause anglaise. Mais quand je me trouve en face d'un problème où tous ceux qui peuvent m'aider à la solution parlent italien, je n'ai personne à envoyer, et je dois me fier à celui-ci ou celui-là, et non à un de mes hommes.

"Je ne crois pas qu'il coûterait très cher d'avoir un détective italien qui puisse m'être un auxilliaire utile. Je sais que plusieurs ont été déjà présentés au chef Campeau ; mais il leur faut être constables avant de devenir détectives, et le salaire d'un constable n'est pas assez élevé pour tenter ceux des Italiens qui parlent les deux langues en outre de la leur, et qui possèdent une certaine instruction."

Toute la matinée, les recherches des détectives se sont continuées sans plus de succès qu'hier soir, et on n'a pas encore retrouvé le mystérieux manchot que la lettre trouvée sur le lieu du crime semble désigner comme un témoin, sans doute oculaire de ce meurtre. Le chef a fait faire, ce matin, une traduction officielle de la lettre en question et nous savons que la capitaine Coleman a reçu ordre de rechercher un Italien qui se trouve dans son district et qui connait probablement les détails du crime.

C'est du moins ce que veut la rumeur ; mais les détectives se montrent excessivement réticents à cet égard, car ils craignent de voir les témoins leur échapper.

Le coroner n'a pas encore voulu fixer la date de l'enquête. Il a eu, ce matin, une conversation avec le chef de la Sûreté ; mais celui-ci a déclaré qu'il n'était pas encore prêt, et il faudra attendre des résultats plus tangibles pour reprendre l'enquête ajournée.

L'ENQUETE

Le reporter de "La Presse" a été informé à midi, par le coroner McMahon que l'enquête au sujet du meurtre de la Pointe du Moulin à Vent aura lieu vendredi matin, à 10 heures, à la morgue.

M. A. I. VALLIERES

De retour d'Europe

M. Vallières, le populaire marchand de nouveautés de la rue Sainte-Catherine-Est, qui était parti, il y a à peu près deux mois, nous est revenu dimanche, enchanté de son voyage, à bord de la "Provence," viâ New-York.

La traversé de retour a été assez orageuse, mais le reste du voyage s'est fait dans les meilleures conditions.

M. Vallières a fait un voyage strictement d'affaires. Il a visité tous les grands centres manufacturiers d'Angleterre, de la France et de la Suisse. Il est allé à Manchester, Nottingham, Leicester, Liverpool, Londres, Lille, Roubaix, Paris, Havre; il a fait une visite toute particulière aux grandes fabriques de dentelle de Saint-Gall et de Zurich. Il a profité de son séjour là-bas pour se créer d'importantes relations commerciales et il a fait des achats considérables pour le printemps.

Somme toute, M. Vallières considère son voyage comme très fructueux, tant sous le rapport commercial qu'au point de vue de sa santé.

TRISTE ARRIVEE AU PAYS NATAL

Un Canadien des Etats-Unis est assommé puis volé hier soir

PAR DEUX APACHES

Trouvé inconscient par un constable, l'étranger est conduit à l'hôpital où il raconte son odyssée.

DANS UNE RUELLE

Hier soir, vers 10 heures 30, le constable Royal, du poste No 3, entendit des cris dans la ruelle Providence. Il accourut au pas de course et trouva, gisant dans la boue, un homme de 30 à 35 ans, sans connaissance. Le constable se porta à son secours et fit transporter l'homme à la station de police sans qu'il reprennent ses sens. Là on a trouvé sur lui des lettres établissant que le blessé se nomme Conrad Carbonneau, et qu'il vient des Etats-Unis.

Comme l'homme semblait gravement blessé, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut mandée et le blessé transporté à cette institution.

Ce matin, M. Carbonneau a déclaré qu'il avait été entraîné de force dans la ruelle par deux apaches qui l'ont battu et lui ont volé une trentaine de dollars.

Les détectives Giguère et Demers ont été chargés de s'occuper de cette cause; mais malgré leurs recherches, ils n'ont pas retrouvé les auteurs de cet attentat.

DE BEAUCEVILLE A SAINT-GEORGES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 28 — Les travaux d'extension de la voie du Québec Central, de Beauceville à Saint-Georges de Beauce, avancent très rapidement et seront probablement terminés vers la fin de cette semaine alors que la nouvelle voie sera ouverte au trafic.

IMMIGRATION AMERICAINE

Depuis vendredi, neuf Grecs sont retenus dans la salle d'attente de deuxième classe, à la gare Bonaventure, en attendant le bon plaisir des officiers d'immigration américaine. Ces Grecs ont quitté le Havre, il y a quinze jours, pour se rendre à Granite City Ill. Malgré leurs billets de passage paraphés au Havre, ils n'ont pu aller plus loin que la gare.

L'UNION DE PRIERE

Le 29 du courant aura lieu à l'église St-Pierre à 8¼ hrs le service des membres de l'union de prière.

DISPARITION D'UNE VEUVE

Mme Félicien Leblanc est mystérieusement disparue de Waltham, Mass.,

CINQ ORPHELINS

Les enfants, attendent des nouvelles de leur mère, chez un parent, à la Rivière du Loup.

TOUCHANT APPEL

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Rivière-du-Loup en Bas, 28 — Les cinq enfants de feu Félicien Leblanc, gardés ici à la demeure de M. Fabien Plourde, ont une pénible histoire à raconter à ceux qui viennent les visiter.

Ces enfants sont orphelins de père depuis huit ans, et leur mère, la seule qui pouvait remplacer celui qui les entourait de soins et de tendresse, est disparue subitement et on n'a pu la retracer encore.

Amanda Michaud, veuve de Félicien Leblanc, qui vient de disparaître en laissant derrière elle cinq enfants.

Le nom de fille de Mme veuve Félicien Leblanc est Amanda Michaud.

Il y a huit ans, le père mourait, à Leominster, Mass., et Mme Leblanc venait placer ses enfants chez un parent de la Rivière-du-Loup. Elle retournait ensuite à Waltham, Mass., où elle ne cessa durant quelques années de communiquer avec ses enfants.

Dernièrement, elle disparaissait subitement de cet endroit, et depuis, les recherches les plus actives n'ont pu la faire retracer.

Amanda Michaud vient de Fitchburg, Mass.

Ses enfants sont Odile, Alice, Amanda, Adolphe et Léon.

Le seul espoir que les enfants aient de retrouver leur mère, repose dans la grande publicité de "La Presse."

NOUVELLES DE QUEBEC

LA FABRIQUE D'ARMES ROSS DEMANDE LA PERMISSION D'AGRANDIR SES USINES — LE POMPIER GIRARD NOMME CAPITAINE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 28. — Une délégation de la Chambre de Commerce de Québec et une autre du comité civique des industries sont allées aujourd'hui visiter la fabrique d'armes "Ross", afin de s'enquérir de la justesse de la demande d'une extension de terrain faite par elle au gouvernement fédéral, et pour laquelle elle a demandé l'approbation du conseil de ville. On sait que cette approbation lui a été refusée. La chose a été discutée hier, à une réunion du conseil de la Chambre de Commerce ainsi qu'à celle du comité des industries. Il y a du pour et du contre. Certains croient que la fabrique Ross possède assez de terrain pour y placer ses nouveaux édifices qu'elle veut y construire et, que d'ailleurs, elle n'a pas besoin de l'approbation de la ville, car elle s'est déjà passée lors de la construction des usines actuelles. D'un autre côté nombre de villes d'Ontario font des offres alléchantes pour engager la compagnie Ross à construire là ses nouvelles usines; Morrisburg, Ont., va jusqu'à lui offrir gratuitement le terrain, la lumière et le pouvoir électrique avec une exemption de taxes.

Une résolution avait été passée par la Chambre de Commerce en vue de la fondation d'une chaire de génie civil à l'Université Laval, de Québec. Mgr Mathieu, recteur, a informé la chambre que l'université était prête à se prêter à telle fondation, pourvu que les fonds nécessaires lui viennent de quelque part.

—Le pompier Girard a été nommé capitaine du poste de pompiers No 9, en remplacement du capitaine Hamel, promu sous-chef de la brigade.

—Les deux jeunes garçons, nommés Thompson et Lapointe, qui ont volé les paletots de trois étudiants à l'Université Laval, ont été condamnés ce matin en cour de police à passer deux ans à l'école de réforme.

DECES

BEAUDOIN — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 53 ans et 10 mois, M. Georges Beaudoin, ex-chef du dépt. des postes.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 8 rue Bonaparte, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

ROULEAU — A la Ville Saint-Paul, le 28 du courant, à l'âge de 1 an et 10 mois, Roland, enfant bien-aimé de Louis Rouleau, 160B Maisonneuve.

Funérailles privées.

VALLIERES — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 20 mois, Marie Gabrielle, enfant bien-aimée de Georges Vallières, relieur, 405 Boulevard Saint Joseph.

Funérailles privées.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.

LE PATINOIR DE "LA PRESSE"

Il est terminé et l'on n'attend plus que l'hiver nous gratifie de ses bienfaisantes rigueurs.

LE PATINOIR DES GYMNASTES DU PROFESSEUR SCOTT, A L'ECOLE DU PLATEAU

Le patinoir du Plateau est terminé. Dans quelques jours, dès qu'il aura plu à l'Hiver de nous gratifier de quelques heures de froid sec et vivifiant, nos petits amis les écoliers pourront tout à leur aise y prendre leurs ébats.

Une partie du programme dont le professeur H. T. Scott, a rêvé l'exécution pour ses gymnastes est donc maintenant réalisée.

Plus d'inquiétude pour les parents, à l'approche de la froide saison : leurs enfants ont enfin trouvé un lieu de saine récréation où leur seront évités les dangers rencontrés pour eux dans les ronds à patiner du public.

Ces exercices au grand air ne manqueront pas d'être fort bénéficiables aux élèves de la Commission des écoles catholiques : ils iront y puiser, en même temps que l'entraînement physique, cette lucidité d'esprit qui doublera l'efficacité de leurs labeurs de la classe.

M. A. Millette, l'entrepreneur montréalais bien connu, est venu annoncer officielement à "La Presse", ce matin, que tout est fini et bien fini.

C'est lui qui avait charge des travaux du nouveau patinoir, et il y a mis lui aussi son ample part de dévouement à la bonne cause.

La tâche qu'il a accomplie lui fait honneur, en même temps qu'elle est une preuve admirable de l'esprit d'initiative de MM. les commissaires et du professeur Scott, et de l'intérêt qu'ils portent tous à la jeunesse.

Il reste encore à M. Scott à voir se réaliser avec succès une autre grandiose idée : celle de la création d'une ligue des sociétés gymnastiques interscolaires. Ici également "La Presse" apporte son entier concours.